Epingle à Pendeloque hallstattienne d'un Tumulus des Roches, près de Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or).

PAR

E. SOCLEY (Dijon, Côte-d'Or).

Sur le territoire de la commune de Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or), entre la combe dite « de Beuchail » et Velars-sur-Ouche (commune voisine), soit dans la région Est du lieu dit « Les Roches » (Section C, nº 291 du cadastre), pente abrupte regardant la vallée de la rivière Ouche coulant vis-à-vis à quelques centaines de mètres au Sud, il existe, en haut de cette pente — en partie sur ce lieu dit et en partie sur des terres en culture, contiguës, — un groupe de tumulus, dont la présente description de l'un d'eux, relativement sommaire, sera complétée par la suite, à l'aide des matériaux déjà obtenus, ainsi qu'avec ceux restant encore à obtenir sur le gisement.

Le tumulus en question (sur friche) a donné, dans le courant de mai 1911, une intéressante épingle, faisant l'objet principal du sujet, avec la désignation des autres objets composant le mobilier des sépultures qui s'y trouvaient. Ce tumulus était de forme convexe et circulaire, de 11 mètres de diamètre, d'un relief de $0^{m}50$ à sa partie centrale, et enfoncé d'une dizaine de centimètres.

Il était formé de blocs rocheux arrachés sur place ; les plus réguliers ou plats ayant été réservés pour l'établissement des loculus, et les autres, plus grossiers, ayant été méthodiquement placés les uns contre les autres, de manière à garnir le fond dans les parties intermédiaires. Les loculus, au nombre de cinq et affectant la forme rectangulaire, avaient leurs parois bloquées extérieurement de pierraille mélangée de terre noire rapportée ; cet ensemble se trouvait recouvert d'abord d'un lit de pierraille sèche, ensuite de pierres plates plus ou moins imbriquées, puis de pierraille mélangée de terre noire, complétant la couverture. Les loculus étaient situés : un (celui à l'épingle) dans la région Est du tumulus, et orienté N. S. ; un dans celle Ouest, orienté N. S. ;

deux l'un près de l'autre, dans celle Nord, orienté N. S.; un dans celle Sud, orienté E. O. — Les distances en tout sens ont été mesurées et seront données ultérieurement dans le relevé général, après l'étude définitive du gisement.

Les cinq loculus comprenaient en tout dix sépultures par inhumation, dont une d'enfant en bas âge. Un point particulier à signaler par rapport au peu d'étendue du tumulus, c'est que sa partie centrale était dépourvue de loculus et de sépulture sur une surface rectangulaire de 12 mètres carrés (emplacement probablement réservé à quelque notabilité prématurément disparue). Il n'y avait point de cavité sépulcrale inférieure dans cet emplacement, méticuleusement inspecté.

Le loculus à l'épingle avait tout d'abord reçu une sépulture d'adulte, dont les ossements (en partie conservés) avaient été détournés plus ou moins contre les parois, sans doute pour y mettre à la place la sépulture d'une femme (suivant certaines constatations faites), dont seules les séries osseuses inférieures (fémurs et tibias) se trouvaient assez bien conservées et non dérangées, exception faite pour les séries osseuses supérieures plus ou moins frustes, incomplètes et dispersées lors d'une troisième inhumation d'adulte, nettement superposée sur la précédente, mais en sens inverse, c'est-à-dire l'extrémité supérieure du corps aboutissant à l'inférieure des ossements de la femme; ce troisième squelette était lui-même bien peu conservé, et les séries osseuses sans suite bien régulière : état de chose pouvant être attribué à l'effondrement partiel du loculus à la suite des temps.

Désignation du mobilier. — 1° 257 appliques ou paillettes de robe, très délicates, d'une composition métallique non encore analysée, quelques-unes ayant l'apparence de l'électrum, sans recouvrement d'oxyde de cuivre, ainsi qu'il en est pour la plupart; les unes (le plus grand nombre) discoïdales, d'un diamètre de $0^{m}011$, ornées au repoussé de deux cercles concentriques et d'un point central; munies de deux appendices diamétralement opposés ou pattes complètement rabattues derrière et ayant servi à les fixer sur un tissu, dont on a retrouvé quelques traces entre les dites pattes ou griffes et le corps de quelques unes de ces appliques, d'aspect absolument identique à celles déjà représentées (1), et associées aussi à d'autres appliques plus petites, demi-

(1) MM. de Mortillet. *Musée Préhistorique* (Age du Bronze), Planche XCII, N^{os} 1165 et 1166. — *Revue Préhistorique de l'Est de la France*, Année 1912, p. 67 à 71 (Sur une ceinture hallstattienne). — *Manuel d'Archéologie Préhistorique, celtique...* de M. J. Déchelette [Premier Age du Fer. Epoque de Hallstatt, p. 860, Fig. 358, N^{os} 2 et 3].

sphériques, d'un diamètre de $0^{m}007$, non ornées, et pareillement munies de deux appendices également rabattus derrière elles, se trouvaient sur l'emplacement ou région du loculus occupée par les séries osseuses inférieures (fémurs et tibias) de la femme à laquelle elles durent servir de parure pour la robe, et non sur la ceinture, car, au lieu de se trouver localisées et régulièrement réparties, il aurait été tout au moins surprenant que, comme garniture de ceinture, il ne s'en soit pas trouvé une certaine quantité plus marquée à l'endroit même qu'occupe toujours ce complément de tenue, sur le corps d'une personne d'ailleurs, ni plaque, ni agrafe métalliques, pouvant être attribuées à une ceinture, n'existaient dans le loculus.

2° Plusieurs dizaines de tours de bras filiformes, en bronze, d'une très grande délicatesse, d'une épaisseur moyenne de un millimètre (l'épaisseur moindre n'atteignant qu'un demi-millimètre), ornés sur leur pourtour externe de fines encoches transversales faites au burin et comprises en séries régulièrement distancées à la file l'une de l'autre (1), furent recueillis plus ou moins épars, quelques-uns seulement étant restés sur les cubitus et radius gauches.

Ce genre de bracelet n'est pas rare dans les tumulus hallstattiens de la région de l'Est ; et cependant on ne le voit pas figurer sur l'ouvrage précédemment cité de M. J. Déchelette.

3° Un anneau en bronze, fermé, tout particulier dans le mobilier de ce loculus, fut trouvé, épars et au niveau du squelette de femme. Il ne semble pas douteux que ce fut une bague de doigt.

4° Deux anneaux en bronze, largement ouverts, ayant chacun un diamètre moyen de $0^{m}03$, présentant une courbure particulière, identique et absolument régulière, par conséquent intentionnellement donnée; ayant sans doute été munis à leur extrémité la plus forte de quelque complément de matière tendre, maintenant disparu, furent trouvés assez proches l'un de l'autre et isolés des autres objets en forme d'anneaux non encore cités. Il est possible qu'ils aient reçu la destination de pendants d'oreilles; cela est d'autant plus susceptible d'être qu'ils étaient les seuls objets offrant entre eux le même diamètre et le même caractère. Rien ne prouve qu'il n'y avait pas à cette époque, des types de pendants d'oreilles, qui soient différents de celui en forme de croissant et de celui qui est rubanné.

5° Une pince-épilatoire, que l'on pourrait tout aussi bien appeler

(1) Sur chaque tour de bras, les séries comprennent le même nombre d'encoches. Le nombre d'encoches, par série, coïncide ou varie de l'un à l'autre des tours de bras. Les séries diffèrent de une à six encoches.

épinatoire (car les broussailles épineuses devaient foisonner considérablement à cette époque), en fer, de 0^m093 de longueur, de conservation très satisfaisante, fut découverte à 0^m40 de hauteur dans l'interstice de deux pierres superposées et comprises dans l'une des parois du loculus.

6° Une curieuse Epingle a Pendeloque, représentée ici grandeur naturelle et de profil (*Fig.* 1), en bronze, serpentiforme, ayant directement du sommet à la base : 0^m084 de longueur, fut recueillie, y compris la pendeloque, en quatre parties.

En voici l'explication d'après la *Figure* 1.

1° La partie indiquée par le n° 1, représente le corps de l'épingle, incomplet de la partie inférieure n° 2, trouvée séparée et qui, reprise par une soudure) à l'endroit du pointillé), le complète, en accentuant une ligne recourbée et à pointe mousse intentionnelle. Le col un peu plus mince qu'inférieurement, se trouve replié sur lui-même en une courbe régulière déterminant avec la tête globuleuse de l'épingle, une sorte de boucle horizontalement allongée et fermée à l'effet d'y retenir adapté l'anneau de bronze n° 3 qui y fut trouvé engagé.

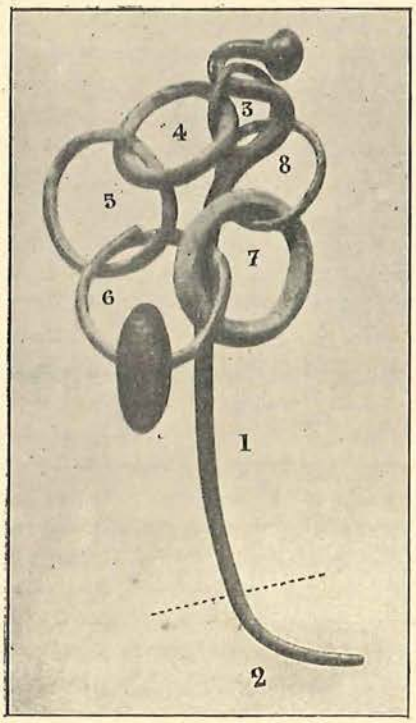

Fig. 1. — Epingle a Pendeloque d'un Tumulus des Roches, Fleurey-sur-Or (Côte-d'Or) [*Hallstattien*].

2° La partie indiquée par le n° 2 est donc l'extrémité inférieure de l'epingle, dont une description suffisante vient de se trouver prématurément faite.

3° Les anneaux mobiles n^{os} 4, 5, 6 et 7 sont en bronze; les uns ont été coulés et les autres ont été formés d'un fil, dont les bouts ont été ramenés l'un contre l'autre. La perle lenticulaire qui se trouve enfilée dans l'anneau n° 6 est en ambre. Cet ensemble a été trouvé isolé et dans les mêmes conditions qu'il s'offre à la vue, c'est-à-dire les anneaux passés l'un dans l'autre et la perle d'ambre enfilée.

4° L'anneau n° 8 est formé d'un fil de bronze à extrémités ramenées l'une contre l'autre, il a été trouvé isolé et se trouve, indépendamment de l'anneau mobile de l'épingle, être le dernier objet de ce genre paraissant avoir été complémentaire à la pendeloque, dont la reconstitution doit être exacte et dont la reprise à l'anneau mobile de l'épingle a été, on le conçoit, tout-à-fait simple, puisqu'il n'y avait qu'à presser sur les extrémités de deux des anneaux, pour livrer passage à l'épaisseur du fil de l'anneau correspondant.

7° Un fémur de petit animal (longueur 0^m06), percé à sa partie inférieure d'un trou de suspension, a été trouvé isolé dans le fond du loculus.

A la description qui vient d'être faite du mobilier qui existait dans ce loculus, il y a lieu d'ajouter qu'il renfermait encore quelques débris de poterie, sans ornementation, ainsi que des os de bœuf, mouton, porc, la plupart présentant des coupures et cassures, décelant par là que des dépôts funèbres de victuailles avaient été faits aux morts. Il y fut encore trouvé des dents de ces animaux, des ossements d'oiseaux et huit grandes coquilles d'eau douce groupées. Nous citerons encore comme ayant été recueilli dans les autres loculus de ce tumulus : un bracelet en fer, rubanné, de 0^m013 de largeur, réduit par brisure d'un tiers de son cercle, trouvé sur une pierre plate, horizontale et dominée par une petite voûte de pierre, peut-être produite accidentellement ; deux bagues en bronze, ainsi qu'un minuscule anneau de bronze.

Conclusion. — De la description qui vient d'être faite de l'épingle et étant donné que le col de celle-ci a été recourbé en boucle à l'effet de retenir l'anneau qui s'y trouvait, il ressort que ce dernier devait lui-même être destiné à retenir ou suspendre quelque complément ornemental, plutôt que pour y adapter un lien propre à assujettir l'épingle au vêtement, afin d'éviter de la perdre, car, en outre de cet anneau qui n'aurait pas été indispensable à l'adaptation d'un lien à l'épingle, la qualité métallique de celle-ci, ainsi que sa petitesse et sa tige infléchie, ne permettent pas de maintenir cette dernière supposition. Il s'ensuit donc que cet anneau ne pouvait être destiné qu'à suspendre la pendeloque figurée qui, de son côté, ne pouvait que convenir à cet effet.

Puisque l'anneau à la perle n° 6 a été recueilli avec deux anneaux d'un côté et seulement un de l'autre, c'est que la pendeloque était incomplète au moment de la découverte et qu'au moment de l'inhumation elle avait été en quelque sorte détruite, arrachée peut-être brusquement de l'épingle, à laquelle il ne serait

resté que l'anneau supérieur. Il paraît tout au moins singulier que l'extrémité inférieure de l'épingle soit coupée ; mais n'a-t-on pas déjà maintes fois constaté dans les tumulus des cas analogues de destruction ou d'altération intentionnelle; le bracelet de fer cité, paraît aussi avoir été brisé intentionnellement ; il faut sans doute voir en tout ceci la conséquence d'un rite funéraire, qui consistait à rendre équivalent, c'est-à-dire *tabou* comme le mort, brisé comme est brisée la vie de celui-ci, quelque objet devant l'accompagner dans l'Au-delà.

Ainsi étudiée après sa reconstitution, cette Épingle-pendeloque, lorsqu'elle était mise en usage, devait se fixer très vraisemblablement sur le haut de la poitrine, où elle présentait : 1° Sa tête reposant sur le mouvement en console ; 2° la partie inférieure et recourbée de sa tige à pointe mousse pour éviter les piqûres ; 3° la pendeloque qui, par suite de la fixation de l'objet au travers du tissu devait forcément se déployer en un gracieux cercle annelé, agrémenté de la perle d'ambre.

Par le mouvement serpentiforme de sa partie supérieure, cette épingle coïncide assez bien avec celles dites en col de cygne, de Bavière, du Jura et du Doubs, représentées sur le *Manuel d'Archéologie Préhistorique Celtique* (1), et qui, comparativement à celle decrite, offrent : une tête plate ou conique au lieu d'être presque sphérique ; un col replié sur lui-même en S, mais non de façon à pouvoir retenir engagé un anneau, excepté celle portant le n° 1 (variété), qui pouvait retenir une pendeloque ; une tige se poursuivant droite au lieu d'être infléchie. On constate néanmoins une telle analogie entre l'épingle du tumulus de Fleurey et celles mises en comparaison qu'il serait bien hasardé de vouloir les tenir comme ne dérivant pas d'un même principe méthodique de fabrication, particulier à une même époque ou à peu près.

(1) M. J. Déchelette. — *Premier Age du Fer. Epoque de Hallstatt*, p. 844, *Fig.* 345.

Cimetières celtiques d'Hauviné et de Saint-Clément à Arnes (Ardennes).

PAR

J. DUPUIS (Hauviné, Ardennes).

Cimetière d'Hauviné. — *Emplacement.* — Le Cimetière celtique d'Hauviné est situé au nord du village, sur un petit coteau crayeux de 140 mètres d'altitude ; des emplacements de cabane ont été relevés à 5 ou 600 mètres au Sud-ouest (*Fig.* 1).

Date de la découverte. Surface. Les fosses (disposition). — Nous l'avons découvert en septembre 1910.

Il occupe une surface d'environ 15 hectares.

Les fosses sont creusées dans la craie. Leur profondeur varie de 0^m50 à 1 mètre, selon qu'elles se trouvent ausommet du plateau ou

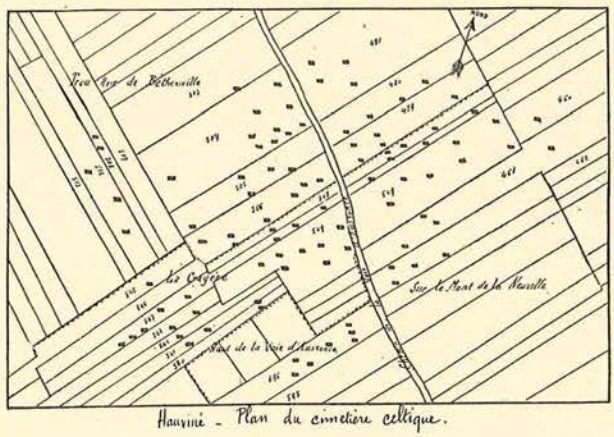

Fig. 1. — Le Cimetière d'Hauviné (Ardennes). — Plan.

sur la pente ; qu'elles contiennent un ou deux cadavres superposés.

Leur largeur est d'environ 0^m50 ; cette largeur se trouve doublée quand deux squelettes reposent côte à côte. Leurs parois sont verticales et taillées avec beaucoup de régularité ; elles vont de l'Ouest à l'Est, sans toutefois présenter des plans absolument parallèles.

Répartition. — Elles sont irrégulièrement réparties : tantôt

groupées au nombre de trois ou quatre; tantôt alignées suivant une ligne Nord-sud et distantes l'une de l'autre de 20 ou 30 mètres.

Nombre. — Nous avons exploré 130 fosses et nous estimons qu'un petit nombre a échappé à nos recherches. Cette Nécropole pouvait contenir environ 150 cadavres (*Fig.* 1).

La terre de sépulture. — Chaque cadavre était recouvert d'une couche de 0^m15 à 0^m20 de terre tourbeuse, brune, douce au toucher, qui n'a rien de commun avec le sol environnant, et qui provient de la vallée de l'Arnes, située à 1.500 mètres au Sud du cimetière.

Les foyers. — Aux alentours de la Nécropole, sur son emplacement même, dans le voisinage des fosses, on relève de nombreux foyers d'une importance très variable ; ils sont orientés du Nord au Sud.

Le cadavre. — Le cadavre est étendu sur le dos, la tête à l'Ouest. L'homme repose en compagnie de ses armes, de ses outils ; la femme a ses ornements; des vases ou des traces de vases existent dans chaque fosse.

La place des objets funéraires. — La place occupée par les vases est très variable. On les trouve généralement le long du corps, à

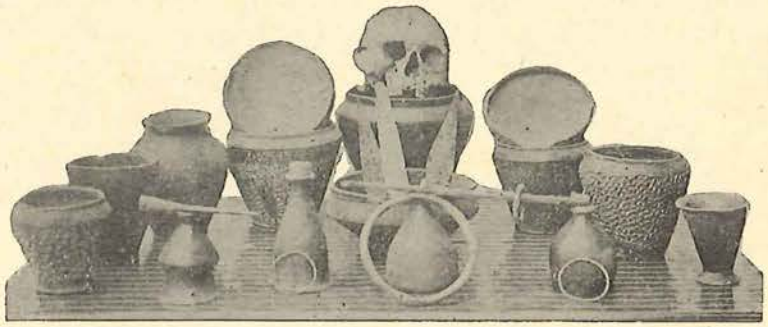

Fig. 2. — La Céramique du Cimetière d'Hauviné. — Un Crane. — Objets divers.

droite; mais on constate aussi leur présence, à gauche, derrière la tête et aux pieds. Leur nombre paraît en rapport avec l'importance que le mort occupait dans la tribu. Ils sont remplis de terre tourbeuse; fréquemment, dans l'intérieur d'un grand vase se trouve le vase à boire.

C'est généralement à droite du squelette, la pointe tournée vers les pieds, qu'est déposé le fer de lance.

La forme des vases. — Il nous reste une soixantaine de vases : des plats assez analogues aux nôtres; des assiettes à fond bombé, des vases à boire carénés et des pots. Les uns sont tronconiques ; plusieurs, avec un fond plat, ont des parois bombées venant rejoindre le col en forme de cœur (*Fig.* 2).

Ils sont tous faits à la main, de cette pâte brune qui caractérise la poterie celtique, et la plupart sont asymétriques.

Leur ornementation. — D'aucuns sont ornés à la pointe de lignes circulaires entre lesquelles sont tracées des lignes obliques à droite ou à gauche, constituant la dent de loup ou formant sur les flancs du vase des angles aigus. Tel autre est recouvert d'excroissances uniformes obtenues en pressant avec le bout des doigts un peu de pâte encore molle prise sur le vase même; dans un troisième, le potier a enfoncé, dans la pâte, de bas en haut, l'ongle du pouce; il a obtenu un léger creux en haut duquel la terre repoussée forme bourrelet; ces creux, disposés suivant un certain ordre, sont reproduits sur tout le corps du vase.

Les armes. — Douze fers de lance, de tailles différentes; sept fers de javelot; trois couteaux dont l'un imite un grand couteau de boucher; une pointe d'épieu; quatre poignards et deux épées ont été recueillis. — Les épées sont courtes; la plus grande, encore enfermée dans son fourreau de fer a 0^m40; les poignards ont de 0^m20 à 0^m30 (*Fig.* 3).

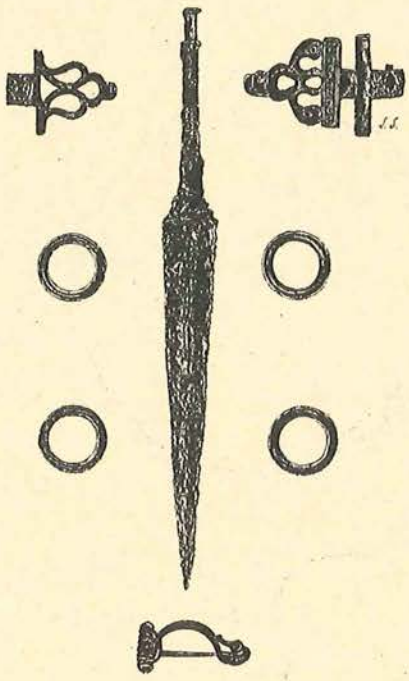

Fig. 3. — Armes : Poignards. — Fibules. — Boucle.

Les ornements. — Le cimetière nous a donné notamment: quinze bracelets; onze sont en bronze et quatre en potin; six fibules dont deux en fer; deux anneaux en verre bleu; deux perles d'ambre; une perle en grès sur le pourtour de laquelle se voient huit petits dessins bleus qui donnent l'impression d'un œil (*Fig.* 3, 4 et 5).

Nous avons recueilli, en outre : six torques; deux d'entre eux ont de légers tampons; le plus remarquable est creux et orné de fines ciselures. Une tombe de femme intacte, pour laquelle le foyer voisin avait été en partie utilisé, contenait, outre un beau torque

à torsade et à crochet et deux bracelets assortis; une amulette posée sur la poitrine et formée de deux défenses de sanglier flanquées de deux petites perles, le tout suspendu au torque par un fil de bronze légèrement torse.

*
* *

La plupart des fosses ont été fouillées, à une époque antérieure, soit d'une façon complète, soit jusqu'au bassin.

Une opinion, généralement admise veut que les Francs aient violé les sépultures gauloises, pour s'emparer des ornements.

En nous basant sur des observations personnelles, nous avons,

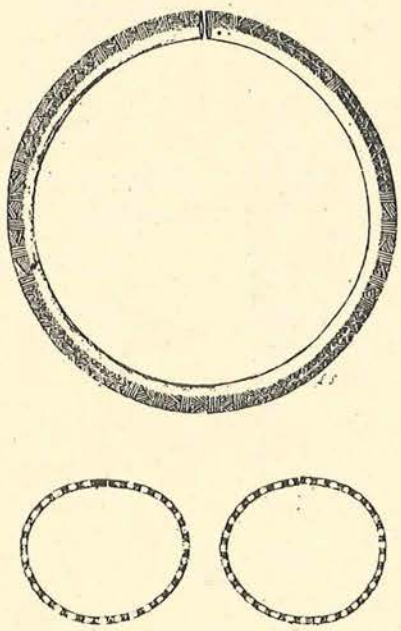

Fig. 4. — Torque creux et Bracelets ciselés [Cimetière d'Hauviné].

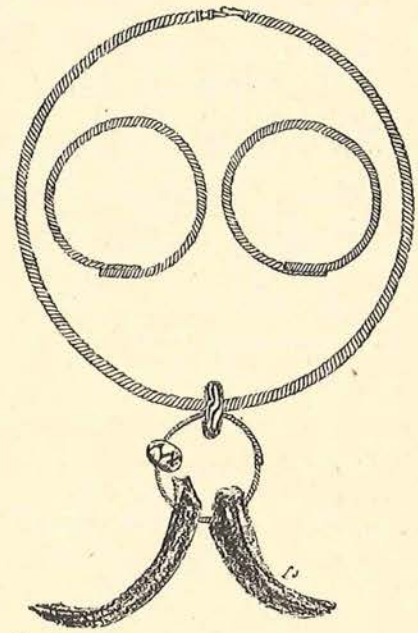

Fig. 5. — Torques, Bracelets et Amulettes, qui constituaient la parure d'une Femme [Cimetière d'Hauviné].

dans le N° 4 de 1911 du *Bulletin de la Société archéologique champenoise* (Matot, éditeur, Reims), émis l'hypothèse qu'il était vraisemblable de faire remonter aux Celtes eux-mêmes ces violations de Sépultures.

*
* *

Cimetière celtique de Saint-Clément a Arnes (Ardennes). — Il se trouve au Sud du village de Saint-Clément à Arnes, sur un petit coteau crayeux, au lieu dit communément appelé la Carcannerie, à la limite des territoires de Dontrien et de Saint-Hilaire-le-Petit (Marne).

Son exploration a commencé en mai 1911.

Il nous a paru avoir été visité, en partie, à une date assez récente.

Les quatorze premières fosses que nous avons ouvertes l'ont été sans résultats.

Les fosses. Nombre, orientation, profondeur. — Nos investigations ont porté ensuite sur une cinquantaine de fosses. Elles sont, comme à l'ordinaire, orientées de l'Ouest à l'Est, taillées dans la craie et profondes de 0^m50 à 1 mètre.

Il en a été extrait les objets énumérés ci-dessous.

1° *Armes.* — Deux fers de lance ; deux fers de javelot ; une courte épée de 0^m35 avec son fourreau et trois anneaux de bronze.

2° *Bijoux.* — Deux torques à torsade, l'un sans tampon, l'autre à crochet ; un torque creux incomplet couvert de ciselures rectilinéaires ; huit bracelets ; une fibule à cabochon ; deux boucles d'oreilles brisées, une curieuse agrafe, faite d'une épingle en bronze dont la pointe est recourbée de manière à forme crochet et dont l'autre extrémité recourbée également, mais en sens inverse, se termine par une plaque ayant l'aspect d'un bouton.

3° *Vases.* — Neuf vases, parmi lesquels plusieurs pots à panse et à col droit ; deux vases à boire carénés et une assiette.

*
* *

Quelques comparaisons relatives aux Cimetières celtiques d'Hauviné et de Saint-Clément a Arnes (Ardennes). — Celui d'Hauviné est sur la droite de la petite rivière d'Arnes, affluent de la Suippes, l'autre sur la rive gauche. Une distance de 5 kilomètres environ les sépare.

Tous deux ont pour emplacement le sommet d'un coteau, crayeux.

L'orientation des fosses, leur profondeur, leur disposition sont analogues dans les deux cas.

Toutefois, à Hauviné, le cadavre est recouvert d'une couche de terre tourbeuse, qui ne se rencontre pas toujours à Saint-Clément, où l'on relève fréquemment, dans la fosse, des traces de cendres.

On constate de fréquentes analogies dans la forme des vases, dans leur ornementation extérieure ; ainsi, les vases à boire sont carénés ici et là ; deux vases tronconiques portent sur leur pourtour des empreintes faites avec l'ongle du pouce dans la pâte encore molle ; mais la céramique provenant de Saint-Clément est manifestement plus grossière.

Dans les deux Nécropoles on a rencontré le torque creux, le torque sans tampon et le torque torsadé et à crochet. La fibule à cabochon, dont aucun spécimen n'a été recueilli à Hauviné, existait à Saint-Clément.

Quant aux armes, l'identité apparaît mieux encore : mêmes fers de lance ou de javelot ; et, fait qui a bien sa valeur, même genre d'épée courte, avec fourreau de fer. Aucun des deux cimetières n'a fourni d'indices autorisant à dire que les Celtes de cette région utilisaient la longue épée du Hallstadt.

Le cimetière de Saint-Clément, qui est plus pauvre en céramique, en armes et en ornements que la Nécropole d'Hauviné, laisse aussi l'impression qu'il lui est antérieur.

Fouille des neuf Tumulus de Champenet, commune de Crançot (Jura).

PAR

L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).

Le Musée de Lons-le-Saunier possède une série de bracelets de bronze Hallstattiens, dont sept entiers, qui avaient attiré notre attention. D'après les recherches minutieuses auxquelles s'est livré M. Girardot, conservateur de ce musée, sur les divers catalogues de Bonjour et Robert, ils sont mentionnés comme trouvés « *en 1853, dans un terrain labouré* » et *comme récemment découverts* dans le *Dictionnaire historique... du Jura*, par Rousset et Moreau, article Crançot (T., II p. 352, 1854).

Quatre de ces bracelets ont l'intérieur lisse ; ils sont étroits et ouverts. Trois bracelets lisses à l'intérieur, plus larges, à cannelures transversales, plus ou moins accusées, rappellent ceux de la cachette de Launac (Hérault). Treize morceaux de bracelets de même forme. Douze morceaux à grosses cannelures, réunis sur les panneaux du musée et paraissant former des bracelets entiers (*Fig.* 2).

Ce sont ces bracelets qui nous ont donné l'idée de rechercher des tumulus et de les explorer. M. Bariod, instituteur de la commune voulut bien nous signaler un certain nombre de tumulus à Champenet; nous tenons à le remercier de son précieux concours, pour nous trouver des ouvriers et nous avoir fait obtenir de M. Garnier, maire et conseiller général, l'autorisation de fouiller sur le terrain communal.

Nous avons fouillé d'abord deux tumulus : le premier, à 100 m. de la croix située à l'angle de la route de Publy à Crançot et de Vergnes à Crançot, à 500 m. de l'église; il avait dû être déjà un peu fouillé, car il mesurait 4 m. sur 6 m. de diamètre et 1 m. de haut; il se trouvait à 4 m. de la route de Vergnes ; il ne contenait rien.

Le second, situé à 15 m. à l'Est et à 14 m. du même chemin, mesurait 1 m. de hauteur, 4 m. sur 5 m. et n'avait pas été touché. Il nous a donné une dizaine de menus morceaux de poterie noire ou rousse, de moyenne grosseur, quelques fragments de radius

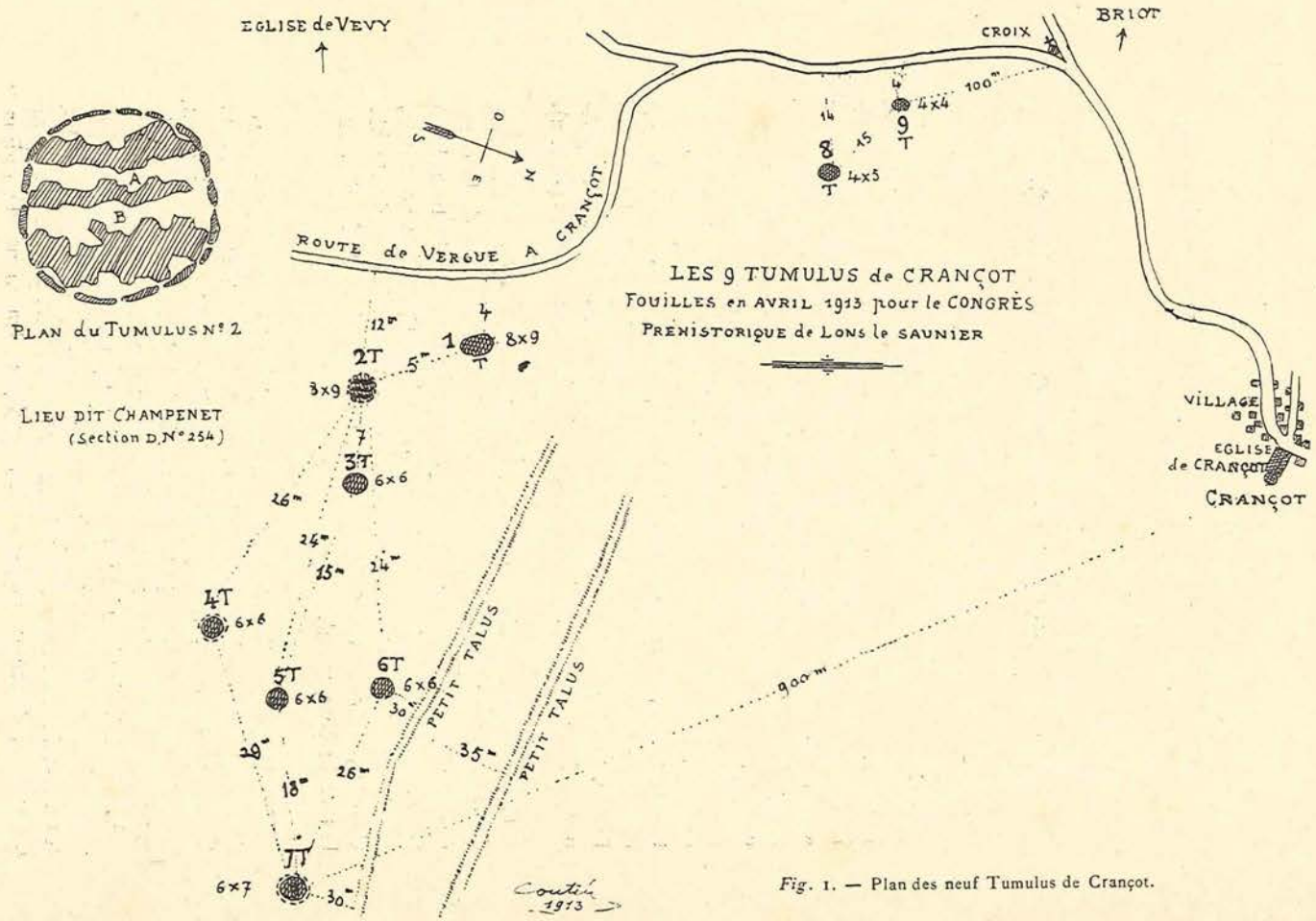

Fig. 1. — Plan des neuf Tumulus de Crançot.

humains, et une défense de sanglier. La terre de ce tumulus était noircie presque partout, surtout au Nord et à l'Ouest ; aucun cercle de pierres ne l'entourait. Un ou deux tumulus paraissent encore exister entre le premier et celui qui va suivre (*Fig.* 1).

Le second groupe, dont le plus important était à 450 m. vers l'Est se composait de sept tumulus groupés, au lieu dit *Champenet* (n° 254, Section D du cadastre) ; les deux premiers, le long de la route de Vergne (*Fig.* 1).

Le premier tumulus, situé à 4 m. de distance, le plus élevé et le mieux fait, mesurait 8 m. sur 9 m., et 1m70 de hauteur ; il ne nous a rien donné ; aucun cercle de pierres ne paraissait avoir existé ; il était constitué de terre et de pierres plates calcaires, avec de légères traces d'incinération.

Le second, situé à 12 m. de la route, mesurait aussi 8 mètres sur 9 ; le dessus était composé de pierres plates posées les unes au-dessus des autres ; nous avons trouvé sous les premières pierres ou entre celles-ci une monnaie de Charles-Quint, de Besançon ; une monnaie de pélerinage de Notre-Dame del Pilar, et une troisième de *Leopoldus Eberardus Dei Gracia dux Wurtembergensis* (profil à droite, très rudimentaire, cuirassé, D. G. L. E. D. W., et au revers MONETA DE MONTBELIARD, 1715).

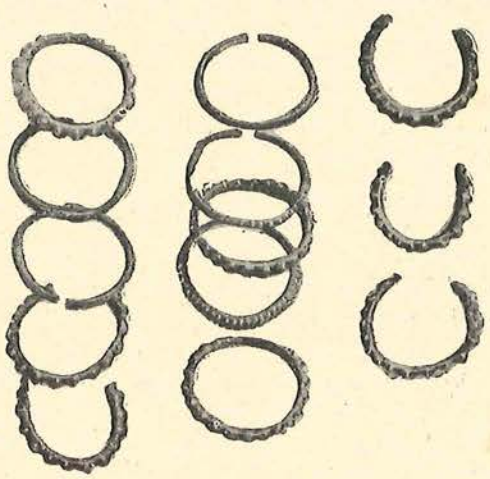

Fig. 2. — Bracelets trouvés à Crançot, en 1853, au Musée de Lons-le-Saunier.

Un cercle de pierres légèrement inclinées en dedans formait un cercle de 3 mètres sur 4 mètres ; au centre se trouvaient de grosses pierres contournées provenant du sous-sol naturel ; la terre était noire, fine, et entre les pierres du milieu, nous y avons recueilli des os concassés, des fragments de poterie noire ou rousse de moyenne épaisseur et deux petits cerles unis de bronze ; un clou en fer.

A 7 mètres vers l'Est se trouvait un tumulus de 6 mètres de diamètre formé de terre et de pierres plates ; pas de traces de cercles, ni d'incinération.

A 30 mètres de la route et à l'Est des premiers tumulus, nous en avons exploré un quatrième formé aussi de pierres plates posées horizontalement, le diamètre était de 6 mètres ; un cercle de pierres existait au centre ; il y avait aussi plus de terre et moins de pierres, de légères traces noires existaient ; aucun os, ni débris de poterie.

Les cinquième et sixième tumulus se trouvaient à environ 36 mètres de la route ; avec le précédent, ils formaient une sorte de triangle ; le cinquième avait été fouillé sur le tiers de son pourtour ; on avait employé plus de terre et moins de pierres pour la confection de ces derniers ; nous n'avons vu aucun cercle de pierre, ni incinération.

Le septième tumulus était situé à environ 45 mètres de la route, son diamètre était de 6 mètres ; il était formé de pierres posées à plat et de terre ; la partie centrale offrait un diamètre de 3 mètres sur 4 mètres, limitée par un cercle de pierres un peu inclinées en dedans, comme pour le second tumulus ; au centre et à plat, nous avons trouvé une large pierre plate provenant du délitement d'un gros bloc (les blocs calcaires de la région se délitent ainsi horizontalement) ; de légères traces noires permettaient de supposer qu'on avait tenté une incinération, mais aucun débris d'os, ni de vase n'y a été recueilli.

Ainsi, dans ce groupe, un seul tumulus, le second, situé à 12 mètres de la route, a donné une véritable incinération placée entre des blocs calcaires restés naturellement dans le sol, composée de débris de vases noirs et roux et de deux minces bracelets ouverts en bronze.

Lorsque nous avons visité ces tumulus, en avril, pour préparer l'excursion du Congrès, M. le Dr Marcel Baudouin remarqua sur le septième tumulus, une pierre plate, portant deux cupules que l'Instituteur, M. Bariod, devait emporter, mais qui a été égarée.

Lors de la visite du Congrès, on remarqua sur des blocs calcaires en place d'autres cupules, au sujet desquelles M. le Dr Marcel Baudouin a présenté des observations intéressantes.

A 30 mètres de distance du septième tumulus, on distingue un talus de 1 mètre environ de hauteur ; il se dirige vers le Nord-ouest et vers les deux premiers tumulus décrits ; un autre talus semblable et parallèle au premier se voit à 35 mètres ; tous deux disparaissent en approchant de la route de Vergne à Crançot.

On a déjà signalé d'autres talus limitant un groupe de tumulus, et on a dit que c'étaient des clôtures de champs de repos. Nos fouilles nous ayant donné fort peu de renseignements, nous n'a-

vons pas songé à faire de tranchées dans ces talus en terre et pierres.

M. Michel, conservateur du Musée de Besançon, a vu des huttes de Fuegiens, dont les perches étaient retenues au sol à l'aide de pierres inclinées en dedans, destinées à buter ces perches contre le sol. Il a rappelé divers passages du livre II de Vitruve : « *De priscorum hominum vita et de initiis humanitatis atque tectorum et incrementis eorum* ». — En parlant des Phrygiens, il dit : « Les Phrygiens, qui vivent dans des pays de plaines et sont dépourvus de bois, à cause de la rareté des forêts, choisissent des tumulus naturels, au milieu desquels ils creusent une cavité et un chemin d'accès, en grandissant l'espace autant que la nature des lieux le permet. Ensuite, par dessus cette cavité, ils relient entre elles des perches en formant des cônes sur lesquels ils font une couverture de roseaux et de brindilles, et mettent sur ce toit de grosses mottes de terre....

Polybe dit que les Gaulois, lorsqu'ils envahirent l'Etrurie au VI^e^ siècle, dressèrent leurs chaumières sur les ruines des cités.

Mais doit-on voir, dans la partie centrale du tumulus, le centre d'une hutte ? Cette hypothèse n'est pas possible ! Elle peut être admise lorsque le tumulus est en terre ; elle ne peut être conservée, lorsque le tumulus est entièrement composé de pierres, qui auraient écrasé la hutte.

CONFÉRENCE DE VULGARISATION

Les Tumulus du Premier Age du Fer dans l'Est de la France et dans l'Europe centrale.

PAR

L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).

Parmi les trois questions mises à l'ordre du jour du Congrès figurait celle de l'Age des Tumulus du Jura. Cette étude ne pouvait être tentée qu'en mentionnant une série de découvertes voisines ; en effet, quelques tumulus du Jura, de la Côte d'Or, de la Meurthe-et-Moselle, de l'Alsace, du Doubs et de l'Ain, ont été élevés vers la fin de l'Age du bronze (périodes III et IV), la plupart au Premier Age du fer (périodes de Halstatt I et II), et plus rarement à la Tène I. Ce simple exposé montre l'ampleur du sujet ; aussi ma première pensée s'est trouvée un instant arrêtée par toutes ces considérations et je me suis demandé comment je pourrais vous donner une idée, même très concise, de cette intéressante étude de la transition dans l'emploi du fer, succédant progressivement au bronze, principalement pour la fabrication des armes, car vous avez sans doute parcouru l'ouvrage extrêmement documenté que notre collègue M. Déchelette vient de publier sur le *Premier Age du fer* ou époque de Halstatt (1). C'est un travail totalement nouveau, où il a condensé en 900 pages toute la question ; par suite, on comprend la difficulté de résumer en une heure une question si bien étudiée, et qui a exigé un pareil développement, bien que M. Déchelette ait été très concis et n'ait cité que les documents les plus concluants. Mon embarras était surtout très grand pour citer et analyser tous les travaux concernant cette question.

Classifications et essais de Chronologie.

Comme l'Age du fer apparait avec l'aurore des temps historiques en Egypte, en Asie Mineure, en Grèce et en Italie, on a été obligé d'établir une classification pour la fin de l'Age du bronze, qui est si bien représentée dans tout le Jura, notamment par les cachettes de Publy, de Briod, de Larnaud, de beaucoup de tumulus de l'Est de la France et de l'Europe centrale.

(1) J. Déchelette. — *Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine* II. — *Archéologie celtique ou protohistorique*, 1913.

L'étude primitive des métaux commence avec l'industrie du cuivre, qu'il est bien difficile d'ailleurs de séparer de celle du bronze. — Voici la classification admise actuellement, depuis le cuivre jusqu'à l'usage complet du fer :

1° Age du bronze, y compris celui du cuivre (de la seconde moitié du 3e millinéraire jusqu'à l'an 900) ;

2° Premier âge du fer ou époque de Hallstatt (de l'an 900 à l'an 500), lequel est lui-même subdivisé en deux parties : Hallstatt I et Hallstatt II ;

3° Second âge du fer, ou époque de la Tène (de l'an 500 au début de notre ère).

Nous savons que, dès le VIIIe siècle, les côtes de l'Italie et du Sud de la Sicile commencèrent à se couvrir de comptoirs Ioniens et Doriens, qui devinrent des villes prospères. Vers l'an 600, Marseile fut fondée par des marins Phocéens, mais elle n'étendit son hégémonie que sur le littoral compris entre cette ville et les côtes de l'Italie. Des colonies grecques se formèrent en même temps sur les Côtes méditerranéennes de l'Espagne. Toutefois, entre les Massaliotes, des tribus Ligures formaient une barrière qui les séparaient des Celtes. Les premiers vases métalliques qui parvinrent en Gaule sont donc venus du Nord de l'Italie par le Tessin, le Tyrol et le Danube.

Les Etrusques, Ombriens, Venètes et les cités de la Grande Grèce, les Sigynnes du Danube, recevaient tous les produits de la Grèce continentale, insulaire et asiatique ; ils les échangeaient ensuite contre d'autres produits par la vallée du Danube, notamment avec l'Allemagne du Sud et la Gaule du Nord-est.

Au Ve siècle se constitua une civilisation différente, composée d'un premier élément indigène et d'un autre gréco-italique ; on la reconnaît à son style contourné, à ses représentations humaines ou animales, abandonnant les formes purement géométriques de l'Age du bronze et provenant de l'influence grecque.

Ces indications générales suffisent à démontrer que l'étude des antiquités primitives de la Gaule pour le début de l'Age du fer doit avoir pour connaissance la civilisation des peuples classiques.

Ces peuples Italo-Grecs ou Iono-Grecs ont eu une architecture et une sculpture funéraire, qui n'est parvenue chez nous que fort tard, avec la Conquête romaine ; la religion et les rites funéraires des Celtes s'y opposaient peut-être.

Cette industrie et cet art, dits de la Tène, se généralisèrent très vite en Europe avec l'emploi plus développé du fer ; nous ne nous en occuperons pas après le Ve siècle avant notre ère (période de la Tène), nous réservant ce qui concerne la première moitié du dernier millénaire avant notre ère (période correspondant à l'époque hallstattienne).

Premier Age du fer en Grèce.

Les divisions des temps préhistoriques appelés époques de Hallstatt et de la Tène, ne s'appliquent qu'aux pays de l'Europe centrale et occidentale occupées par des Celtes, des Germains, des Ligures, des Illy-

riens et des Ibères. Les régions nordiques, les Iles Britanniques et l'Armorique, ne paraissent pas avoir subi l'influence du Hallstatt, où l'Age du fer ne fit son apparition qu'au v^e^ siècle avec l'influence de la Tène.

Pour la Grèce, on admet les subdivisions suivantes :

1° Période dipylienne ou premier Age du fer (prédominance du style géométrique rectiligne (1.200 à 800) ;

2° Période archaïque. Prédominance de l'art Ionien (800 à 480) ;

3° Période classique. Apogée de l'art grec (480 à 300) ;

4° Période hellénistique. Diffusion de l'hellénisme (300 à 146).

La période romaine qui suit commence en 146, date de la Conquête de la Grèce.

Le premier Age du fer de l'Europe centrale se trouve donc synchronique *avec la fin de la période dipylienne* et la période *archaïque* de l'art grec.

La période dipylienne doit son nom à une ancienne nécropole d'Athènes, le *Dipylon* ou Double porte, en souvenir d'une des anciennes enceintes de la ville.

Aux xi^e^ et x^e^ siècles, la culture Egéo-Mycénienne a presque disparu de la Grèce continentale ; les tribus fixées au Nord de la péninsule ont été refoulées par les guerriers Doriens, armés d'épées de fer, venus des montagnes d'Epire et de Thessalie ; ils ont envahi la Grèce centrale ; on ne retrouve pas leurs monuments ; leurs tombeaux ne sont plus somptueux comme précédemment, ils se rapprochent des sépultures hallstattiennes de la première période, ils contiennent des armes et des parures, on y constate la juxtaposition des incinérations et des inhumations. En Grèce, la différence consiste dans la présence en plus des vases peints ; l'étude des vases et des fibules permet par suite de distinguer le style dipylien du style mycénien, les swastikas, les rouelles abondent et les formes animales ; l'art dipylien reproduit des chevaux, bouquetins, oiseaux, de raides et très sommaires silhouettes humaines accompagnant un décor géométrique et des scènes funéraires au trait (tumulus d'Œdenburg, Hongrie).

Si on se reporte à ce qui se produit à la même époque en Gaule, on y trouve des décors beaucoup plus simples, des méandres, très rarement des scènes composées de personnages rudimentaires formées de lignes droites, (cimetière de Villement, Indre) et palafitte de Châtillon (lac du Bourget).

Les épées en fer à soies plates, certaines fibules en archet à violon sont communes à la Grèce dipylienne et archaïque, à l'Italie, et même à la Gaule, où elles se trouvent rarement.

Le refoulement des populations de la Grèce continentale vers l'Asie Mineure par les Doriens introduisit la civilisation Hellénique et Ionienne sur ses côtes : Milet, Ephèse, Phocée, et les îles de Samos, Naxos, Chios devinrent des centres artistiques, où, en plus de l'art Egéo-Mycénien, vint s'ajouter l'art oriental de la Lydie, la Phrygie, la Cappadoce, reliées aux empires de l'Euphrate et du Tigre ; et c'est pourquoi l'art archaïque ou période ionienne (800 à 480) offre un style si pénétré

d'influences orientales. Les formes purement géométriques de la fin de notre Age du bronze européen viennent s'ajouter et se substituer sur les objets métalliques ou en terre cuite où apparaissent des palmettes, des lotus, des panthères, des lions, et même des animaux fantastiques de création orientale, sphinx, griffons et harpies. Ces formes Ioniennes sont introduites sur toutes les côtes méditerranéennes par les navigateurs, ou par la vallée du Danube, qui leur permet de pénétrer dans toute la Celtique; et c'est ainsi que nous voyons en Bourgogne des œuvres très pures provenant d'Ionie, par exemple le trépied ajouré en bronze, surmonté d'un chaudron ovoïde, orné sur ses bords de quatre têtes de griffons à tête d'oiseau de proie de style assyrien, trouvées dans le tumulus des Mousselots à Sainte-Colombe, près Châtillon-sur-Seine; par son riche mobilier, ce tumulus se classe dans la seconde période hallstattienne (D'autres objets identiques ont été trouvés en Etrurie, à Cerae, actuellement Cervetri (Italie), dans la tombe dite Regulini-Galassi et à Civitata Castellana). Ces objets ont été introduits en Etrurie par les Vénètes ou les Illyriens, puisqu'on retrouve ces griffons à Olympie; ils n'ont été introduits chez nous qu'aux VII^e^ et VI^e^ siècles; par suite, on peut dater ainsi les sépultures de l'Europe centrale de la seconde période Hallstattienne : ce sont donc ces influences Ioniennes qui sont venues lentement supplanter l'art géométrigue dipylien, qui subsista jusqu'à l'époque de la Tène, au VI^e^ siècle; c'est à cette époque qu'un art indigène, un peu différent, se développa chez les Vénètes de l'Adriatique, et il amena celui de la Tène. Nous allons l'étudier.

Premier Age du fer en Italie.

Nous venons de voir les influences Ioniennes agir sur les côtes de la Méditerranée, il était tout naturel que la côte orientale subit cette influence sur toute son étendue et qu'elle fit place aux civilisations néolithiques et du bronze. Au Nord, ce sont les Etrusques et les Vénètes, les Ombriens et les Ombro-Latins ou *Italiotes*; au sud et en Sicile, ce sont des Colonies grecques.

Les Ombriens s'emparent d'abord des colonies grecques, puis sont refoulés par les Etrusques; mais vers 400, les Gaulois traversent les Alpes, ils s'emparent de l'Italie du Nord et même de l'Etrurie. En 390, ils s'emparent de Rome, à l'Allia, puis sont refoulés ; alors commence pour eux une nouvelle influence civilisatrice.

Nous allons analyser les différentes phases des civilisations du fer dans le Sud, le centre et le Nord de la côte orientale.

Italie du Sud.

On attribue aux Grecs la fondation de la ville de Cumes, au XI^e^ siècle avant J. C., mais elle paraît plus ancienne. On sait d'une manière plus exacte qu'au VIII^e^ siècle les Grecs occupaient la Sicile et tout le Sud de l'Italie, dénommée Grande Grèce, ainsi que Tarente, Crotone, Sybaris; les Osques et les Samnites occupaient la Campanie et le Samnium dont la nécropole antique d'Alfedana rappelle celle de Novilara; en Sicile,

nous citerons la nécropole de Syracuse, ville fondée en 735 par les Corinthiens, et celle de Mégare, créée en 728 par les Mégariens, détruite en 482 avant J.-C.

Italie du Centre.

Cette région a été occupée pendant six siècles par les Etrusques ou Tyrrhéniens, dont un grand nombre de monuments épigraphiques viennent enfin d'être déchiffrés. D'après Hérodote, les Etrusques venaient de Lydie; contraints par la famine, ils seraient abordés en Ombrie, s'y seraient installés et auraient pris le nom de leur colonie Tyrrhenus; mais, seul des historiens antiques, Denys d'Halicarnasse niait cette origine et considérait les Etrusques comme un peuple italique aborigène.

Faisant abstraction de ces mentions, si on étudie les monuments, l'art et l'industrie des Etrusques, on doit reconnaître le même caractère oriental des sépultures à chambre taillées dans les rochers rappelant les tombeaux d'Asie Mineure, et l'art imitant celui des Ioniens et des Doriens.

Les Etrusques occupèrent toute la côte orientale de l'Italie, de la vallée du Pô, jusqu'en Campanie, où ils ne restèrent qu'un siècle, de 520 à 424. Au IVe siècle, ils reculèrent devant les Gaulois au Nord, et au Sud devant les Grecs, ils furent absorbés par Rome en 280. Les nécropoles étrusques ont donné des richesses inestimables; celle de Vulci, explorée en 1828, a donné près de 20.000 vases peints; nous citerons aussi celles de Corneto (Tarquinii), Cervetri (Caere), Chiusi (Clusium), Orvieto, Vetulonia, etc. ; il n'est donc pas étonnant de retrouver dans la *Cisalpine* et la *Gaule Centrale* quelques uns de leurs produits, et même un peu de l'influence civilisatrice des Etrusques.

L'examen de toutes ces trouvailles a amené à établir des classfications, dont celle de M. Montelius est la plus appréciée, et d'ailleurs la plus complète ; il compte six périodes, jusqu'à l'an 500 avant notre ère : deux périodes proto-étrusques et quatre étrusques.

Période Proto-Etrusque I (1.000 *à* 800). — Cette période correspond à la Ire phase villanovienne de l'Italie du Nord : avec des *tombes à puits* indigènes apparaissent les *tombes à fosses* et *quelques tombes à chambres* avec porte latérale, d'origine orientale; casques martelés du type de Bernières d'Ailly (Calvados) : ce qui prouve avec d'autres documents que le bronze IV, en Gaule, est synchronique avec le début de l'Age du fer ; en Italie, les fibules sont en archet à violon, type d'Olympie, Dodone (Epire) et Nîmes (France).

Période Proto-Etrusque II (800 *à* 700). — Mêmes types de sépultures: chambres à puits avec incinérations et à fosses ou chambres, avec inhumations: mêmes types industriels; le pied des fibules s'allonge; des cygnes accompagnent l'ornementation dans les nécropoles de Narce, Vulci, Corneto, qui a donné la tomba del Guerriero, qui caractérise la seconde période.

Périodes Etrusques I et II (*de* 700 *à* 600). — Riches sépultures à chambres de style Ionien orientalisant, contenant des objets puniques échangés par les Phéniciens et les Carthaginois ; comme type, nous

citerons la tombe Regulini Galassi à Cervetri, contenant notamment deux chaudrons de bronze, portés sur deux trépieds de fer, et ornés de quatre têtes de griffons, analogues au chaudron et au trépied de Châtillon-sur-Seine; la tombe dite Grotte d'Isis, à Vulci, a donné un scarabée, portant le nom de Psammétique Ier (664-612 av. J.-C.); la tombe del Duce, à Vétulonia a donné un char avec cercles de roues en fer, mors et harnais: la tombe Bernardini à Preneste (Latium). C'est à la même époque que les sépultures à chars apparaissent en Suisse, dans la Gaule orientale, dans le Doubs et la Marne.

Dans l'ancien Picenum, situé entre l'Appenin et l'Adriatique, on trouve une légère différence entre l'art étrusque et ombrien, dans les diverses nécropoles, particulièrement celle de Novilara, près de Pesaro, où l'on a trouvé beaucoup de fibules hallstattiennes, de l'ambre rouge travaillé et sculpté, de stèles ornées de spirales et scènes de chasse, avec des inscriptions illyriennes surmontant les sépultures, généralement à inhumation.

Italie du Nord.

Pour le Nord de l'Italie, l'incinération domine dans la série des trois groupes de nécropoles:

1° Groupe Villanovien (nécropole de Villanova, près de Bologne);

2° Groupe Atestin (nécropoles d'Este et des environs);

3° Groupe de Golasecca, au Sud du Lac Majeur.

Ces trois subdivisions offrent un intérêt très grand pour nos études, car la nécropole de Villanova, explorée par le comte Gozzadini, n'est qu'à 8 kilomètres de Bologne ; il y avait 179 tombes à incinération et 14 à inhumation; la vaste nécropole du Prato de San Francesco, à Bologne, explorée de 1869 à 1884 a porté sur plus de 2.000 tombes et fonds de cabanes dont les plus anciennes sont attribuées aux Ombriens, elles remontent à la fin de l'Age du bronze et sont analogues à celles de l'Italie centrale au 1er Age du fer. Les sépultures des Etrusques y apparaissent vers 600, et celles des Gaulois vers 400 av. J.-C. On a prétendu que la civilisation *villanovienne* était contemporaine des terramares; notre collègue M. Pigorini la fixe un peu après cette dernière.

Les sépultures de Villanova, antérieures à l'occupation gauloise, sont contemporaines de l'époque de Hallstatt, on les a classées en trois groupes; le quatrième groupe de la Certosa lui succède avec l'industrie et l'art étrusque.

Premier âge du fer ou Période de Benacci I (1.000 *à* 900) avec tombes à incinération et ossuaire villanovien; les poteries sont ornées de dessins géométriques gravés et incisés.

Premier âge du fer II ou Période de Benacci II (900 à 750), avec tombes à incinérations, et ossuaire villanovien; avec poteries à décorations géométriques estampées.

Premier âge du fer III ou Période d'Arnoaldi (750 *à* 550), avec tombes à incinération ; ossuaire villanovien à décorations géométriques estampées, figurations rudimentaires d'oiseaux (cygnes), végétaux (lotus), etc. ; les vases grecs y sont très rares.

4° *La Certosa. Période étrusque* (550 *à* 400), avec tombes à fosses, coffres de bois (sans chambres), et tombes à incinération. Les fibules de la Certosa sont caractéristiques par leur pied relevé et terminé par un bouton formant une S avec l'arc, qui constitue un type absolument différent des fibules serpentiformes antérieures ; les vases attiques à figures noires et à figures rouges y sont abondants (cette période correspond à peu près à notre époque de la Tène; mais l'évolution vers le type de la Tène est plus complet dans la nécropole d'Este, qui commence à la fin du bronze et se termine avec la fin du type de la Tène).

La survivance de l'Age du bronze dans la Gaule occidentale et l'Europe du Nord se prolongea surtout dans les grands centres de production. Pour l'Europe centrale, il est difficile de se prononcer sur la cause de l'arrêt des habitations lacustres du bronze qui se prolongèrent jusqu'au Hallstattien et à l'invasion des Celtes ; on n'y voit pas l'épée en bronze la plus évoluée, copiée servilement en fer et sans doute contemporaine ; les rasoirs de l'âge du bronze furent en usage au Hallstattien et le Jura a fourni ceux de Gevingey et de Villeneuve-sous-Pymont.

Les Celtes.

Les plus anciens documents de Diodore mentionnent l'existence des Celtes, en 369 ou 368, ils combattent avec les Lacédémoniens avec Denys de Syracuse ; les rois de Macédoine Agathocle, Antigone, Seleucus, Ptolémée, Pyrrhus; puis c'est Asdrubal et Annibal. Les Celtes orientaux envahissent la Thrace et la Macédoine, et pillent Delphes en 279 av. J.-C.

Des voies continentales ont dû exister, dès l'époque du bronze, allant de l'Adriatique en Scandinavie par les vallées de la Moldau et de l'Elbe, vers le Danube, la mer Noire ou vers le Haut-Rhin ; le commerce de l'ambre, si recherché par les Etrusques, semble justifier ce tracé, du x^e^ au vi^e^ siècle, pendant toute la période Hallstattienne.

Une voie plus récente était aussi suivie à l'époque de Hallstatt et de la Tène; elle conduisait de l'Adriatique aux vallées du Rhône et du Rhin, par la vallée du Pô, le Tessin et les lacs de la Suisse; la voie de l'Adriatique vers le Doubs devait passer près de la Tène ; et celle de l'Adriatique aux Balkans, par Hallstatt. Vers le xii^e^ siècle av. J.-C., Tyr, Sidon et Tartesse employaient leur flotte pour contourner l'Atlantique. Hérodote parle des présents que les Hyperboréens envoyaient à Delos, de la Baltique à l'Adriatique par la Scythie ; c'est de là, sans doute, que l'ambre était expédié par la vallée du Pô.

La *route de l'Ambre* est étroitement liée à la légende des Argonautes, décrite par Apollonius de Rhodes, qui les fait partir en bateau de l'île Electride (de l'Ambre) au Nord de l'Adriatique, remonter le Pô, les lacs de l'Italie et de la Suisse, la vallée du Rhône, c'est à la faveur d'un *nuage* qu'ils purent traverser les tribus des Celtes et des Ligures ; il ne faut pas s'étonner d'une géographie aussi fantaisiste. Toutefois, les sépultures des Etrusques et celles de la vallée du Tessin, où l'ambre est si abondant, jalonnent le commerce de cette résine fossile, et permet-

tent de voir que cet itinéraire est sensiblement le même que celui des Argonautes, et qu'il correspond en outre avec celui des échanges de la vaisselle de bronze grecque ou italique. De tout ceci il résulte que les Celtes étaient installés sur le Danube et le Haut-Rhin au v^e^ siècle. Les Ligures occupaient la vallée du Rhône, et c'est vers le vi^e^ siècle qu'ils auraient passé les Pyrénées. Bien que les auteurs anciens ne parlent pas de la Gaule septentrionale, nous savons par les tumulus du Berry qu'ils échangeaient et recevaient des vases d'origine Ionienne ou Etrusque. A défaut des textes, l'étude des découvertes nous amène aux déductions suivantes.

A l'Epoque de Halstatt les rites funéraires et les types industriels permettent de dire que des peuplades appartenant à un même groupe habitaient l'Allemagne du Sud, la Bohême et quelques régions orientales de l'Autriche, le Nord-est et le centre de la Gaule (la Lorraine, la Bourgogne, le Berry et l'Auvergne); la partie orientale était habitée au v^e^ siècle par les Celtes et probablement aussi la partie occidentale.

Aucun changement de population ne paraît avoir eu lieu dans toutes ces régions jusqu'à la fin de la Tène II et de l'invasion Belge ; il y a eu simplement une évolution lente. D'ailleurs, dès la fin de l'Age du bronze, les rives du Rhin et les pays voisins, Gaule du Nord-Est et Allemagne du Sud, formaient déjà un groupe Pré-celtique, tout préparé à la civilisation halstattienne.

Migrations des Celtes.

Après avoir tout d'abord occupé l'Europe centrale et la France du Nord-Est, les Celtes se sont étendus considérablement au iii^e^ siècle vers les Iles Britanniques, la Péninsule Ibérique, la Gaule, l'Italie du Nord, les vallées du Rhin et du Danube, jusqu'à la mer Noire ; ils s'étaient même établis en Thrace, en Asie Mineure, en Phrygie et en Cappadoce ; ils ont même laissé leur nom à la *Galathie*. Pendant les iv^e^ et v^e^ siècles, les Celtes répandirent une civilisation spéciale, dite de la Tène, dont le berceau était les pays rhénans.

Les Celtes ont occupé la Grande Bretagne avant l'an 200 av. J.-C., car les sépultures de la Tène que l'on y découvre sont antérieures à l'invasion belge et plutôt de 400 à 300.

Ils ont passé les Pyrénées vers l'an 500, ils y sont restés jusqu'à la Conquête Carthaginoise, à la fin du iii^e^ siècle, et après s'être mélangés aux Ibères, devinrent les Celtibériens (fouilles du marquis de Céralbo en Aragon et Castille).

Les Celtes prirent Rome en 390 av. J.-C., et la région des Ligures vers 300. En 279, ils prirent la Thrace et la Macédoine, pillèrent la Grèce, et passant le Pont Euxin fondèrent la Galatie (ancienne Phrygie et Cappadoce). Les rois de Pergame les chassèrent et les représentèrent sur leurs trophées.

Fin de l'Empire Celtique.

Vers 250, les Belges envahissent la Gaule du Nord-est, et en 200 l'Ile de Bretagne. Les Germains les refoulent sur la rive gauche du

Rhin. De 239 à 219, Hamilcar Barca, Asdrubal et Annibal les chassent de l'Espagne, après la 2e guerre punique.

En 282, les Senons, les Boïens et les Insubes sont expulsés.

En 191, ils perdent la Gaule Cisalpine, la Galatie en 189, l'Illyrie en 129, la Gaule Transalpine par la prise d'Aix en 122, Narbonne en 118 ; et la conquête de César, de 58 à 50, met fin à leur ancienne splendeur.

Civilisation hallstattienne.

L'étendue de cette civilisation s'étendait de la Péninsule ibérique au Nord-ouest de la Hongrie : au Nord et au Nord-ouest, les Iles Britanniques, l'Armorique, la Scandinavie et l'Allemagne du Nord ont été peu influencées ; l'Age du bronze y a duré jusque vers 500 av. J.-C.

La civilisation du premier Age du fer présente des légères différences, suivant les régions ; certaines parures de la Franche-Comté diffèrent un peu de la Bourgogne, de la Champagne ; et encore plus si on prend des régions éloignées. M. Hoernes a proposé quatre groupes se distinguant par la céramique et les fibules.

1° *Groupe Sud-est ou Adriatique d'origine illyrienne*, occupant les Alpes dinariques et Sud-Orientales (Bosnie-Herzegovine, Croatie-Slavonie, Littoral, Carniole, Carinthie du Sud, Styrie du Sud ; région où le 1er Age du fer se confond parfois avec le Hallstattien).

2° *Groupe Central ou Danubien d'origine celtique*, occupant les régions nordiques des Alpes orientales et pays Danubiens (Carinthie du Nord, Hongrie Occidentale, Basse et Haute Autriche, Bohême, Styrie du Nord, Moravie Méridionale).

3° *Groupe Nord-est ou groupe Elbe-Oder d'origine germanique* (Haut Palatinat, Bohême du Nord, Moravie du Nord, Silésie, Posen).

4° *Groupe Ouest ou Rheno-rhodanien d'origine celtique* (Allemagne du Sud et de l'Ouest, Suisse du Nord, France orientale).

La France méridionale et l'Ouest de la Péninsule Ibérique ont reçu l'influence hallstattienne un peu plus tardivement.

C'est du quatrième groupe que nous nous occuperons principalement, comprenant l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, Suisse du Nord et France orientale.

Les trois premiers groupements montrent l'origine orientale des objets copiés ou importés sur notre sol ; toutefois, il ne faut pas nier le génie inventif de cet art nouveau ; l'examen des diverses zones des trouvailles hallstattiennes permet de juger de leur richesse, suivant qu'elles sont plus rapprochées des pays grecs ou italiques, ou encore des grandes voies de communication, vallées ou fleuves, qui réunissaient l'Europe méridionale et l'Europe centrale. Ce sont aussi les conditions géographiques, économiques ou commerciales, qui ont dû être les facteurs les plus puissants de ce nouveau mouvement civilisateur ; mais il faut savoir gré à MM. Pic et surtout Hoernes de leurs fouilles et remarquables travaux, à MM. Alexandre Bertrand, S. Reinach, C. Jullian et *surtout à M. J. Déchelette, d'avoir coordonné ces documents et de nous les avoir fait connaître.*

Régions orientales.

La partie Sud de la région orientale hallstattienne possède de nombreuses et riches nécropoles situées en Bosnie, Croatie, Istrie, Carniole, Carinthie, Styrie.

En Croatie se trouve la station de Prozor ; celle de Glasinatz a donné environ 20.000 tumulus de pierres groupés sur un plateau d'à peu près trois kilomètres de longueur, ils sont en général du premier Age du fer avec un faciès spécial, notamment pour les fibules en forme de barque et à double spire, munies d'une petite plaque, et des jambières en bronze estampé, également de style grec.

En Istrie, la nécropole de Santa Lucia a donné, vers 1894, près de 7.000 tombes, dont quelques-unes renfermaient des chevaux inhumés avec leurs harnais ornés de pièces de bronze ou de fer ; les armes y sont rares, quelques poignards à antennes et fourreaux de bronze ; les tombes anciennes sont du VIII^e^, les plus récentes de la fin du V^e^ ; on y a découvert aussi des villages fortifiés ou *castellieri*, remontant à la même époque que cette nécropole.

En Carniole, les nécropoles de Watsch et Sanct Margarethen ont doté vers 1873, les musées de Laibach et de Vienne ; ce sont des tumulus (*gromilas*) entourant des oppida (*gradisie*) correspondant aux *castellieri* de l'Istrie : on en a retiré des situles ornés et des casques en forme de chapeaux sans crête ou à double crête, comme on en a trouvé un exemplaire à Hallstatt ; d'autres casques étaient formés d'une calotte en treillis d'osier ou de bois ornée et protégée d'un double rang de disques à pointe centrale avec le sommet de la calotte orné d'un disque à pointe (prototype du casque allemand moderne).

Les tombes de Giubiasco (Tessin) ont donné des casques un peu analogues ; il est à remarquer que dans la région hallstattienne occidentale et dans la Celtique, les casques militaires sont rares, même à l'époque de la Tène et semblent au contraire beaucoup plus nombreux en Illyrie et en Etrurie. Les objets de parure de la Carniole ressemblent à ceux de l'Europe centrale et les représentations humaines ou animales sont fort rares. Au VI^e^ siècle, les Venètes ont exporté en Illyrie et jusqu'à Hallstatt des rares situles sur lesquelles sont gravées des scènes de funérailles, sacrifices, processions, courses, combats ; des chariots, notamment celui de Strettweg, près de Judenburg (Styrie) accompagné de lances en fer et d'une hache en bronze ; il est surmonté de guerriers nus, à pied ou à cheval, conduisant un cerf et que président au centre une grande femme nue supportant une vasque, déesse ou prêteresse offrant un sacrifice. En Styrie, on peut encore citer les cimetières de Maria Rast, près Marburg, de Klein Glein, et dans les environs de Wies. En Carinthie, les tumulus de Frogg, près de Velden Rosegg, ont donné les roues d'un chariot avec des figures votives en plomb.

En Autriche, les nécropoles de Hallstatt et de Statzendorf, du début de l'Age du fer, avec des fibules en Harpe, des colliers, bracelets et épingles en fer ; la fibule en harpe s'est retrouvée à Stillfried, également en Basse-Autriche et dans l'importante nécropole de Platenitz au Sud de la Bohême, de la fin de l'Age du bronze et début du Hallstatt ; les sépultures

d'Oedenburg et de Gemeinlebarn, en Hongrie, ont donné de la céramique ornée et peinte avec une épée en fer, du type de la Bavière, analogue à celles de la Bohême, de la Moravie du Nord, de la Silésie et de la province de Posen. Ce doit être le commerce de l'ambre qui fit parvenir ce genre de céramique orientale jusqu'à la Baltique. En Poméranie et en Silésie on a trouvé des épées en fer et des rasoirs de bronze, agrafes de ceinturon, mors de chevaux et des poteries, associés aussi à des cistes à cordons et à des produits italo-grecs.

Nécropole Illyrienne de Hallstatt.

Ce cimetière est situé dans la Salzkammergut autrichien, au milieu de mines de sel exploitées dès le Néolithique, et sur le passage de la voie de l'ambre ; il a été découvert en 1846 et fouillé pour le musée de Vienne par Ramsauer, directeur des mines de sel, pendant 17 ans, jusqu'en 1864; il découvrit 993 sépultures dont 525 inhumations, 455 incinérations complètes et 13 incinérations partielles ; la tête ou le tronc subissaient seuls l'incinération partielle. M. de Sacken croit que, pour l'incinération totale, on dépeçait le cadavre avant de le brûler; cette coutume a été observée à Minot (Côte-d'Or), à Vevey et dans les tumulus de la Bavière.

On peut supposer que l'incinération précéda l'inhumation, celle-ci semble avoir été réservée aux femmes ; les tombes à épées sont presque toutes à incinération; mais en Gaule, dans la Celtique primitive (France orientale et Allemagne du Sud), c'est au contraire l'inhumation qui paraît avoir précédé l'incinération, et l'inhumation paraît réservée aux riches sépultures ; chez les Illyriens, c'est le contraire. Les squelettes étaient orientés de l'Est vers l'Ouest, couchés sur le dos ou le côté, parfois groupés deux à deux : ce qui ferait croire que l'ensevelissement des deux corps était tantôt de même sexe, tantôt de sexe différent, et qu'il aurait eu lieu simultanément ; dans d'autres tombes, les squelettes étaient superposés ; on y trouve trois et même quatre corps; on peut se demander s'il s'agissait d'immolations plus ou moins volontaires ?

Les cendres des morts gisaient sur le sol même ou sur des larges dalles, ou dans des urnes ovales, et alors plusieurs urnes renfermaient plusieurs incinérations ; on constate parfois l'inhumation et l'incinération dans la même tombe ; les objets importants, les vases en bronze et parures d'or ont été recueillis surtout auprès des incinérations. Sur 5.816 pièces recueillies, 64 étaient en or, dont 66 seulement dans les inhumations ; 3.574 en bronze, 593 en fer, 270 en ambre, 73 en verre, 1.242 en terre cuite ; de rares objets peuvent appartenir au type de la Tène. Comme armes, nous citerons les épées de bronze et surtout en fer, poignards en fer, lances, flèches, haches, ustensiles en bronze et en fer, quelques casques et fragments d'armures : les parures, très nombreuses, sont des ceintures en feuilles de bronze mince estampées ou formées de petits clous minuscules, fibules, chaînettes avec nombreuses pendeloques, épingles, bracelets, grains de collier, vases en bronze martelé, situles, coupes, plateaux et récipients divers importés pour la plupart ou copiés

sur des vases d'origine italique, quelques-uns d'origine Vénète à décor figuré orientalisant.

Régions occidentales.

Trois groupes ont été formés pour la partie occidentale de l'Europe :

1° Allemagne du Sud, Belgique et Suisse ;

2° France de l'Est et du Centre ;

3° France du Sud-ouest et de la Péninsule Ibérique. La Bavière, le Wurtemberg, le duché de Bade et l'Alsace sont les parties de l'Allemagne du Sud où les plus riches tumulus ont été retrouvés par groupes; ils sont moins abondants dans la Prusse Rhénane. La transformation s'est faite successivement dans les tumulus, sans que l'on puisse supposer qu'il y a eu changement dans les populations depuis la fin du bronze jusqu'à l'apparition du fer : en effet, la céramique incisée du bronze III y est fort bien représentée ; les tombes plates sous tumulus et l'incinération semblent plus nombreuses au bronze IV ; la construction des tumulus au Hallstatt I correspond aux formes des tumulus du bronze II et III, ainsi qu'en Alsace, Bourgogne, Franche-Comté et Berry, et les objets placés dans les tombes seuls permettent de les dater ; il en est de même à l'époque de la Tène : ce qui fait croire que les populations qui occupaient l'Allemagne du Sud et la Gaule du Nord-Est au 1er Age du fer et avant, à l'Age du bronze, devaient avoir une commune origine Celte ou Proto-Celte, qui occupa sans discontinuer cette région ; les observations anthropologiques malheureusement rares constatent aussi une unité ethnique.

Un autre fait, c'est que les tumulus, en Allemagne comme en France, sont groupés sur les plateaux ou près des cours d'eau et des lacs. Dans la Haute-Bavière, ils sont entièrement en terre ; dans le Haut-Palatinat, l'argile est associée à des lits de pierres.

L'incinération et l'inhumation sont parfois mélangées, il est impossible de préciser l'orientation des squelettes, la direction Nord-sud paraît avoir été choisie dans certains cas, les ensevelissements secondaires sont très fréquents, il y a plutôt superposition que juxtaposition, et lorsqu'elle existe, c'est dans un ensevelissement simultané.

En Franche-Comté et ailleurs, ainsi qu'à Hallstatt, il y avait très souvent des ensevelissements partiels ; le crâne manque souvent, ainsi que le tronc ; les os sont brisés, ou mêlés ; des os ou des squelettes de sangliers s'y trouvent associés, rarement ceux d'autres animaux, ou alors d'oiseaux. Cette coutume s'est retrouvée dans le Wurtemberg sur les plateaux dominant le lac de Constance, de la forêt de Hagueneau en Alsace, où ils succèdent au bronze.

En Suisse, les sépultures des vallées alpestres sont plates et à inhumation ; celles du plateau sont sous tumulus avec inhumation et incinération ; ces points jalonnent les principaux passages des objets étrusques ou grecs retrouvés en Allemagne et en Gaule ; il suffit de rappeler les trouvailles de Grächwill, d'Anet, de Lunkhofen, de Russikon, des Grisons, de Zurich, du Tessin à Giubiasco, Cerinasca, Molinazzo, Cas-

tione décrites par notre collègue Viollier ; elles appartiennent au Hallstatt II.

En Belgique, les tombelles de la Campine ; du Brabant ; à Court Saint-Etienne ; de Weert (Hollande) ; celle d'Eygenbilsen (Limbourg) doit appartenir au début de la Tène.

Le berceau de l'industrie hallstattienne paraît donc avoir correspondu à la Carniole, la Styrie, la Carinthie, la Bavière et une partie de l'Autriche ; elle était reliée à la Baltique et à l'Adriatique par la Moldau et l'Elbe. Cette civilisation a pénétré ensuite en Lorraine et Bourgogne, dans la vallée du Rhône et plus tard en Berry. La Gaule dut recevoir par les vallées du Tessin et du Jura les petites épées à antennes et l'industrie italique que l'on retrouve parfois en Franche-Comté et même dans le Nord de l'Espagne ; c'est aussi par ces vallées de l'Italie du Nord-ouest et de la Suisse que ses nécropoles et celles de l'Allemagne du Sud s'approvisionnèrent d'objets grecs et étrusques.

Chronologie hallstattienne. — Au début de ce travail nous avons esquissé déjà la chronologie du Premier Age du fer à propos des classifications admises pour l'Europe centrale et la partie orientale de la Gaule ; il suit immédiatement l'Age du bronze qui correspond à la seconde moitié du IIe millénaire, alors que les débuts de l'Age du fer commencent au début du Ier millénaire et se continue jusque vers l'an 500 av. J.-C. Le premier, Hildebrand établit, en 1874, deux phases à partir de l'apparition du fer dans l'Europe centrale et occidentale, qu'il dénomma périodes de Hallstatt et de la Tène. Tischler établit ensuite deux divisions pour la période de Hallstatt, divisant les épées en fer des épées à antennes et rapprochant les fibules découvertes dans l'Allemagne du Sud de celles de la Gaule orientale et de l'Italie du Nord et Centrale. M. Montelius admettait trois divisions pour le Hallstatt. Nous citerons encore les travaux de Sachen et Morlot sur le même sujet. Plus récemment, MM. Hoernes et Reincke ont utilisé toute une série de nouvelles et importantes découvertes. M. Déchelette a analysé et résumé tous ces travaux dans une nouvelle classification, qui est plus claire et très complète, nous la lui empruntons.

Période I (de 900 à 700 av. J.-C.). — Epées de bronze hallstattiennes : épées de fer hallstattiennes de même forme que les précédentes, elles ont des fourreaux de cuir à bouterolles caractéristiques, les plus anciennes spéciales à l'épée de bronze et à l'épée de fer. — Rasoirs en bronze ajourés, souvent plus ornés que ceux l'âge du bronze. — Pas de fibules. — Objets de parure très rares et mal définis. — Urnes céramiques à col évasé ; quelques vases sont ornés de grecques incisées. — Cistes italiques en bronze battu, à cordons espacés (vers la fin de la période). — Dans l'Allemagne du Sud et à Hallstatt, on trouve en outre, les objets suivants associés aux précédents : grandes épingles à plusieurs sphères superposées. Fibules *à lunettes* ou à double spirale : ces fibules sont les seules que renferment à Hallstatt les tombes de la Ire période. Pas de fibules dans les tombes viriles de la Ire période.

Période II (de 700 à 500 av. J.-C.). — Poignards de fer à antennes ; quelques grandes épées de fer également à antennes.

Larges ceintures en bronze battu, à décor estampé, rarement gravé. Bracelets et anneaux de jambes en bronze de formes variées. Gros bracelets de lignite. Brassards, tonnelets en bronze mince gravés. Pendants d'oreilles en bronze, en forme de croissants creux ou de ruban. Epingles de bronze à cou de cygne. Trousses de toilette. Urnes céramiques à panse renflée renfermant souvent de petits vases.

Fibules nombreuses à navicelle, à sangsue, à timbale, à arc serpentiforme, à arbalète.

Quelques œnochoés et vases en bronze de style ionien, importés de la Grèce de la Grande Grèce par l'Italie du Nord. Rares bijoux d'or étrusques, vases attiques du VI^e^ siècle à figures noires, introduites en Franche-Comté par la même voie.

Dans les Alpes orientales et à Hallstatt, situles ornées de style veneto-ionien (elles manquent dans l'Allemagne du Sud et en France).

Cistes italiques en bronze battu, à cordons rapprochés, elles se trouvent encore au début de l'époque de la Tène.

En France, l'inhumation et l'incinération furent en usage pendant les deux périodes ; cependant l'incinération est plutôt rare.

Il est nécessaire de fixer les relations chronologiques entre ces deux périodes avec celles de la Grèce et de l'Italie d'après les travaux de Montelius, Hoernes, Reineke et Déchelette.

On sait que la fin du Mycénien le plus récent a été placé vers l'an 1200 ou 1100 av. J.-C.. en se basant sur des découvertes d'Egypte.

Pour le I^er^ Age du fer en Grèce et en Egypte, il faut attendre le VII^e^ siècle, où un roi d'Egypte Psammetique prit des mercenaires ioniens qui élevèrent la citadelle de Naucratis. Toutefois, des traditions historiques grecques ont permi de classer approximativement la céramique grecque de l'an 1000 vers l'an 500.

Vases de style géométrique (XI^e^-IX^e^ siècle).

Vases attiques du Dipylon, de style géométrique, avec scènes figures (IX^e^-VIII^e^ siècles).

Vases proto-corinthiens ou corinthiens géométriques, sans traits incisés (deuxième moitié du VIII^e^ siècle et VII^e^ siècle).

Vases corinthiens, rhodiens et ioniens (VII^e^ siècle).

Vases attiques à figures noires (VI^e^ siècle).

Premiers vases attiques à figures rouges (fin de VI^e^).

Pour préciser certaines de ces attributions, nous rappellerons que les fouilles de l'Acropole d'Athènes ont découvert la couche remontant à la prise de la ville par les Perses en 480, renfermant des vases à figures rouges primitives, c'est-à-dire au commencement du V^e^ siècle. Les fouilles de la nécropole de Syracuse, qui remonte à 725 av. J.-C., ont donné de nombreux vases proto-corinthiens, ainsi que la nécropole de Megara, *Hyblaæa* (Sicile).

Nous pouvons rapprocher la ciste à cordons espacés de Magny-Lambert (Côte-d'Or) de celle de la *tomba* del *Guerriero* de Corneto, contemporaine des nécropoles de Narce et Vulci (débuts du VIII^e^ siècle).

L'importation des produits grecs dans l'Europe centrale commença au début du VII^e^ siècle avec les migrations des Gaulois ; elle s'accusa

vers le début du VI[e] (521 avant J.-C.). Enfin, en 390, après la bataille de l'Allia, les objets ioniens et étrusques affluèrent en Gaule; mais jusqu'à l'époque marnienne ou de la Tène, le style géométrique resta toujours en honneur.

Les Tumulus Hallstattiens du Doubs et du Jura.

La coutume d'enterrer sous tumulus apparaît dès l'époque néolithique. Nous connaissons en Bretagne les tumulus de Gavrinis, du Manè-

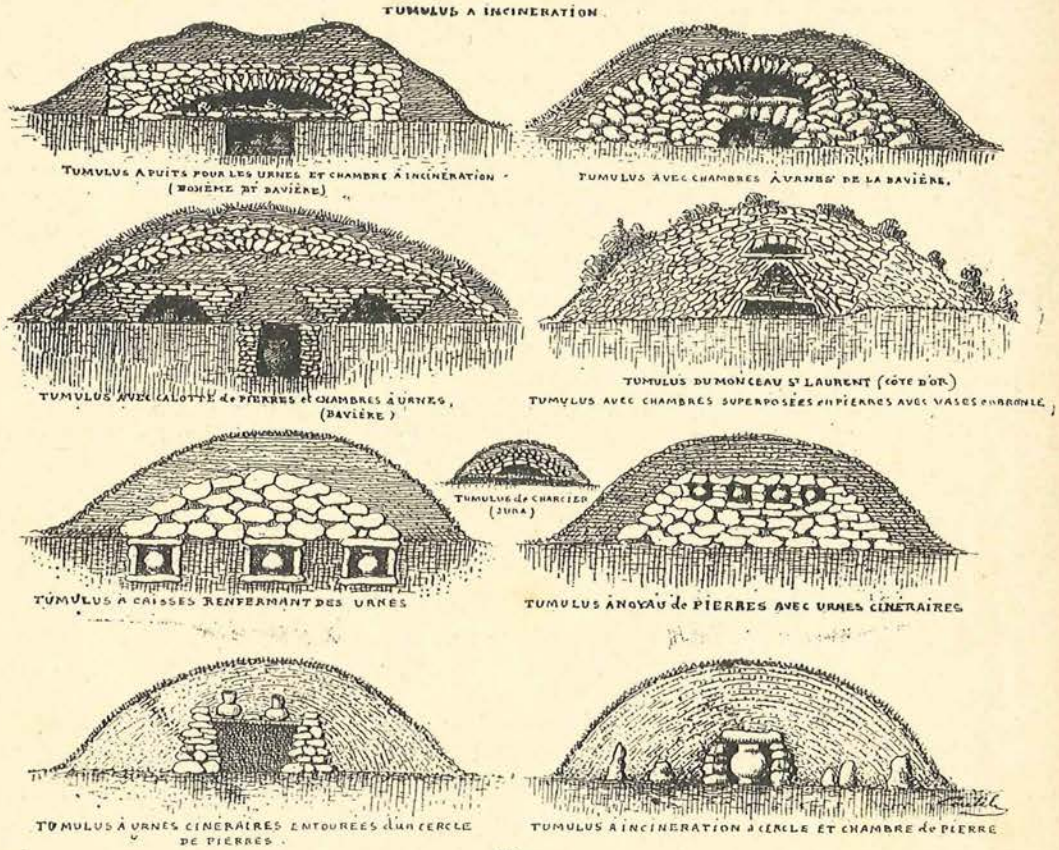

Fig. 1.

er-Roëck, du Mont-St. Michel, près Carnac, de Tumiac, etc. A la fin de l'Age du bronze, ce mode de sépulture était presque général; tout l'Est de la France et le Jura en possèdent des milliers, et dans la forêt de Hagueneau, en Alsace, M. Nessel en a fouillé 700. Par suite, il n'est pas étonnant qu'a l'époque du Hallstatt cette coutume ait continué, et c'est une exception que de signaler des tombes plates à cette époque, sauf dans les régions alpestres de l'Italie du Nord et à Hallstatt. Parfois, des tumulus (*Fig.* 1) élevés à l'époque de Hallstatt ont reçu ensuite des

sépultures de l'époque de la Tène, et même plus récentes. Dans l'Est, les tumulus sont en terre ou en pierrailles, de forme circulaire ou ovalaire, parfois avec dépression centrale due à l'effondrement de la case centrale. Les plus gros, comme celui de Magny-Lambert, avaient 30 mètres de diamètre sur 5 à 6 mètres de haut ; ceux de Sainte-Colombe (Côte-d'Or) et d'Apremont (Haute-Saône) avaient près de 70 mètres de diamètre ; généralement, ils mesurent un mètre de haut sur 8 à 10 mètres de diamètre : on les trouve sur des landes ou dans les bois, par groupes. Nous avons figuré la coupe des différents types de tumulus : les uns à

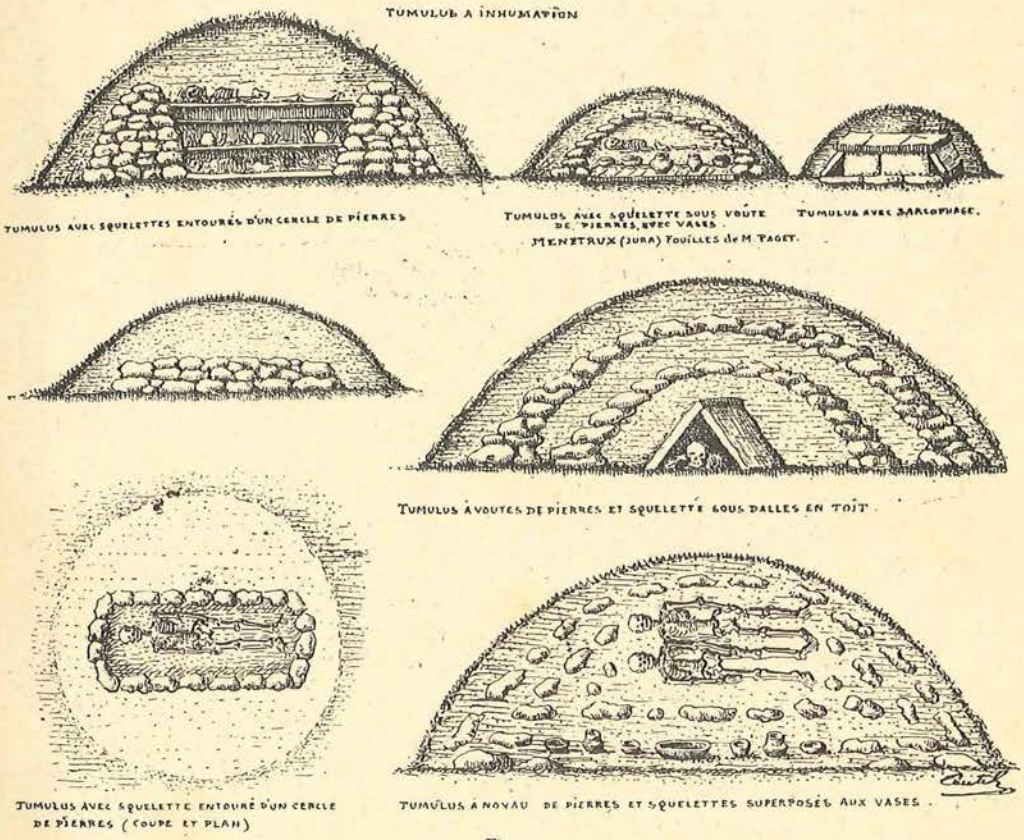

Fig. 2.

inhumation, tumulus de Ménétrux et de la Croix-des-Monceaux, près Conliège (Jura) ; les autres à incinération (tumulus de Charcier (Jura) (*Fig.* 1 et 2). Nous ne nous étendrons pas sur les matériaux employés, ceux-ci étant fournis par la nature du sol où ils ont été construits.

L'exploration des tumulus demande une préparation, car ils renferment parfois des sépultures postérieures, même mérovingiennes. Ce sont donc principalement les sépultures centrales qui sont les plus anciennes, celles qui sont directement sur le sol naturel, dans un caisson ou

dans une cavité entaillée dans le sol, qu'il sera nécessaire de bien dégager pour s'assurer qu'il ne reste rien ; on peut même former deux groupes : 1° *tumulus à sépulture centrale creusée au dessous du sol* ; 2° *tumulus sans cavité centrale creusée* (ce sont les plus nombreux). Avant de les construire, on a commencé par bien aplanir le sol, qui a été parfois débarrassé de ses pierres naturelles ; un cercle de pierres placées verticalement ou légèrement inclinées entoure les cendres ou le corps. Nous avons retrouvé deux de ces dispositions dans le groupe des neuf tumulus de Crançot, à Champenet, que nous avons explorés pour le IX^e^ Congrès préhistorique de Lons-le-Saunier.

A Vétulonia (Etrurie), la tomba del Duce était entourée aussi d'un cercle de pierres de 17 mètres de diamètre, près duquel s'en trouvaient deux autres plus petits ; à l'intérieur on trouva cinq tombes à fosses.

On a retrouvé des tumulus analogues, avec des cercles de pierres, en Attique, datant de l'époque archaïque (VII^e^ et VI^e^ ou Hallstatt II) ; ils n'y paraissent pas antérieurs au VIII^e^ siècle.

Les groupes de tumulus sont eux-mêmes souvent réunis par une levée de terre offrant une ligne plus ou moins régulière ou des quadrilatères analogues, avec des cercles de pierres.

Nous rappellerons aussi qu'il existe beaucoup plus de tumulus sans aucune trace de sépulture ou d'incinération que de tumulus avec traces funéraires. Cette remarque a été faite un peu partout ; nous l'avons nous-même observée dans le Jura, à Crançot, et dans l'Eure, dans un groupe de 19, où nous en avons fouillé dix, sans trouver un atôme d'incinération ou d'inhumation ; on les a appelés *tumulus ad honores*.

Le département du Jura est un de ceux qui possèdent le plus de tumulus ; un grand nombre des plus apparents ont été fouillés ; mais il en reste encore des milliers, ceux dont les petites dimensions, et le relief à peine apparent, n'a pas fixé l'attention. Sur les landes, et sur les déclivités de terrains, on arrive cependant à les distinguer, avec un peu d'habitude ; on les trouve ordinairement sur les flancs ou sur le premier plateau jurassien. Le groupe le plus compact se trouve entre Quingey, Ornans, Pontarlier, Champagnôle et Poligny ; c'est là aussi que l'on a le plus fouillé, sauf sur les cantons de Nozeroy, de Levier et Frasne. MM. Vaissier et Piroutet ont proposé de distinguer deux groupes, celui d'*Alaise* et celui des *Moidons*. M. Piroutet est celui qui a le mieux étudié ces groupes, à la suite des fouilles qu'il a effectuées ; nous reproduisons ses subdivisions (1).

Type d'Alaise (Doubs).

1° *Tumulus à fibules sans spire et à talon droit, à coque ou à barque semblables aux fibules du Nord de l'Italie.* — Le tumulus du Souillard, à Saraz, a donné trois types de fibules caractéristiques ; le tumulus de

(1) M. Piroutet. — *Contribution à l'étude du premier âge du fer dans les départements du Jura et du Doubs.* Ext. de l'Anthropologie, t. XI, p. 369 à 400.

Corne-Guerriot, à Refranche, a donné deux fibules serpentiformes, et celui de Champ Peupin, à Ivory, près Salins; il a donné aussi une petite fibule en barque, sans spire, avec disque d'arrêt semblable à certaines fibules du Souillard.

2° *Tumulus à fibules avec spire formée d'un ou de deux tours du même côté, à talon droit ou légèrement recourbé.* — Le tumulus de Château Murger, près d'Amancey (Doubs), a donné des fibules serpentiformes, une fibule avec un seul tour de spire, talon recourbé à angle droit pour porter une sorte de bouton, ainsi que les bracelets rappelant les formes du Bronze, et d'autres composés de faisceaux de fils de bronze (que l'on a classés aussi dans la Tène). Le tumulus d'Amondans offre des variantes dans les fibules : une à coque et à talon droit sans spire et sans disque d'arrêt, une fibule à talon droit avec deux tours de spire double du même côté, une petite fibule à spire double et à talon recourbé, annonçant l'apparition de la fibule à arbalète et à spire courte.

3° *Tumulus à petites fibules en arbalète à spire courte et à talon recourbé.* Nous pouvons citer les deux gros tumulus des Petits Chaux de Myon (Doubs), le tumulus du Fourré (Doubs), ou de la Croix du Gros Murger à Saraz, avec son poignard à antennes et les restes de son char à quatre roues cerclées de fer avec boîtes de moyeux en fer, ainsi que celui de Combe-Bernon (Doubs) à Alaise, avec un poignard à antennes, près duquel se trouvait un crâne. Les fibules sont pour la plupart à bossettes hémisphériques semblables; dans le second, un bracelet pareil à ceux de Château-Murger (type du bronze); une des fibules du Fourré possède une spire plus longue que les autres.

Tumulus à fibules en arbalète à longue spire. — Dans les tombelles de Silley, Lavans, Quingey, les Coudres près de Clucy, le Dessus de Bacu à Refranche, les bracelets sont minces, de petites dimensions et peu ornés; deux tombelles du dessus de Bacu ont donné certains types de bracelets, surtout quelques-uns avec fermoir à cuvette, dont les deux extrémités sont un peu ciselées et rappellent ceux des Galates. Les fibules sont en arbalète et à spire longue, sauf à Silley où elle se trouve associée à la spire courte, et à Clucy où la même fibule est associée à une fibule marnienne, au camp de Mine et à Grange-Perrey; ces fibules portent sur l'arc une bossette conique et le talon recourbé à angle droit porte une sorte de petit bouton.

Tumulus à fibules en arbalète à longue spire et à fibules marniennes. — La civilisation des Galates s'est fait sentir dans les régions d'Alaise où des objets nouveaux se retrouvent; ce sont des bracelets et des fibules, des plaques estampées, des fibules en arbalète à longue spire, des brassards en lignite, des épingles en cou de cygne ; le torques fait défaut, sauf dans un tumulus des Moidons, où il est orné de bosses irrégulières. Les fibules franchement marniennes de ces tombelles présentent le fil du ressort placé à l'extérieur de l'arc; une seule fibule en arbalète du *Gros Murger* à Amancey présente cette transformation. Les tombelles de Château-Sarrazin, près d'Amancey, ont donné une épée et des fibules marniennes, au Gros Murger, aux *Charmes*, près Chachu, aux *Grands Poiriers* et au Camp de Mine, à Granges Perrey, près Arbois, dans la

forêt des Moidons à 700 ou 800 mètres au sud de la fontaine de la Rochette, et dans un tumulus Nord-ouest des Moidons.

Type de la Forêt des Moidons (Jura).

Les tombelles de la forêt des Moidons Papillard (Jura) ont été explorées d'abord par M. Ch. Toubin, ensuite par M. E. Toubin, et décrites dans les Bulletins de la Société d'Emulation du Jura, de 1871 à 1875, par J. de Morgan (1) (1883) ; elles se trouvaient dans la partie Nord-ouest de la forêt, elles étaient limitées par le chemin forestier de direction générale Ouest-est, situé à un kilomètre environ au Sud de la ligne de Mouchard à Pontarlier, et à l'Ouest par le chemin d'Ivory à la Châtelaine, qui longe d'un côté les Moidons et de l'autre le bois du Cray. Il est regrettable que les habitants du pays aient aussi fouillé des tumulus, dont le résultat est perdu pour la science. Le mobilier funéraire est caractérisé par des pendeloques en bronze, des rouelles avec anneaux, des grelots découpés et crotales, de nombreux bracelets de jambe annelés en bronze plein, quatre à cinq à chaque tibia ; des petites appliques en bronze mince en forme de bouton avec pattes se repliant en dessous ; les plus riches tombelles ont donné des brassards en bronze mince ou tonnelets ornés de gravures, ainsi que des grands disques concentriques avec motif central ajouré, des parures abdominales, des brassards de lignite, des agrafes et des épingles en bronze ; un ou deux bracelets peu volumineux à chaque bras (trois au plus, en comptant le le brassard en lignite, quand il s'y trouve) ; de rares plaques de ceinturon estampées ; pas d'armes, ni fibules, ni objets en fer.

Les poteries sont plus fines que celles d'Alaise et diffèrent d'ornementation, qui, d'ailleurs, est très rare, et d'ordinaire dans les gros tumulus.

Un autre groupe plus important occupe la partie Sud et Sud-Est ; il offre le même mobilier et on a trouvé de la poterie dans les petites tombelles (Fouilles de M. l'Abbé Guichard, de Grozon, Jura). Un autre groupe isolé et moins important, situé à 700 ou 800 mètres de la fontaine de la Rochette appartient à la période marniennne. M. l'Abbé Guichard y a fouillé deux gros tumulus en 1893 ; ils ont donné des fibules et des plaques de ceinturon ; ce sont les seuls qui aient donné des fibules. Les habitants ont fouillé d'autres tombelles.

Au Nord des Moidons, sur le plateau qui domine Arbois et Poligny, et dans la vallée de l'Angillon, le mobilier est le même ; à Saint-Germain-en-Montagne, on a trouvé des disques ajourés (parure abdominale).

Au Nord des Moidons, à 2 kilomètres de la lisière de la forêt, dans les champs d'Ivory, un gros tumulus du type d'Alaise a été fouillé par E. Toubin (2) ; près de là, dans le bois de Parençot ; une autre tombelle a été fouillée par MM. Coste et Duboz pour M. de Vivès (3).

(1) J. de Morgan. — *Forêt des Moidons. Archéologie préhistorique du Jura.* 8 p., 2 pl., 1883.
(2) Soc. Emul. Jura, 1879.
(3) M. de Vivès. — *Un tumulus du Jura au Champ Peupin, vers Chilly (Rev. arch.*, 1875).

Plus loin, sur le même plateau, les tumulus de *Grange Perrey* ont été explorés par M. Boilley ; les uns sont du type pur des Moidons, avec plaque ajourée et disques abdominaux, brassard en bronze mince, anneaux de jambe, rouelles, grelots découpés et crotales ; les autres sont Galatiens, avec fibules en arbalète à longue spire associée à des fibules marniennes.

De l'autre côté de Salins, à Clucy, le tumulus des Coudres, du type d'Alaise, a donné une parure ajourée avec grelots (qui est plutôt du type Moidons) accompagnée de fibules à arbalètes à longue spire, et une autre d'un type différent, plusieurs bracelets, des débris de plaque de ceinturon mince et ornée, une grande agrafe, et des restes d'épée en fer.

Un autre groupe n'a pas subi l'influence d'Alaise, il se trouve sur la rive gauche de la Loue, de Quingey à Rennes (Doubs) et limité par les hauteurs de Barthérans, By et le Mont Poupet, la vallée du Todeure, le plateau d'Alaise et le Sud du plateau d'Amancey.

Sur le plateau d'Amancey, nous citerons les groupes de Lizine, Amondans, Fertans et Flagey (Doubs).

Les gros tumulus de Lizine ont été fouillés par Castan en 1859 (1), ils étaient à incinération, avec de nombreuses armes en fer détruites par l'oxyde, un brassard de lignite, bracelets de bronze. annneau d'oreille, restes de bouclier ? ovale en bois revêtu de cuir, orné au centre d'un disque mince en bronze de $0^{m}20$ de diamètre, un brassard mince en bronze passé dans deux os du bras, ce qui prouve que l'incinération n'a pas été la règle dans ce tumulus.

Le deuxième tumulus offrait aussi de nombreux fragments de fer, une longue et large épée, un bracelet en bronze creux, un bracelet plat dentelé, et des fibules brisées peut-être marniennes.

A Amondans, on retrouve le type d'Alaise et en plus des rouelles ; avec le tumulus de Clucy, ce sont les seuls où les deux types d'Alaise et Moidons soient mélangés.

Les deux tumulus des Rompues, à Fertans, sont du type des Moidons ; l'un a donné des bracelets et des roueiles, deux haches polies en pierre vert foncé et une hachette de bronze plate, à légers rebords. Le second a donné de nombreux crotales, des anneaux de jambe ouverts en bronze ornés de gravures géométriques au trait. Un troisième, les débris d'une large épée en fer, dont la poignée rappelle celles de l'Age du bronze.

Le groupe le plus important est celui de Flagey (Doubs) ; il a donné des disques ajourés avec cercles, des brassards en bronze mince, rouelles, crotales, bracelets de jambe du type Moidons ; un anneau de jambe creux, trois épingles à cou de cygne et des fibules dont trois du type de Golasecca, une fibule ou sangsue ordinaire, une à expansion latérale et une à arc annelé, il n'y a pas de talon. (Chose curieuse, une quatrième fibule était gallo-romaine).

(1) Castan. — *Les tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise*, (Soc. Emul. Doubs, 1859-1860).

Le tumulus de Ressèru près d'Armancey était du type Moidons ; celui des Grands Poiriers a donné la partie centrale d'un disque ajouré sans les anneaux, un petit poignard de bronze et des objets marniens mais la fouille étant très ancienne n'a pas dû être bien faite.

A Cademène (Doubs), un brassard en bronze mince accompagnait deux longues épingles, un court poignard à rivets et une parure de poitrine du type Moidons.

Dans le champ de tir de Pontarlier, un gros tumulus a donné des bracelets en lignite, des rouelles, un grelot, des bracelets de bronze et une large épée en fer, mais pas de fibules. Près là, à Bannans, canton de Pontarlier, une tombelle a donné des bracelets de bronze avec le brassard en bronze mince du type Moidons : et à 5 kilomètres, à Frasne, canton de Montmirey, arrondissement de Dôle, le type d'Alaise paraît avoir supplanté le type Moidons ; on pourrait croire qu'il a subsisté jusqu'à l'époque marnienne. Or M. Piroutet a démontré le contraire par des fouilles de gros tumulus situés au Nord-ouest des Moidons : l'un mesurait 20 mètres de diamètre et 2m50 à 2 mètres de hauteur sa base était entourée d'un cercle de gros blocs (Castan a signalé deux et même trois cercles. Soc. d'Emul. Doubs, 1863). A om40 de profondeur, il y avait deux corps placés sans soin, et au centre, à 2 mètres de profondeur, un caveau en pierres sèches, recouvert par une voûte de dalles serrées les unes contre les autres ; les pierres de recouvrements étaient inclinées en dedans et horizontalement vers le centre ; le dessus avait été posé au hasard. Ce caveau contenait cinq corps dont un vieillard, deux enfants et un adulte ; l'un d'eux avait une fibule en fer marnienne ; au bras droit, un brassard en lignite, un bracelet cannelé en bronze brisé en deux ; au bras gauche un brasard en bronze mince, un petit bracelet brisé en trois ; sur la poitrine, une belle parure ajourée, surmontée de petits canards, rappelant celle de Cademène, dix chaînettes terminées par dix disques ajourés ou rouelles ; la onzième avait disparu du milieu ; le sujet a pu être une femme.

L'un des enfants avait à chaque bras cinq bracelets massifs en bronze, leur diamètre ne permettait pas à cet enfant de les porter, bien qu'ils étaient usés ; ce dût être un cadeau au moment des funérailles. Les restes d'un chien se trouvaient entre les deux enfants. On y a trouvé des os de ruminant et de cerf ; pas de poterie. Le deuxième tumulus de 17 mètres de diamètre et 7 mètres de hauteur contenait deux corps ; l'un à om30 n'avait pas de caveau, mais deux corps ; un chien gisait à côté d'un des corps, placés à plat sur des pierres, et protégés par des dalles appuyées l'une contre l'autre. Le troisième tumulus avait 15 mètres de diamètre et 1m50 de hauteur. Trois corps s'y trouvaient : le premier déjà bouleversé, les deux autres sous des roches posées à plat ; un petit poignard en bronze à rivets s'y trouvait.

Le quatrième tumulus avait 17 mètres de diamètre et 1m50 de hauteur ; il contenait de nombreux ossements à toutes les hauteurs ; il était construit avec de petites pierres et de la terre ; sur le côté des corps, on avait posé une ligne de pierres plates de champ, les ossements de femmes et d'enfant n'avaient pas été brûlés, les hommes seuls l'avaient été, on y

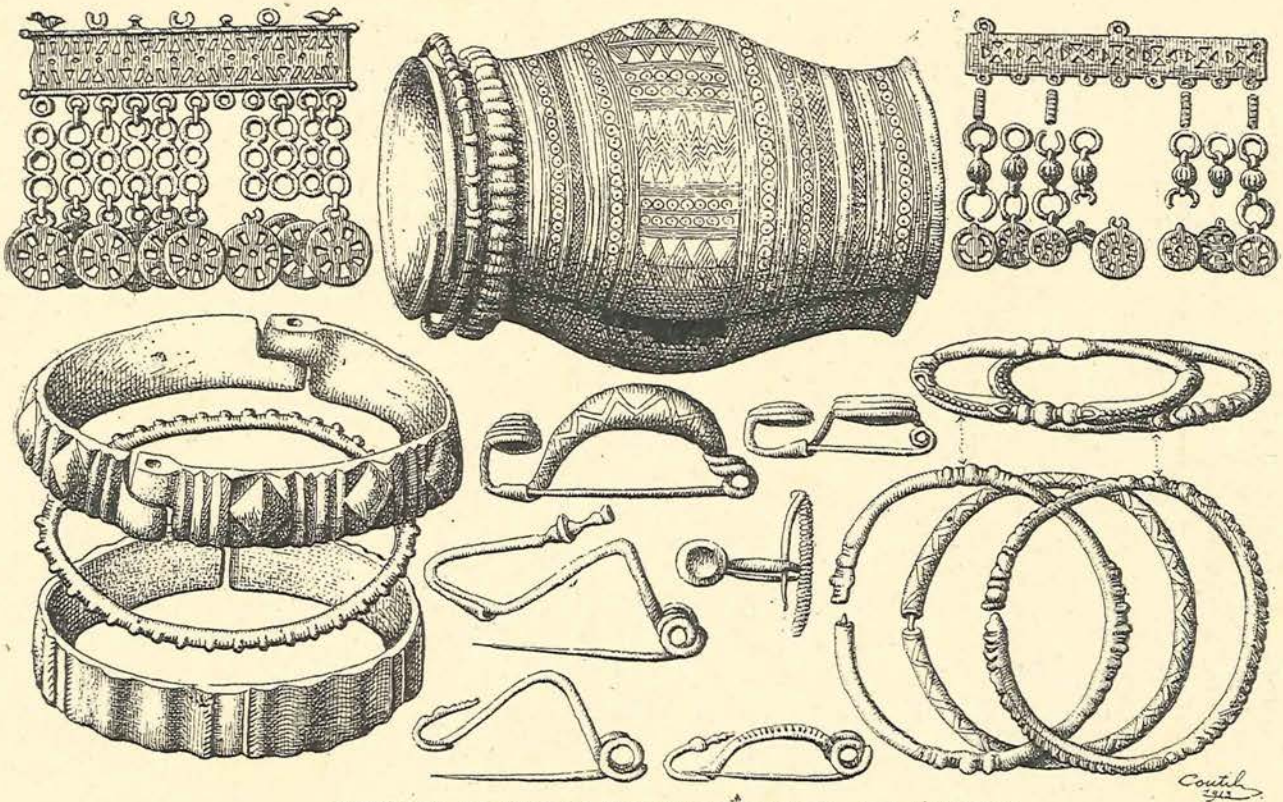

TUMULUS de la forêt des MOIDONS (JURA) Fouilles de M. PIROUTET

recueillit des boucles en fer et un fragment de plaque de ceinturon estampée. Dans un caisson, au centre, des traces de fer, ainsi que les os du crâne, rondelle estampée de bronze, placée au sommet d'un objet conique en fer, probablement un casque ; une petite branche de corail de $0^{m}02$ de long, et les restes d'une épée de fer, le long de la jambe. Au-dessus et autour de ce chef, 15 corps brûlés et des os de ruminants ; un corps portait un bracelet en lignite avec clous d'étain et au bras gauche un petit bracelet en bronze cotelé ; un autre avait deux bracelets avec fermoir à cuvette ; torques fermé de $0^{m}15$ orné de bosselures irrégulières au cou d'un enfant ; fibule en bronze du type de la Marne au cou d'un jeune individu. Auprès d'un corps, vase brisé en terre fine avec vernis brillant à fond étroit et à bord vertical.

La partie Ouest et Nord-ouest du tumulus possédait de nombreux corps avec mobilier funéraire, bracelet creux doré ornés de traits transversaux à l'extérieur ; fibule marnienne gravée ; bracelet perlé avec raies dans l'intervalle des perles ; bracelet ciselé en bronze doré avec fermoir à cuvette ; débris de plaque de ceinturon estampée ; fibule en arbalète au cou d'un enfant et petits bracelets ornés de perles serrées, traces d'oxyde de fer sur la fibule ; boucle d'oreille formée d'un simple fil de bronze, et un bracelet à fermoir, à cuvette, orné de chevrons ; fibule dorée, le talon recourbé et supportant une petite bossette hémisphérique ornée de sillons, ainsi que l'arc ; boucles en fer ; boucles d'oreilles ornées de bosselures ; bracelet orné de sillons avec fermoir à pointe. Au Sud-ouest, petit bracelet ouvert au bras d'un enfant, avec extrémité à tête de serpent ; fibule en arbalète à longue spire, à deux bossettes plates ; fibule en bronze brisée, avec gravures, bracelet au bras gauche.

A l'Est, il y avait aussi beaucoup de squelettes, dont un jeune avait un bracelet ouvert formé d'un gros fil de bronze. Un des squelettes était assez bien conservé, ce qui est excessivement rare ; le crâne était brachycéphale, il portait des traces d'oxyde de fer.

Au Sud-est, une grande dalle de champ où se trouvaient 8 ou 10 adultes entassés, dont 8 sans tête, une boucle de fer, plaque de ceinturon estampée.

Le cinquième tumulus avait 16 à 17 mètres de diamètre et 2 mètres de haut avec sept corps au centre, sur 3 couches, deux adultes en haut avec débris de poterie ; en dessous, deux et un jeune homme ; sur la plate-forme de pierre et de terre, deux autres. Ils étaient orientés la tête au Sud, les pieds au Nord, près d'une des têtes, trois fragments de fer dont une épingle, une autre à col replié et à tête plate, une parure à neuf pendeloques sur la poitrine, avec grelots et rouelles ajourées, brassards en bronze mince à chaque bras orné de gravures *avec traces de dorures*, deux bracelets annelés et perlés, passés sur le bord de ce brassard (voir la figure). Le soin apporté à disposer les objets mortuaires prouve qu'il y a eu inhumation ou incinération. La technique de l'Age du bronze est nettement indiquée par les poignards, anneaux de jambes et par les fibules italiques de Flagey. C'est après que le fer fut importé, surtout dans la région d'Alaise.

La fibule marnienne et les bracelets plus riches furent introduits en Gaule par les Galates ou des populations ayant subi leur influence ;

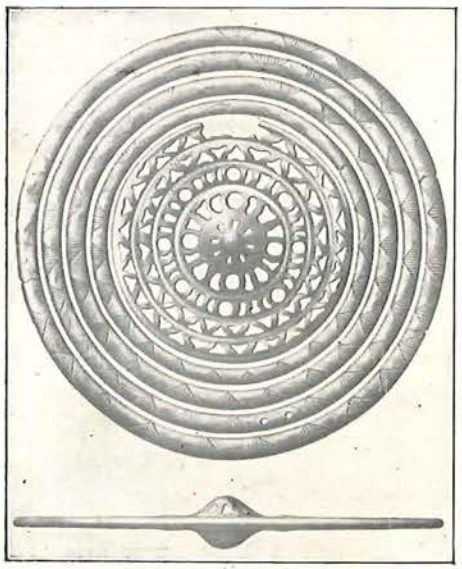

TUMULUS DE LA FORÊT DES MOIDONS, à la Châtelaine
(Musée de Lons-le-Saunier).
Parure abdominale, avec disque ajouré et quatre cercles concentriques (diamètre : 0m20).

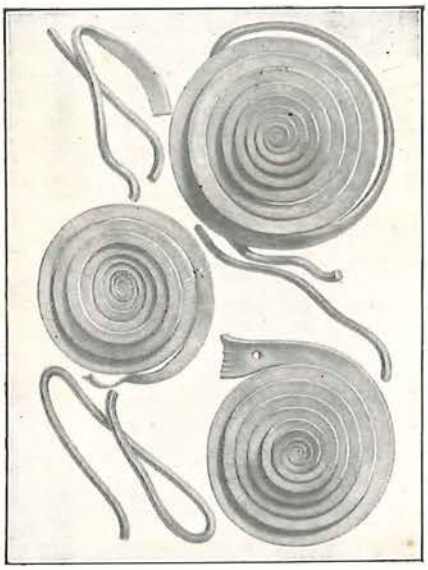

TUMULUS DE PUBLY (Jura).
(Musée de Lons-le-Saunier).
Spirales provenant de fibules, d'appliques (diamètres 0m09 et 0m10).

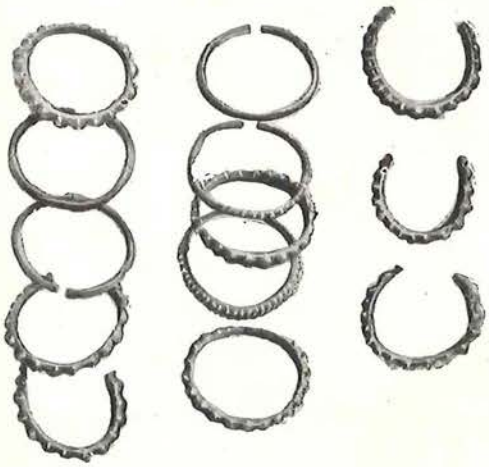

Bracelets découverts à Crançot (Jura)
(Musée de Lons-le-Saunier).

TUMULUS DE LA CROIX DES MONCEAUX, près Conliège (Jura
(Musée de Lons-le-Saunier).
Œnochée de bronze, cupule et fibules.

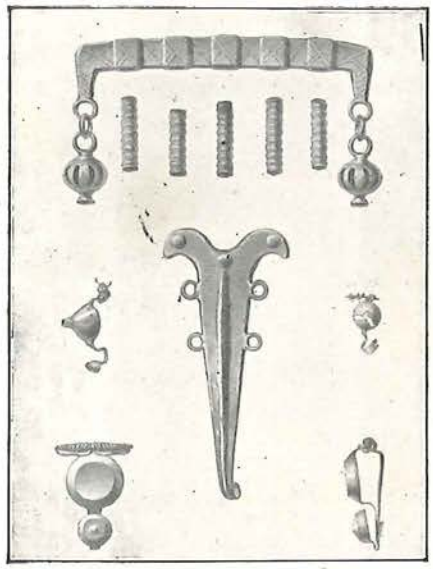

TUMULUS DE CLUCY (Jura)
(Musée de Besançon).
Support, fibules et plaque d'ornementation.

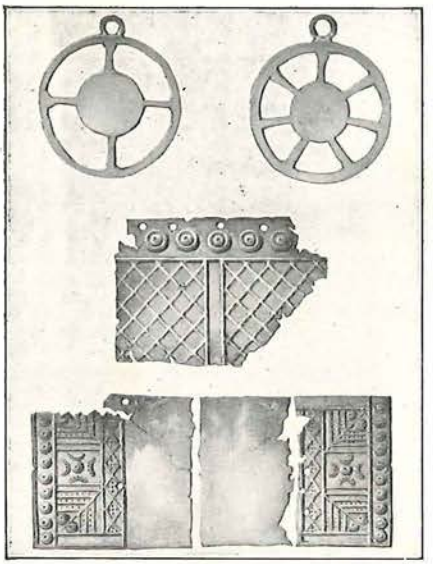

TUMULUS DE CHILLY (Jura)
(Musée de Besançon).
Pendeloques et plaques estampées.

11

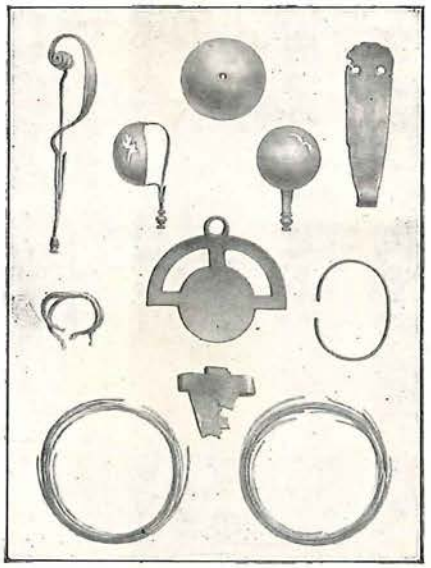

TUMULUS D'AMONDANS (Jura)
(Musée de Besançon).
Fibules, pendeloque, crochet, bracelets filiformes.

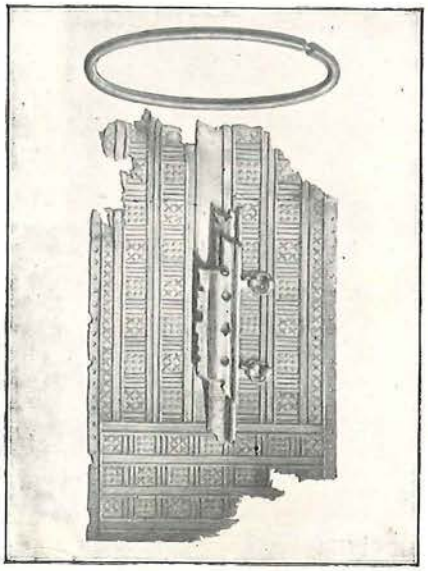

TUMULUS D'AMANCEY (Doubs)
(Musée de Besançon).
Torques à fermoir et plaque estampée.

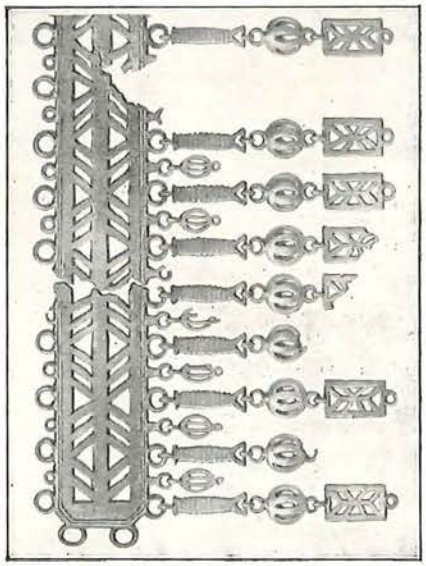

Tumulus de Cademène (Doubs)
(Musée de Besançon).
Plaque abdominale à pendeloques.

1 2 3 3

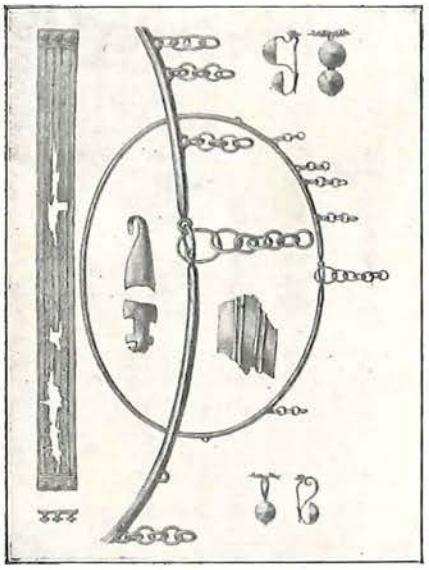

1 2 4 4

Tumulus de Saraz (Doubs), dit le Gros Murger
(Musée de Besançon).
Bracelet à ruban, crochet, fibules, grande ceinture avec chaînettes.

1 2 6 5 4

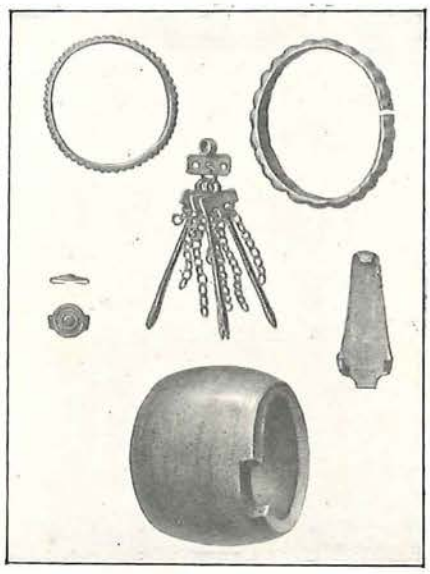

3

Tumulus de la Forêt des Moidons, à La Chatelaine (Jura)
(Musée de Lons-le-Saunier).
Bracelets en bronze, bracelet en jayet, pendeloque et appliques.

1 2 3 6 5

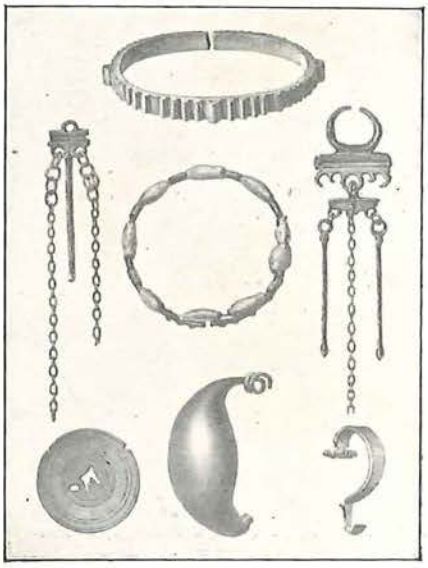

4

Tumulus de Flagey (Doubs)
(Musée de Besançon).
Bracelet en bronze, bracelet de corail, pendeloques, fibules.

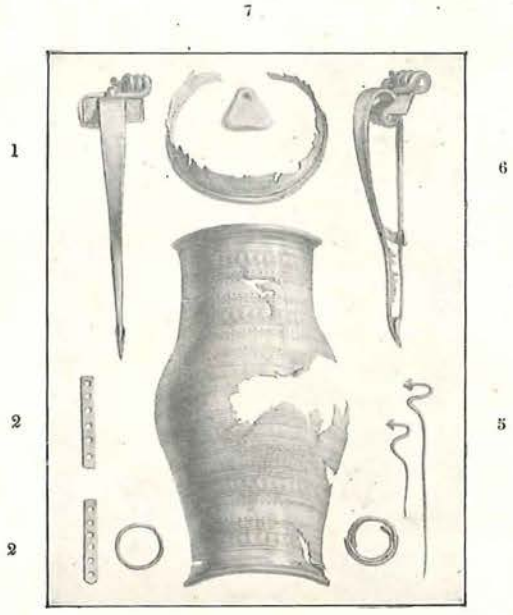

TUMULUS DE LA TOUR DE SOAY et de FLAGEY (Doubs)
(Musée de Besançon).
Fibules, brassard, épingles à tête contournée, pendeloque en pierre.

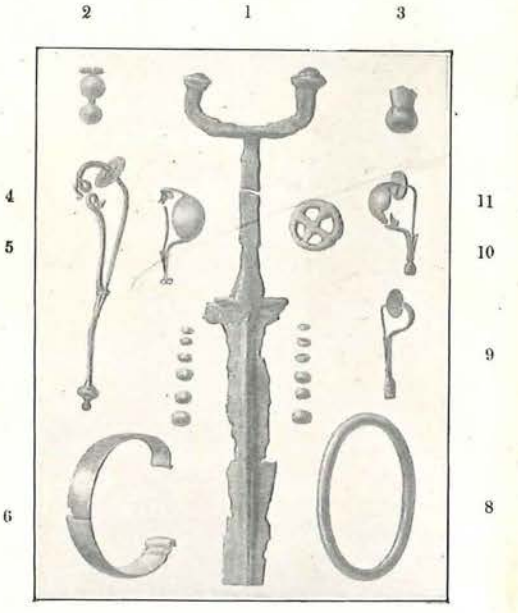

TUMULUS DE SARAZ ET D'ALAISE (Doubs)
(Musée de Besançon).
1. 2. 3. 4. 6. 8. Alaise. — 5. 7. 9. 10. 11. Saraz. — Epée en fer d'Alaise. — 11. Perles d'ambre et verre bleu.

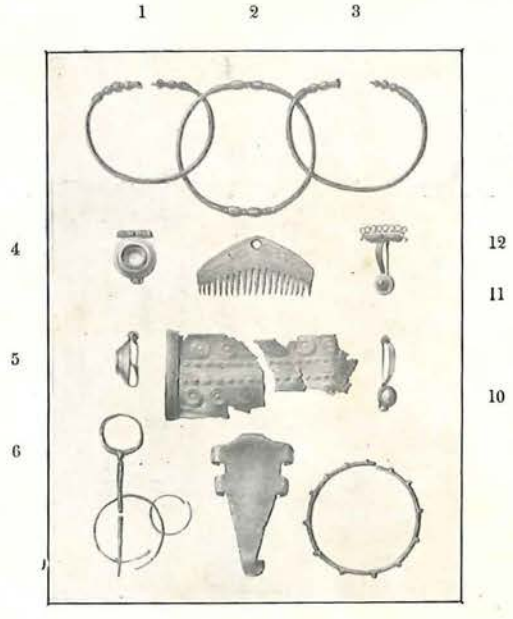

TUMULUS DE REFRANCHE (Doubs).
(Musée de Besançon).
Bracelets, fibules, peigne, plaque estampée, anneaux, applique-agrafe.

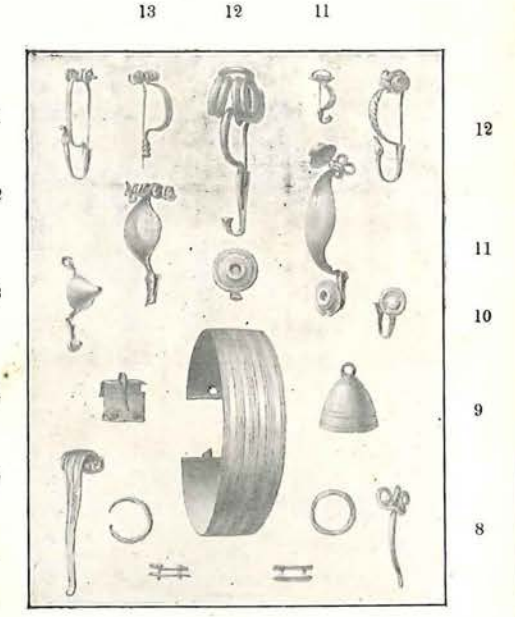

TUMULUS D'AMANCEY (Doubs)
(Musée de Besançon).
Fibules, bracelet, bouton en forme de clochette, plaques rivées

(La plupart de ces planches figurent dans l'intéressant travail de M. Chantre sur le premier âge du fer dans la vallée du Rhône).

celles-ci ont laisse dans la région située dans le périmètre de Salins, trois développements successifs de cette influence. Le premier groupe se trouve sur le plateau d'Amancey avec des fibules du type de la Marne, avec quatre tours de spire, d'autres à spire plus allongée avec un arc gros et long, à talon recourbé portant une calotte sphérique, le fil du ressort passe à l'intérieur de l'arc ou s'enroule autour de celui-ci ; les bracelets à fermoir sont très simples ; les bracelets fermés plus nombreux et ornés de côtes ou cannelés transversalement.

Le second et troisième groupe se localisent au plateau des Moidons ; le second, caractérisé par des fibules marniennes avec deux tours de spire, bracelets à fermoir à cuvette bien travaillée, différents de ceux d'Amancey ; d'autres bracelets : les uns fermés ; d'autres à fermoir lisse ou simplement ornés de chevrons gravés.

Le troisième groupe a donné plusieurs bracelets filiformes au même bras, des plaques de ceinturon en bronze mince estampé, et en plus quelques objets du type d'Alaise.

Les quatrième et cinquième groupes se trouvent à Grange Perrey, au-dessus d'Arbois ; ils ont remplacé le type des Moidons. Le tumulus voisin de *Parençot* (Jura) a donné des fibules en arbalète à longue spire, mais il y avait aussi une fibule à sangsue, à talon prolongé et droit, peut-être importée, et placée là à titre de survivance.

Les gros tumulus n'ont jamais donné d'objets gaulois dépassant le début du type de la Marne.

A *La Chaux sur Grésil*, entre Salins et Clucy et vers Dournon, on a trouvé de la poterie grossière associée à des fragments de meules, sans métal ; tandis que près de Besançon, à *Vareilles* et à *Servigney* (Doubs), on y a trouvé des torques à tampon, des bracelets et des fibules absolument identiques aux beaux modèles de la Champagne.

Le tumulus de *Clucy*, au lieu dit *Côte Verse*, mesurait 12 à 13 mètres de diamètre et un mètre de haut. M. Piroutet y trouva, en 1896, des os humains et des foyers, deux légers bracelets ornés de bosselures espacées, un petit bracelet, formé d'un fil de bronze, l'autre rond, une agrafe, quelques percuteurs ou broyeurs en grès. Le tumulus voisin *du Tartre* a donné des poteries, des cendres et débris calcinés.

Le tumulus de *Clucy*, *à la Fin de la Chaux*, a donné aussi des agrafes. De l'autre côté de la vallée, le *Châtelet du Mont Bergeret*, en face Alaise, au delà du Lison, mesurait 28 mètres de diamètre d'un côté, 17 mètres de l'autre et 7 mètres de hauteur ; il a donné une épingle, une plaque de ceinturon et des vases fragmentés.

Tout près du tumulus à char de *Saraz* (Doubs), M. Piroutet a fouillé en 1898, un tumulus de 13 mètres de diamètre sur $0^{m}80$ de hauteur ; il n'y avait qu'un petit anneau de bronze.

Dans les fouilles faites à *Alaise*, près des tumulus, on retrouva du charbon et des poteries brisées, des fragments de bracelets en lignite et de plaques estampées en bronze, vestiges du séjour en ce lieu de ceux qui construisirent les tumulus. On a retrouvé aussi des traces de cabanes de la même époque, vers la *Grange du Cronzet*, commune de *Saizenay* (Jura) en 1894 ; elles étaient creusées dans le rocher à $1^{m}50$ de

profondeur; on en a trouvé à la *Côte aux Chèvres, près de Dournon* (Jura). Dans les retranchements de la *Croix sur Gresil, près Clucy* et du *Château Fredondon,* près d'Aresche, existent des tumulus.

Pour le Doubs, nous citerons encore les tombelles de *Pugey*, à 10 kilomètres de Besançon, type des Moidons avec brassard mince en bronze; on ne connaît pas de tombelles hallstattiennes au Nord d'une ligne allant de Besançon vers Pontarlier. Les sépultures de la grotte de *Courchapon* ont été remaniées; les unes sont larnaudiennes, d'autres hallstattiennes du type d'Alaise.

Pour terminer, nous citerons les tumulus du Jura, non encore analysés : les tombelles de la Combe d'Ain, fouillées, en 1877, par M. J. Le Mire (1) et E. Clerc, avec inhumations et foyers, épées en bronze à crans, à poignée munie de rivets, avec bouterolles à ailettes et fourreaux, épées en fer du même type, poignard à antennes, pointes de javelot en bronze avec leurs talons, javelots en fer, épingles en bronze, bracelets en bronze ouverts avec extrémités sphériques ; le poignard à antennes, seul, rappelle le type d'Alaise, et le grelot, le type des Moidons ; il a été trouvé à *Pietelle*; ce mobilier rappelle celui de la Bourgogne et des Causses du Tarn.

M. Berlier a fouillé aussi les tumulus de la *Combe d'Ain*, mais il n'en a jamais publié le résultat.

Un des cinq tumulus de Publy, fouillé vers 1866, par la Société d'Emulation du Jura, a donné une lance en bronze ; quatre autres ont fourni un bracelet cannelé, avec fermoir à cuvette et une sorte d'épée en fer ; un tumulus voisin dit de la *Croix des Monceaux*, commune *de Conliège*, a donné une fibule en arbalète à longue spire, une fibule entière avec plaquette carrée analogue à celle du tumulus d'Ihtingen (duché de Bade) ; et un vase en bronze à anses, dont le sommet se termine de chaque côté par un petit cheval (comme sur des vases en bronze campaniens) et la base de l'anse par une chimère à deux rangées d'ailes rappelant celle de l'hydrie de Græchwyl et de Hradisch de Stradonice (le moulage d'un vase analogue se voit au musée de Saint-Germain) ; avec ce vase, il y avait une sorte de petit gobelet et de cupule qui ont pu constituer le couvercle de ce vase. Tout le pied est orné de deux rangs d'oves; l'ensemble est très réparé et se trouve au Musée de Lons-le-Saunier. Comme c'est une des découvertes des plus importantes du Jura, nous y avons consacré deux planches (2) (*Fig.* 4 et 5).

Nous citerons encore les tumulus de *Gevingey*, explorés en 1882, et ceux de *Villeneuve-sur-Pymont*, aux Eris, qui ont fourni deux rasoirs en bronze demi circulaires, des bracelets à perles et petits anneaux au musée de Lons-le-Saunier (3).

Nous devons encore citer les fouilles de tumulus des Louhaiteaux à

(1) J. Le Mire. — *Les tumulus de la Combe d'Ain.* 14 p., 2 pl. ; et E. Clerc. *Essai sur l'Histoire de la Franche-Comté.*

(2) Z. Robert et H. Chevaux. — *Rapport sur de nouvelles fouilles faites à la Croix des Monceaux* (Soc. Emul. Jura, 1886, fig.).

(3) L. Clos et Z. Robert. — *Rapport sur les fouilles de la nécropole gauloise de Gevingey.* 10 p., 3 pl. (Soc. Emul. Jura, 1883).

Champagnole et de Montciel, par M. Girardot; enfin, celles que nous avons faites à Crançot pour le Congrès en 1913.

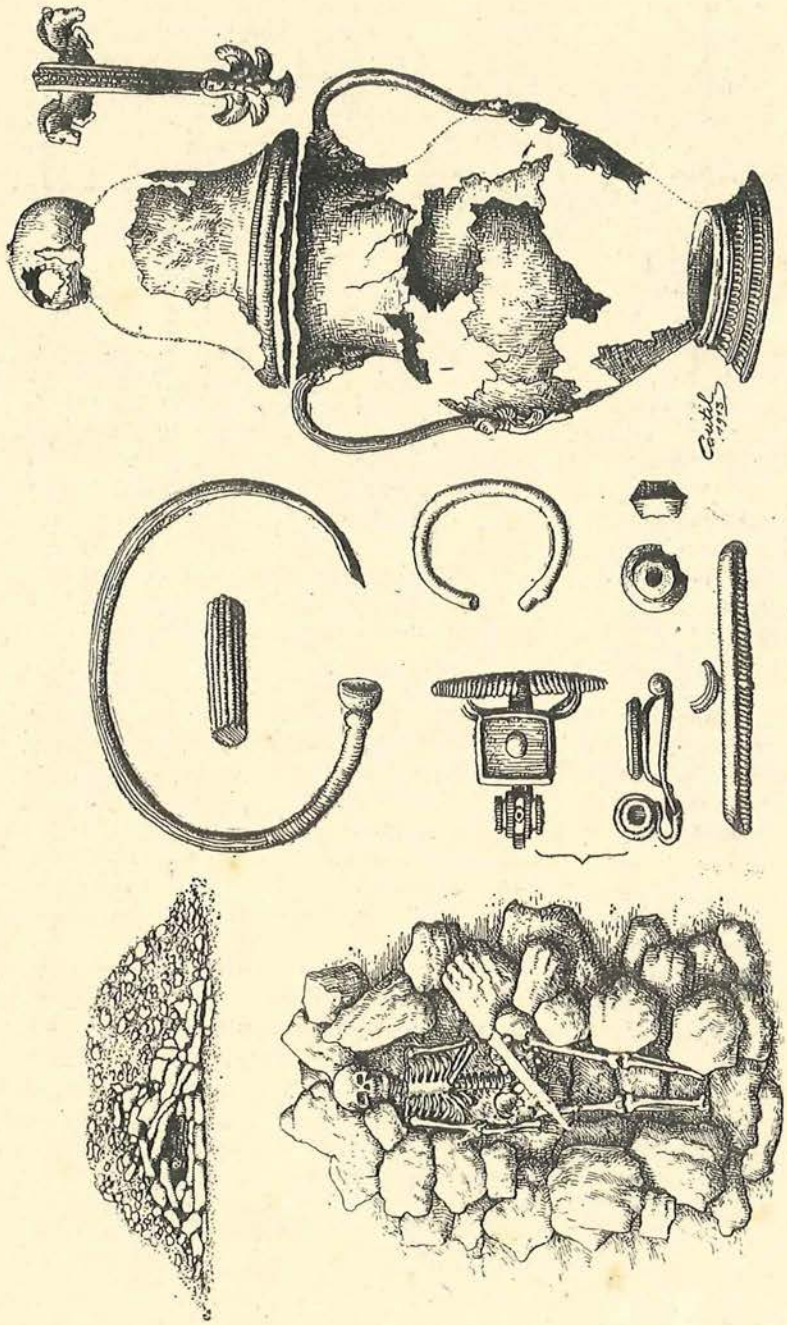

TUMULUS de la CROIX des MONCEAUX près CONLIÈGE (JURA)

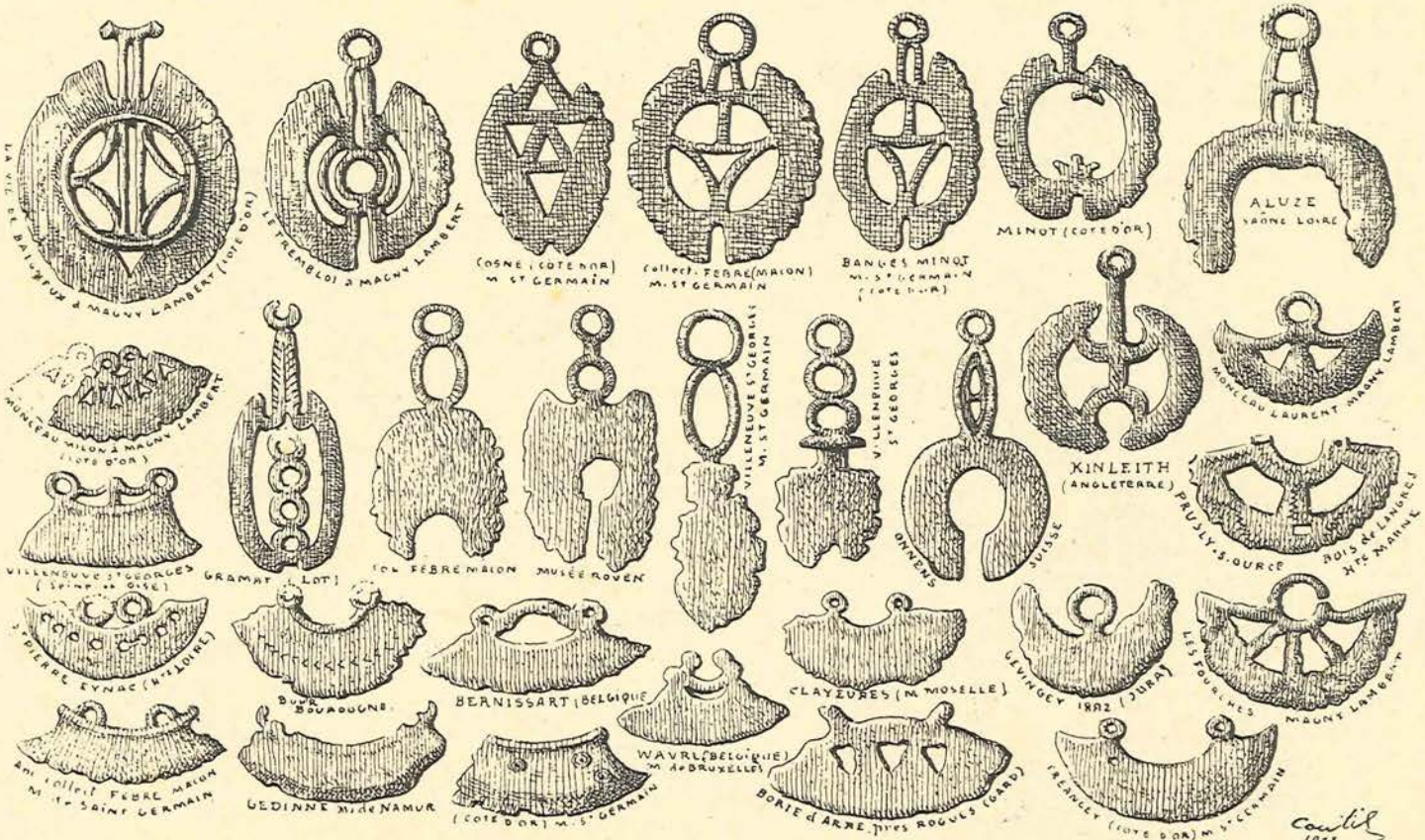

Fig. 5. — Rasoirs du premier âge du fer trouvés en Gaule.

Pour la région de Saint-Claude, nous devons rappeler les fouilles de M. Delort, à *Bellignat*, qui ont donné un torques, quarante petits bracelets avec coches, une plaque de ceinturon et une bague ; à *Vouglans*, une épée et un anneau en fer ; à *Lavans*, deux longues épingles en bronze ; et dans un dernier tumulus, un rasoir semi-circulaire ajouré et deux bracelets.

Mentionnons encore les fouilles de M. Potard (1) pour les tumulus de *Charcier* et *Doucier*, dont les objets sont au musée de Dôle. M. Le Mire avait d'ailleurs déjà fouillé des tumulus à *Charcier*, *Barezia*, *Vers* et *Pietrelle*.

Nous ne saurions oublier les tumulus de *Chemilla* et de *Chisseria*, près d'Arinthod, explorés en 1908 par M. Hugon (2) ; ils ont donné des bracelets ornés de perles, un grelot et deux disques ajourés à pendeloques.

Dans cette énumération, il a pu se glisser quelques oublis involontaires ; d'autre part, des bergers et des cultivateurs ont fait aussi des recherches qui sont perdues pour la science.

Enfin, nous citerons très sommairement une autre série de très riches et nombreux tumulus de la Côte-d'Or ; les quatorze de *Magny-Lambert*, fouillés par M. M. Flouest, A. Maître et le Dr Brulard ; celui des *Mousselots*, *près Chatillon-sur-Seine*, décrit par Flouest ; de *Bouchot-Bouchard* ; de *Vaurois et de Meulsan*, par le Dr Brulard ; de *Minot et de Lantilly*, par H. Corot ; de *Créaucey*, par de Montille d'*Auvernay* ; de *Pommard*, par Moingeon.

Dans la Meurthe-et-Moselle, les tumulus des bois de Haroué, Richardmesnil, Villers-lès-Nancy, Bezance-la-Grande, Liverdun, Sexey-aux-Forges, Benney et Lemainville, Chaudeney, explorés par M. Baupré, et dont actuellement les objets sont au musée lorrain à Nancy.

Sur les bords du Rhin les tumulus de Waldalgesheim, de Durkheim, de Weissckirchen ont donné de très beaux vases étrusques en bronze, ainsi que ceux d'Eggenbilsen (Belgique), de Schwarzembach (Prusse Rhenane), etc.

Citons encore le tumulus du Petit Asperg, près Stuttgart ; de Rodenbach, en Bavière.

La céramique du Premier Age du fer est très bien représentée dans le Duché de Bade, dans le Wurtemberg et la Bavière ; on peut l'étudier dans les musées de Karlsruhe, Stuggart et Munich, grâce aux fouilles de MM. Wagner, Hedinger, Fohr, Naüe, sans oublier le musée de Haguenau constitué par les fouilles de M. Nessel.

Enfin, pour la Moravie orientale et la Bohême, les travaux de MM. Cervinska, Pic et surtout Hoernes contiennent des documents extrêmement intéressants.

Malgré notre désir d'être très concis, le sujet étant tellement vaste, nous nous excusons d'avoir dépassé la limite qui nous était donnée pour cette Conférence.

(1) Potard. — *Notice sur les tumulus de Charcier et de Doucier dans le canton de Clairvaux*, 1910, 10 p. (Bul. Soc. Anthrop. Lyon, 1910).

(2) M. E. Hugon (de Savigna). — *Notice sur les tumulus de Chemilla et de Chisseria* (Mém. Soc, Emulat. du Jura, 1909, 10 p., 2 pl.).

Les fouilles de Saint-Sulpice, près Lausanne (Suisse).

PAR M. LE Pr

A. de MOLIN (Lausanne, Suisse).

M. A. de Molin, professeur à l'Université de Lausanne et conservateur du Musée cantonal, fait une communication sur les fouilles de Saint-Sulpice.

Ce village est situé à moitié distance entre Lausanne et Morges, à l'extrémité d'un cap, qui s'avance dans le lac Léman. A environ 500 mètres du village, à l'Ouest, au lieu dit *Sur les Maussanes*, se trouvent des gravières en exploitation.

L'une d'elles a fourni plus de 200 tombes mérovingiennes, dont le mobilier paraît avoir appartenu à une colonie franque. A peine ces fouilles étaient-elles terminées que le carrier aborda un cimetière beaucoup plus ancien appartenant au second âge du fer (La Tène I). Les tombes sont en moyenne à $1^{m}50$ de profondeur, creusées dans le gravier. Les unes sont orientées Nord-sud, les autres Est-ouest. De nombreuses traces de cercueils en bois ont été relevées.

Ces tombes ont fourni un très grand nombre d'objets; des fibules en bronze ornées de corail et d'émail, des épées, des pointes de lance, des colliers, des bracelets, des anneaux de jambes, etc.

M. A. de Molin présente au Congrès quelques objets d'un intérêt exceptionnel, entre autres :

Deux petits masques en verre représentant une divinité barbue. Ce sont des amulettes puniques, qui pouvaient s'enfiler au bout du doigt. Elles faisaient partie d'un collier en perles bleues.

Un gros anneau elliptique en bronze qui était posé sur la tête d'une vieille femme.

Une charmante fibule en bronze doré en forme de disque entourée d'une garniture de perles de corail.

Une grande fibule en arc ornée de curieuses croisettes d'un type tout à fait inédit.

Deux charmants petits bracelets très ornés qui étonnent par leur petitesse.

Le nombre des tombes explorées jusqu'à présent est de 67. Les fouilles continuent.

M. Emile Schmit. — M. de Molin ayant demandé à ses collègues si des objets similaires à ceux qu'il présente ont été découverts dans des sépultures de la Tène, M. Schmit dit qu'une fibule discoïde avec entourage de perles a été trouvée par M. Mosel dans un cimetière de la Marne, à Margemoulin. M. Schmit ajoute que, d'autre part, une petite figurine en pâte de verre, semblable aux deux spécimens présentés, a été trouvée par M. Bosteaux dans une Sépulture de la Tène près Witry-les-Reims. — Le Musée du Louvre montre entourée de perles phéniciennes une semblable figure. [Voir l'ouvrage « l'Art dans l'antiquité », de Chipiez et Pérot].

M. Viollier. — Le cimetière de Saint-Sulpice a une réelle importance, au point de vue des relations commerciales à l'époque gauloise. On y trouve des objets importés de la Méditerranée (masques); d'autres du Nord du Rhin (fibules). Il devait y avoir là une station sur la grande voie commerciale de Marseille au Rhin par le Rhône.

M. le Pr Bellucci. — A propos de la communication de M. de Molin et des objets très intéressants qu'il nous a montrés, je désire faire simplement deux remarques. J'admets, avec l'auteur, que les objets, en verre ou en émail, soient justement des petits capuchons, qu'on adaptait aux bouts des doigts des morts, non justement à titre d'ornement, mais pour éloigner aussi des mauvaises influences, en vertu des masques humains, qui y sont représentés, et qui devaient avoir une signification magique. Ces capuchons rappellent les doigtiers en fil en cuivre, enroulé en spirale, qu'on plaçait aux bouts des doigts des morts, ensevelis dans plusieurs nécropoles italiennes du premier âge du fer.

Relativement à certains anneaux en bronze, qu'on pourrait regarder comme des pendants d'oreilles ou des bracelets, on peut aussi les retenir comme des anneaux, qu'on suspendait aux tresses des cheveux des femmes, pour orner et encadrer la figure, comme plusieurs applications semblables nous le démontrent, en ethnographie contemporaine, surtout dans la région Nord-africaine.

Les Monuments gaulois du Musée de Dole.

Présentation de Photographies.

PAR

Julien FEUVRIER (Dole, Jura).

M. Julien Feuvrier présente les photographies de trois Monuments conservés au Musée archéologique de Dole. Il regrette d'abord que son collègue au musée, M. L. Févret, qui a eu le mérite d'en déceler l'ancienneté, n'assiste pas au Congrès; nul mieux que lui ne pouvait faire connaître à l'assistance ces documents lapidaires qu'il a spécialement étudiés.

M. Feuvrier fait d'abord l'historique de leur découverte.

La ville de Dole est bâtie sur deux collines de la rive droite du Doubs. Un château féodal s'érigeait au point culminant de la colline de l'Ouest, la plus élevée, et à quelques pas d'un ancien chemin gaulois devenu, sous la domination romaine la grande voie de *Cabillonum* (Chalon-sur-Saône) à *Vesontio* (Besançon). Une lance et une hache de l'Age du Bronze ont été relevées sur le flanc de la colline qui regarde la rivière. Sur un terrain contigu aux ruines du château, s'élevait, au moment de la Révolution, un couvent de Carmes déchaux qui, au XIX^e^ siècle, fut transformé en asile départemental des aliénés. En 1898, les bâtiments, insuffisants et en mauvais état, furent rasés. Parmi les matériaux de démolition se trouvèrent deux tables en calcaire coquillier, de couleur vieux rouge, appelé dans le pays pierre de Sampans, sur lesquelles se virent des gravures en demi-relief.

A noter : 1° que les carrières de Sampans sont exploitées depuis l'antiquité et que le banc d'où ces tables furent extraites est abandonné depuis la fin du XVIII^e^ siècle; 2° que ces tables remplissaient depuis de longues années le rôle de montants latéraux d'un réchaud dans la cuisine de l'Asile et qu'elles proviennent vraisemblablement des fouilles faites en agrandissant les bâtiments de l'ancien couvent pour aménager ceux-ci en vue de leur nouvelle destination.

Ces Monuments ont été déposés au Musée archéologique de Dole et, peu de temps après, vint les rejoindre un troisième, en

calcaire gris du pays, découvert par M. Feuvrier dans le jardin de l'Hôtel-Dieu au bas de la colline, et à moins de cent mètres de l'ancien couvent des Carmes.

Il décrit sommairement ces trois Monuments.

Le premier (*Fig.* 1) mesure 0,81 × 0,53 × 0,10. Sur sa face antérieure est figurée une roue à huit rais terminés par des maillets emmanchés en bout au lieu de l'être sur le pourtour comme

Fig. 1 — Monument n° I (Vue de *Face*). — [*Dimensions* : 0,53 × 0,81 × 0,10].

Fig. 1 *bis.* — *Flanc* droit (*Figure* 1). — [Gauche de l'observateur].

le sont ceux de la roue portée par *le dieu aux multiples maillets* de Vienne (Isère). Celle-ci est fixée à l'extrémité d'une hampe verticale portée par le dieu, tandis que la roue de Dole ne possède qu'un manche horizontal. Sous la roue se voient deux épis de blé mordus par un serpent et becquetés par un coq dans la crête duquel est incisé un signe cruciforme.

Le flanc dextre (gauche de l'observateur) supporte le profil rudi-

mentaire de la roue, des épis et des deux animaux, le tout surmonté de la croix (*Fig.* 1 *bis*).

Le second (*Fig* 2), mesure 0,79 × 0,51 × 0,10. Il reproduit également la roue; mais ici, chacun de ses élements est en forme de feuille légèrement échancrée à son extrémité supérieure. Le symbole est évidemment le même que celui de la fig. 1. L'échancrure représente la cavité qui existe à l'extrémité de chaque maillet de la première roue. Au lieu de deux épis, on en voit quatre, becquetés par un coq; le serpent est absent. Dans ce monument,

Fig. 2. — Monument n° II (Vue de *Face*). — [*Dimensions* : 0,35 × 0,79 × 0,10].

Fig. 2 *bis.* — *Flanc* gauche. [Droite de l'observateur].

c'est le flanc sénestre (droite de l'observateur) qui a reçu un profil. (*Fig.* 2 *bis.*).

Les traces de coups de ciseau que l'on remarque sur le bord supérieur du premier monument et sur le pourtour du deuxième, proviennent, selon M. Feuvrier, des mutilations faites pour l'appropriation des deux tables au rôle de réchaud.

Le monument représenté par les *Fig.* 3 et 3 *bis*, est un monolithe qui a pour hauteur totale 0,52 et pour largeur 0,30. Une tablette règne à l'extrémité inférieure de sa face antérieure. Il est surmonté de deux sphéroïdes un peu aplatis faisant corps avec le reste. Sur la face antérieure, cernée d'un bourrelet, est figuré en relief un cœur renversé et sur la face postérieure, le signe cruciforme légèrement différent de ceux de la *Figure* 1.

Fig. 3. — Monument n° III. — Face *antérieure.*

Fig. 3 *bis.* — Face *postérieure.*

L'auteur de la présentation fait remarquer que tous ces symboles, roue ou maillet, signe cruciforme, coq, serpent, cœur renversé, figurent sur des documents archéologiques appartenant à l'Age du Fer. Il cite notamment :

1° Le dieu aux multiples maillets de Vienne (Isère) (S. Reinach, *Bronzes figurés*, 175);

2° Le dieu au maillet de Premeau, au musée de Beaune (S. Reinach, *idem*, 138);

3° L'autel de Vacqueyrolles, au musée de Nîmes (coq à côté du maillet);

4° Sucellus, dieu au maillet, même musée (serpent s'enroulant autour du maillet);

5° Une monnaie des Médiomatriques et une des Nerviens présentant la roue à huit rais (Blanchet et Dieudonné, *Manuel de Numism.*, fig. 97 et 121);

6° La monnaie gauloise représentée pl. I, fig. 3 du même ouvrage

et une monnaie des Rèmes, fig. 113, qui portent un signe cruciforme semblable à celui des monuments de Dole ;

7° L'autel de Mavilly (serpent cornu) (S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, I, 61);

8° Une hache en bronze du musée de Blois trouvée dans la forêt de Montrichard, provenant de la collection Maindrault, sur laquelle sont figurés le serpent et le cœur renversé (*Homme préhistorique*, juillet 1906);

9° Une monnaie attribuée aux Séquanes et une autre aux Carnutes, présentant un serpent (Blanchet et Dieudonné, fig. 83 et 127);

10° Une chaîne en bronze de l'époque marnienne trouvée par Frédéric Moreau au voisinage du château de Nesles, près de la Fère-en-Tardenois. Sur les médaillons de cette chaîne se voient des cœurs (*Album Caranda*, pl. 106 et *Petit Album Caranda*, 2e édition, pl. XI).

M. Feuvrier termine en disant :

« Une communication fut faite au sujet de ces monuments, qui furent décrits comme autels gaulois, par M. Févret au Congrès des Sociétés savantes des Départements, en 1904. C'était trois semaines après le fameux rapport de M. Clermont-Ganneau, qui ruinait irrémédiablement l'authenticité de la célèbre Tiare de Saïtapharnès ! Le jour où la communication fut présentée, la séance de la section d'archéologie était présidée par M. Héron de Villefosse, qui venait de se trouver quelque peu touché par les conclusions de M. Clermont-Ganneau. En présence d'une dizaine d'assistants, le Président, devenu *trop tardivement* d'une prudence excessive refusa nettement, sans aucune bonne raison, d'accepter comme gaulois les monuments de Dole. — L'aventure de la tiare, en cette circonstance, pesa évidemment sur sa décision, qui fort heureusement n'est pas sans appel.

« Neuf ans se sont écoulés et depuis il n'a plus été question des Autels du Musée de Dole. Notre Congrès, siégeant cette année dans le Jura, je profite aujourd'hui de cette bonne fortune pour en appeler de l'arrêt injustifié et injustifiable de M. Héron de Villefosse, au jugement plus éclairé de mes collègues du *IXe Congrès Préhistorique de France* ».

Les vases en chlorito-schiste grenatifère en Provence.

PAR

COTTE (Pertuis, Vaucluse).

Il y a quelques années, M. Lazard, le patient chercheur de Roc-salières, près Apt, me montra des fragments de vases en pierre, recueillis par lui sur les Claparèdes. C'était la première fois que je maniais ces tessons en chlorito-schiste grenatifère.

Depuis on s'est aperçu qu'ils ne sont pas très rares en Provence. Voici les points où, à ma connaissance, ils ont été signalés.

MM. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel (1) ont rencontré une portion de vase, façonné avec cette pierre ollaire, dans l'oppidum de Sainte-Eutropie, à Velaux, parmi des fragments de meules en basalte, de poterie à glaçure rouge romaine, de verre antique, etc. J'ai moi-même recueilli, dans cet oppidum, un bronze romain. Il y a aussi quelques silex taillés.

Au Congrès des Sociétés Savantes de Provence, tenu à Arles en 1909, M. Isidore Valérian (2), en un milieu principalement romain, (bien que l'auteur classe à l'âge du bronze les monnaies Æ impériales), mais avec rares silex taillés et haches polies, a trouvé un « fragment de vase en pierre, avec rayures de fabrication ». Il s'agit vraisemblablement de l'un des débris qui font l'objet de ma note, puisque tous les vases en pierre ollaire provençaux, dont je connais la nature, ont été façonnés dans la même roche.

A ce Congrès (3), M. de Ville d'Avray a fait connaître la découverte, par M. Varaldi, de cinq fragments de récipients en chlorito-schiste grenatifère (détermination de M. de Gérin-Ricard), dans une station néolithique assez riche. La forme des pointes de flèche en silex permettrait, à la rigueur, de rattacher cette station à l'une des premières périodes de l'âge de bronze. L'auteur ne signale pas

(1) Les Antiquités de la Vallée de l'Arc (Publications Soc. Et. Prov., 1907), p. 55.

(2) Deuxième Notice sur « Pisavis » (2e Congr. Soc. Sav. Prov., p. 49).

(3) Station paléolithique (?) de la Cabre, près Agay (*id.*, p. 67). Travail reproduit aussi, mais sans figures, dans les Bulletins de diverses autres Sociétés.

d'autre poterie ; un chercheur insuffisamment prévenu a pu négliger des vestiges romains voisins. Ceci n'est qu'une hypothèse; mais je vais avoir à l'émettre à nouveau un peu plus loin.

Quelques mois après la réunion de ce Congrès, M. Lazard a publié, en collaboration avec MM. Moirenc et Raymond (1), les tessons qu'il avait recueillis sur le plateau des Claparèdes. Malheureusement ces auteurs n'ont pas signalé les particularités de gisement. Ils indiquent simplement qu'il y a des stations d'un *Néolithique évolué*; mais n'y avait-il pas en cet endroit des vestiges d'un autre âge ? Voici le point intéressant, et sur lui aucune précision n'est donnée. Même remarque pour « d'autres stations néolithiques de l'arrondissement d'Apt », pour « une station de la plaine de Bonnieux, avec vestiges de l'âge du bronze », qui ont donné aussi de cette poterie. Lieux de découverte non précisés, étude incomplète des gisements empêchent d'affirmer que ces gisements fussent exclusivement préhistoriques.

Les mêmes auteurs racontent que l'un d'eux reconnut un morceau de chlorito-schiste dans un lot de silex de la vallée du Largue, achetés par M. Deydier. En réalité, celui-ci en a publié cinq (2). Si, du fait qu'il a acheté les pièces, l'origine de celles-ci est peu sûre, du moins faut-il tenir compte de ce que, d'après M. Deydier, ces stations de la Vallée du Largue contiennent des vestiges gallo-romains et mérovingiens.

Dans la vallée du Lauzon j'ai recueilli moi-même un tesson de même nature près de la Grande-Bastide (commune de Niozelles) à côté de silex taillés, et aussi de vestiges romains (basse époque).

J'en ai découvert également à Ganagobie, où les belles pointes de flèche en silex voisinent avec la poterie sigillée.

Le 8 juin dernier, durant une excursion à Buoux, où l'Athénée de Pertuis fusionnait avec la Société Archéologique d'Aix-en-Provence, je récoltais, sur la partie du plateau du Fort voisine de la chapelle, des fragments de poterie grise, de tuiles épaisses, de verres antiques, le tout paraissant appartenir au Bas-Empire, lorsque Mme Ripert nous montra un débri de vase en chlorito-schiste qu'elle venait de trouver. L'étroit vallon de l'Aiguebrun nous séparait à peine des Claparèdes, et l'on sait que, sur le plateau du Fort, les vestiges néolithiques sont rares.

En résumant ces observations, nous constatons que l'on a toujours recueilli des silex taillés à côté des vases en pierre ollaire;

(1) Rev. Préh., 1909, p. 326.
(2) La Vallée du Largue néolithique (Congr. Préh. Fr., 1905, pl. XXI).

mais, dans la majorité des cas, il y avait aussi des vestiges romains, et souvent ceux-ci formaient le fond principal des récoltes (1). Si ces vestiges n'ont pas été notés dans les stations de la Cabre, des Claparèdes, de Bonnieux, et autres non désignées, en revanche la façon sommaire dont leur étude a été faite permet de croire qu'il y a eu, de la part de préhistoriens, *trop exclusivement attachés à l'étude des objets en pierre*, mépris systématique des tessons gallo-romains trop abondants partout pour qu'on aille en encombrer ses tiroirs. Ce triage opéré, quelque temps après, l'auteur, de très bonne foi, peut oublier les tessons dédaignés. M. Raymond conclut, relativement aux vases en chlorito-schiste : « que l'on ne « trouve rien de semblable dans les gisements *antérieurs ou posté-* « *rieurs* à la conquête romaine; rien non plus dans les tumulus du « fer ni dans les oppida ».

Cette allégation est erronée. Sainte-Eutropie est un oppidum; Ganagobie et le fort de Buoux ne peuvent être considérés comme des lieux non défendus; mais observons que ce sont trois cas se rapportant à des sommets *occupés à l'époque romaine* ; et nous ne ferons pas trop fi, à l'instar de M. Raymond, du renseignement donné par M. Muller ; ce dernier avait dit à M. Deydier que, dans le Dauphiné, la pierre ollaire se rencontre dans les milieux gallo-romains ou mérovingiens.

Il est à présumer qu'en Provence elle se rattache à la même époque; en effet, les vases en chlorito-schiste proviennent du Piémont, ont été introduits chez nous par les cols des Hautes-Alpes et du Dauphiné. M. Muller est donc bien placé pour donner un avis autorisé, même sur nos trouvailles provençales.

Si nous nous reportons à l'opinion des auteurs sur la date de ces récipients en Italie même, lieu de leur fabrication, nous avons à tenir compte de l'affirmation de M. Pigorini (2), qui les attribue à notre ère.

Aussi M. Déchelette (3), tout en rappelant la découverte d'un vase en pierre dans une tombe attribuée à l'âge du bronze, fouillée par M. le Comte Beaupré à Gugney-sous-Vaudemont (4), admet que nos vases provençaux ne sont pas de l'âge de bronze, « mais d'une phase de l'âge du fer encore mal définie ».

(1) Dans son travail cité plus haut, M. Raymond note avec impartialité que le chlorito-schiste n'a pas été trouvé dans des grottes néolithiques ou énéolithiques, mais seulement dans des stations en plein air, où les mélanges d'industries sont presque de règle.

(2) Rev. Préh., 1910, p. 60.

(3) Manuel d'Archéol., t. II, p. 392.

(4) Mém. Soc. Arch. Lorraine, 1909.

La description de la roche du vase de M. Beaupré pourrait laisser croire qu'il s'agit du chlorito-schiste ; mais l'auteur en fait une serpentine. En ce cas, cette différence de minéral permet de distinguer ce vase de ceux qui nous occupent en Provence, et l'on peut croire qu'il est d'importation égyptienne, et, par suite, appartient à une autre époque.

Il semble, au surplus, que l'emploi du tour pour la confection des vases en pierre aurait dû apprendre aux Piémontais de l'âge du bronze (si le travail de la pierre ollaire remontait à cette époque) à tourner également leurs poteries en terre. Cet argument n'est toutefois pas irréfutable ; souvent les progrès de la civilisation ont des retards surprenants. Ainsi l'on peut s'étonner que le manche ait si longtemps traversé l'outil dans les casse-tête et non dans les haches.

En résumé, l'archéologie des autres régions tend à nous faire croire que les vases en chlorito-schiste grenatifère ne sont pas antérieurs à la conquête romaine. Je crois avoir montré qu'aucune découverte faite en Provence ne permet d'affirmer l'inverse ; on ne pourrait se baser que sur quelques cas où l'étude des stations paraît avoir été trop superficielle pour asseoir une théorie scientifique.

Ajouté après le Congrès. — M. Joannon m'a signalé la présence des vases en chlorito-schiste grenatifère à l'oppidum de Saint-Blaise, où les vestiges romains abondent.

J'ai récolté des tessons de cette roche, mêlés à de la céramique grecque et à de la poterie sigillée, sur l'emplacement de *Glanum*, au Sud des Antiques de Saint-Rémy ; je n'y ai pas vu de silex, dans une exploration bien courte, il est vrai.

J'en ai recueilli aussi à Saint-Julien-de-la-Bastidonne, ville antique occupée du néolithique à l'époque romaine.

Ces nouveaux documents corroborent mes conclusions antérieures.

Les Puits à Chambres, ou « Deneholes », de la Tamise.

PAR

A.-L. LEWIS (Angleterre),

F. R. A. I., Officier d'Académie.

Le Bulletin de la *Société Préhistorique Française* (Avril 1913) contient une description par M. A. Salomon de quelques trous à marne, près Hermies (Pas-de-Calais), dont il dit : « Chacun d'eux se compose d'un puits circulaire d'un mètre de diamètre, aboutissant à une ou deux cellules creusées dans la craie au voisinage immédiat des limons » ; et, plus loin : « on apercevait encore dans les parois de petites excavations, ou trous de pose-pied, espacés d'une quarantaine de centimètres et diamétralement opposés, qui facilitaient son ascension ».

Nous avons les mêmes choses en Angleterre, entre Londres et la bouche de la Tamise, de chaque côté de ce fleuve, à Bexley, Tetham, et près de Gravesend au Sud, et à Grays au Nord. A Grays dans « Hangmas's Wood », il y a une cinquantaine de puits ou cheminées, dont le plus grand nombre ont été remblayés ; ils sont d'un mètre de diamètre, ils ont des trous de pose-pied ; et ils sont forés à travers le sable (Ihanel sand) jusqu'à une profondeur de plus de 20 mètres (*Fig.* 1). Parvenus aux couches crayeuses on a excavé de grandes chambres, ordinairement six en nombre, au fond de chaque puits, toutes rayonnantes dans des directions diverses (*Fig.* 2).

Au fond de chaque cheminée il y a un amas de terreau et des pierrailles tombées ou jetées du sommet (*Fig.* 1) ; et on a très rarement trouvé des débris de poteries des époques diverses dans ces amas. Dans les chambres elles-mêmes on n'a rien trouvé ; mais sur quelques-unes des parois il y a des marques de pics métalliques.

Nous savons que les gens qui habitaient notre pays avant la conquête Romaine mettaient leur blé en magasins souterrains ; et on a suggéré que les « dene-holes » étaient ces magasins ; mais aujour-

d'hui on pense que les « Dene-holes » ne sont que des mines de craie, dont on se servait pour fertiliser les campagnes, ou pour

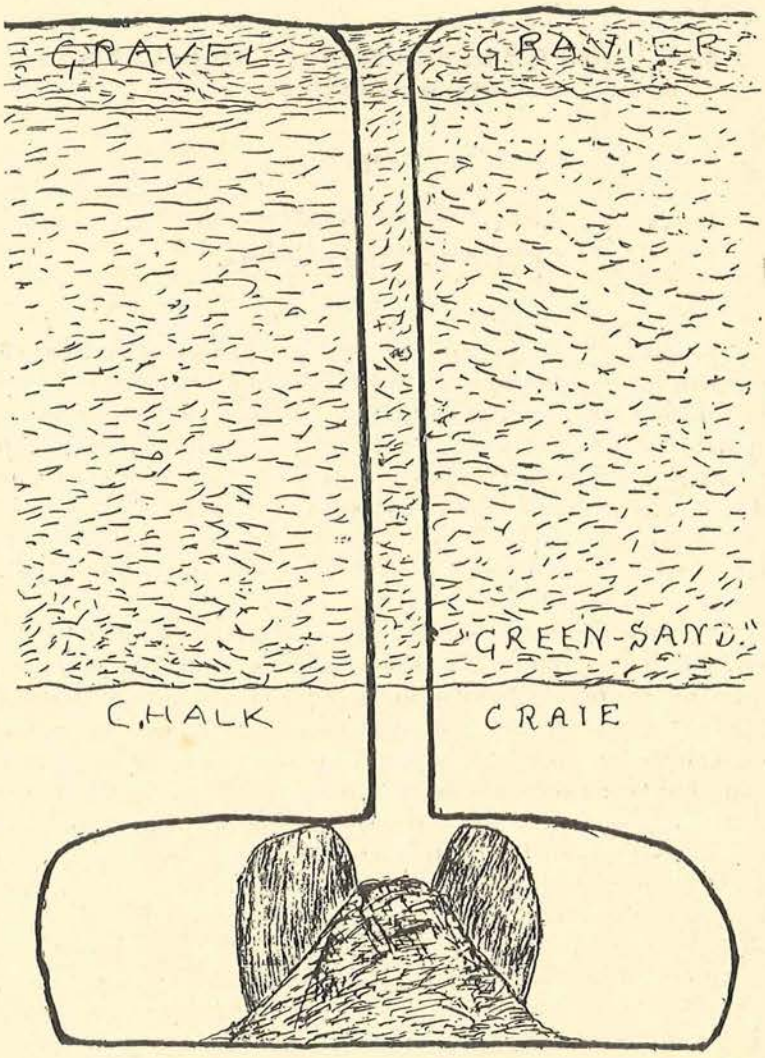

Fig. 1. — Coupe verticale d'un Puits a Chambres (Angleterre).

faire des bâtiments au moyen âge, époque où on a fait grand usage de craie dans ce but dans la cité de Londres.

Néanmoins, il est bien possible que quelques uns de ces puits

aient été creusés dans les siècles pré-Romains, pour en faire des greniers, qui ont été élargis et changés plus tard en mines de craie.

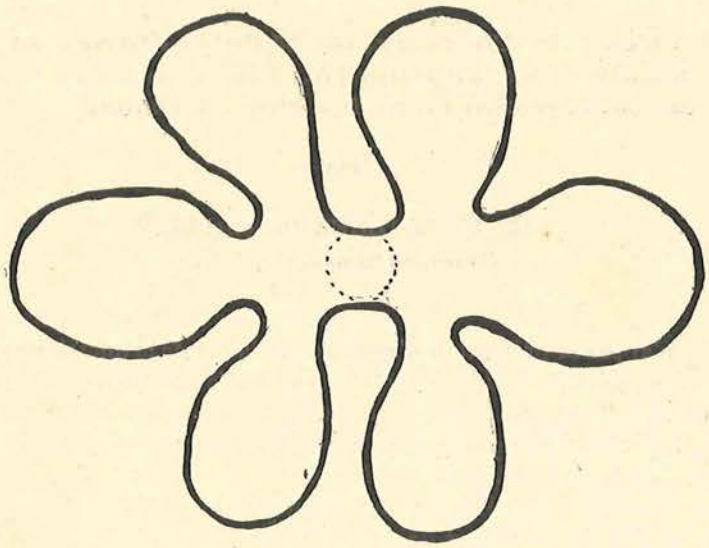

Fig. 2. — Type ordinaire des Chambres des Puits à Chambres (Plan). — Le pointillé représente le contour du Puits.

M. Marcel Baudouin. — Jusqu'à nouvel ordre, je crois qu'il est impossible de *dater* ces puits d'une façon certaine. Mais ils semblent bien être des puits *à craie* plutôt qu'à *silex*.

BIBLIOGRAPHIE

The Essex Naturalist (Journal of the Essex Field Club, N° 12, December 1887, A).

The Journal of the Royal Anthropological Institute, Vol. 39, 1909, p p. 44-76. [Rev. J.-W. Hayes. Deneholes and other Chalk Excavations, their origin and uses].

Les Fers de Chevaux, de Mulets, d'Anes et de Bœufs dans l'antiquité. Les Hipposandales, les Buffosandales et les Fers à clous.

PAR

M. H. MULLER (Grenoble),

Conservateur du Musée Dauphinois.

Je n'ai pas la prétention d'apporter ici la clé de la question ; mais j'estime qu'une réunion de préhistoriens, d'archéologues, de chercheurs, telle qu'elle se trouve constituée sous le titre de la *Société Préhistorique française*, peut amener un grand progrès dans la solution du problème. J'entends surtout que la question des fers à clous dans l'antiquité doit être traitée par tous les moyens en possession des membres de notre Société.

Mais il faut ajouter que ce travail, cette enquête, doit être menée sans parti-pris et en se basant seulement, pour les conclusions, sur les faits absolument indiscutables et constatés au cours de fouilles méthodiques et d'une précision absolue.

Il est temps de réunir non seulement les travaux anciens sur les fers à clous, à titre documentaire et de discussion, mais aussi de procéder dans les fouilles en train et à venir à toutes constatations probantes.

Je n'ai pas davantage la prétention de dire que nos prédécesseurs ne savaient pas fouiller scientifiquement ; mais j'estime que, justement, nous sommes bien supérieurement documentés à l'heure actuelle que nos aînés, pour, en profitant de leurs observations et des nôtres, arriver à y voir plus clair dans l'ensemble des découvertes anciennes ou à venir. Dans chaque secteur de nos recherches il en est ainsi ; il est des époques au cours desquelles, armé du faisceau des connaissances de tous, chacun de nous peut apporter sa pierre définitive à l'édifice.

Pour ma part, je déclare être nettement opposé à placer les fers à clous avant le v^e^ siècle de notre ère.

Il serait trop long d'exposer ici les raisons qui m'autorisent à donner cette opinion ; mais sans vouloir énumérer les recherches auxquelles je me livre depuis plus de vingt ans sur ce sujet,

je ne peux m'empêcher de poser quelques questions qui y correspondent.

Quels sont les fonds gaulois, habitats, sépultures, oppidas, tombes à chars, qui ont donné des fers à clous? Et Bibracte, Alésia, etc., et les champs de bataille connus (d'avant le v^e^ siècle de notre ère), et les fonds romains, gallo-romains, et Rome, Pompeï, et les sous-sols de nos villes françaises et la Tène, etc., etc. On nous cite des tumulus de la fin du Fer ; on nous cite aussi les fouilles de M. le marquis de Ceralbo en Espagne, dans la nécropole d'Aguilar de Anguita, à dater de la fin du v^e^ au début du IV^e^ siècles avant J.-C. Mais justement les fouilles de M. le marquis de Ceralbo, si bien conduites et dont le grand nombre de sépultures découvertes, amène des répétitions, permettent de tirer d'un ensemble de faits, si homogènes, des conclusions impossibles à attribuer à des tombes découvertes isolément. Cet ensemble nous oblige à raisonner franchement contre l'antiquité des fers à clous d'Aguilar. Sur près de 3.500 sépultures, 9 fers à clous y ont été trouvés.

M. de Ceralbo indique que les stèles tombales de Aguilar étaient enfouies dans le sol de un à 3 mètres et que rien ne révélait la nécropole à la surface, le terrain ayant été *labouré* depuis des temps immémoriaux.

Or des fers à 10 clous, comme celui que j'ai eu le plaisir d'examiner au Congrès de Genève (1912) avec M. de Saint-Venant, sont à peine à dater de la fin du XVI^e^ siècle et j'estime qu'il faut autre chose que ce fait nouveau pour trancher la question !

M. de Ceralbo lui-même n'est pas convaincu de la contemporaénité des fers et des tombes d'Aguilar.

Comment admettre que les merveilleux forgerons celtibériens à qui les peuples qui leur étaient contemporains ont tant empruntés, ayant inventé le fer à clous, ne l'aient pas généralisé et que les romains n'en aient pas tiré parti, surtout après l'expédition d'Annibal ?

Comment admettre que ce perfectionnement si important ait brusquement sombré? Autant avancer que pendant des siècles on n'est plus monté à cheval !

Comme il est plus logique de voir, dans le fer à bords ondulés, le début de la découverte et comme il est facile dans une collection de fers à clous chronologiquement classés d'en suivre l'évolution technique.

M. le comte de Beaupré a trouvé, en 1912, deux fers anciens en Lorraine, dans un tumulus et dans un fond de hutte de l'époque hallstattienne ; M. de Saint-Venant qui tient en haute estime les recherches de M. le comte Beaupré, place ces derniers fers à

une époque bien plus ancienne que cenx d'Aguilar, mais pas au delà du v^e^ siècle après J.-C.

Sans vouloir aucunement juger des fouillles de M. le comte Beaupré, je crois qu'il faut encore penser une fois de plus à une inclusion fortuite de l'élément fer à clous dans des milieux halls-tattiens.

Nous ne savons pas du tout dans quelles proportions l'esprit humain, en superstitions, en rites étranges, en usages inconnus de nous, nous réserve des surprises ; et j'estime qu'en présence des fers d'Aguilar et de Lorraine il y a lieu de se réserver formellement. Je considère ces deux faits nouveaux, au contraire, comme un encouragement à entreprendre une enquête impartiale sur les fers à clous.

La littérature sur les fers à clous est déjà nombreuse ; mais, à part quelques auteurs, il n'y a pas encore en ligne des éléments écrits suffisants pour trancher la question.

Cette enquête, faite par tous, doit recueillir tous les faits d'apparence scientifique et photographier tous les documents, trouvés nettement en relations avec des objets datés. Ces documents seront surtout recueillis dans les sous-sols des villes anciennes, dans les sépultures, en même temps que dans les oppidas, les habitats isolés et dans tous les lieux à *dépôts stratigraphiés*.

La céramique sera le meilleur fossile directeur ; les armes, les outils, les ornements typiques, bien datés, viendront ajouter leur témoignage. L'étude des origines du fer à clou s'impose également ainsi que l'exposé de sa technique évolutive.

Il est nécessaire également qu'un maître en maréchalerie établisse, sous forme d'un vocabulaire expliqué, la série alphabétique des termes acquis, relatifs à la ferrure, en mettant en regard des termes actuels les désignations anciennes. Ce travail servirait de base d'entente, quand à l'emploi des termes techniques, relatifs à la maréchalerie dans le temps et dans tous les pays.

Je verrais, avec plaisir, M. de Saint-Venant d'une part, et MM. Joly et Tasset, professeurs à l'école de Saumur, nous donner rapidement ce travail ; leur compétence serait extrêmement utile à tous.

Il ne faut pas se dissimuler l'importance du problème posé, ni oublier que la plus grande impartialité est de rigueur.

Une Commission peut tout d'abord élaborer des bases d'entente, de discussion, de groupement des matériaux et des opinions recueillis ; elle peut dresser le plan du travail ; et, après un temps indéterminé, l'examen des documents classés, amènerait un Rapport, qui pourrait être discuté dans un de nos Congrès de la S. P. F.

J'apporterai ce que sais sur les fers à clous ; et je suis persuadé que si une vingtaine de nos collègues en font autant, cette importante question sera tranchée.

M. Ambayrac (Nice). — Dans ma visite du 27 mars 1913, à la mosquée de Sidi Okba, à Kairouan (Tunisie), grande mosquée dont il fut le fondateur en 698, mon guide arabe, Taïeb Sidi Mohamed, me fit remarquer, au centre de la grande cour (60 mètres × 60 m.), les gravures ornant la grande dalle carrée en marbre qui forme le fond de l'impluvium recueillant toutes les eaux, dans une vaste citerne sous-jacente. Quatre sculptures symboliques figurent, à droite et à gauche du trou central, les roues solaires; et quatre autres représentent, aux quatre angles, la plante des pieds de quatre animaux et bêtes, les plus importants de cette région africaine : le chameau, la vache, le cheval, la chèvre.

M. Michel (Besançon). — Nous sommes toujours très perplexes, quand il s'agit de dater les fers à chevaux, surtout ceux qui sont trouvés sur les voies antiques, parce que celles-ci ont servi souvent jusque au moyen âge. Les fers ondulés et avec clous *en clé de violon* abondent à Besançon dans le sous-sol, constitué par une épaisseur moyenne de 4 mètres de décombres accumulés depuis quinze siècles sur la voie romaine. Mais ces décombres ont été forcément *remaniés* et nous n'avons aucune indication absolument sûre pour nous guider, la stratigraphie étant trop incertaine.

Je dois vous avouer que je n'ai pas une grande confiance dans la classification qui a été faite, au Musée de Besançon, par mes savants prédécesseurs, et que je serais heureux de recueillir les avis de nos collègues sur ce point délicat.

Comme notre confrère et ami Muller, je suis partisan d'une enquête sérieuse, sur l'origine des fers à clous ; et je prie instamment les archéologues de noter scrupuleusement toutes les indications stratigraphiques correspondant à leurs trouvailles.

M. Marcel Baudouin. — Je répète que, comme tout le monde, malgré les trouvailles que j'ai faites et décrites (1), j'ai les doutes les plus grands sur les découvertes de fers à chevaux, ondulés ou non, faites en des milieux antérieurs à l'époque romaine. Pourtant, il y a des *observations* que nos confrères auront bien du *mal* à détruire ! — Laissons faire le temps ; il nous apportera sûrement, en ces matières comme en d'autres, la solution, au moment où l'on y pensera le moins.

(1) *Congrès Préhistorique de France*, Tours, 1910-1911, p. 905-910. — *Bull. Soc. Préh. France*, 1910, p. 266.

Sur la coexistence de Populations différentes en Franche-Comté, pendant les temps pré et protohistoriques.

PAR

Maurice PIROUTET (Salins, Jura).

Tout d'abord, je dois commencer par dire ici que ce travail laisse forcément de côté toute la PÉRIODE PALÉOLITHIQUE, dont les quelques traces reconnues jusqu'ici dans la province, ne permettent guère une pareille étude.

Il ne peut guère, non plus, être question des caractères ostéologiques des anciens habitants de notre contrée, les documents étant beaucoup trop rares. Il semblerait, pourtant, que les nombreux tumulus explorés en aient dû fournir une assez grande quantité.

Malheureusement il n'en est rien, leurs explorateurs ayant plutôt eu en vue, le plus fréquemment, l'objet de collection et l'on peut déjà s'estimer bien heureux lorsqu'ils ont séparé le mobilier de chaque sépulture et indiqué avec certitude l'emplacement, sur ou au voisinage de chaque corps, des objets qui l'accompagnaient. Il est vrai que, la plupart du temps, les ossements, brisés par le poids des pierres et par l'action destructive des racines, sont en bien mauvais état dans nos tumulus ; mais il faut espérer que, malgré cela, quelque jour, un anthropologiste voudra bien entreprendre l'étude de ceux qui ont été recueillis.

Il ne me reste donc comme guides que l'outillage des stations et les sépultures, celles-ci tant par l'observation des rites funéraires que par celle du mobilier, qui souvent nous renseignera sur la partie métallique du costume ou mieux sur les pièces habituelles de parures en bronze ou en fer, en usage dans les divers groupes de population au Hallstattien et au début du Latène I.

I. PÉRIODE NÉOLITHIQUE.

Dans notre région, on peut la subdiviser en Néolithique *ancien* ou PRÉROBENHAUSIEN et en Néolithique *récent* ou Robenhausien. Ce dernier peut même se subdiviser en ROBENHAUSIEN *ancien* et Robenhausien *récent*, difficile à séparer de la période des débuts

de l'ère des métaux qui ne s'en distingue guère que par sa céramique.

A. Néolithique ancien. — Les deux stations principales reconnues de cette période sont : celle de Mornô ou des Engoulirons, sur le territoire de la commune de Pretin, aux environs de Salins, dans le Jura ; et celle de Mont-les-Etrelles, dans la Haute-Saône.

Quoique synchroniques, et occupées jusqu'au début du Robenhausien, elles présentent un outillage bien différent, ainsi qu'on va le constater.

1° *Station de Mornô.* — Elle est caractérisée par la petitesse d'une bonne partie de l'outillage et la persistance de types paléolithiques, aurignaciens surtout, associés à des formes franchement néolithiques.

Les lames, de petite taille et minces, y sont fort nombreuses. Certaines ont une extrémité brisée et très finement retouchée, soit en ligne droite, soit suivant une courbe concave et alors présentent une petite pointe aiguë sur un côté. Quelques-unes ont un tranchant abattu.

Les pointes sont fréquentes, de toutes tailles et de formes très variées. Certaines sont de type moustérien, et parmi celles-ci, quelques-unes sont amygdaloïdes, mais de faibles dimensions. Beaucoup de pointes sont dissymétriques, avec ou sans retouches. Bon nombre sont faites d'une lame. Quelques-unes de ces dernières sont faites d'une lame plus ou moins large à dos abattu, sur toute sa longueur ou sur une partie importante de celle-ci et voisine de la pointe, par une série de fines retouches. Certaines de celles-ci sont de taille parfois assez grande, relativement au reste de l'outillage ; bon nombre sont des réductions, exactement, des types dits de Chatelperron et de la Gravette, et cette série aboutit aux pointes tardenoisiennes, quoique souvent encore de taille un peu plus grande que celles-ci.

Les petites pointes tardenoisiennes géométriques ne sont pas rares ; ce sont des types soit triangulaires plus ou moins larges, soit trapéziformes, soit en forme de croissant ou plus exactement de segment de cercle.

Les grattoirs sont très nombreux, surtout ceux nucléiformes carénés, subcirculaires, ovalaires, oblongs. Ils sont associés à des grattoirs sur bout de lame et principalement à ceux du type néolithique plus ou moins discoïdes, ceux-ci, presque toujours très petits. D'autres sont formés d'un éclat épais, avec arête médiane assez accentuée et offrant une extrémité plus ou moins pointue qui présente les retouches caractéristiques des grattoirs et se

rattachant au modèle de grattoir caréné présentant une sorte d'avancement en forme de nez.

Les racloirs de type moustérien ne sont pas rares et il faut citer aussi quelques disques; ce sont les instruments les plus volumineux.

Les perçoirs droits sont assez rares; en revanche, ceux obliques sont très communs, surtout les becs de perroquet.

Les burins ne sont pas très rares, sans être bien communs. Leur forme rappelle les types moustériens, mais ils sont d'assez faibles dimensions.

Lss nucléus et les projectiles nucléiformes, très communs, sont presque toujours de très petite taille.

Les perçoirs-encoches sont assez fréquents.

Les pics, de petite taille, sont relativement rares. Moins nets que ceux des stations campigniennes du Nord-ouest de la France, ils sont néanmoins indiscutables.

Les tranchets sont plus communs; les plus gros, très sommaires, mais toutefois bien reconnaissables; les autres, plus petits, sont façonnés dans une lame brisée.

Des éclats en lames larges sont spatuliformes et présentent un pédoncule obtenu par une série de retouches, mais ce sont là des pièces peu fréquentes.

Les flèches ne sont pas rares. En général, elles sont très grossières; quelques-unes sont mieux travaillées, à base droite ou concave. Il y avait aussi quelques rares fragments de lames retouchées sur les deux tranchants et provenant sans doute de pointes de javelot. J'ai recueilli une seule flèche à ailerons et pédoncule (brisée); elle est d'un travail beaucoup plus sommaire que celles, si nombreuses, de ce type, des autres stations des environs. Deux flèches très grossières (toutes deux à pointe brisée) offrent, chacune à sa base, deux crochets externes et un très léger rudiment de pédoncule. Il semble que l'on assiste ici à la naissance des types ordinaires de flèches néolithiques, depuis le simple éclat.

La hache en pierre polie se montre, mais reste excessivement rare. Une hache en serpentine, de forme triangulaire, à section elliptique épaisse, un fragment de hache de forme semblable et deux fragments de haches très plates sont tout ce que j'ai pu recueillir de ce genre. Tous proviennent de mes toutes premières recherches, et depuis je n'ai pu retrouver aucun autre débris de hache polie. La rareté de celles-ci, eu égard à la superficie assez considérable de la station et à la très grande quantité de silex taillés que j'y ai recueillis, est un fait très notable.

Aucun de ces percuteurs en quartzite, si communs dans les stations néolithiques de la région, n'a été rencontré; des nuclei

étaient utilisés dans le même but. Les meules paraissent également faire défaut, car les deux seuls fragments en grès vosgien que j'ai ramassés doivent provenir des nombreux tumulus détruits lors des défrichements et qui abondaient, comme on le constate encore, dans les parties voisines en friche et en bois. Les débris d'affiloirs en roches alpines et en grès infraliasique indigène ne sont, au contraire, pas rares.

L'extrême rareté de la hache en pierre polie, ainsi que des pièces attribuables à la période contemporaine de celle-ci, montre bien que c'est peu après son apparition que l'emplacement cessa d'être habité.

En résumé, nous avons là une industrie présentant quelques-uns des types du Campigny, mais plus rudimentaires que dans le Campignien typique, associés à des survivances de types moustériens et aurignaciens très nets et nombreux, ainsi qu'avec les petits silex de forme géométrique. J'ajouterai, à propos de ces derniers, que la station, très éloignée de tout cours d'eau, un tant soit peu important, ne peut pas du tout, de par sa position sur le plateau, être regardée comme une station de pêche.

2° *Station de Mont-les-Etrelles* (Haute-Saône) (Perron : L'Atelier préhistorique d'Etrelles). — Celle-ci, prise jadis pour un gisement paléolithique, présente un tout autre mobilier que la précédente, quoiqu'elle en soit certainement contemporaine.

Ici, l'instrument caractéristique est la hache en silex simplement taillée. Beaucoup de ces haches sont d'assez fortes dimensions, elliptiques, à double tranchant et travaillées grossièrement sur leurs deux faces ; elles paraissent les plus anciennes. D'autres sont amygdaloïdes et souvent un peu plus petites. Quelques-unes, celles que Perron a indiquées comme pointes de javelot, sont mieux taillées, de la même forme que les belles haches polies, souvent arrondies à une extrémité et plus ou moins pointues de l'autre, tranchantes sur tout leur pourtour. Certaines sont seulement travaillées par éclats sur une face, l'autre étant plane. Il semble y avoir toutes les transitions entre ces divers types.

Le reste du mobilier consiste en lames, éclats retouchés sommairement, pour servir de poinçons et de perçoirs, des racloirs ou plutôt des grattoirs larges et épais, quelques grattoirs nucléiformes allongés, des ciseaux ou tranchets très sommaires, formés d'un gros éclat pas ou peu retaillé, des nuclei, percuteurs, quelques rares débris de meules en grès vosgien, quelques tessons de poterie. Perron y signale encore une flèche à ailerons et pédoncule; d'après lui, aucun objet poli n'y a été découvert. Pourtant, M. Gasser (Recherches archéologiques sur le territoire de

Mantoche (Haute-Saône). *Bull. Soc. grayloise d'Emulation*, 1901) signale, dans certaines stations des alentours de Mantoche, avec des haches simplement taillées, du type de Mont-les-Etrelles, d'autres haches, imparfaitement polies, en silex de cette dernière localité; il paraît donc qu'une partie des haches de cet atelier était préparée pour le polissage. A mon avis, on assiste là aux débuts de la hache polie, qui dériverait de la grosse hache elliptique, simplement taillée à grands éclats sur les deux faces, car il semble y avoir toutes les transitions comme forme et comme travail entre ce type archaïque et les belles haches bien taillées, destinées au polissage. Beaucoup de ces dernières devaient servir sans avoir été polies et sont très probablement antérieures à l'introduction du polissage dans la contrée.

Les stations de Pretin et de Mont-les-Etrelles qui, toutes deux, appartiennent au Néolithique ancien et dont l'habitat a persisté jusque pendant les débuts du Robenhausien, sont donc bien synchroniques, quoique leurs faciès industriels soient totalement différents. Ceci ne peut s'expliquer que par la coexistence de populations distinctes. Vu l'extrême petitesse de bon nombre d'instruments de la première, je ne serais pas éloigné de croire à la présence d'individus d'assez petite taille, espèces de pygmées même, parmi ceux qui fréquentaient son emplacement.

J'attirerai aussi l'attention sur les quelques faits suivants, relatifs à cette même station de Mornô : d'abord la persistance d'un outillage à facies paléolithique, qui semble rattacher ses habitants aux populations aurignaciennes. Il ne peut être question ici d'un mélange d'industries d'âges différents. Outre la situation nullement abritée et au contraire exposée à tous les vents qui ne convient aucunement pour un habitat de période froide, les silex, qu'ils appartiennent à des types paléolithiques ou à des types néolithiques, présentent absolument les mêmes genres de patine sans aucune différence; ces divers types se retrouvent également en silex de toutes les variétés utilisées là et dont beaucoup sont étrangères à la localité et aux environs, tandis qu'il est très probable que des hommes paléolithiques se seraient contentés, sur place, des silex aaléniens et bajociens, ici de bonne qualité et extrêmement abondants. Enfin, s'il y avait eu là une station aurignacienne, on devrait y retrouver tout l'outillage en silex de cette époque, tandis qu'on en retrouve une partie seulement, et que dans celle-ci, bien des pièces ont pris des dimensions beaucoup plus restreintes; caractère qui les rapproche de la très grande partie de celles franchement néolithiques du même emplacement. De plus, la liaison est affirmée encore par ce fait, que certains types, tels des lames ou pointes à

un tranchant abattu et des grattoirs nucléiformes, se retrouvent encore dans les foyers de certains de nos petits camps.

Un autre fait à retenir est l'apparition brusque de la hache polie, sans que rien fasse pressentir celle de la hache elle-même. En dernier lieu, il faut remarquer la présence de types campigniens, le le tranchet et le pic, ce dernier très rare, toujours beaucoup plus grossiers que dans le Campignien typique : ce qui peut fort bien provenir du fait que le beau Campignien serait un faciès contemporain du Robenhausien, fait qui paraît admis par de notables Préhistoriens.

Pour la station de Mont-les-Etrelles, je me contenterai de faire observer que les haches en silex bien taillées, paraissant préparées pour le polissage, mais souvent utilisées sans que celui-ci ait été pratiqué, la rapprochent de l'industrie dite pressignienne, du moins pour la fin de son occupation.

B. Néolithique récent ou Robenhausien. — *a*) *Robenhausien ancien.* — Nous n'avons que très peu de renseignements sur la période robenhausienne ancienne. Elle n'est nettement distincte jusqu'ici que dans la région salinoise, où elle est représentée par le petit Camp de Saint-André (commune de Bracon), les foyers inférieurs de celui de Grandchamp (commune de Cernans) et la station de Saint-Joseph (commune de La Chapelle), et sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône), où M. Gasser (*loc. cit.*) a pu lui attribuer un certain nombre de stations. Les seuls caractères différentiels bien nets que l'on puisse distinguer entre les deux régions, sont la fréquence des haches en silex local dans la Haute-Saône, tandis que, dans la région jurassienne, elles font défaut et sont remplacées par des haches polies en roches alpines, d'origine très probablement erratique, au moins en partie.

b) *Robenhausien récent et débuts de l'ère des Métaux.* — Je vais d'abord étudier les caractères différentiels donnés par l'outillage des stations; puis ensuite je passerai aux sépultures.

1° *Stations.* — Si nous examinons le mobilier des petits Camps, de cette époque, du Jura salinois et bisontin d'une part, et de l'autre, celui des belles stations lacustres de Clairvaux et de Chalain, nous trouvons entre eux des dissemblances très notables, qui ne peuvent provenir que de la présence simultanée, dans ces régions, de tribus de civilisations différentes. Je vais les énumérer rapidement.

1° Haches. Tandis que les haches polies en aphanite (roche originaire, semble-t-il, pour la contrée des environs de Belfort), abon-

dent dans les régions de Montbéliard, Besançon et Salins, elles font totalement défaut dans les palafittes.

2° Meules. Celles-ci, dans les camps, sont presque exclusivement en grès vosgien. Dans les palafittes, elles sont soit en molasse, soit en roches alpines, d'origine très probablement erratique, au moins pour une bonne partie. Celles en grès vosgien y sont des exceptions et l'on en voit une seule en cette matière, au Musée de Lons-le-Saunier, dans la riche collection fournie par les stations lacustres.

3° Flèches. Un type de flèche, commun à Clairvaux et à Chalain, manque totalement dans nos camps; il a été signalé par M. L. Lebrun, qui a le premier attiré l'attention sur ce modèle, à Brainans, où aurait été trouvé, pour la région, l'unique exemplaire, recueilli en dehors des palafittes ci-dessus. Ces flèches, en forme de feuille, ou losangées, présentent un cran à chacun des angles latéraux (L. Lebrun. Note complémentaire sur quelques pointes de flèches à crans latéraux. *Soc. Em. du Jura*, 1908).

On peut voir, au Musée de Lons-le-Saunier, un autre genre de flèche, également spécial aux palafittes du Jura et sur lequel M. L.-A. Girardot a attiré mon attention. Ce sont des flèches à ailerons et pédoncule, dont un aileron est rudimentaire et comme avorté et non brisé accidentellement; je n'en connais aucun spécimen de la région des camps. — Enfin, dans les palafittes, le pédoncule des flèches, à barbelures surtout, paraît plus large et plus trapu, en général, que dans celles de la région salinoise.

4° Gaînes de haches en bois de cerf. Les palafittes offrent des gaînes de haches de tous les types; mais celles à trous et celles à talon, dont la partie antérieure présente, dans sa portion inférieure une saillie, sorte de menton très accentué, s'appuyant contre le manche en bois et dont l'action, comme arrêt, s'ajoutait à celle de l'extrémité du talon contre le fond de la mortaise, ne se rencontrent que là seulement et font complètement défaut dans les autres stations. Seules, quelques gaînes de Courchapon présentent un rudiment de menton.

5° Les Anses primitives de Vases, faites d'un simple mamelon perforé horizontalement, très communes dans les camps, font presque complètement défaut dans les palafittes. M. L.-A. Girardot, qui a si bien fouillé Clairvaux et Chalain, m'a déclaré n'en connaître qu'une seule de ce modèle, découverte dans ces palafittes.

6° Les silex du Grand Pressigny ne sont pas rares dans les stations lacustres, tandis qu'à ma connaissance, aucune des stations du Jura salinois, non plus que le Camp de Roche d'Or, près de Besançon, n'en a offert. Seul, un fragment de poignard, que j'ai découvert dans une grotte du Mont Poupet, près de Salins, pourrait

peut-être avoir cette origine ; mais encore le grain est plus fin que dans les vrais silex pressigniens. Ce serait bien peu, en face de tous les exemplaires livrés par les stations lacustres de Clairvaux et de Chalain.

Enfin, les instruments en bois de cerf sont infiniment plus communs dans les palafittes que dans les camps dont il est ici question, et où ils sont relativement peu communs (Voir pour les Palafittes : J. Le Mire, Découverte d'une station lacustre de l'Age de la Pierre polie dans le lac de Clairvaux, *Acad. de Besançon*, 1870. — L. Lebrun, Description des principaux objets trouvés dans la cité lacustre de Clairvaux, *Soc. hist. nat. Doubs*. — L. Lebrun, Habitations lacustres du lac de Clairvaux, *Soc. Emul. du Doubs*, 1906. — L. Lebrun, Note préliminaire sur quelques recherches faites dans la cité lacustre de Clairvaux, *Soc. hist. nat. du Doubs*, 1905. — L.-A. Girardot, Le mobilier de la cité lacustre de Chalain, VII[e] Congrès préhist. de France. — L.-A. Girardot, Recherches sur les Palafittes du Jura occidental et spécialement sur la cité lacustre de Chalain. Congrès préhist. de France, 1909. — Plus deux articles de A. de Mortillet dans l'*Homme Préhistorique*, 1905, n° 2 et 1906, n° 3. — Voir aussi : R. Munro, les stations lacustres d'Europe... Edition française, par le D[r] P. Rodet).

Un troisième groupe de populations semble avoir existé à côté des deux précédents ; c'est celui qui occupait la station de Montmorot, près de Lons-le-Saunier, fouillée par M. Girardot, et la grotte de Courchapon (Doubs, canton d'Audeux), au voisinage de l'Ognon.

Là, les instruments en bois de cerf sont assez communs, mais les gaînes de haches, toutes à talon et sans menton (à Courchapon, quelques-unes offrent un rudiment de talon), présentent un tenon retaillé, tandis que dans les gaînes de haches des camps, la partie qui s'enfonçait dans le manche est toute semblable à celle qui demeurait extérieure et que la substance corticale du bois de cerf y est entièrement conservée. — Ici, comme dans les camps, les anses faites d'un mamelon perforé sont fréquentes.

On pourrait être tenté de voir là trois phases successives : les camps représentant la plus ancienne, puis Montmorot et Courchapon la suivante, et enfin les Palafittes la plus récente. Il n'en est rien : les palafittes, comme les camps, ayant vu l'aurore de l'ère des métaux.

Le camp de Roche d'Or, près de Besançon, a, en effet, livré un anneau de cuivre, en forme de virole, et un anneau de bronze. Les poteries ornées y sont néanmoins excessivement rares ; parmi celles-

ci, on peut citer quelques tessons à cordons unis en relief, ornementation très fréquente dans les palafittes.

Le camp de Grandchamp, à Cernans (canton de Salins), a, lui aussi, donné quelques rares tessons ornés. Quelques-uns présentent aussi le cordon uni en relief ou quelques mamelons non percés. Des fragments d'un fond de vase avec couronne de petits pieds, type caractéristique du Bronze I, s'y sont rencontrés ainsi qu'une anse de grande taille. Deux sortes d'épingles, en bronze ou en cuivre, y auraient été découvertes ; mais je n'ai pu savoir ce qu'elles sont devenues. — Les deux camps ci-dessus ont donc bien été occupés jusque pendant les débuts de l'ère des Métaux, pendant l'Age du Bronze I ; on ne peut donc les considérer comme plus anciens que les palafittes de Chalain et de Clairvaux.

La première de ces stations lacustres a existé (ou tout au moins été reconstruite) jusqu'à la fin de l'Age du Bronze, au moins dans sa partie méridionale, comme le démontrent la découverte, par M. Girardot, d'une faucille en bronze et d'une hache à douille de ce métal, avec son manche en bois. Je me souviens avoir vu là, en place, au milieu des pilotis, de nombreux tessons, avec décor caractéristique du Bronze IV.

Dans la partie à mobilier néolithique, celui-ci, quoique présentant de nombreux débris de vases avec le cordon uni en relief et quelques mamelons non percés, présente, quant aux poteries, un faciès en général un peu plus archaïque que celui de Clairvaux.

Néanmoins, dans une des portions à aspect néolithique, j'ai recueilli, bien en place, un anneau de bronze, qui me paraît d'une époque déjà avancée. Il est fort probable que, sauf ceux qui ont été retenus par des conditions particulières, tous les objets métalliques ont été entraînés par leur poids, à travers la craie lacustre, jusqu'au sol sous-jacent.

On peut voir, au Musée de Lons-le-Saunier, une curieuse épingle en os, recueillie dans cette station néolithique par M. Girardot. Sa partie supérieure, ou tête de l'épingle, est formée par un disque bien circulaire, auquel quatre trous bien réguliers et symétriques donnent un peu l'aspect d'une rouelle à quatre rayons. Ou bien cette épingle est l'imitation d'un modèle métallique ou elle en est le prototype. Je penche plutôt vers la première hypothèse, car, dans le cas contraire, il est des plus probables qu'on en aurait découvert d'autres exemplaires. Dans les deux cas, ce type d'épingle à disque nous ramène à la période du début des métaux.

A Clairvaux, si les couches inférieures sont bien robenhausiennes, la palafitte a persisté néanmoins pendant le commencement de l'âge du bronze ; et c'est à cette époque qu'appartiennent les niveaux supérieurs. L'ouvrage « Les Stations lacustres d'Eu-

rope, par R. Munro, traduction P. Rodet » y signale, en fait de bronze, un petit poinçon et un poignard très usé, conservés dans la collection Le Mire à Pont-de-Poitte. J. Le Mire (*Découverte d'une station lacustre de l'âge de la pierre polie dans le lac de Clairvaux*. Académie de Besançon, 1872) y a découvert deux culots en bronze. En outre, le Musée de Besançon possède une hache en bronze à légers rebords et à tranchant évasé qui provient de cette même station et il y a été découvert une pointe de flèche plate à ailerons et court pédoncule en bronze ou en cuivre. Enfin M. L. Lebrun y a recueilli un joli poignard en bronze. Cela fait donc, à ma connaissance, sept objets en bronze ou en cuivre, livrés par la palafitte de Clairvaux et indiquant qu'elle a été occupée jusque pendant le Bronze II. — Les tessons à cordon en relief tout uni sont très nombreux; parfois, le cordon porte des impressions digitales. Des fragments de poterie plus fine, à décor incisé, de chevrons, dents de loup, cannelures horizontales peu accentuées, s'y sont rencontrés ainsi que des anses coudées à angle droit, modèle caractéristique de l'Age du Bronze I.

Aux deux camps cités plus haut, il faut encore ajouter le camp de la Roche Maldru, à Mesnay (canton d'Arbois), à une heure et demie, à peine de marche de Salins. Ici la couche archéologique appartient entièrement aux périodes I et II de l'Age du Bronze, ainsi que l'établissent indiscutablement les poteries; mais le mobilier de pierre et d'os travaillés est de beaucoup prépondérant et présente exactement les mêmes caractères que ceux de Grandchamp et de Roche d'Or. Cinq objets, en bronze ou en cuivre, seulement, ont été recueillis dans les foyers : trois flèches à ailerons et pédoncule court, absolument plates, la troisième présentant une barbelure supplémentaire ; un fragment de bracelet en bronze ; et une épingle en cuivre à tête hémisphérique. Un seul objet, plus récent, bouton en forme de bipenne, du Bronze IV, a été découvert, mais immédiatement sous le gazon, dans l'intérieur du camp, et non dans la couche archéologique.

Dans le décor des poteries, c'est, comme à Clairvaux, le cordon uni en relief, isolé ou combiné avec d'autres, le recoupant, soit à angle droit, soit obliquement qui domine. Parfois, mais beaucoup plus rarement, ce cordon porte des impressions digitales ou des traits faits à la pointe ou à l'ongle. On retrouve aussi, assez fréquemment, des mamelons soit à la jonction de deux cordons, soit comme épaississement d'un de ceux-ci, le plus souvent au bord même de l'ouverture. Il y a également quelques vases à panse bossuée. Les décors incisés, lignes parallèles à peu près droites, sortes de cannelures horizontales et surtout dents de loup, chevrons,

lignes et points sont abondants. Les anses, le plus souvent de petite taille, sont nombreuses et proviennent de vases à anses multiples. Il s'est rencontré aussi des anses coudées à angle droit ainsi que quelques fragments de fonds avec couronne de petits pieds. Les vases à décor incisé formé de chevrons, dents de loup, lignes et points, sont très fréquemment de forme biconique avec, assez souvent, plusieurs anses et présentent, parfois, un col peu élevé ou tout à fait rudimentaire; la panse étant à carène soit aigüe, soit arrondie. A cette céramique franchement caractéristique, du Bronze I et II était associé un mobilier lithique avec haches en aphanite, meules en grès vosgien et absence de flèches à crans latéraux et de silex du Grand-Pressigny. Il s'y est trouvé aussi quelques gaînes de haches en bois de cerf, brisées, semblables à celles de Grandchamp et de Roche-d'Or. Comme là aussi, l'industrie du bois de cerf et de l'os paraît beaucoup moins développée qu'à Chalain et à Clairvaux.

De ce qui précède, on peut conclure avec certitude, que l'introduction des métaux dans notre contrée n'est nullement le fait d'une invasion ou de l'arrivée de populations nouvelles ; mais bien celui d'importations commerciales. C'est, ici comme là, la continuation sans changement, tout au moins de quelque importance, de la même industrie de la pierre, de l'os et du bois de cerf, que l'on constatait antérieurement. C'est dans la céramique seule que l'on remarque des modifications.

De ce que la civilisation de nos petits camps, tous de très faible superficie (quelques dizaines d'ares seulement), n'a pas été constatée dans des palafittes et de ce que celle de ces dernières n'a pas encore été découverte dans des stations terrestres, on ne doit pas, à mon avis, en tirer la conclusion que les tribus des palafitteurs de Chalain et de Clairvaux habitaient exclusivement des stations lacustres, ni que celles de nos petits camps ne construisaient jamais d'habitations sur pilotis. Je crois que cela serait complètement faux.

Dans la région de Salins, les stations néolithiques, outre les petits camps, sont extrêmement nombreuses, et, quoique parfois assez voisines les unes des autres, toutes sont d'une superficie extrêmement réduites. Seule, celle de Mornô, du Néolithique ancien, couvre une surface relativement assez considérable. Il est donc infiniment probable que les stations d'une très faible étendue, groupes de quelques cases et petits camps avec vallum en arc de cercle, de relief assez peu accentué, sont la caractéristique de cette population, dans laquelle le régime du petit clan familial devait être la règle, tandis que les palafittes de Clairvaux et de Chalain,

véritables villes ou tout au moins grandes bourgades, indiquent des tribus chez lesquelles la sociabilité ou tout au moins les liens sociaux étaient beaucoup plus développés et qui paraissent avoir été plus avancées en civilisation.

Dans la région de Montbéliard, où l'outillage paraît assez semblable à celui de la région de Salins, les camps sont pourtant d'une superficie assez considérable.

2° *Sépultures.* — Les sépultures néolithiques, assez peu connues en général, dans la Franche-Comté, ne nous apporteront que bien peu de renseignements.

Tout d'abord, il semble qu'il faut, peut-être, mettre à part, comme plus anciens que les autres sépultures, les ensevelissements sous *cavernes* ou abris de Chataillon, des Roches de Pâques, d'Allondans et du Glémont, dans la région de Montbéliard (Tuefferd. Notice sur les antiquités préhistoriques des pays de Montbéliard et de Belfort, *Soc. d'Emul. de Montbéliard*, 1878 ; et H. L'Epée. Notes sur les dernières fouilles exécutées aux environs de Montbéliard, *Soc. d'Emul. de Montbéliard*, 1881). Au Glémont, ils sont datés par la présence de deux poinçons en os et de deux éclats de silex. Toutes les autres sépultures connues paraissent devoir être classées à la fin de la période néolithique.

Aux environs de Gray, à Beaujeu (Halley, Antiquités de Beaujeu, *Mém. de la Commission d'archéologie de la Haute-Saône*, t. II et III), ce sont des tombes plates où il ne paraît pas que les corps aient été inhumés dans une autre position que ceux des très nombreuses sépultures gauloises du Latène III (ici à inhumation, fait très remarquable), gallo-romaines et burgondes, du même endroit, c'est-à-dire allongés et non repliés. Halley a remarqué que les corps, dans les tombes néolithiques, étaient recouverts d'un bien plus grand nombre de pierres que dans celles plus récentes et étaient accompagnés de défenses de sanglier, de bois de cerfs, de couteaux et pointes de flèches en silex.

Partout ailleurs, les sépultures néolithiques qui nous sont connues sont sous *tumulus*. On peut rattacher à celles-ci les inhumations bien connues du vallum du Mont Vaudois et celles, reposant sur des débris de cuisine, signalées contre la face interne du rempart du Camp de Desandans, aux environs de Montbéliard, par M. H. L'Epée.

Il y a pourtant, dans ces sépultures néolithiques sous tumulus, deux groupes à distinguer et dans tous deux l'incinération paraît parfois avoir été usitée concurremment avec l'inhumation. Au premier, appartiennent les *Cistes* à corps repliés du Mont Vaudois,

d'âge bien défini ; la présence des anses assez fréquentes, semble-t-il, et l'existence d'un vase à deux anses, les classent bien vers la fin du Néolithique. Je relève, en effet, dans le *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute Saône* (Annexes au Bulletin de l'année 1875 ; travaux de la Section d'Archéologie ; annexe n° 1, Catalogue du Musée, 1er supplément) la mention d'un vase à deux anses, plus deux anses séparées, parmi quelques fragments céramiques peu nombreux, provenant du Mont Vaudois. Tout au voisinage du Mont Vaudois, mais en dehors de la Franche-Comté, la caverne sépulcrale de Cravanche, près Belfort, montre l'existence, à proximité de la précédente, d'une tribu, dont le rite funéraire était l'ensevelissement des corps un peu repliés (la tête et les genoux relevés, d'après Voulot), dans une caverne. Le mobilier funéraire de ces deux points voisins, quoique appartenant bien dans les deux cas à une période très avancée du Robenhausien, montre du reste des différences notables.

En outre, d'après F. Voulot, la taille moyenne dans les deux tribus, très basse dans les deux cas, n'est pas la même. A Cravanche, sur vingt-et-un individus, presque tous hommes, elle n'est que de 1m54 (deux autres individus étaient de haute stature) ; au Mont Vaudois, sur dix corps, elle est de 1m626.

A Cravanche, les crânes sont dolichocéphales, d'après Voulot ; mésocéphales, suivant Ch. Grad. Au Mont Vaudois, d'après Voulot, ils seraient, en général, dolichocéphales et un crâne de femme serait presque brachycéphale (Ch. Grad, *Découverte d'une station humaine de l'époque de la pierre polie, près de Belfort*. C. R. Acad. des Sc., 26 avril 1876 ; et F. Voulot, *Le Mont Vaudois et la caverne de Cravanche*, C. R. Acad. des Sc., 26 avril 1876), tandis, que d'après Le Hon (*L'homme fossile*, p. 180, d'après une citation de l'annexe au *Bulletin de la Soc. d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône*, cité ci-dessus), ils seraient brachycéphales. — On voit qu'il est bien difficile de tirer de pareils renseignements quelques conclusions au point de vue anthropologique !

C'est à une tribu apparentée à celle du Mont Vaudois qu'il faut très probablement rattacher les quelques tumulus à cistes, avec corps repliés du Bois des Tuiles, à Géraize, près de Salins ; mais ici, sauf dans une seule tombelle, les cistes ne sont plus mégalithiques et l'on passe dans ce groupe aux tumulus sans ciste, qui constituent le deuxième groupe.

Dans cette seconde catégorie de tumulus, les corps inhumés paraissent avoir été placés allongés la plupart du temps ; mais les ossements s'y trouvant le plus souvent réduits à quelques esquilles ; il est bien souvent impossible de se rendre un compte exact de la

position des corps ; il est bien probable qu'un certain nombre ont encore été placés repliés. Ces tombelles appartiennent tout à fait à la fin des temps néolithiques et beaucoup d'entre elles doivent dater, très probablement, des débuts de l'ère des métaux. Elles paraissent dues à une modification des rites funéraires chez des tribus plaçant primitivement leurs morts, inhumés repliés, dans des cistes sous tumulus, les populations qui les ont élevées tendant à abandonner pour leurs morts, l'usage des cistes en grandes pierres ainsi que la posture repliée des cadavres. On voit, en effet, pendant les débuts de l'Age du Bronze, encore quelques cistes en grandes et en petites pierres sous tumulus ; mais alors avec corps allongés, avec des tumulus sans cistes où les corps sont allongés, ce qui est le cas le plus fréquent, soit encore repliés. Parmi les tombelles sans cistes avec corps allongés, une partie semble bien néolithique. Comme je l'ai dit plus haut, l'incinération se présente indistinctement dans ces deux groupes, qui, ainsi qu'on vient de le voir, ne sont pas contemporains si on les considère en masse, quoiqu'un tumulus à coffre avec corps replié puisse être contemporain d'un autre sans ciste à corps allongé.

Déjà, au Bois-des-Tuiles, à Géraize, les cistes ne sont plus qu'en matériaux de petites dimensions, à part deux d'entre elles, placées bout à bout, dans le même tumulus, et construites dans une fente de rocher, fermée à chaque extrémité et séparées l'une de l'autre par une grande dalle, et recouvertes toutes les deux par une dalle unique, en calcaire bajocien, alors que le rocher en place est un calcaire astartien (fouille A. Fardet). Cette sépulture, qui méritait d'être conservée, a été, bien malheureusement, transformée en matériaux d'empierrement.

Nous retrouvons pourtant encore la ciste mégalithique, mais avec corps allongés, à Refranche (A. Castan. Les tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise. *Soc. d'Emul. du Doubs*, 1859-60), dans un tumulus que son mobilier, quoique sans métal, (silex taillés et poteries), classe, par sa céramique, au début de l'Age du Bronze ; ici le coffre renferme deux corps, placés tête-bêche, tandis qu'en dehors sont inhumés d'autres individus. Par contre, des corps repliés, sans cistes, se retrouvent encore sporadiquement dans des tumulus du commencement de l'Age du Bronze. On peut citer, entre autres, deux corps repliés d'un tumulus de Clucy, au lieu dit sur « le Tartre » (fouille A. Fardet) et les deux corps repliés, avec épingles du Bronze II, du tumulus des « Louaitiaux », à Champagnole, fouillé par M. Girardot et où le corps inférieur, accompagné d'un poignard, était allongé.

Il semble donc bien que les rites funéraires étaient alors dans

une période d'évolution, tendant à la fois vers l'abandon des cistes et de la posture repliée des cadavres inhumés.

Pour les incinérations, nous voyons encore des cistes de petite taille, attribuables à l'Age du Bronze I-II, tandis qu'elles font défaut dans les incinérations sous tumulus du reste de l'Age du Bronze.

Tout ceci est d'accord, pour la région salinoise tout au moins, avec ce que nous a montré l'étude des stations, c'est-à-dire que nous n'y voyons pas de changement brusque dans les populations habitant le pays du Robenhausien avancé jusque pendant le courant de l'Age du Bronze; et, encore, pour la partie dite « la montagne », cette continuité paraît se poursuivre jusque vers la fin de l'Age du Bronze et même, au moins dans certaines portions du pays, jusqu'à la fin du premier Age du Fer.

Ces tumulus du second groupe se montrent dans la Haute-Saône, à Oiselay, où Perron (Chapelain, *Esquisse prehistorique de la Haute-Saône*) a trouvé deux haches polies dans un tumulus, et au Mont Chevrefeu, aux environs de Gy, où Castan (Les préliminaires du siège d'Alésia, *Soc. Emul. du Doubs*, 1864), a découvert, comme mobilier funéraire, des flèches et couteaux de silex dans des tombelles. Avec les flèches se trouvaient deux grains de collier en pierre et une incisive de cheval, perforée dans le même but.

Dans le Doubs, on les retrouve au Bois Néron, près de Pugey, aux environs de Besançon, où un tumulus renfermait les ossements de six individus inhumés, étendus de leur long, avec un silex taillé et une hache en aphanite, pris pour des Gaulois de l'armée de Julius Vindex, révolté contre Néron (Castan, La bataille de Vesentio et ses vestiges. *Soc. Emul. du Doubs*, 1862), ainsi qu'à Alaise.

Ici, un tumulus mérite une mention spéciale. Situé aux « Vaux d'Alaise », de forme très allongée, il était traversé dans sa longueur par une sorte de muraille dont les deux revers contenaient des logettes renfermant des os d'hommes et de sangliers avec des charbons et des tessons de poterie très grossière. D'après Castan (Les tombelles celtiques et romaines d'Alaise. *Soc. Emul. du Doubs*, 1858), dans une des logettes se trouvait en outre un projectile de calcaire très compact (peut-être en réalité en silex bajocien) ayant la forme d'une balle taillée à facettes qui fait penser à un projectile nucléiforme.

Dans le Jura, les tumulus de ce groupe sont très nombreux aux environs de Salins, notamment sur le territoire de la commune de Clucy où, à Côte Verse, à Bois de Roide, à Cornabœuf, de nombreuses tombelles, généralement à inhumation avec corps allongés,

maintenant détruites pour la plupart ont donné, comme mobilier, des haches polies ou fragments de haches, des percuteurs, broyons, affiloirs, fragments de meules et silex taillés. On en retrouve encore quelques-uns du même genre auprès du camp de Grandchamp, à Cernans, et aux Bois des Tuiles, à Géraize.

La tombelle des Vaux d'Alaise, dont il a été question un peu plus haut, est à rapprocher des sépultures renfermées dans le vallum du Mont Vaudois. De plus, dans la région même, les tumulus très allongés, souvent pris pour des retranchements et passant même parfois à de véritables vallums, se recoupant les uns les autres, situés au milieu des champs de tumulus et renfermant eux-mêmes des sépultures, ne sont pas rares. On les retrouve même pendant le premier Age du Fer. C'est ainsi qu'on peut lire, dans un des rapports de Castan (Les Tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise, *Soc. d'Emul. du Doubs*, 1861), les lignes suivantes : « ..... Nous explorâmes l'un des bourrelets de terre (1) qui serpentent en lignes interminables aux abords du village d'Alaise et qui semblent être les vestiges de précinctions. Une fouille de quelques heures a fait sortir avec des ossements humains et des poteries la preuve que les clôtures de l'urbs celtique avaient été utilisées pour loger des sépultures ».

Cette coutume des pseudo-remparts funéraires (ou murées funéraires) n'est pas particulière à la Franche-Comté (je ne sais s'ils existent dans le Sud du département du Jura ; mais ils sont communs dans le Doubs et le Jura salinois), car j'en trouve mention dans les « Matériaux » (année 1888), à l'article : *Bornholms oldte minderog oldsager* (Antiquités de l'île de Bornholm) ; par E. Vedel, Copenhague, 1886 », en ces termes : « Dans plusieurs endroits, surtout dans le voisinage des murgers, on rencontre des amas de pierre d'une longueur de 30 à 60 mètres, la largeur n'étant que de 2 à 3 mètres. Dans ces amas on a trouvé des urnes cinéraires et il paraît assez probable qu'ils ont servi de sépultures communes pour ceux qui n'ont pas eu les moyens d'ériger des murgers spéciaux ».

L'analogie avec nos pseudo-remparts funéraires est frappante.

II. — Age du Bronze.

Cette fois, c'est l'étude des sépultures qui va nous servir de guide, mais de guide bien imparfait, car des populations différentes peuvent avoir des rites funéraires identiques, tandis que ces mêmes coutumes peuvent différer dans des tribus possédant la même civilisation.

(1) Et de pierres aussi.

En outre, le nombre des sépultures connues de l'Age du Bronze est assez restreint et souvent les observations utiles sur ces dernières font défaut. Nous pouvons seulement distinguer les modes suivants : sépultures tumulaires, tombes plates à inhumation, tombes plates à incinérations, inhumations dans les cavernes, incinérations dans les cavernes.

On a vu que les tumulus néolithiques sont bien souvent peu distincts de ceux du commencement de l'Age du Bronze. Le métal étant d'abord très rare on n'a dû, que dans bien peu de cas seulement, placer dans les sépultures des objets fabriqués avec celui-ci ; du reste, dans toute la province, la parcimonie vis-à-vis des défunts paraît avoir été, sauf de rares exceptions, à peu près générale pendant toutes les périodes pré et protohistoriques et se constate même encore dans certains cimetières gallo-romains. Il est donc certain qu'un bon nombre de sépultures à mobilier néolithique appartiennent en réalité aux commencements de l'ère des métaux. Cela n'offre pas grande importance, car, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, la transition entre l'âge de la pierre polie et l'ère des métaux s'est effectuée insensiblement et n'est pas marquée par un changement de populations, mais bien tout simplement par introduction du métal par voie commerciale.

Comme je l'ai dit plus haut, les rites funéraires dans les tumulus ne paraissent pas alors encore bien fixés, du moins pendant le début de l'Age du Bronze, car non seulement l'inhumation et l'incinération se rencontrent dans un même groupe de tombelles de cette époque, mais encore il m'est arrivé de rencontrer dans le même tumulus une incinération et une inhumation qui sont bien de même âge ; parfois une tombelle présente une ciste (fait assez rare), tandis qu'une autre toute proche et paraissant bien de même époque n'en offrira pas.

Vu le nombre relativement faible des sépultures tumulaires que l'on peut classer avec certitude aux différentes périodes de l'Age du Bronze et au peu de renseignements que nous avons sur les rites funéraires de chacune d'elles, je crois prudent de les faire toutes rentrer momentanément dans le même groupe.

Je tiens néanmoins à faire remarquer tout d'abord, que les palafitteurs de la Combe d'Ain, tout comme les occupants des petits camps et petites stations de la région salinoise, plaçaient leurs morts sous tumulus. En effet, deux tombelles de Menétrux-en-Joux, au voisinage du lac de Chelain, ouvertes par M. Girardot (Notes sur le plateau de Chatelneuf avant le moyen âge, *Soc. Emul. de Jura*, 1888), semblent bien, d'après quelques tessons de poterie, dater soit de la fin du Néolithique, soit des débuts de l'ère des métaux ; toutes deux étaient à incinération ; mais il ne s'ensuit pas

nécessairement de là que tout le groupe de tumulus soit exclusivement à incinération.

Il résulte de tout cela que, faute de documents suffisants, nous serons obligé, pour l'Age du Bronze, de confondre ces peuplades, pourtant différentes, comme je l'ai montré, sous le nom de Peuple des Tumulus. Si nous avions une connaissance suffisante des rites particuliers, du costume, de l'armement, de l'outillage habituel des peuplades de l'Age du Bronze, dont les restes gisent dans nos tumulus, il serait certainement possible de distinguer des groupes spéciaux dans ce Peuple des Tumulus; mais pour l'instant on ne peut faire autre chose que planter des jalons. Il faut espérer que plus tard il sera possible de faire mieux.

Age du Bronze I et II. — I. *Haute-Saône*. — Ce département, où des tumulus à mobilier néolithique ont été signalés, comme on l'a vu au Mont Vaudois, près d'Héricourt et à Oiselay, où Perron a découvert deux haches en pierre polie dans un tumulus et vers Bucey-les-Gy, où des flèches et couteaux en silex ont été signalés dans des tumulus par Castan, ne parait pas, jusqu'à présent, avoir livré de sépultures certaines du Bronze I et II.

II. *Doubs*. — Il en est de même du Doubs, sauf dans la partie qui se rattache au Jura salinois. Nous y rencontrons les sépultures suivantes :

1° *Fertans* (*aux Rompues*, *tumulus* n° 2). — Ce tumulus hallstattien recouvrait des sépultures plus anciennes, car il a livré une hachette en bronze, à légers bords droits, avec deux haches polies en roche vert foncé.

2° *Refranche*. — Les fouilles, exécutées sur le territoire de cette commune, lors du mémorable débat sur la question d'Alaise, ont montré, au milieu des tumulus hallstattiens ou du commencement de Latène I, la présence, soit de tombelles attribuables sans aucun doute à l'Age du Bronze, soit de pièces isolées de cette époque mélangées, dans certains tumulus, à des mobiliers de l'Age du Fer et indiquant certainement l'utilisation et le remaniement de tertres sépulcraux, datant originairement de l'Age du Bronze.

Tout d'abord, c'est à l'Age du Bronze I-II que doivent être classés, malgré l'absence de métal, mais d'après les caractères du décor de leurs tessons, les tumulus explorés par Castan, au lieu dit Sur le Mont. Le plus important, qui a livré des silex taillés, renfermait deux corps inhumés, allongés tête bêche dans une ciste en grandes dalles et d'autres inhumations de corps allongés, dans le pourtour.

Au lieu dit le Dessus de Bacu, une tombelle, dont presque tout le mobilier appartient au début du Latène I, a fourni un petit cou-

teau en bronze de forme assez semblable à celui du tumulus de Lannilis dans le Finistère (J. Déchelette, *Manuel d'Arch.*, t. II, fig. 92, n° 2, d'après P. du Chatellier) et un peigne en bronze de forme très primitive. Il parait donc y avoir eu là un tumulus de l'Age du Bronze II (ou du début du Bronze III), réutilisé au début de la période marnienne.

3° *Alaise.* — Parmi les nombreux tumulus qui environnent le village d'Alaise, un certain nombre peuvent être revendiqués par l'Age du Bronze. C'est à la période énéolithique que je classerai la sépulture tumulaire, qui a donné la moitié d'une hache-marteau perforée en roche noirâtre, problablement une diorite.

III. *Jura.* — 1° *Salins.* — Le plus gros des tumulus du Bois de Sery, près du hameau de la Chaux sur Cresille, non loin de Clucy, a été jadis fouillé par un cultivateur archéologue, A. Fardet. Celui-ci y a découvert, avec les ossements d'un individu placé dans un bord de la tombelle, une courte lame de poignard en cuivre, avec petits trous à la base pour rivets et une épingle en bronze à tête tréflée. C'est donc à l'Age du Bronze I qu'il faut classer cette sépulture.

2° *Clucy* (*canton de Salins*). — Le même fouilleur a exploré, au lieu dit Sur le Tartre, plusieurs tumulus. Le plus volumineux lui donna un sifflet en os, une meule à bras en grès vosgien, des haches en pierre polie et une épingle en bronze, recourbée à son extrémité. Le tumulus était à inhumation et renfermait au moins deux corps repliés, plus des dents de cheval. Il semble que ce soit exactement à l'Age du Bronze I qu'il faille rapporter cette tombelle.

M. J. Déchelette signale, dans son *Manuel* (t. II, p. 137), la découverte, dans un tumulus de cette commune, d'un court poignard et de deux épingles à tête tréflée. En réalité, ces objets n'ont pas été trouvés dans une tombelle, mais recueillis dans des champs cultivés. L'une des épingles, celle à tête gravée, vient du lieu dit La Pérouze, où se trouve une de ces petites stations à silex taillés et haches polies, si nombreuses sur le territoire de cette commune. Le poignard a été découvert au Chasal Colin, où sont également des restes de constructions gallo-romaines et où ont été recueillis des silex taillés. Enfin, la deuxième épingle provient, je crois, des Coudres, où se trouvent juxtaposés, un beau tumulus hallstattien, une petite station de l'époque burgonde et une petite station néolithique avec restes de fonte de bronze. C'est à tort que les moulages de ces objets au Musée de Saint-Germain-en-Laye (les originaux ont été donnés par A. Fardet au Musée de Besançon) portent l'indication « Clucy, tumulus N° 1 », qui a causé l'erreur

du savant archéologue. En tout cas, cela fait, avec celle du Bois de Serg, trois épingles à tête tréflée, recueillies sur une longueur d'environ 1.500 mètres.

3° *Chilly* (canton de Salins). — C'est encore à l'âge du Bronze I que je classerai la partie inférieure de mon tumulus N° 3 des Moidons Papillard (Contribution à l'étude du premier âge du fer dans les départements du Jura et du Doubs, *L'Anthropologie*, t. XI). Il y avait là, à la base même de la tombelle, sous d'énormes dalles qui provenaient sans doute d'une ciste effondrée, deux corps, dont l'un était accompagné d'une large et courte lame de poignard triangulaire en cuivre ou bronze, avec petits trous pour rivets ou peut-être pour des liens qui devaient fixer la poignée à la lame.

4° *Cernans* (canton de Salins). — Tout au voisinage, le territoire de Cernans présente encore des tertres funéraires, attribuables au commencement de l'ère des métaux.

Un premier groupe comprend les tumulus en grande partie détruits maintenant, les uns à inhumation, les autres à incinération, de l'Epine, des Monteilles et de Monchaupaillou. L'un d'eux a donné une hachette en bronze à légers bords droits; un autre renfermait, paraît-il, une cella en forme de four, dont l'intérieur renfermait de la terre et des pierres ayant été soumis à un feu violent (fouille E. Bousson).

D'autres tumulus entourent et avoisinent le camp de Grandchamp dont les couches supérieures appartiennent à la période énéolithique.

Les tumulus environnant le camp, sans qu'aucun d'eux ne se trouve à l'intérieur, il est des plus probable que ce sont les sépultures des habitants de l'enceinte.

5° *La Chapelle* (canton de Salins). — A la limite du territoire de cette commune avec celle de Salins, non loin du hameau d'Onay, au lieu dit les Grandes Côtes, j'ai exploré trois tombelles très intéressantes, juxtaposées à une petite station à silex taillés et débris de haches polies qui, d'après la trouvaille d'un petit tesson orné, m'avait paru plutôt devoir être rapportée à l'âge du Bronze plutôt qu'à l'époque néolithique.

Le premier de ces tumulus renfermait, vers son bord, dans une ciste en pierres sèches, un corps allongé accompagné d'une grande et belle lame de poignard en bronze, plate, triangulaire, à base arrondie et large à quatre rivets, à tranchants très légèrement concaves vers la base, avec filets en creux sur les deux faces, forme bien typique du Bronze II, d'une grande hache de la forme en accolade, à tranchant étroit, avec bords droits très légers, d'une épingle très simple à tête perforée, le tout en bronze, et enfin, d'un fil d'or enroulé en hélice.

Le second, également à inhumation, renfermait, dans une ciste en pierres sèches aussi, un corps allongé, les jambes un peu écartées, avec des éclats de silex taillés et les débris, en très mauvais état, d'une petite tasse en terre noire assez mal cuite.

Enfin, le troisième présentait, au centre, une cella circulaire d'environ un mètre de diamètre, dont le sommet effondré paraît avoir été surmonté d'une pierre dressée d'environ $0^{m}60$ de hauteur qui s'élevait sur le tumulus. La cella renfermait des ossements humains calcinés, la moitié d'un beau grattoir en silex, éclaté au feu, et des tessons de poterie, parmi lesquels une anse de forme inédite dans la région, quoique bien connue ailleurs, à attaches plus larges que le sommet de la courbure, plus quelques os d'animaux non passés au feu.

Sur un côté du tumulus étaient les restes, très mal conservés, d'un corps inhumé, accompagné d'une flèche amygdaloïde en silex et d'un fragment de meule en roche granitoïde. La terre du tumulus était toute parsemée de petits éclats de silex et de tessons de poterie.

Dans chacune des trois tombelles, la terre et les pierres (celles-ci dominent) qui la constituaient étaient parsemées de très petits tessons et de pierres brûlées.

Ces trois tumulus étaient placés en ligne droite et à peu de distance l'un de l'autre, moins de 20 mètres du premier au second et de 35 à 40 de celui-ci au troisième. Il paraît bien certain qu'ils sont contemporains ou à peu de chose près. Le mobilier du premier le classe indiscutablement à l'âge du Bronze II.

6° *Mesnay* (canton d'Arbois). – Les pâturages du Mont de Mesnay (entre Arbois et Salins) sont encore couverts de tumulus qui viennent jusqu'au pied du rempart du camp, sans qu'il y en ait un seul soit sur le vallum, soit dans l'intérieur de l'enceinte elle-même : ce qui semble bien prouver leur contemporanéité avec celle-ci. Or, l'occupation du camp date de l'âge du Bronze I-II et c'est donc à cette dernière période qu'il faut rattacher les tumulus immédiatement voisins.

Ceux-ci sont très pauvres ; il semble y avoir à la fois des incinérations et des inhumations ; mais, bien souvent, on ne retrouve aucune trace d'ossements, calcinés ou non, dans des tombelles où l'on découvre même pourtant un peu de poterie. Le mobilier funéraire se réduit à quelques tessons, à quelques éclats de silex, avec parfois des fragments de meule à bras.

7° *Champagnole.* — M. Girardot a récemment fouillé aux Louaitiaux, près de cette ville, un tumulus renfermant plusieurs inhumations, dont l'une, l'inférieure, a fourni une lame de poignard triangulaire en bronze, et deux autres à un niveau plus élevé cha-

cune, une épingle typique de l'Age du Bronze II. Chose remarquable, l'inhumé au poignard avait été enseveli allongé et les deux autres repliés.

8° *Asnans* (environs de Dôle). — D'après Rousset et Moreau (*Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes du Jura*), il existait sur le territoire de cette commune des tumulus dans lesquels avaient été trouvées une hache en bronze et plusieurs haches en pierre. La hache en bronze (ou en cuivre?), percée d'un trou rond vers le tiers de sa longueur, pour l'implantation du manche, fait penser à la copie en métal d'une hache-marteau perforée en pierre.

Age du Bronze III. — Haute-Saône. — *Bucey-les-Gy*. — C'est très probablement au Bronze III qu'il faut classer un des tumulus fouillés par Quivogne, sur le Mont Chévrefeu (Quivogne, Les tumulus de Gy et de Bucey-les-Gy, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 1876). Celui-ci, de 18 mètres de diamètre, renfermait six corps. Dans l'épaisseur du tumulus étaient de véritables amas de poteries ordinaires, dont quelques-unes grossièrement ornementées. Le corps du centre était accompagné de débris de vases en terre fine et noire, d'un grain de collier ou pendeloque en ambre rouge et d'un poignard en bronze, dont il ne reste que le côté de la pointe. La forme très étroite, bien régulière et très effilée avec une arête sur chaque face, donnant à l'arme une section losangique, ne permet guère de la classer à une autre époque.

Doubs. — α. *Sépultures tumulaires. — Cademène.* — Le grand tumulus hallstattien, qui a donné la belle parure à pendeloques que l'on admire au Musée de Besançon, a livré en outre toute une série d'objets montrant qu'il a été construit originairement à l'âge du Bronze; ce sont : un petit poignard à deux rivets à la base et deux couples de longues épingles, le tout appartenant à des types très caractéristiques du Bronze III.

Alaise. — Le pourtour du village d'Alaise est couvert de tumulus renfermant des sépultures qui s'échelonnent de la période énéolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine. L'Age du Bronze III est certainement représenté parmi eux, ainsi que le démontre le petit couteau en bronze, à courte soie plate percée d'un trou, rendu par l'un d'eux.

Sarraz. — J'ai fouillé jadis, sur le Fourré, tout à côté du grand tumulus hallstattien à char, une tombelle oblongue dans laquelle j'ai recueilli quelques débris d'os humains calcinés, de nombreux os d'animaux non brûlés, des fragments de bois de cerf, des morceaux de meules à bras, des molettes ou broyeurs, un petit anneau

de bronze plat d'un côté et de très nombreux tessons de poterie, parmi lesquels beaucoup de fragments décorés qui peuvent aussi bien appartenir au Bronze II qu'au Bronze III, mais avec quelques tessons à décor alvéolé, ce qui classe le tumulus au Bronze III, d'autant plus qu'il y a manque absolu de tessons qui puissent être attribués à une période plus récente.

C'est peut-être bien également au Bronze III qu'il faut classer les tumulus à incinération du même endroit, ouverts par Castan, et qui, pour tout mobilier, n'ont donné que quelques tessons.

Pour en finir avec les sépultures tumulaires du Bronze III dans le Doubs, j'ajouterai qu'il est infiniment probable que les tumulus de Refranche, parmi lesquels j'ai fait voir ci-dessus l'existence de tombes du Bronze I-II et où je montrerai la présence de sépultures du Bronze IV, en doivent renfermer également de l'Age du Bronze III.

β. *Inhumations dans les cavernes. — Courchapon* (Dr Girardot et A. Vaissier; Station de la pierre polie et sépultures gauloises de la Grotte de Courchapon, *Soc. Emul. du Doubs*, 1883). — La grotte de la Fontaine de la Roche a livré de nombreuses et riches sépultures par inhumation que leur mobilier permet de classer aux périodes III et IV de l'Age du Bronze. La fibule de Latène III qui a, dit-on, été recueillie dans ce milieu et que M. A. Vaissier, déjà, ne considérait pas comme trouvée en place, ne peut être un argument pour leur rajeunissement; et c'est bien à tort que le Dr Hamy en a tenu compte pour classer le tout à l'époque gauloise (Dr Hamy, Les premiers Gaulois, *L'Anthropologie*, 1900). — Au-dessus des sépultures, vient une couche avec tas de blé, qui a livré, avec de nombreux instruments en fer, une autre fibule de Latène III et une fibule brisée que l'on pourrait prendre pour une fibule en arbalète à ressort allongé, de la fin du Hallstattien, mais qui, à mon avis, appartient à un de ces types du Latène II, ayant persisté pendant tout le Latène III, avec allongement du ressort.

Il semble que la grotte ait servi de refuge pendant le Latène III, très probablement pendant la guerre des Gaules, notamment pendant les opérations contre Arioviste. Cette caverne semble néanmoins avoir été occupée un instant, tout à fait à la fin de l'époque récente de Hallstatt, car on peut voir, au Musée de Besançon, dans la vitrine où sont exposés les résultats des fouilles qui furent pratiquées là, un torques certainement de cette époque et un fond de vase à pied en entonnoir caractéristique de la fin de la même période, identique à ceux, nombreux, que j'ai recueillis dans la couche du camp de Château-sur-Salins, à fibules en arbalète à ressort long et à tessons attiques à figures noires.

Dans cette caverne de Courchapon, un certain nombre de sépultures sont datées du Bronze III par différents objets, tels que des bracelets de bronze en ruban, ouverts, à extrémités repliées (un bracelet à tige de faibles dimensions et à extrémités pointues paraît être une survivance), des fragments notables de vases mamelonnés typiques et de vases à cannelurés.

Jura. — *Clucy*. — Au voisinage du hameau de la Chaux-sur-Cresilles et passant un peu sur le territoire de Salins, se trouve un groupe de tumulus, les uns à inhumation, les autres à incinération, en partie détruit par les défrichements.

La plupart du temps, leur mobilier se réduit à d'infimes tessons. L'un d'eux a donné une longue et belle épingle en bronze (au musée de Besançon). Au Musée de Salins, on peut voir, dans la collection A. Fardet, un tronçon d'épée en bronze trouvé par J. Marsoudet, en arrachant un arbre et qui ne peut provenir que d'un tumulus détruit, de ce groupe. Cette lame à tranchants rectiligne, présente une arête médiane sur chaque face et offre à sa base deux trous de rivets pour fixer la poignée.

Lamarre. — Un tumulus de Lamarre a donné un bracelet formé d'une tige de bronze, en ruban, enroulée en hélice à tours disjoints. Cet objet est déposé au Musée de Lons-le-Saunier avec quelques autres pièces de la même localité, mais qui paraissent parvenir d'une cachette. Ce sont : deux haches à ailerons médians, une épingle à grosse tête globuleuse, une faucille à bouton, un culot de bronze, un tronçon de lame de poignard ou d'épée et une courte tige de bronze pointue aux deux bouts. Seuls, quelques fragments d'un deuxième bracelet, semblable au premier, paraissent originaires de la même sépulture.

Lons-le-Saunier. — Un tumulus, situé sur la colline de Montciel, près de Lons-le-Saunier, a livré à M. Girardot des traces d'incinérations accompagnées d'une flèche en bronze à ailerons et pédoncule court, mais à partie médiane renflée sur les deux faces, pour former une nervure se poursuivant du pédoncule à la pointe, ce qui la distingue des flèches plates du Camp de Mesnay et de celle de la Palafitte de Clairvaux ; il y avait aussi un petit anneau de bronze, une fusaïole ou grain de collier en terre cuite, un fragment de bracelet en lignite, des silex, des percuteurs et de nombreux petits tessons.

La présence des silex ne permet guère de faire descendre l'âge de cette sépulture jusqu'au Bronze IV ; en outre, la fusaïole est d'un type plus ancien que celles, bien caractéristiques de cette époque ; d'un autre côté, la flèche à nervure médiane paraît plus récente que l'Age du Bronze II. Il me semble donc que c'est au Bronze III qu'il faut attribuer cette sépulture.

Vevy. — Un tumulus de cette localité, située sur le premier plateau au voisinage de Lons-le-Saunier, fouillé par MM. Girardot et Chevaux, leur a livré des traces d'incinération placées dans un vase en forme de jatte recouvert d'un autre du même genre. L'un d'eux, présente un rebord plat rappelant beaucoup ceux de certains vases du même genre de l'Age du Bronze IV de la contrée, mais moins bien fait. Il est donc très probable que la sépulture date de la période immédiatement antérieure à celle où cette forme est typique dans la région et qu'on doit par conséquent la classer au Bronze III.

Lavans-les-Saint-Claude. — C'est probablement aussi à l'Age du Bronze III, qu'il faut classer le tumulus exploré dans cette commune par M. Delort et qui a donné deux grandes épingles en bronze, longues respectivement de o^m27 et de o^m28. (Delort. Résultat de la fouille de trois tumulus de la fin de l'Age du bronze et de la première période du fer, *A. F. A. S.*, 1897). Toutefois, pour en être certain, il faudrait savoir à quel modèle elles appartiennent.

Age du Bronze IV. — Haute-Saône. — *Beaujeu*. — MM. Chastain et Pothelet (Découverte de deux sépultures préromaines à Beaujeu; *Soc. grayloise d'Emulation*, 1901), ont décrit dans cette commune deux tombes plates à incinération appartenant tout à fait à la fin de l'Age du Bronze, renfermant des vases en terre cuite, un vase en bronze, un grand couteau en bronze à lame ondulée et à poignée pleine très ornée, deux pièces de parure en bronze, formées de groupes d'anneaux fixes et enfin une rouelle en bronze.

Gonvillars. — Ici, il s'agit encore d'incinérations, mais cette fois dans une caverne (H. L'Epée Notes sur les dernières fouilles exécutées aux environs de Montbéliard, *Soc. Emul. de Montbéliard*, 1881 ; et Tuefferd, Notice sur les antiquités préhistoriques du pays de Montbéliard et de Belfort, *Soc. Emul. de Montbéliard*, 1878). M. H. L'Epée a découvert dans la caverne de la Baume des foyers avec nombreux ossements humains calcinés, accompagnés de poteries caractéristiques du Bronze IV, de fusaïoles également typiques de la même période et de quelques objets en bronze du même âge : deux lames à douille, une flèche barbelée à douille avec barbelure supplémentaire, des épingles, une chaîne, un hameçon, une rouelle à quatre rayons et à trois cercles concentriques, un tube annelé et enfin quelques débris de bronze.

Doubs. — *a Sépultures tumulaires. — Guyans-Vennes*. — Le mobilier d'un riche tumulus à inhumation, renfermant plusieurs corps, ouvert dans cette commune, se trouve au Musée de Besan-

çon. On y remarque : trois pointes de flèches dont deux à soie et une à douille, quatre petits clous à têtes hémisphériques et à pointe très courte, quatre épingles assez courtes et de types appartenant plutôt au Bronze IV qu'à toute autre époque, une lame de poignard avec deux rivets à la base qui est de forme trapézoïdale (type considéré généralement comme du Bronze III, mais qui se trouve ici dans un milieu plus récent), deux bracelets pleins, assez gros, largement ouverts, de forme ovale, plutôt côtelés que striés et à oreillettes, des fragments de bracelets et de tiges de bronze, un fragment de bracelet en jayet et enfin un petit parallélipipède rectangulaire en os, orné de cercles concentriques et dans lequel se trouvaient engagées les pointes de deux des épingles.

Amancey. — Ici, ce n'est plus un seul, mais plusieurs tumulus qui livrent des objets indiquant des ensevelissements datant de l'Age du Bronze IV, mêlés à un mobilier du Latène I et du Hallstattien et où parfois même ces deux dernières périodes se trouvent mélangées, attestant ainsi l'utilisation à plusieurs reprises du même tertre sépulcral.

— Au Château Murger, ce sont deux bracelets ouverts à légères oreillettes et décorés de gravures rectilinéaires.

— Au Camp de Mine, le tumulus N° 9 a livré quatre bracelets, dont trois entiers, semblables aux précédents.

— Au même lieu dit une autre tombelle a rendu un bracelet, fermé avec un seul renflement, type qui se retrouve dans la cachette de Vénat et qu'il ne faut pas confondre avec un autre qui lui ressemble et qui lui appartient au début du Latène I. Il y avait là aussi deux sortes de gros tubes en bronze, l'un annelé et l'autre décoré de gravures au trait qui appartiennent bien aussi à l'Age du Bronze.

— Un autre tumulus du Camp de Mine a donné un petit parallèlipipède d'os percé de trous sur sa face supérieure, tout semblable (sauf l'ornementation qui fait ici défaut) à celui du tumulus de Guyons-Vennes.

— Enfin, aux Grands Poiriers, c'est une courte lame de poignard pistiliforme à base munie de crans.

Toutes ces sépultures paraissent avoir été des inhumations.

Refranche. — L'Age du Bronze IV est représenté dans les tombelles de cette commune au moins par un tumulus des Essarts Poulet. Celui-ci a rendu, avec des tessons de poterie sans ornementation, une épingle en bronze, d'un type du Bronze IV, très semblable à une de celles du tumulus de Guyans-Vennes.

Alaise. — Le tumulus de Combe Bernon a livré, au milieu d'un mobilier de la période récente de Hallstatt, un bracelet en bronze, de la forme en ruban, mais très épais et avec légères oreillettes,

décoré de gravures linéaires, témoin d'une inhumation plus ancienne que l'on peut classer à l'Age du Bronze IV.

Lavans-Quingey. — Dans une vitrine du Musée de Besançon, on peut voir le produit de la fouille de trois tumulus de Lavans-Quingey. On y remarque, au milieu d'une série de pièces de la période récente de Hallstatt, une épingle en bronze qui n'appartient pas à cette époque, mais bien à l'Age du Bronze IV. De quel tumulus vient-elle ? S'y trouvait-elle seule ? Il est impossible de le savoir, les mobiliers des trois tombelles étant mélangés et aucun compte rendu de leur exploration n'ayant été donné.

β. *Tombes plates à incinération. — Audincourt.* — Deux vases en terre noire, placés l'un dans l'autre, renfermaient les restes incinérés d'un enfant. Ils étaient accompagnés de différents objets de bronze parmi lesquels deux longues épingles (?) à tête de pavot volumineuse et à tige coudée se terminant par une spirale, ainsi que des fragments de gros bracelets creux à oreillettes (Tuefferd, *op. cit.*, et H. L'Epée, *id.*).

Arbouans. — Dans cette commune, voisine de la précédente, un très grand nombre de vases en terre grossière ont été mis à découvert sous la surface du sol. Ne serait-ce pas là un champ d'urnes analogue à ceux de la fin de l'Age du Bronze en Alsace et en Allemagne ?

γ. *Tombes plates à inhumations. — La Rivière.* — On remarque au Musée de Besançon, sur un carton étiqueté « Sépultures de La Rivière », une série d'objets en bronze : une lance à douille brisée, une hache à ailerons médians en deux morceaux, le tranchant d'une autre hache, la moitié d'une faucille du côté de la pointe, un fragment de bracelet, une spirale et la partie supérieure de deux épingles de l'Age du Bronze IV. Quoique le Président E. Clerc, dans son ouvrage *La Franche-Comté l'époque romaine* et dans son *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, parle de cette découverte comme provenant de sépulture, il est permis d'en douter, car il semble que cette assertion ne repose sur aucune preuve. Il est infiniment plus probable qu'il s'agit là simplement d'une cachette d'objets destinés à la refonte ; aussi, crois-je devoir rien tenir ici aucun compte.

δ. *Inhumations dans les cavernes. — Courchapon.* — La grotte de Courchapon a continué à servir de lieu d'inhumation pendant l'Age du Bronze IV, comme le démontrent suffisamment les poteries typiques et certains objets de bronze, pormi lesquels des épingles bien caractéristiques. Il faut citer encore quelques fusaïoles en terre cuite.

Scey-en-Varais. — Dans l'assise supérieure de l'une des salles de la grotte de Scey-en-Varais où une station de la fin de l'Age du Bronze a été découverte par M. E. Fournier (E. Fournier, La grotte de Scey en Varais ; *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France,* janvier-février 1906), se sont rencontrés des ossements humains. — Cette caverne, d'accès peu commode, formée de couloirs étroits et de deux petites salles, a servi de refuge tout à fait à la fin de l'Age du Bronze. — Quelques rares tessons gallo-romains, des plaques d'os ornementéses, provenant d'un coffret de même époque et quelques débris de fer indiquent seuls une occupation très restreinte postérieure. L'ensemble des trouvailles, bronze et poteries date indiscutablement de la fin de l'Age du Bronze (période V de la classification de M. Montélius) l'occupation de la caverne.

L'absence de foyers dans la partie où des feux auraient pu être aperçus de l'extérieur, la place très restreinte et très exigüe dont on pouvait disposer dans les salles et galeries, montrent avec évidence que ce ne peut être là que le refuge de populations traquées. Ce qui vient encore à l'appui de cette opinion, c'est l'absence complète de meules et de broyeurs, tandis, qu'en certains points surtout, les débris de poterie, principalement les tessons de grands vases, destinés à contenir des provisions, sont excessivement abondants, au point que, parfois, on pioche dans une couche composée presque exclusivement de poteries brisées. Un ciseau à douille (découvert en place par moi-même), des épingles, fragments de couteaux en bronze, fusaïoles, ainsi que les fragments céramiques, classent la station à la période IV de l'Age du Bronze de la classification de M. J. Déchelette. Des tessons de poterie noire très fine, décorés, les uns de lignes en pâte blanchâtre plaquée sur l'argile (laquelle pâte servait très probablement à appliquer des bandes d'étain) et d'autres fragments du même genre mais ornés de méandres gravés, viennent fixer cette date avec plus de rigueur, à la fin même de l'Age du Bronze. — Des fragments de bronze mince, décoré ou repoussé, ont été recueillis, mais bien loin d'offrir quelques analogies soit avec les brassards en bronze mince (toujours simplement gravés et jamais décorés au repoussé) ou les plaques de ceintures hallstattiennes; elles présentent au contraire les plus grandes ressemblances avec certains débris de feuilles de bronze martelées de certaines stations ou cachettes de la fin de l'Age du Bronze, par exemple de la cachette de Vénat (George et Chauvet, *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême*, 1895). Proviennent-ils de vases, de casques, de cuirasses? On ne saurait le dire.

Pour en revenir aux ossements humains, ceux-ci se trouvaient dans la salle latérale (large de deux mètres environ), qui n'a rien donné de postérieur à l'Age du Bronze. Mais s'agit-il d'inhumations postérieures à l'époque du refuge? Nous n'en savons rien et il est bien probable que ce sont les restes de quelques réfugiés morts dans la caverne même et qu'on y a abandonné sans pouvoir leur donner la sépulture ordinaire. Ce qui me le ferait volontiers croire, c'est que ces débris humains, peu nombreux et très incomplets, se trouvaient presque à la surface du sol.

On n'a donc pas le droit de faire état de ces sépultures qui peuvent devoir leur manière d'être aux circonstances seules, aussi ne me baserai-je pas sur elles pour émettre l'idée d'une pénétration dans les montagnes du Doubs, des tribus qui inhumaient ordinairement leurs morts dans les cavernes.

Jura. — a) *Sépultures tumulaires.* — Dans ce département, où j'ai montré l'existence de tumulus aux périodes précédentes de l'Age du Bronze, ceux du Bronze IV ne sont guère connus jusqu'à présent. Ils ne doivent pourtant pas faire défaut. — Les tumulus de Ménétrux-en-Joux, qui datent soit de la fin du Néolithique, soit du début de l'Age du Bronze et qui ne peuvent être que les sépultures des palafitteurs du lac de Chalain ou de celui de Chambly, où l'existence de palafittes a été reconnue sans que des fouilles y aient encore été pratiquées, montrent que le tertre funéraire était le mode de sépulture des habitants des stations lacustres de la Combe d'Ain. Or, la palafitte de Chalain a persisté jusque pendant l'Age du Bronze IV. Ses habitants ont-ils quitté la région et ont-ils été remplacés par ceux que nous y voyons ensuite installés au début du Hallstattien et qui seraient venus s'y établir avant la fin même de l'Age du Bronze, ou bien les seconds ne sont-ils que les descendants des premiers? La question est encore sans réponse possible et la seule tombelle de cette région, nettement attribuable au Bronze IV, se classe à l'extrême fin de la période et appartient très probablement au même peuple qui a élevé les tombelles à épées de bronze et épées de fer, de la période ancienne de Hallstatt, considérées jadis comme les sépultures d'un vaste champ de bataille, dit « de la Combe d'Ain ». Il faut toutefois remarquer que les sépultures hallstattiennes de cette région sont toutes des inhumations et qu'il existe là des tumulus assez nombreux, à incinération, sans uncun mobilier, et qui peuvent fort bien être les tombeaux des palafitteurs.

C'est peut être encore à l'Age du Bronze, mais tout à fait à sa fin, qu'appartiennent les deux épées en bronze que possède le Musée de Saint-Germain-en-Laye et qui proviennent des tumulus de Doucier, dans cette même région, au voisinage même de Chalain.

Ce qui pourrait le faire croire, c'est que quoique étant du type de l'épée de bronze hallstattienne, elles ne possèdent pas le pommeau trapézoïdal qu'ont celles-ci ordinairement; de plus, l'une ne présente pas de crans à la naissance de la lame, et l'autre, la seule dont l'extrémité soit bien conservée est effilée et n'a pas la pointe mousse. Il est vrai que ces derniers caractères se retrouvent parfois même sur des épées de fer et il est fort possible que nous n'ayions ici que des variantes du type normal.

Soyria. — Un tumulus de cette localité de la Combe d'Ain, ouvert en 1837, par le Président E. Clerc et J. Le Mire (J. Le Mire, Les tumulus de la Combe d'Ain. *Soc. Emul. du Jura*, 1877), avec un mobilier funéraire burgonde sur le flanc du tertre, a montré, au centre de celui-ci, une inhumation plus ancienne, accompagnée d'une agrafe en bronze et d'un collier (ou ceinture) formée d'appliques de bronze, qui devaient être fixées sur une bande de cuir ou d'étoffe. Ce sont alternativement des appliques de forme circulaire et d'autres de forme allongée. Ces dernières appartiennent à un type commun à l'Age du Bronze IV. En somme, la sépulture primitive de ce tertre funéraire de Soyria se classe vers la fin du Bronze IV. Elle appartient certainement au même peuple que les tombelles hallstattiennes de la région, ayant remplacé les habitants des palafittes qui paraissent ici avoir pratiqué l'incinération.

Conliège. — Un tumulus de cette localité, situé sur le plateau, a donné une pointe de lance à douille en bronze identique à celles de l'âge de ce métal.

Orgelet. — Le tumulus de l'Etang de l'Ecole, avec des sépultures de l'époque burgonde, a livré une épingle du Bronze III, une pointe de lance à douille en bronze et une fibule italique en sangsue, à agrafe non prolongée en talon. Tout cet ensemble est assez hétérogène et il y a là probablement des pièces de mobiliers funéraires distincts et non contemporains les uns des autres (Voir D. Monnier, *Annuaire du département du Jura*).

Arbois. — Un tumulus de la Grange Perrey, sur le plateau, a livré, avec un mobilier hallstattien, des fragments de petites plaques en bronze mince avec bossettes repoussées, et une épingle semblable à l'une de celles des tombelles des chaumes d'Auvenay, et qui indiquent la présence d'une sépulture du Bronze IV.

b) *Tombes plates à inhumation.* — *Domblans.* — Le dictionnaire de Rousset et Moreau signale la découverte, dans cette commune, d'une épée en bronze accompagnant un squelette.

Grusse. — D'après le même ouvrage, il a été trouvé sur le territoire de ce village une pointe de lance en bronze dans (*sic*) la poitrine d'un squelette.

Plainoiseau. — Le Répertoire palethnologique du Jura de

MM. Chantre et Savoye y signale, d'après les notes de Z. Robert, une pointe de lance à douille dans une sépulture.

Perrigny. — D'après un renseignement de Z. Robert, MM. Chantre et Savoye indiquent dans cette commune une sépulture ayant donné une épingle en bronze.

C'est très problablement au Bronze IV, mais certainement pas à une date antérieure au Bronze III, qu'il faut classer ces tombes, d'après la présence des lances à douille et d'une épée.

Salins. — Dans une partie du vignoble salinois, connue sous le nom de « Chamoz », M. L. Rouget a recueilli, surtout après le défonçage nécessité par la reconstitution du vignoble, plusieurs objets de bronze : quelques fragments de faucilles, dont une à bouton, un morceau de couteau, une petite tige, à section quadrangulaire, pointue à ses deux extrémités et ornée de traits en creux, une très jolie pointe de flèche à douille et à anneau latéral, réduction des pointes de lance, un grain de collier en bronze, deux en calcaire et deux en nacre. Il fit aussi la remarque de la présence d'un grand nombre de dents humaines, du même point et il en recueille encore de temps en temps. — La présence des grains de collier avec ces dents ferait croire qu'il y a eu là des sépultures. En cet endroit, planté en vigne de temps immémorial (et qui est un des meilleurs sinon le meilleur crû du pays pour les vins rouges), il est absolument impossible de croire que ces objets et ces dents viennent de tumulus détruits, car, dans ce cas, il y a beau temps qu'il n'en resterait plus trace. Il paraît certain qu'ils ont été ramenés à la surface par l'ancien mode de culture des vignes, en fosses, et finalement par le défonçage. Il semble donc très probable, sans que cela soit toutefois bien certain, qu'il y a eu là des tombes plates de l'Age du Bronze IV.

On a vu que dans cette région, aux périodes I, II et III de l'Age du Bronze, le rite tumulaire était celui usité. Tout au voisinage, sur le plateau, il l'est encore au Bronze IV, comme le montrent les tumulus d'Amancey, Refranche, Alaise; on va voir que, tout à la fin de l'Age du Bronze, on peut constater aux environs d'Arbois un autre genre de sépultures.

c) *Inhumations dans les cavernes. — Les Planches près d'Arbois*. — En 1825, des sépultures de la fin de l'Age du Bronze furent découvertes dans la caverne d'où, en hautes eaux, sort la Cuisance (D. Monnier, *Annuaire du Jura*, 1851). C'étaient des inhumations associées à un mobilier composé d'un long couteau à soie et à lame ondulée, ornée de gravures, deux épingles du Bronze IV, un torque funiculaire et une pendeloque (?). Il y avait également des poteries. Sur l'un des tessons existaient des filets noirs sur une pâte grisâtre; on reconnaît, dans la figure qu'en donne M. Mon-

nier, que cette ornementation appartenait à une série de méandres, décor qui fait classer cette sépulture à la fin de l'Age du Bronze IV (à la période V de M. Montélius).

Récemment, M. F. Hétier a découvert d'autres sépultures dans une petite caverne communiquant, avec la Grande Source par une cheminée s'ouvrant dans le plafond de celle-ci et donnant directement sur le dehors par un étroit passage où il y a juste la place pour un homme rampant. Ce passage, qui était obstrué, s'ouvre au-dessus de l'entrée de la caverne de la source. Avec des ossements humains, étaient des poteries caractéristiques de la même époque que celle des inhumations découvertes en 1825.

On s'étonnera peut-être de ne pas retrouver dans cette énumération des sépultures de l'Age du Bronze quelques-unes de celles indiquées dans le Répertoire de MM. Chantre et Savoye. Je dois dire tout d'abord que nombre de tombelles hallstattiennes s'y trouvent classées à l'Age du Bronze et que, par conséquent, je n'en ai tenu aucun compte. D'autre part, certaines indications paraissent erronnées. C'est ainsi qu'on y trouve signalée à Neublans, d'après un Annuaire de D. Monnier, la découverte de deux épées en bronze, aux côtés de squelettes placés dans des cercueils en pierre. Déjà les cercueils en pierre rappellent plus l'époque burgonde que l'Age du Bronze. Or, je n'ai pu retrouver cette indication dans D. Monnier; j'ai alors cherché dans le Dictionnaire de Rousset et Moreau, puis dans la Statistique de l'arrondissement de Dôle, par Marquiset, et nulle part je n'ai pu voir mentionner rien de ce genre. — D'autre part, l'indication relative à un tumulus de Saizenay, qui aurait livré des silex taillés avec des objets de bronze, signalée d'après un renseignement de Z. Robert, me paraît erronnée. Saizenay se trouve entre, d'une part le Bois de Sery et celui de Bovard, et de l'autre celui de Chaudreux, situés sur Salins; tous trois renferment des tumulus; on a vu qu'un de ceux de Sery appartenait au Bronze I et le groupe du Bois des Tuiles passe un peu dans Bovard; il doit donc y avoir eu là confusion, d'autant plus que, pour ce point très éloigné de Lons-le-Saunier, puisqu'il se trouve sur la limite du Doubs, Z. Robert n'a pas dû avoir directement le renseignement, ou tout au moins la localité ne lui a été indiquée qu'approximativement ou d'une manière assez vague. On voit, dans le même Répertoire, qu'un tumulus de Vers-en-Montagne a donné trois épées en bronze; c'est encore là une erreur, ces épées venant en réalité de la commune de Boissia, dans la Combe d'Ain où elles ont été trouvées dans les tombelles du lieu dit « plaine de Vers (ou de Vère) ».

Enfin, à Châtillon (canton de Conliège), MM. Chantre et Savoye indiquent un tumulus ayant livré : un bracelet, un anneau et un

fragment de faucille, en bronze, en donnant comme références : Musée de Lons-le-Saunier. Or, au Musée de Lons-le-Saunier, avec l'aide de MM. Girardot et Lebrun, j'ai vainement cherché sans arriver à rien voir de ce genre.

On peut résumer ainsi les observations précédentes :

Bronze I-II. — Sépultures tumulaires dans le Jura salinois, montagne et vignoble, de Fertans (Doubs) à Champagnole (Jura), dans les localités de Fertans, Refranche, Alaise, Salins, Clucy, Chilly-sur-Salins, Cernans, La Chapelle, Mesnay, Champagnole, et dans la région basse du Jura, à Asnans (vers Chaussin, arrondissement de Dôle).

Enfin, les quelques fouilles exécutées par M. Girardot à Menétraux-en-Joux, semblent bien montrer que le même rite était usité par les habitants des palafittes de la Combe d'Ain.

Bronze III. — *Tumulus* dans la Haute-Saône, aux environs de Gy, dans la moyenne montagne, de Cademène (Doubs), aux environs de Saint-Claude, à Cademène, Alaise, Sarraz, Clucy, Lamarre, Vevy, Montciel (Lons-le-Saunier), Lavans-lès-Saint-Claude, c'est-à-dire dans toute la région montagneuse et même dans le vignoble (Montciel).

Inhumations dans les cavernes, à Courchapon (Doubs), au voisinage de l'Ognon, à une période assez avancée du Bronze III.

Bronze IV. — *Tumulus* à Guyans-Vennes, Amancey, Refranche, Alaise, Lavans-Quingey, dans la basse et moyenne montagne du Doubs, dans le Jura à Soyria, Conliège, Grange Perrey, près d'Arbois, Orgelet, c'est-à-dire dans la moyenne et basse montagne du département.

Tombes plates à incinération : dans la Haute-Saône, à Beaujeu, près de Gray; dans le Doubs, à Audincourt et Arbouans, dans la région de Montbéliard.

Tombes plates à inhumation : à Domblans, Plainoiseau, Perrigny, Grusse et peut-être à Salins, dans le vignoble du département du Jura (et peut-être à La Rivière, dans les montagnes du Doubs, aux environs de Pontarlier, mais cela est très peu probable).

Incinérations dans les cavernes : Gonvillars, près d'Héricourt, dans la caverne de la Baume.

Inhumations dans les cavernes : Courchapon, dans le Doubs et les Planches, près d'Arbois (ici fin de l'Age du Bronze IV). Restes humains dans la grotte de Scey-en-Varais (Doubs), mais ne paraissant pas provenir de sépultures régulières.

Enfin, dans les montagnes du Doubs, la fin de l'Age du Bronze est marquée par le refuge des populations dans des cavernes

d'accès difficile, parfois inaccessible, indiquant une période de grandes guerres ou d'invasions.

Ainsi donc, pour l'Age du Bronze I-II, nous ne connaissons, pour l'instant, uniquement que des sépultures tumulaires, presque toutes situées dans le Jura salinois et plus nombreuses encore dans les environs immédiats de Salins que partout ailleurs. Dans la région basse du Jura, on constate le même rite funéraire à Asnans, près de Chaussin, et dans la montagne, les palafitteurs de la Combe d'Ain paraissent, eux aussi, placer leurs morts sous tumulus.

L'Age du Bronze III nous montre encore les sépultures tumulaires dans la partie des montagnes du Doubs qui se rattache au Jura salinois, ainsi que dans la Haute-Saône, aux environs de Gy, tandis qu'à Courchapon, dans une partie de la vallée de l'Ognon, relativement voisine de Besançon, se montre une peuplade, dont les rites funéraires sont différents et qui inhume ses morts dans les cavernes.

Au Bronze IV, les montagnes du Doubs, notamment la région proche de Salins, offrent encore le rite des tertres funéraires. Si les bronzes de La Rivière provenaient, ce qui est très improbable, de sépultures, il y aurait une exception à faire pour les environs de Pontarlier, qui auraient alors été occupés par des tribus inhumant leurs morts sous la surface du sol; cela est, on l'a vu, des plus douteux.

Dans les environs de Gray et de Montbéliard, les tombes plates à incinération de la fin du Bronze IV indiquent la présence, dans ces régions, d'une population voisine de celles dont les restes reposent dans les Champs d'urnes alsaciens et allemands, ou tout au moins ayant adopté des rites funéraires très proches de ceux usités par celles-ci et se distinguant par là de celles dont nous retrouvons les sépultures dans le reste de la Province.

Enfin, à Courchapon, dans la partie du département du Doubs, arrosée par l'Ognon sur sa gauche, un peu avant que ce cours d'eau ne vienne à séparer la Haute-Saône du Jura, subsiste la même peuplade, qui inhumait déjà ses morts dans la caverne de la Fontaine de la Roche, au Bronze III.

Des populations apparentées (ou tout au moins de rite funéraire bien voisin), mais gagnées par la pratique de l'incinération, ont placé, à une époque avancée du Bronze IV, les restes de leurs morts dans la caverne de Gonvillars. D'autres, ayant conservé intacte la coutume de l'inhumation dans les cavernes, se sont avancées, à la fin de l'Age du Bronze, en plein pays des tumulus,

au voisinage d'Arbois et de Salins, et ont inhumé leurs morts dans la caverne d'où sort la Cuisance.

La Combe d'Ain est encore habitée par des tribus plaçant la dépouille mortelle des leurs sous tumulus, mais cette fois pratiquant l'inhumation, tandis que les palafitteurs paraissent avoir plutôt employé l'incinération, comme le montre l'existence d'un tumulus à inhumation du Bronze IV à Soyria, près de Barézia. Le même rite de la sépulture sous tumulus se constate également sur le plateau, entre Salins et Arbois, à la Grange Perrey.

Il est infiniment probable que le (ou les) Peuple des tumulus n'a pas été dérangé pendant les périodes I, II et III de l'Age du Bronze, au moins dans la région montagneuse, car, ailleurs, nous voyons à Courchapon une pénétration des tribus inhumant leurs morts dans les cavernes, pendant le Bronze III. D'où venaient celles-ci? Etaient-elles apparentées à celles du midi de la France; ou bien, étaient-ce les descendants ou les parents des descendants des inhumés des grottes de Cravanche?

Au Bronze IV, nous retrouvons encore ce peuple des tumulus, de Guyans-Vennes jusqu'aux environs de Salins, dans la basse et moyenne montagne du Doubs, tandis que la région basse du Jura, notamment le vignoble, au moins en grande partie, est alors occupée par des tribus inhumant leurs morts sous la surface du sol, et que des peuplades pratiquant le rite des tombes plates à incinération sont installées aux environs de Montbéliard et de Gray, dans le Nord de la Franche-Comté, à la fin de la période. En même temps, le vignoble est entamé, aux environs d'Arbois, par les tribus inhumant dans les cavernes.

Retrouvera-ton encore dans la région montagneuse du Jura des traces du peuple des tumulus pendant l'Age du Bronze IV? Cela est très probable, car, à mon avis, s'il a pu lui arriver de perdre du terrain sur certains points, je ne doute pas qu'il n'ait dû conserver une situation prépondérante dans nos montagnes. En tout cas, au lac de Chalain, tout au moins, la persistance de l'occupation des palafittes, jusque pendant l'Age du Bronze IV, semble indiquer que les descendants des habitants de la contrée pendant la fin du Néolithique sont demeurés dans le pays jusqu'à la fin de l'Age du Bronze. De plus, le tumulus de Soyria montre que le rite tumulaire est encore alors le rite funéraire usité dans la Combe d'Ain, bien que la substitution de l'inhumation à l'incinération (v. plus loin au Hallstattien) semble montrer, avec l'abandon des palafittes, l'arrivée de populations nouvelles mais originaires d'une contrée peu éloignée (Doubs et Jura salinois très probablement).

Les tombes plates à inhumation de Domblans, Grusse, Plainoi-

seau et Perrigny, nous font voir que la zône du vignoble, au moins dans le Jura lédonien et probablement aussi le pays bas, ont été occupés au Bronze IV, et peut-être bien dès la fin du Bronze III, par des tribus chez lesquelles la coutume était d'inhumer sous la surface du sol et qui en avaient refoulé le peuple des tumulus qui s'y trouvait précédemment installé. Si, comme cela est probable, les bronzes des Chamoz à Salins proviennent bien de sépultures, ces tribus des tombes plates à inhumation auraient occupé alors tout le vignoble du Jura; mais à leur tour, tout à fait à la fin de l'Age du Bronze, elles se seraient trouvées expulsées, au moins des environs d'Arbois, où s'établit momentanément une peuplade inhumant dans les cavernes.

La fin de l'Age du Bronze paraît, dans nos régions, tout au moins dans les montagnes du Doubs, avoir été une période comparable à celle des grandes invasions, des incursions hongroises et normandes, des grandes compagnies et de la terrible guerre de dix ans. Les objets de la fin de l'Age du Bronze IV, dont un couteau à poignée de bronze, une hache à ailerons terminaux et une épingle, figurés par Chifflet dans son « Vesontio », découverts dans la caverne de Long Sancey, antre presque inabordable, comme le qualifie, en propre termes, D. Monnier (*Annuaire du Jura*, 1860), et qui a servi de refuge à toutes les époques troublées, les foyers de la même époque découverts par M. Viré, dans la caverne inaccessible de la falaise du Creux Billard, qui ne fut plus jamais ensuite visitée par l'homme jusqu'à la périlleuse descente de l'audacieux explorateur des grottes et cavernes, le refuge dans les couloirs étroits et obscurs de la grotte de Scey-en-Varais, datant aussi de la fin de l'Age du Bronze, montrent avec évidence qu'il faut assimiler cette époque avec celles citées ci-dessus. Y eut-il invasion de nouvelles populations qui s'établirent dans le pays ou bien qui ne firent que le ravager, ou fut-ce seulement le résultat de guerres acharnées entre peuples voisins? Nous n'en savons rien. Il est très probable que les fouilles finiront par ajouter bien des données nouvelles à celles du tableau des populations établies en Franche-Comté pendant l'Age du Bronze, que je viens d'essayer d'esquisser seulement, en m'appuyant sur les rares faits acquis jusqu'à présent, et que l'avenir verra s'éclairer bien des points complètement obscurs ou même complètement inconnus jusqu'à présent.

Outre les tumulus ci-dessus indiqués, il en est d'autres qui doivent certainement appartenir à l'Age du Bronze. Je citerai entre autres la série de petites tombelles du bois de Sery, à Salins, dont fait partie, et c'est la plus volumineuse du groupe, celle dont il a été question ci-dessus et qui appartient sans conteste à l'Age

du Bronze I. Il semble qu'elles aient été placées bien régulièrement suivant certaines lignes parallèles et à distances égales, ou à peu près, les unes des autres. Les plus grosses (6 ou 7 mètres de diamètre, rarement plus) sont en pierres plates assez grandes, avec de la terre, et paraissent avoir renfermé des inhumations d'individus allongés, sans cistes, avec parfois, très rarement, de très minimes tessons de poterie. Les plus petites ont, très rarement, livré quelques débris d'os calcinés.

C'est également à l'Age du Bronze qu'appartient le groupe, voisin, de la Chaux-sur-Cresille, aujourd'hui presque entièrement détruit, situé en grande partie sur Clucy (quelques tombelles sont encore sur Salins), présentant les mêmes caractères et la même disposition régulière, et dont faisaient partie les tombelles, citées plus haut, ayant livré un tronçon d'épée et une épingle qui se classent au Bronze III. Ce groupe confine vers le Nord à l'emplacement d'une fonderie de bronze et ne la dépasse pas. (Deux fonderies de bronze ont été reconnues dans la région, celle-ci de la Chaux-sur-Cresille et une autre vers Thésy).

J'attribuerai aussi à l'Age du Bronze le groupe de tumulus qui se trouve sur le territoire de Mesnay (canton d'Arbois) dans les pâturages bordant, au Nord, le bois des Ecomboles. Ici l'incinération paraît dominer et les quelques tessons j'ai pu y rencontrer, quoique ne m'ayant pas offert d'ornementation, me semblent bien se classer à l'Age du Bronze, d'après leur texture et leur cuisson absolument identique à celles de fragments du camp, tout proche du Mont de Mesnay, et différents de celles des poteries franchement néolithiques ou hallstattiennes de la région. Dans ce qui subsiste de ce groupe, on retrouve la même régularité d'arrangement que j'ai indiquée ci-dessus, tandis qu'elle fait défaut dans les tombelles situées dans le bois, en arrière, et qui, elles, appartiennent à l'Age du Fer.

Je serais donc fortement tenté d'attribuer, chez nous, à l'Age du Bronze, les groupes de tombelles placées bien régulièrement et alignées, presque toujours assez affaissées et au milieu desquelles font défaut les tumulus très volumineux et élevés tels que ceux productifs du Hallstattien. Il peut arriver, toutefois, que des tombelles hallstattiennes aient été construites au milieu de ces groupes, mais, dans ce cas, il est très probable qu'elles ont été alors édifiées sur un tumulus plus ancien. Le fait a du reste été constaté très souvent, de la présence d'un corps inhumé presque au niveau du sol, dans la partie centrale d'un tumulus, dont les couches supérieures récélaient des cadavres, parfois assez nombreux, inhumés avec un mobilier funéraire de l'Age du fer. C'est ainsi que la base d'un gros tumulus des Moidons m'a montré une sépulture bien

caractérisée par un poignard du Bronze I et que des objets de l'Age du Bronze ont été, comme on l'a vu plus haut rendus par des tumulus ayant fourni en majorité des objets du Hallstattien ou du début du Latène I. Ce n'est pas seulement dans le Jura salinois que pareille chose a eu lieu. Castan (Les préliminaires du siège d'Alésia, *Soc. Em. du Doubs*, 1864) parlant des tombelles du Mont Chèvrefeu à Bucey-les-Gy (Haute-Saône), écrit : « Il est sorti en outre de presque tous une quantité considérable d'ossements « humains calcinés, paraissant avoir été déposés par tas et se trou- « vant généralement à une plus grande profondeur que les corps « simplement inhumés ». Il s'agit ici d'une manière certaine de tumulus à incinération qui ont servi plus tard de soubassement à des tombelles à inhumation.

A propos du fait, que j'ai indiqué un peu plus haut, de l'Alignement des tumulus (de l'Age du Bronze très probablement) dans nos régions, je dois dire que, d'après mes constatations, il ne me paraît pas du tout y avoir là une orientation astronomique, mais que les causes en sont purement géographiques.

Enfin, dans la Combe d'Ain, à côté des tumulus hallstattiens à inhumation, existent de nombreuses tombelles à incinération, sans aucun mobilier. Si on se rappelle que, tout à côté, à Menétrux-en-Joux, M. Girardot a montré que le rite de l'incinération, placée sous tumulus, était pratiqué à la fin du Néolithique ou tout aux débuts de l'âge du Bronze, on est amené à considérer les tumulus à incinération de la Combe d'Ain comme les sépultures des habitants des Palafittes.

La présence, assez nombreuse parfois, d'incinérations dans certains groupes de tumulus de l'Age du Bronze (Bronze III surtout, semble-t-il) dans le Jura salinois provient-elle de la prédominance à un moment donné de cette période de certains éléments spéciaux ou tout simplement d'idées religieuses? En tout cas, l'inhumation était usitée concurremment et c'est elle que nous voyons reprendre, au moins la prééminence, pendant le Bronze IV dans la même région.

III. — Hallstattien.

Il semble qu'au début du Hallstattien, le Peuple des Tumulus ait repris possession de toute la province, ou tout au moins qu'il y ait regagné une prépondérance des plus marquées, et que, s'il n'a pas chassé les autres populations qui s'y trouvaient précédemment installées, il les a tout au moins assimilées.

Toutes les sépultures hallstattiennes connues en Franche-Comté sont en effet sous tumulus ; et le mobilier seul peut permettre de

distinguer entre celles qui appartiennent aux différents Ages du Fer, du Bronze, ou même celles qui peuvent être attribuées soit à la fin du Néolithique, soit aux débuts de l'Age du Bronze. Le mode de construction des tombelles de l'Enéolithique et de l'Age du Bronze, la situation et la position des corps dans celles-ci. lorsque nous avons suffisamment de renseignements, ne présentent guère de différences avec ce que l'on constate dans bon nombre des tombelles hallstattiennes de la région. Il n'y manque guère que la ciste en grandes dalles, usitée parfois encore au début de l'Age du Bronze. L'attitude des corps, repliés et couchés sur le côté, se rencontre même encore, mais sporadiquement. A l'Age du Bronze, on trouve également, déjà, des ensevelissements peu profonds sous la surface du tumulus et des corps placés dans le pourtour des tombelles.

La présence de pierres brûlées, assez nombreuses, ainsi que parfois d'un peu de charbon, disséminés à toutes les hauteurs, à travers la masse du tumulus, et sur le sol à la base de celui-ci est un fait fréquent, aussi bien dans les tumulus de l'Age du Fer que dans ceux des périodes antérieures. Il en est de même pour la présence, assez commune, de fragments de meules au milieu des pierres constituant la masse de la tombelle.

Il faut, toutefois, remarquer ici, que dans les tumulus de l'Age du Fer les débris de meules, souvent associés à des scories de fer et quelquefois aussi à quelques tessons, forment généralement alors tout le mobilier de tombelles, le plus fréquemment à inhumation, et quoique parfois d'assez grandes dimensions, très fréquemment assez mal construites en grosses pierres, et de forme souvent oblongue, les débris humains se trouvant au niveau du sol, tandis qu'ils sont toujours très sensiblement à un niveau plus élevé, parfois même très peu profondément placés sous la surface du tertre funéraire dans les tumulus productifs ou seulement mieux construits.

Les poteries, également, indiquent des rites funéraires identiques avec ce que l'on a pu constater pour l'Age du Bronze et l'Enéolithique. — Tout d'abord, il est excessivement rare qu'un vase ait été placé entier auprès d'un cadavre; lorsque l'un de ces derniers est accompagné de poterie, c'est, le plus souvent, un ou deux minimes tessons seulement qui ont été placés, soit vers les pieds, soit vers la tête, au voisinage immédiat du corps. Généralement, les tessons se trouvent dispersés dans la masse et, souvent, sur l'aire même de la tombelle ; parfois on les trouve plutôt en un ou plusieurs points du pourtour. Dans certains cas, assez rares, les fragments de poterie se rencontrent à peu près en amas. Très fréquemment, la poterie fait complètement défaut, ou bien elle est réduite à quel-

ques rares tessons. Il est, à ce point de vue, absolument impossible de trouver aucune différente entre ceux de nos tumulus qui appartiennent à l'Age du Fer et ceux qui lui sont antérieurs. Ces rites funéraires, relatifs aux poteries, me paraissent avoir une importance considérable et montrer nettement la persistance des mêmes éléments de population dans la contrée. Il est très possible, néanmoins, que des éléments nouveaux se soient ajoutés aux anciens ; mais, à vrai dire, nous n'en avons aucune preuve et rien ne permet de le supposer. C'est pendant la période récente de Hallstatt seulement, comme nous le verrons, qu'il y a lieu de présumer la venue d'éléments étrangers.

I° Période ancienne de Hallstatt.

On considère généralement (Voir J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. II, 2e partie) les sépultures de la période ancienne de Hallstatt, en France, comme uniquement caractérisées par la « présence d'épées en bronze ou en fer d'un modèle particulier, des bouterolles à ailettes de leur fourreau, lorsque l'épée a été détruite par l'oxydation, et des rasoirs ajourés, les objets de parure étant très rares et mal définis ».

Il est très probable, cependant, que certains tumulus, n'ayant donné que des objets de parure seulement, sans épée et sans rasoir ajouré, appartiennent en réalité au Hallstatt I. — De plus, on peut se demander si certains types d'objets de parure, classés au Hallstatt II ordinairement, ne sont pas communs aux deux périodes.

Les tombelles de nos régions, qui se classeraient au Hallstattien ancien, d'après les seules caractéristiques indiquées, sont assez rares ; leur nombre s'augmenterait un peu en y ajoutant un certain nombre de tumulus n'ayant livré que des objets de parure, lesquels n'ayant leurs semblables dans *aucun* des très nombreux tumulus du Hallstatt II ou du début du Latène I et ne pouvant se classer à aucune autre époque, ne peuvent être que des types, probablement régionaux, du Hallstatt I.

Voici l'énumération des localités franc-comtoises où existent des tombelles que, d'après leur mobilier, je crois devoir ranger dans la période ancienne de Hallstatt.

Haute-Saône. — *Bucey-les-Gy*. — Deux tumulus du plateau de Fresse, fouillés par M. Quivogne (Les tumulus de Gy et de Bucey-les-Gy. *A. F. A. S.*, 1876), ont livré chacun la grande épée de fer à soie plate et lame pistiliforme. Dans l'un d'eux, le corps armé de

l'épée portait à l'un des bras un bracelet en fer d'un modèle qui ne se retrouve, ni en fer, ni en bronze, dans aucun de ceux de nos tumulus appartenant nettement au Hallstatt II ou au début du Latène I. Ce bracelet, ouvert, de forme elliptique, a sa face interne aplatie ; sa tige relativement encore large, diminue un peu de largeur en se rapprochant des extrémités, puis peu avant celles-ci elle s'élargit de nouveau pour venir se terminer, de chaque côté de l'ouverture, par un petit tampon.

Un autre tumulus du même endroit ne renfermait qu'un seul corps, comme l'un au moins de ceux à épées. Le corps était accompagné de quelques débris de fer, de deux brassards en lignite et d'un grelot (?) ajouré en bronze, objets non caractéristiques comme on le verra (le bracelet en lignite apparaît déjà à l'Age du Bronze dans nos régions) et qui peuvent tout aussi bien appartenir à la première qu'à la deuxième période de Hallstatt.

Doubs. — *Epeugney*. — Un tumulus d'Epeugney, dont le mobilier est exposé dans une des vitrines du Musée de Besançon, a donné avec quelques débris, notamment des clous, provenant certainement d'une incinération gallo-romaine, une petite série d'objets qui se classent au Hallstatt I. Ce sont d'abord quelques fragments, très détériorés et rongés par l'oxydation, d'une épée de fer très large, et très épaisse en son milieu, qui ne peut avoir été autre que la grande épée du type de Hallstatt, ce que confirme l'examen d'un des morceaux qui paraît bien provenir d'une soie plate avec un rivet encore conservé dans la masse d'oxyde. Des débris de bronze me semblent bien provenir d'un rasoir discoïde ajouré. Je les avais pris tout d'abord pour des fragments de ces cercles concentriques entourant une plaque discoïdale ajourée que l'on rencontre parfois au Hallstatt II dans certains de nos tumulus, mais un examen attentif m'a montré que je m'étais trompé et qu'il s'agissait là de débris d'un rasoir. Avec ces deux objets bien caractéristiques d'une sépulture virile du Hallstatt I, s'en trouvaient trois autres indiquant une tombe féminine. Ce sont un grelot (?) ajouré, dont il subsiste un fragment bien reconnaissable et deux bracelets, le tout en bronze.

Les deux bracelets, ouverts, à face interne assez plane, à face externe relativement peu renflée et décorée de groupes de traits transversaux, à tige devenant un peu plus étroite avant les extrémités, puis s'élargissent très peu avant celles-ci pour se terminer par un petit tampon ou bouton plat, sont moins larges que ceux de l'Age du Bronze, mais un peu plus que la généralité de ceux du Hallstatt II (à part les anneaux de jambe, bien entendu) et du début du Latène I. Ce modèle ne se retrouve dans aucun de ceux de nos tumulus datant du Hallstatt II ou au début du Latène I.

Ce tumulus d'Epeugney renfermait donc deux sépultures, l'une masculine, l'autre féminine, toutes deux du Hallstatt I.

Lizine. — Castan a exploré deux grands tumulus en terre sur le territoire de cette commune; malheureusement son compte rendu laisse beaucoup à désirer. Il semble que chacun de ces tertres ait renfermé un grand nombre d'incinérations avec quelques très rares inhumations.

Dans l'un, à côté d'un crâne humain isolé, était une énorme lame d'épée en fer, tranchante des deux côtés. Des fragments en sont conservés au Musée de Besançon et il ne peut y avoir de doute qu'il ne s'agisse là de la grande épée de Hallstatt. Parmi les autres objets de la même tombelle, visibles dans les vitrines, aucun ne paraît plus ancien que la période récente de Hallstatt; des débris de fibules du début du Latène I, entre autres, sont très reconnaisables. Le monument a donc, à plusieurs reprises, été utilisé comme lieu de sépulture.

Fertans. — Ici, deux tumulus, dont les mobiliers sont exposés au Musée de Besançon, paraissent bien devoir être classés à la période ancienne de Hallstatt, malgré l'absence d'épées et de rasoirs caractéristiques.

Le tumulus N° 1, avec une sépulture du commencement de l'Age du Bronze (indiquée par la présence d'une hachette de bronze à légers bords droits et de deux hachettes en pierre polie), a rendu un mobilier franchement hallstattien consistant en une rouelle à anneau de suspension et trois bracelets en bronze. Deux de ceux-ci sont ouverts; la tige, encore assez grosse, est assez plane sur sa face interne et terminée à chaque extrémité par une sorte de petit tampon ou mieux un petit bouton aplati. Le troisième bracelet est constitué par une assez grosse tige de bronze à section circulaire et présentant un renflement allongé. Les bracelets à petits tampons ou boutons aplatis, à face intérieure plane me paraissent bien caractéristiques de la phase ancienne du Hallstatien, dans la région.

Le tumulus N° 2 a livré, avec une série de crotales, dix gros bracelets, ouverts à face interne plane, de forme ovale et qui ne peuvent avoir été que des anneaux portés au bas de la jambe, sur la cheville, par groupes de cinq à chaque membre, comme cela se constate assez souvent au Hallstatt II. De la même largeur que le sont ordinairement les anneaux de jambe, dans la région, leur face externe, au lieu de présenter des bosselures, est simplement gravée d'une ornementation rectiligne dont la simplicité rappelle celle des quelques bracelets de l'Age du Bronze IV des tumulus de la région. C'est certainement là une forme directement dérivée de ceux-ci, les extrémités s'étant un peu rapprochées et ayant perdu leurs légères oreillettes. Ce genre de bracelet ne se retrouve *nulle part*, dans

la province, dans un milieu paraissant indiquer une phase avancée du Hallstattien. Ceux de Fertans présentent, sur leur face externe, très peu avant chacune des extrémités, deux ou trois sillons transversaux.

Amancey. — Avec tout un mobilier de la période de transition entre le Hallstattien et le Latène I, le tumulus du Chateau Sarrazin a rendu l'extrémité d'une bouterolle à ailette dont le Président E. Clerc parle en ces termes : «... la partie inférieure de l'orne-« ment d'un fourreau d'épée, semblable à ceux de la Combe d'Ain. « Cet ornement était au bas de l'épée, détruite par l'oxyde, mais dont la trace se voyait encore dans la terre » (E. Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, t. I, première édition). L'objet, conservé au Musée de Besançon est bien reconnaisable, malgré la disparition des ailettes.

Le tumulus du Chateau Sarrazin a donc été originairement édifié pour un guerrier inhumé avec la grande épée en fer de la période ancienne de Hallstatt.

Pontarlier. — Le grand tumulus du champ de tir de Pontarlier a également été construit pendant le Hallstatt I, ainsi que le démontre la présence d'une épée en fer de très grandes dimensions, très large et très épaisse, qui appartenait très certainement au modèle de la grande épée de Hallstatt. Une pierre à aiguiser faisant partie du mobilier de la tombelle, vient très probablement de la même sépulture. Le reste du mobilier parait provenir de deux sépultures féminines différentes. A l'une appartiennent certainement les deux bracelets de bronze encore placés autour des os de chacun des avant-bras d'un individu. Ces deux bracelets, ouverts, à tige légèrement aplatie sur sa face interne, plus grosse que dans les bracelets communs du Hallstatt II et du Latène I de nos tombelles, s'élargissent un peu vers leurs extrémités qui se terminent chacune par un petit tampon ou mieux un bouton plat, très attaqué par l'oxydation. Ce modèle, qui ne se retrouve nulle part chez nous dans des tombelles bien nettement du Hallstatt II ou du Latène I, se rapprochent considérablement de ceux que nous avons vu à Epeugney (l'ornementation est la même là aussi), à Fertans et que nous retrouverons encore ailleurs. A l'autre sépulture féminine appartiennent les deux bracelets larges en lignite et le bracelet de bronze décoré de bosselures ou perlures sur son côté externe. Ce dernier modèle se rapproche d'un type commun au Hallstatt II ; mais il me semble que l'échantillon de Pontarlier est beaucoup plus semblable à un de ceux figurés par MM. Georges et Chauvet dans leur étude sur la fonderie de Vénat (*loc. cit.*, fig. 124 et 125) et pourrait donc, par conséquent appartenir à la première période de Hallstatt. Les autres objets métalliques, deux rouelles à anneau

de suspension et un grelot (?) ajouré se retrouvent au Halltastt II, mais on a vu plus haut qu'une rouelle a été recueillie à Fertans dans un tumulus qui pourrait bien être antérieur au Hallstatt II; quant au grelot qui s'est montré à Epeugney, nous le reverrons aussi dans la Combe d'Ain dans un tumulus nettement du Hallstatt I. Nous n'avons donc aucune raison de faire descendre l'ensemble du mobilier du tumulus de Pontarlier dans le Hallstattien récent plutôt, que de le placer dans le Hallstattien ancien. Il est toutefois probable que rouelles et grelot accompagnaient le même cadavre que le bracelet perlé et les bracelets en lignite et que cette inhumation est un peu plus récente que les deux autres qui paraissent bien de la même époque, sinon simultanées (ce qui est plus douteux) et sont probablement celles d'un guerrier et de sa femme. La première serait celle d'une personne de la même famille, morte plus tard.

Hors de nos frontières, mais dans un département limitrophe, la rouelle a été trouvée, à Cormoz avec l'épée hallstattienne en bronze; il est vrai qu'ici, quoique ce soit une rouelle à quatre rayons, avec anneau de suspension, elle porte tout autour une série d'anneaux: des stations de l'Age du Bronze ont déjà également livré des rouelles semblables avec un seul anneau, celui de suspension.

Dans les vitrines du Musée de Besançon, on remarque toute une série de pièces provenant des tumulus de Flagey et portant l'étiquette « Flagey, au Cassard, tumulus N° 1 ». Tout cela provient de fouilles exécutées, il y a très longtemps, dans un but de curiosité; il est bien probable que le tout ne vient pas de la même tombelle et qn'il y a là le mobilier, partiel, de plusieurs tertres funéraires. Une partie des objets porte l'inscription : « Don de MM. Courbet et Arthaud ». Voici, d'après le regretté conservateur du Musée Archéologique de Besançon, A. Vaissier (Cimetière gaulois des Vareilles (banlieue de Besançon), *Soc, d'Emul. du Doubs.* 1883) quelle est leur origine « Une foule de pièces ont été perdues « pour l'Archéologie dans des fouilles qui n'avaient pour but que « de satisfaire une curiosité vaine. Citons pour exemple plus de cin- « quante tumulus ouverts sans méthode par le père de l'artiste « Courbet, à Flagey. La récolte fut abondante ; mais elle s'est dis- « persée en grande partie dans l'atelier du peintre et ce n'est que « grâce à l'intervention opportune d'un de ses confrères, M. Ar- « thaud, que le Musée de Besançon reçut en don une dizaine de « pièces pour rappeler le souvenir de ces fouilles ». On conçoit après cela quels doutes peuvent s'élever sur l'authenticité de la découverte à Flagey de trois fibules italiques à porte-agrafe, court avec un mobilier assez composite appartenant principalement à la

période récente de Hallstatt et renfermant même une fibule typique du Latène III et une fibule gallo-romaine.

La présence de ces fibules italiques anciennes dans la région n'a toutefois rien d'insolite, des fibules du même genre ayant été recueillies notamment dans les dragages du Doubs, et un exemplaire dans le tumulus de l'Etang de l'Ecole à Orgelet (Jura). J'ai même de fortes raisons de supposer qu'une soi-disant « lampe en bronze » jadis découverte à Salins, dans le vignoble, et signalée par Ch. Toubin (Champ sacré des Séquanes), n'est autre qu'une belle fibule en sangsue.

Pour en revenir à celles de Flagey, trouvées dans des tumulus dont le mobilier hallstattien appartient en presque totalité à ce j'appellerai plus loin groupe des Moidons, il est curieux de remarquer qu'elles se trouvent en même nombre exactement que des trousses de toilette formant pendeloque ; ceci paraît être un argument en faveur de la réalité de leur découverte à Flagey. Leur nombre, trois, oblige à rejeter formellement l'hypothèse d'une survivance qui ne saurait être admissible que pour un cas isolé.

Si elles viennent réellement des tumulus de Flagey, il faudrait admettre qu'une bonne partie du mobilier hallstattiens de ceux-ci, doit se classer à la période ancienne de Hallstatt et c'est pour cela que j'en touche ici quelques mots, mais en ayant bien soin de faire remarquer que, pour les raisons ci-dessus, il reste des doutes.

Jura. — Ici, les sépultures tumulaires, nettement caractérisées, de la période ancienne de Hallstatt sont beaucoup plus communes; les armes y sont fréquentes, mais, chose remarquable, les tombes de guerriers armés paraissent, jusqu'ici, localisées dans la vallée de l'Ain à partir du coude, d'où, après Champagnole, cette rivière se dirige franchement vers le Sud. A vrai dire, les tombes de guerriers de cette époque, connues pour le moment, ne commencent, au Nord, qu'auprès du lac de Chalain. Parmi ces tombes à épées, on peut citer les suivantes, du Sud au Nord.

Lect. — Sur le territoire de cette commune, à Vouglans, M. Delseriés (Le tumulus de Vouglans, commune de Lect, Vouglans, in *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1896), a découvert, dans une tombelle, un specimen de la grande épée en fer à soie plate au côté d'un corps inhumé.

Jadis, une épée de fer avait déjà été découverte au même endroit, avec les restes d'un guerrier inhumé, avec une épingle « de tête » en bronze (D. Monnier, *Annuaire du Jura*, 1855). Il s'agissait là déjà très probablement d'une épée du même type que celle de M. Delseries et ce qui me confirme dans cette opinion c'est que dans les tumulus, tout voisins, de la Combe d'Ain, l'épingle

de bronze, dite alors « épingle de tête » a été trouvée plusieurs fois avec l'épée en bronze ou en fer.

J'arrive maintenant à la région dite de la Combe d'Ain (voir J. Le Mire, Les tumulus de la Combe d'Ain, *Soc. d'Emul. du Jura*, 1877 et E. Clerc. *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*).

Barézia. — Une très belle épée en bronze, avec sa bouterolle à ailettes et une pointe et un talon de lance en bronze, ont été recueillis dans un tumulus de cette localité. Une autre tombelle a livré, dans une cella en pierres, les restes d'un corps inhumé, accompagné d'une grande épée de fer à soie plate. Le même corps, possédait un anneau de bronze passé à un doigt et une épingle en bronze à grosse tête plate circulaire, avec un très léger renflement sur la tige. Cette épingle, qui appartient plutôt à l'Age du bronze, est ici une survivance.

Bissia. — Plaine de Vers, ou de Vère. — Un tumulus renfermait un corps accompagné d'une épée en bronze avec bouterolle à très courtes ailettes, d'une pointe de lance en bronze et d'un grelot (?) ajouré en bronze.

Deux tumulus ont donné chacun deux fragments d'épée en bronze; en tout quatre fragments provenant de deux épées.

Enfin, le Musée de Besançon possède trois épées en bronze, du même type que les précédentes, trouvées sous des murgers, c'est-à-dire des tumulus, de la même plaine de Vère, ce qui fait *six* épées hallstattiennes en bronze de la seule plaine de Vère, à Boissia, commune de Bissia.

Doucier et *le Villars* (*ou Villard*) *sur l'Ain.* — Le Musée de Saint-Germain-en-Laye, possède deux épées hallstattiennes en bronze, provenant des tumulus de Doucier.

M. L.-A. Girardot (Notes sur le plateau de Chatelneuf avant le moyen âge, *Soc. d'Emul. du Jura*, 1888), parlant de ces deux mêmes épées de bronze, mises au jour dans les fouilles de M. Berlier, place cette découverte dans les tumulus du Villars, vers l'extrémité Sud-ouest du lac de Chalain et ajoute que plusieurs des tumulus ouverts renfermaient des épées de fer. Il dit aussi que tous ces tumulus étaient à inhumation, sauf un à incinération qui ne renfermait aucun mobilier. Les fouilles de J. Le Mire avaient déjà indiqué le même fait.

Plus récemment, un tumulus ouvert sur Doucier a livré une grande épée hallstattienne en fer acquise par le Musée de Dôle (Renseignements de M. J. Feuvrier, conservateur du Musée de Dôle).

Enfin, jadis, deux des tumulus explorés par J. Le Mire, auprès de Villars-sur-l'Ain, ont montré chacun la présence d'une épée en fer à soie plate. Un troisième a livré une épée à antennes, la

seule connue dans le Jura (ce dernier tumulus est peut-être sur Marigny).

Rix-Trébief (?). — D. Monnier, dans un de ses Annuaires du Jura, signale, dans cette commune du Val de Mièges, un tumulus qui aurait livré de longues épées. Le qualificatif de longues me ferait assez volontiers croire qu'il s'agit là très probablement de la grande épée de Hallstatt. Le groupe guerrier du Hallstattien ancien aurait alors occupé également le Val de Mièges.

Passons maintenant aux tumulus sans épées qui doivent se classer à la période ancienne de Hallstatt.

Vaux-les-Saint-Claude. – M. Delort a signalé la découverte, dans une tombelle, d'un rasoir en bronze avec deux bracelets de bronze, dont l'un est un ruban de bronze ouvert et orné de ciselures.

Granges-de-Nom. — Un beau rasoir ajouré en bronze, de cette localité, voisine de Saint-Amour, visible au Musée de Lons-le-Saunier, vient très probablement d'un des nombreux tumulus qui existent là.

Rosay-sur-Cousance. — Le Musée de Besançon possède deux objets, provenant d'un tumulus de Rosay-sur-Cousance, qui paraissent devoir se classer à une date assez reculée de Hallstattien. Ce sont deux bracelets, ou mieux deux anneaux de jambe, tout à fait semblables à ceux du tumulus n° 1 de Fertans.

Publy. — Un tumulus de Publy (H. Chevaux et Z. Robert, Rapport sur de nouvelles fouilles faites à la Croix des Monceaux, territoire de Conliège, *Soc. Emul. Jura*, 1886), renfermait un squelette armé d'un coutelas en fer et portant, au bras droit, un bracelet ouvert, plat et assez large, à extrémités terminées par une sorte de bouton ou de tampon. Ce bracelet, dont la forme est totalement inconnue dans nos autres tombelles, rappelle beaucoup ceux trouvés dans la Côte-d'Or, par M. le Dr R. Brulard, dans le tumulus de la Mansenne (Le tumulus de la Mansenne, commune de Messigny ; Age du bronze ; in *Revue préhist. illustrée de l'Est*, 1909), et qui se trouvaient associés à deux vases d'un type considéré par M. J. Déchelette, dans son Manuel, comme appartenant au Hallstatt I.

Bissia. — Un tumulus du territoire de cette commune, à Piételle, a livré jadis, lors des fouilles de J. Le Mire, une série de gros bracelets qui ne sont autres que des anneaux de jambe, mais de type plus archaïque que ceux des tombelles appartenant franchement au Hallstatt II. Les uns présentent, sur leurs faces externes, des bosselures plus saillantes et plus serrées que ceux-ci, et certains sont même plutôt côtelés ; les autres offrent une face externe simplement décorée de gravures rectilignes et appartiennent à la

même famille que ceux de Fertans. Deux vrais bracelets qui proviennent peut-être du même tumulus, mais en tout cas d'une tombelle de Piételle, méritent une mention spéciale. Ils sont figurés dans le travail de J. Le Mire sur les tumulus de la Combe d'Ain, sans qu'il en soit toutefois question dans le texte. Leur face interne est un peu aplatie, tandis que la face externe, renflée, porte une ornementation assez simple, des groupes de sillons transversaux. La tige, plus large au milieu, va ensuite en se retrécissant au voisinage des extrémités, mais d'une manière presque insensible, puis s'élargit de nouveau très légèrement avant le petit bouton plat, qui termine chacune des extrémités affrontées.

Dans le tableau des « Antiquités du Champ de bataille de la Combe d'Ain », déposé au Musée de Besançon, exécuté par le Président E. Clerc, on voit représentés comme bracelets des tumulus de Piételle et indiqués comme provenant « des mêmes tombeaux » les deux bracelets ci-dessus et deux des anneaux de jambe. Sur la même planche est reproduit un rasoir en bronze, trouvé aussi dans les tombelles du même endroit. De la forme ordinaire en segment de couronne, son bord supérieur, au lieu d'être uni, présente une succession de festons demi-circulaires, sous chacun desquels se trouve une ouverture circulaire. Ce rasoir appartient donc au Hallstatt I, ainsi que les deux bracelets et les anneaux de jambes, dont les analogues ne se retrouvent dans aucune des sépultures postérieures à cette période, dans la région. Vient-il d'une des tombelles à bracelets? La chose paraît très probable; en tout cas, il ne vient pas d'une de celles à épées.

Mesnay. — Sur le plateau situé entre les vallées d'Arbois et de Salins, deux des tumulus que j'ai récemment explorés dans le bois de Parançot, tout à côté d'Ivory (mais situé sur la commune de Mesnay), doivent se classer à la période ancienne de Hallstatt. L'un d'eux a rendu deux bracelets du même type que ceux de Piételle; la décoration seule diffère un peu. L'autre, avec deux bracelets qui n'offrent pas de caractère bien saillant, mais qui, en tout cas, sont bien distincts de ceux du Hallstattien récent et du Latène I, m'a donné une boucle d'oreille, formée d'un fil de bronze recourbé en anneau et décoré de stries obliques, figurant une torsade, tout à fait pareille à celle figurée sous le n° 143 de la description de la cachette de Vénat (George et Chauvet, *op. cit.*).

Le corps, inhumé avec cette boucle d'oreille et l'un des bracelets, possédait en outre une petite pendeloque en bronze d'un type inédit dans le pays, rappelant plutôt les modèles de l'Age du Bronze et portant sertie une petite bande de fer. Cet emploi du fer comme décoration d'un objet de bronze, indique l'extrême

rareté de ce métal et il semble bien, par suite, que la sépulture se doivent classer au Hallstatt I.

Cachette de Crançot. — On voit, au Musée de Lons-le-Saunier, une série de gros bracelets découverts à Crançot et qui ne peuvent être que des anneaux de jambe. On pourrait croire qu'ils provien nent de tumulus ; mais il semble bien qu'il n'en soit pas ainsi.

Dans l'*Annuaire du Jura*, de D. Monnier, pour l'année 1855, je trouve, à la page 121, ce qui suit : « Crançot. Découverte « en 1852, d'un tas considérable de bracelets de diverses formes et en « cuivre, les uns ciselés ou à grain demi relief, les autres larges et « devant couvrir l'avant-bras comme d'un barillet. Les ornements « avaient été enfouis en terre sous une pierre brute ». Il est facile, dans les premiers, « ciselés ou à grains demi-relief », de reconnaître les bracelets du Musée de Lons-le-Saunier; les autres sont certainement des brassards en bronze mince, car, plus loin, D. Monnier emploie exactement les mêmes termes pour désigner ceux de Rosay-sur-Cousance. Le Musée de Besançon possède également deux gros bracelets de Crançot, qui paraissent avoir fait partie de la même trouvaille.

Il s'agit donc ici d'une cachette et non d'une sépulture; par conséquent, tous ces bracelets peuvent fort bien ne pas être tous exactement de la même époque. Je me contenterai de rappeler, en faveur de cette opinion, que la cachette de Larnaud, qui a livré surtout des objets de la fin du Bronze III et du Bronze IV, renfermait une épingle à tête tréflée du Bronze I. Parmi les bracelets de Crançot, déposés au Musée de Lons-le-Saunier, quatre sont à tige plate ou peut-être très légèrement concave sur la face interne, la face externe étant légèrement bombée et décorée de gravures rectilignes; ils rappellent énormément les anneaux de jambe de Fertans. Les autres offrent également leur face interne plane, tandis que sur la face externe existe une ornementation consistant en côtes ou bosselures transversales régulières, celles-ci étant dans certains cas, très fortes et très saillantes, et beaucoup moins dans quelques autres qui se rapprochent beaucoup des anneaux de jambe de Gevingey et des Moidons, lesquels appartiennent au Hallstatt II. Il est très probable que cette dernière forme est assez ancienne, et elle peut même avoir débuté pendant la période ancienne de Hallstatt. La présence de brassards en bronze mince n'est peut-être pas non plus une raison pour rajeunir la cachette jusqu'au Hallstattien récent, car ceux-ci dérivent directement de types de l'Age du Bronze, notamment du bracelet de Vaudrevanges, et de quelques-uns de Vénat; de plus, au camp de Chateau, j'en ai recueilli un fragment, *in situ*, à un niveau encore inférieur à celui des fibules les plus anciennes du Hallstatt II. Il me semble donc

que le dépôt de cette cachette de Crançot ait été effectué à peu près à la limite entre les deux subdivisions du Hallstattien, ou plutôt vers la fin de la première. Au Musée de Lons-le-Saunier, le même carton porte, avec les anneaux de jambe, une tête de lance en bronze. Nous prenons ici, pour ainsi dire sur le fait, de même que déjà un peu dans un des tumulus de Pietelle, le fait de la substitution, dans la décoration des anneaux de jambe, au décor simplement gravé, où à bosselures très saillantes, du modèle à bosselures larges et peu renflées du genre commun, au Hallstatt II, dans nos tombelles.

A la suite de la revue rapide que l'on vient de passer des tumulus franc-comtois, qui doivent être rangés dans la première période de Hallstatt, on voit que, outre l'épée typique en bronze ou en fer et le rasoir ajouré, il existe un certain nombre d'autres objets que l'on doit considérer comme caractéristiques, *dans la région*, de la même époque. Ce sont, surtout, certains bracelets et certains anneaux de jambe.

1° Bracelets ouverts, à tige, large généralement d'environ un demi centimètre, moins ou un peu plus. La tige est plus ou moins aplatie, parfois à peu près plane sur la face interne, d'autres fois à section à peu près lenticulaire biconvexe, plus renflée sur la face externe; elle se termine à chaque extrémité par une sorte de petit tampon ou bouton plat. Parfois, la largeur diminue légèrement avant les tampons terminaux et quelquefois, après s'être ainsi un peu rétrécie d'abord, elle s'élargit de nouveau très légèrement un instant plus ou moins court avant les boutons plats terminaux. Ces derniers paraissent, au moins fréquemment, ne faire aucune saillie sur la face interne de la tige, comme les oreillettes des bracelets de l'Age du Bronze. La face externe est décorée très simplement, le plus souvent de simples groupes de traits ou de sillons transversaux;

2° Anneaux de jambe à face interne presque toujours plane, parfois très légèrement concave et à surface externe peu bombée, décorée de gravures très simples, rectilignes. Ils portent parfois quelques sillons ou incisions transversaux sur la face externe au voisinage des extrémités.

D'autres anneaux de jambe également plats intérieurement, offrent une surface externe décorée soit de côtes, soit de bosselures, plus saillantes que les bosselures des anneaux de jambe, communs dans le groupe des Moidons, à la période récente de Hallstatt.

A ces modèles, qui me paraissent bien caractéristiques, il y en aurait encore d'autres à ajouter; mais je crois devoir m'en tenir pour l'instant aux plus fréquents.

Nous allons voir maintenant quels sont les différents groupes de

populations que les mobiliers des tumulus indiqués ci-dessus, paraissent nous permettre de distinguer pendant cette période.

Un fait, à remarquer tout d'abord, est la présence d'un bracelet au bras d'un guerrier armé de la grande épée de fer dans un des tumulus de la Haute-Saône, tandis que, dans la vallée de l'Ain, le guerrier inhumé avec son épée, et parfois une lance, ne possède comme objet de parure qu'une épingle, et plus rarement un anneau au doigt.

Dans toute la Franche-Comté, sauf une seule fois, à Epeugney, l'association, habituelle en Bourgogne de l'épée et du rasoir, n'a pas été rencontrée. Au contraire, à part le tumulus d'Epeugney, la seule tombe franc-comtoise à rasoir ajouré, dont le mobilier soit bien connu, celle de Vaux-les-Saint-Claude, a livré des bracelets : ce qui semblerait indiquer la présence d'une sépulture féminine à côté d'une sépulture masculine (comme à Epeugney). De même le rasoir de la Combe d'Ain provient très probablement d'un tumulus renfermant également une tombe de femme.

Un autre point qui distingue les sépultures à épée de la Combe-d'Ain de celles de la Bourgogne, c'est la présence de la lance assez fréquente, tout au moins avec l'épée de bronze. La pointe de lance paraît être ici, le plus souvent, d'un type différent de celles que nous voyons généralement à l'Age du Bronze; elle présente une douille se prolongeant, en dehors de la lame, beaucoup plus loin sur la hampe et à la partie où la douille se sépare de la lame se voit très fréquemment un anneau.

Le nombre des tombes à épées connues dans la Haute-Saône et dans le Doubs est trop faible pour permettre de donner, comme définitives, les conclusions suivantes, que, dans l'état actuel, il semble que l'on pourrait tirer des faits ci-dessus énumérés, pour distinguer les groupes de tribus occupant chaque région.

Haute-Saône. — Les environs de Gy, le seul point où l'on connaisse encore, dans ce département, des sépultures du Hallstatt I, étaient occupés par des tribus inhumant sous tumulus le guerrier seul, avec son épée. Les guerriers portaient parfois le bracelet. Les tombes à épées ne renferment ni lances ni rasoirs.

Doubs. — C'est dans le Doubs méridional seulement que se sont montrées des tombes de la période ancienne de Hallstatt. Les guerriers inhumés avec leurs épées paraissent avoir été accompagnés dans le même tumulus par au moins une sépulture féminine. La chose, certaine à Epeugney et à Pontarlier, est bien probable, mais douteuse à Amancey et à Lizine. Sur quatre tombes à épées, une seule a livré le rasoir, qui, du reste, ne se retrouve pas dans les tumulus hallstattiens du département, à part un unique exemplaire, en fer, dans une tombelle du Hallstatt II (à Lavans-Quingey).

Les pendeloques, rouelles, grelots, crotales, que nous retrouverons dans un groupe vivant dans le pays au Hallstatt II, se montrent déjà ainsi que les anneaux de jambe portés, par séries, au-dessus de chaque malléole, mode que nous verrons également dans le même groupe du Hallstattien récent.

Jura. — Les tombes de guerriers, inhumés avec la grande épée de Hallstatt, soit en bronze, soit en fer, sont cantonnées dans la vallée de l'Ain, au Sud de Champagnole. Peut-être, d'après la trouvaille faite jadis de grandes épées dans le tumulus de Rix-Trébief, pourrait-on supposer que ce groupe, essentiellement guerrier, occupait également le Val de Mièges, à moins qu'il ne faille rattacher cette tombelle à un même groupe que celle de Pontarlier, groupe occupant la région très peu accidentée et largement ouverte, cultivée depuis la plus haute antiquité, qui commence au Sud-ouest par le Val de Mièges, pour se prolonger au Nord-est jusqu'à Pontarlier, dans les plaines arrosées par le Drugeon. Dans ce cas, il est fort possible, et même probable qu'il y ait liaison, entre ce groupe et celui de la Combe-d'Ain, bien peu éloignés l'un de l'autre, dans la région de Champagnole. Mais, je le rappelle, ce sont là des conjectures, que des fouilles de tumulus, dans ces régions encore bien peu, ou même pas, explorées à ce point de vue, permettront de rejeter, ou d'asseoir définitivement.

Dans le groupe militaire de la vallée de l'Ain, le guerrier paraît avoir été inhumé seul sous son tertre funéraire ; et aucune sépulture féminine, de la même époque, tout au moins, ne l'accompagne. Outre son épée, il a souvent avec lui sa lance, mais jamais de rasoir ni d'objet de parure, sinon parfois une épingle et quelquefois un anneau au doigt (plus une fois un grelot). Les sépultures à rasoir, peu nombreuses, il est vrai, ne se sont jusqu'ici rencontrées que dans la moitié Sud du département. Il semble qu'elles aient été accompagnées sous le même tertre d'une sépulture féminine ; tout au moins, la chose est certaine à Nanx-les-Saint-Claude et très probable à Piételle ; pour Grange-de-Nom, nous ne possédons aucun renseignement.

Ces deux sortes de tumulus de la vallée de l'Ain, tumulus réservé à un guerrier armé, inhumé seul, et tumulus renfermant une sépulture masculine (avec rasoir), accompagnée d'une sépulture féminine, semblent indiquer là l'existence de deux éléments différents, vivant côte à côte, et dont l'un était essentiellement guerrier. C'est là une hypothèse, que les fouilles pourront soit infirmer, soit vérifier, mais qui me paraît assez plausible.

Les sépultures féminines ne sont pas encore assez nombreuses pour permettre de nous fixer sur la présence d'un seul ou de plusieurs groupes. En tout cas, nous retrouvons, dans le Jura, avec

les nombreux anneaux de jambe, le même groupe ou un autre très proche parent de celui que nous avons vu dans le Doubs, à Fertans ; de plus, le mode de construction d'un de mes deux tumulus de Parançot, qui se classent à cette période, est *absolumeut identique* à l'un de ceux, tout à fait spécial, des tumulus du Hallstatt II, où nous retrouverons la coutume des nombreux anneaux de jambe, indiquant ainsi nettement leur parenté intime.

II. — Période récente de Hallstatt.

Cette fois, les documents sont beaucoup plus nombreux, mais seulement dans la partie méridionale du Doubs et dans le Jura. Ils abondent surtout dans la portion des deux départements qui constitue le Jura salinois, c'est-à-dire la région des plateaux et de la basse montagne, comprise entre les parallèles d'Ornans et de Champagnole. Ce n'est pas que les tumulus y soient beaucoup plus nombreux qu'ailleurs, car ils abondent dans toute la basse et moyenne montagne et toutes les évaluations, données, de leur quantité, sont bien au-dessous de la réalité, mais c'est que là, surtout, s'est portée, on peut dire parfois bien malheureusement, l'attention des fouilleurs et que, par suite, un grand nombre de tombelles ont été éventrées sans méthode, uniquement dans un but de curiosité ou pour la recherche du bibelot.

L'étude des mobiliers funéraires de cette période m'a permis de distinguer deux groupes principaux bien distincts (Voir mes notes : Contributions à l'étude du premier Age du Fer dans les départements du Jura et du Doubs ; in *Anthropologie*, 1900. Coup d'œil sommaire sur le Préhistorique en Franche-Comté, *Anthropologie*, 1903. Les fibules préromaines des tumulus des environs de Salins, *Revue Archéologique*, 1904).

Premier Groupe. — Au premier de ces groupes, que j'ai nommé groupe des Moidons, appartiennent les anneaux de jambe, plats intérieurement et à bosselures sur la face externe, portés au-dessus de chaque cheville au nombre, généralement de cinq, quatre ou plus rarement trois ; parfois il en existe un de moins à une jambe qu'à l'autre. Dans certains cas, entre les bosselures, se trouvent, espacées régulièrement, des parties planes, soit lisses, soit gravées de dessins rectilignes. Dans un modèle, spécial au plateau d'Amancey, les bosselures, assez étroites et serrées, ont à peu près la forme de demi-cylindres appliqués transversalement contre la face externe du bracelet, qui porte alors sur son pourtour trois ou quatre tubulures, disposées symétriquement en croix, dont l'une des branches passerait par l'ouverture du bracelet. Par ces tubulures devait

passer un fil attachant ensemble tous les anneaux de la série passée au même membre.

A ce même groupe, appartiennent aussi les pendeloques, placées sur la poitrine, en forme de rouelles, de grelots (?) ajourés et de crotales, disposées fréquemment de la manière suivante, deux rouelles, une de chaque côté, et entre celles-ci un grelot ou un crotale. Au même appartiennent également des parures de poitrine, formées d'une plaque de bronze, le plus souvent découpée à jour et à laquelle sont suspendus des rouelles ou des grelots et parfois tous les deux, l'ornement ventral composé de cercles libres, plats et concentriques, ornés de chevrons, entourant une plaque centrale discoïdale ajourée et à centre renflé, enfin le brassard en bronze mince décoré de gravures.

Le bracelet ou brassard, en lignite ou jayet, paraît assez commun et très souvent, de même que le brassard en bronze mince, il est accompagné de quelques bracelets de bronze. Les agrafes sont communes et les épingles ne sont pas rares. Les fibules, par contre, semblent faire défaut et à part les exemplaires de Flagey (d'origine douteuse) on n'en trouve guère qu'à la transition entre le Hallstattien et le Latène I.

De petites appliques en bronze mince, soit circulaires et décorées de cercles concentriques estampés, soit en forme de calotte sphérique, types qui apparaissent dès l'Age du Bronze, paraissent assez communes dans celles des tombelles de ce groupe, situées dans la forêt des Moidons,

Certains tumulus de ce groupe ont aussi livré des trousses de toilette (à Flagey et aux Moidons ; une autre d'un modèle différent a été découverte à Bucey-les-Gy, dans la Haute-Saône). Les boucles d'oreilles, en bronze creux, en forme de croissant, sont très rares ; ce sont des emprunts au deuxième groupe de même que les plaques de ceinturons, en bronze mince, que l'on peut recontrer et qui sont de très rares exceptions avant la période de transition entre le Hallstat II et le Latène I.

Les armes font jusqu'ici totalement défaut. Je ne saurais guère citer qu'un poignard à antennes en fer incomplet, à Fertans, seul mobilier d'un tumulus de ce groupe dont les autres tombelles (deux), datent ici du Hallstatt I et, dans tout le Jura, le poignard à antennes de Villars-sur-l'Ain, seul mobilier également de toute une tombelle. Aucun des tumulus de ce groupe, ayant donné un objet quelconque autre qu'une arme, n'a donc livré un seul instrument de guerre.

Certains des gros tumulus de ce groupe présentent un mode de construction particulier qui me paraît lui être spécial. Le sol a été d'abord soit simplement dallé, soit un peu surélevé. Les pierres,

en général assez grosses, sortes de dalles épaisses, sont, dans tout le pourtour, inclinées le sommet vers l'intérieur. Dans la partie centrale, elles sont disposées à plat et forment une sorte de massif de maçonnerie en pierres non taillées, dans lequel se trouvent logées, vers le milieu et à différentes hauteurs, les inhumations principales. Celles-ci, entourées fréquemment de pierrailles, se trouvent ainsi dans des loculus ou cellas et recouverts, soit de pierres posées à plat, soit de pierres arcboutées tout le long ou seulement sur la partie supérieure du corps; parfois même il existe de *véritables voûtes* renfermant un seul ou plusieurs corps.

Des inhumations peuvent se montrer aussi dans la partie extérieure à la masse centrale; elles se trouvent alors disposées sans aucun ordre et sont, le plus souvent, bien moins soigneusement placées que les premières; parfois même elles ne reposent pas seulement sur un dallage spécial.

Voyons maintenant quel est l'aire de dispersion de ce groupe dans la province.

Haute-Saône. — Tout d'abord, dans la Haute-Saône, il paraît avoir occupé les environs de Gy, où les fouilles de M. Quivogne (*op. cit.*) ont mis au jour sur le Mont Chèvrefeu, à Bucey-les-Gy, un débris de brassard en bronze mince et un grelot ajouré; d'autre part, les tumulus fouillés par Castan, dans la même région (Castan. Les préliminaires du siège d'Alésia, *Soc. d'Emul. du Doubs*, 1864), quoique n'ayant livré que de très rares objets, pas du tout caractéristiques (sauf ceux des sépultures néolithiques), par leur mode de construction se rattachent bien au second groupe ou groupe d'Alaise. Les deux groupes ont-ils coexisté sur ce point ou s'y sont-ils succédé ? Il est impossible de le dire pour l'instant.

Doubs. — Il semble que ce groupe soit représenté dans le Nord du département où un tumulus récemment ouvert, aux environs de Rougemont, a livré, d'après certains renseignements qui m'ont eté donnés, des fragments de grands cercles plats en bronze. Ceux-ci m'ont été décrits de telle manière qu'il n'y a pour moi aucun doute qu'ils n'aient appartenu à l'ornement ventral formé de cercles plats, libres et concentriques entourant une plaque circulaire découpée à jour et à centre renflé.

Pour retrouver ce groupe, il faut venir ensuite, probablement seulement, faute de recherches dans les autres parties du département, jusqu'au Sud de Besançon, d'abord à Pugey, puis à Cademène, et de l'autre côté du cañon de la Loue, sur le plateau d'Amancey, à Flagey, Fertans, Amancey et peut-être à Lizine. A Fertans, il appartient, à vrai dire, à la période ancienne de Hallstatt; toutefois, il a dû y subsister pendant le Hallstatt II, car un troisième tumulus de cette localité, situé au lieu dit « les Rompues »,

comme les deux autres, a donné pour tout mobilier, une épée courte ou poignard en fer, dont le sommet de la poignée manque, mais dont la garde indique, à n'en pas douter, une arme à antennes caractéristique du Hallstattien récent. Or, les tombelles à poignards à antennes du second groupe, sont parmi les plus riches et renferment toujours un nombre assez élevé de sépultures, tandis qu'ici le guerrier paraît avoir été inhumé seul ; c'est donc bien au premier groupe qu'il faut rattacher ce tumulus de Fertans à poignard à antennes.

Dans la même région, à Amondans, une tombelle du second groupe a rendu les rouelles caractéristiques du premier. Ce fait semblerait indiquer que tous deux ont vécu côte à côte, si l'on était certain que ces pendeloques ne proviennent pas d'une sépulture plus ancienne dans un tumulus utilisé de nouveau plus tard. A Flagey, c'est tout le mobilier caractéristique qui a été découvert, associé, outre les fibules italiques dont il a été question plus haut, à quelques objets du second groupe qui paraissent bien en être contemporains et démontrer le synchronisme des deux groupes.

Un tumulus de la même localité, ouvert par Castan (voir ses Rapports de 1863 dans la *Soc. d'Emul. du Doubs*), renfermait un corps, sur la poitrine duquel était une rouelle et au voisinage duquel étaient « les débris d'une délicate fibule en bronze ». Celle-ci vient-elle du même corps ou d'un ensevelissement d'une autre époque ? A quelle type se rattache-t-elle ? Nous n'en savons rien, le compte rendu est par trop incomplet.

A Amancey, outre le tumulus de Resseru qui appartient à ce groupe sans mélange de pièces étrangères, celui des Grands Poiriers a livré des débris de l'ornemrnt ventral circulaire à cercles concentriques avec d'autres objets appartenant à la transition entre le Hallstattien et le Latène I, ainsi qu'un poignard qui se classe au Bronze IV, ce qui indique un mélange de mobiliers de sépultures d'époques différentes. Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère que ces fouilles d'Amancey, antérieures à la question d'Alésia, ont été exécutées sans méthode.

Nous retrouvons encore ce groupe des Moidons à Bannans, avec les brassards en bronze mince et à Pontarlier où ses restes peuvent fort bien dater, comme on l'a vu, de la période ancienne de Hallstatt.

Jura. — Il faut ensuite venir au Sud de Salins pour le retrouver, mais alors, sauf en un point, au voisinage d'Ivory (tout près de Salins), à Parançot, où toute une série de tombelles, groupées en un ensemble appartenant au deuxième groupe et enclavé au milieu d'une région où abondent les tumulus du premier (et un tumulus isolé du second à la Grange Perrey), c'est le groupe des Moidons

qui se montre jusqu'ici seul au Hallstatt II. C'est là d'abord, tant autour de la Grange Perrey (fouilles E. Boilley) que dans la forêt des Moidons Papillard qu'il se montre dans son plus beau développement. Un des tumulus que j'ai ouvert à Parançot (Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins, in *Anthropologie*, 1904) lui a même originairement appartenu et, plus tard, a été de nouveau aménagé et utilisé par la fraction du groupe d'Alaise installée par là.

Dans tout le reste du Jura nous ne retrouvons que lui seul au Hallstatt II. Sa présence est attestée à Saint-Germain-en-Montagne par des fragments de la parure abdominale formée de cercles libres, concentriques et plats entourant une plaque discoïdale ajourée et à centre renflé, associés à des débris d'un brassard en lignite.

Sur le plateau dominant Lons-le-Saunier, la cachette d'anneaux de jambe avec brassards en bronze mince de Crançot atteste sa présence, de même que dans la Combe d'Ain où un tumulus de Piételle nous l'a montré aussi au Hallstatt I, nous le voyons de nouveau dans une tombelle de Cogna (D. Monnier, *Annuaire du Jura*, 1852) et dans le tumulus récemment ouvert à Clairvaux, avec ses neuf anneaux de jambe, absolument identiques au type le plus fréquent dans les Moidons, accompagnés du bracelet en lignite. (Mobilier donné par M. le Dr Chapuis au Musée de Lons-le-Saunier). Dans le Sud du département, il se montre à Gevingey (Clos et Z. Robert, *Soc. Emul. de Jura*, 1883), avec les anneaux de jambe et le bracelet de lignite, à Rosay-sur-Cousance (D. Monnier, *Annuaire du Jura*, 1852) où, dans un tumulus, une cella voûtée recélait un corps avec deux beaux brassards en bronze mince ; enfin, à Chemilla, où le tumulus exploré par M. Hugon lui appartient incontestablement avec deux rouelles et un grelot (E. Hugon, Notice sur les tumulus de Chemilla et de Chisséria, *Soc. d'Emul. du Jura*, 1909). Ici les anneaux de jambe existent également, quoique méconnus dans le compte rendu de la fouille. Leur type bien caractéristique, leur forme très ovale, alors que tous nos bracelets de bras de la même époque sont circulaires, ne laissent aucun doute. *Chaque fois*, chez nous, *que des bracelets de ce genre ont été recueillis bien en place, il a été constaté qu'ils se trouvaient au-dessus des malléoles*. D'après M. Hugon, un fragment de radius était encore engagé dans les quatre bracelets du « bras gauche » ; ne serait-ce pas plutôt un morceau de péroné ? Il est d'autant plus permis de douter de leur situation aux bras, qu'après avoir parlé de ceux-ci, l'auteur s'étend longuement sur les pendeloques, puis seulement ensuite ajoute : « En outre, la même sépulture nous a fourni deux de ces brassards, de couleur noire, ressemblant assez par leur forme à des ronds de serviette, et paraissant façonnés au

tour, tellement ils sont réguliers ». Ces bracelets de lignite étaient certainement aux bras et auraient été découverts avec ceux de bronze si ces derniers y avaient été réellement placés. Il me semble donc bien qu'il s'agisse ici d'anneaux de jambe. J'ai du reste jadis indiqué à tort dans mon tumulus n° 1 des Moidons Papillard (M. P, Contribution à l'étude du premier âge du fer, etc., in *Anthropologie*, 1900), de gros bracelets à charnière comme trouvés aux bras d'un enfant, alors qu'ils étaient placés aux jambes, il serait trop long de raconter ici tout au long la cause de mon erreur, occasionnée par un dérangement dû à des visiteurs inopinés. Pour en revenir aux anneaux ou bracelets de Chemilla, je dois toutefois ajouter, qu'à ma connaissance, ce serait la première fois, dans la province, que les anneaux de jambe se seraient rencontré sur un même corps que les rouelles et grelots ainsi séparés et non réunis à une parure à pendeloques telles que celles de Cademène, Clucy et les Moidons.

Enfin, la parure abdominale aurait été rencontrée dans le Nord du Jura, à Evans, dans l'arrondissement de Dôle, sur la rive droite du Doubs, d'après Th. Bruand.

Quant à l'origine de ce groupe, je crois pouvoir être très affirmatif. Il est indigène. Tout d'abord, nous l'avons vu déjà installé dans le pays dès la période ancienne de Hallstatt, dans le Doubs, à Fertans et probablement à Pontarlier, dans le Jura, à Crançot, à Bissia, à Rosay-sur-Cousance; un des tumulus de Parançot, du Hallstatt I, lui appartient certainement d'après son mode de construction. L'analogie de l'ornementation de nos anneaux de jambe hallstattiens les plus anciens, ceux à face externe simplement décorée de gravures rectilignes, lignes droites longitudinales, transversales, ou obliques, avec celle des bracelets de l'Age du Bronze IV de nos tumulus d'Alaise (Combe Bernon) et d'Amancey (camp de Mine et Château Murger), semble bien montrer la descendance directe des tribus établies sur nos plateaux dès l'Age du Bronze. Il est encore une chose à remarquer, tandis que le Jura, du moins la vallée de l'Ain qui a donné un nombre relativement considérable d'armes au Hallstattien ancien n'en a livré qu'une seule du Hallstattien récent, le poignard à antennes, trouvé par J. Le Mire dans un tumulus du Villars (ou de Marigny) qui, comme ceux Hallsttat I de la même région paraît n'avoir renfermé que le seul corps du guerrier.

De même le Doubs, où nous avons constaté la présence de quatre épées en fer du Hallstattien I, n'a, à part une seule tombelle, montré d'armes au Hallstattien II que dans des tumulus appartenant au second groupe. Celui qui fait exception paraît, comme celui du Villars, n'avoir renfermé que le corps d'un seul

individu ; sa présence à côté de deux tombelles appartenant à la période ancienne de Hallstatt pourrait le faire placer à une date peu éloignée de celle-ci. Il semblerait donc que la séparation d'un élément guerrier que nous avions constaté pour le Jura (mais non pour le Doubs) ait persisté au Hallstatt II, mais que son importance ait considérablement diminué et peut-être même disparu finalement.

Ce groupe des Moidons est-il bien homogène ? Il semble que l'on y puisse faire quelques subdivisions, mais de faible importance.

Les anneaux de jambe à tubulures permettant de les assembler en séries sont les seuls du Hallstattien récent, à part un exemplaire, en tout semblable, sauf ce détail, aux autres de la même région, qui se soient montrés sur le plateau d'Amancey ; il semble donc que leur présence nécessite une coupure.

La parure abdominale composée de cercles plats, libres, concentriques, entourant une plaque discoïde ajourée, à centre renflé, s'est montrée en nombre dans la partie septentrionale du plateau d'Amancey, à Flagey (deux exemplaires) et à Amancey même (un exemplaire à Ressèru et un autre aux Grands Poiriers ; un fragment visible au Musée de Besançon, provient du Château Murger où il indique une sépulture remaniée de ce groupe). Dans le même département, d'après le renseignement que j'ai indiqué plus haut, elle se retrouverait aux environs de Rougemont (à Cuse) ; cela fait six exemplaires reconnus pour le Doubs, dont cinq pour les deux communes voisines, Amancey et Flagey. Dans le Jura, à part les débris d'Evans signalés par Th. Bruand, c'est dans le Jura salinois (dont fait aussi partie le plateau d'Amancey) qu'on la retrouve ; à la Grange Perrey (un exemplaire, fouilles E. Boilley), aux Moidons Papillard (quatre exemplaires : deux des fouilles Ed. Toubin, un d'un tumulus de la transition du Hallstatt II à la Tène I, dans la collection E. Boilley, enfin un quatrième acquis par M. A. de Mortillet) et enfin à Saint-Germain-en-Montagne (coll. Claudet à Salins ; fragments) ; soit sept exemplaires pour le Jura. Il est remarquable, qu'à part le Jura salinois, les deux points où l'on constate sa présence, Evans et les environs de Rougemont, sont situés dans la bande large de 20 kilomètres au maximum, mais le plus souvent de dix à quinze, qui s'étend entre le Doubs et l'Ognon, l'un de ces endroits étant tout au Nord du département du Doubs, et l'autre dans le Jura, tout près de la limite du Doubs de ce côté. Entre ces deux points nous ne possédons aucun renseignement.

Dans le Sud du Jura, ainsi que dans le Jura lédonien, comme nous ne connaissons guère, pour la période récente de Hallstatt, que le mobilier funéraire de tumulus isolés, sauf à Gevingey où

tout un groupe de tombelles a été exploré, il n'est peut-être pas prudent d'y vouloir faire une autre subdivision basée sur l'absence de l'ornement en question, que je persiste à considérer comme une pièce de parure et non comme un tintinnabulum, cette dernière hypothèse me paraissant incompatible avec ce fait que toutes les pièces en sont parfaitement concentriques et ne semblent, par suite, pas avoir été disposées de manière à s'entrechoquer.

La rareté des rouelles, grelots et crotales dans le Jura lédonien et méridional, où seul jusqu'ici le tumulus de Chemilla a donné rouelles et grelot, tandis qu'ils sont communs sur le plateau entre les vallées d'Arbois et de Salins ainsi que dans le Doubs méridional, semblerait autoriser pourtant la séparation de cette subdivision. Si les bracelets de bronze de Chemilla étaient bien placés aux bras du cadavre, cela serait encore un argument de plus, car ce serait la première fois, dans le pays, que des bracelets de ce genre se seraient rencontrés dans une telle position; si, au contraire, ce sont bien, comme il semble probable, des anneaux de jambe, ce serait la première fois que ceux-ci se montreraient portés par le même individu que les rouelles et grelot séparés. Enfin, les parures à pendeloques n'ont été jusqu'ici recueillies que dans le Sud du Doubs et dans les environs de Salins. Elles sont au nombre de quatre : une de Cademène, deux des Moidons Papillard et la quatrième de Clucy, beaucoup plus petite et plus simple que les trois autres, et découverte dans un des très rares tumulus du second groupe qui aient livré quelque objet du premier. Il faut y ajouter encore un tube, d'un tumulus de Fertans, semblable à ceux qui faisaient partie de trois des parures ci-dessus (Cademène, Clucy et une des Moidons) et un petit grelot de Vadans (Jura, canton d'Arbois), qui a fait partie d'une parure semblable.

Ces petits tubes faisant partie des parures de poitrine me paraissent faits à l'imitation des tiges de Millericrinus si communes dans l'Argovien, terrain très répandu, justement, dans la région.

Enfin, un dernier fait que l'on peut invoquer encore à l'appui de la manière de voir que je viens d'exposer est la présence de la trousse de toilette seulement dans les mêmes régions (Flagey et les Moidons). Un autre exemplaire en a été recueilli à Bucey-les-Gy, mais il est d'un autre modèle, les instruments étant simplement suspendus à un anneau attaché à une chaînette, tout à fait comme un trousseau de clefs.

Si on résume ce qui précède, relativement aux subdivisions qu'il semble possible d'établir pour l'instant, dans le groupe des Moidons, on arrive aux résultats qui suivent :

1° Sous groupe établi au Sud de Besançon et se montrant à

Pugey, à Cademène, et dans la partie septentrionale du plateau d'Amancey;

2° Sous groupe installé sur le plateau entre les vallées de Salins et d'Arbois (Grange Perrey et les Moidons) et se prolongeant au Sud dans la direction de Champagnole (tumulus de Saint-Germain-en-Montagne) et peut-être bien vers l'Est jusqu'à Bannans et Pontarlier dont les tombelles paraissent plutot devoir se rattacher à cette subdivision qu'à la précédente.

Ces deux subdivisions, séparées par une zone de territoire occupée par le second groupe, sont celles qui ont livré le mobilier le plus complet. Elles diffèrent seulement l'une de l'autre par la forme de ceux de leurs anneaux de jambe connus jusqu'à présent. L'usage de ceux-ci, fort communs dans le Jura, pourrait, peut-être, ne pas avoir été tout à fait aussi fréquent dans le Doubs, mais cela est très douteux, aussi je me contente de le donner comme une simple indication à vérifier.

A la première d'entre ces deux subdivisions doivent se rattacher les tumulus d'entre Doubs et Ognon, entre, au N.-O. la limite du département du Doubs vers le Nord, et au S.-O. la région voisine du Horst de la Serre, c'est-à-dire passant très peu de ce côté sur le département du Jura. C'est peut-être bien encore à cette subdivision, par l'intermédiaire de celles de la région ci-dessus, que se rattachent celles des tombelles des environs de Gy, dans la Haute-Saône, qui paraissent appartenir au même groupe.

3° A la différence des deux premières subdivisions, celle qui comprend le Jura méridional et le Jura lédonien, n'a pas livré jusqu'ici l'ornement abdominal à cercles libres concentriques autour d'une plaque circulaire ajourée et à centre renflé, non plus que les parures de torse avec pendeloques, ni les crotales. Les pendeloques, rouelles et grelot, ne s'y sont encore rencontrées qu'une seule fois, à Chemilla. Par contre, le rasoir qui fait absolument défaut dans le Doubs et le reste du Jura, s'est montré deux fois aux environs de Lons-le-Saunier, au Hallstatt II, à Gevingey et à Villeneuve-sous-Pymont, dans la région basse.

Pour en finir avec le Groupe des Moidons, il reste à parler des tumulus *en terre*, souvent de très grandes dimensions, qui semblent devoir lui être rattachés, mais doivent appartenir à un sous-groupe spécial, ayant primitivement une autre origine, peu nombreux, vivant entremêlé en certains points avec le précédent. Je ne puis guère en citer qu'à Flagey et à Lizine, sur le territoire du premier sous-groupe et aux Moidons Papillard sur celui du second.

A Flagey, c'était, paraît-il, un énorme môle qui n'a livré que des restes de foyers. A Lizine, c'étaient surtout des incinérations

avec quelques rares inhumations; le mobilier, à part une épée en fer du Hallstattien I et un brassard en bronze mince, n'était composé que de pièces non typiques, appartenant au Hallstattien II et d'autres du début du Latène I, parmi lesquelles des fragments de fibules. — Dans les Moidons, une tranchée dans un de ces tumulus en terre, de très grandes dimensions, m'a montré seulement des restes d'incinérations sur plusieurs points de la partie centrale; un autre tumulus en terre, situé aux Charmes, dans la même forêt, coupé jadis par une tranchée, me paraît, autant que j'ai pu m'en rendre compte en rafraîchissant les parois de la tranchée, avoir renfermé dans son centre des traces d'incinérations. Enfin, un très volumineux tumulus du même genre, également situé aux charmes, fouillé par E. Toubin, lui a livré, au milieu de trois murs concentriques en pierres sèches, un os humain et un fragment de poterie.

Deuxième groupe ou groupe d'Alaise. — Celui-ci présente la plaque de ceinture en bronze mince, le plus souvent estampée (portée soit à la ceinture, soit parfois un peu plus haut), l'anneau de bronze creux et mince, passé au-dessus du genou, à la cuisse (peut-être parfois immédiatement au-dessous du genou, mais je suis seul à avoir constaté cette dernière position et sur un seul corps; il s'agissait là d'une sépulture du début du Latène I). Les fibules y sont fréquentes. Le bracelet en lignite ou jayet n'est pas rare, quoique toutefois moins fréquent que dans le premier groupe. A ce propos, je dois dire que toutes les variétés de ce bracelet sont représentées dans la région, depuis le simple tore, jusqu'au barillet très allongé. Certains d'entre eux étaient ornés de griffes ou de clous ou d'étain, à tête parfois étoilée. Le modèle à tige mince, torique ou à peu près, paraît plutôt spécial au groupe d'Alaise.

Les bracelets de bronze les plus fréquents, portés sur l'avant-bras, sont filiformes, à tige plus ou moins faible, et à extrémités affrontées, portant simplement quelques coches, sur la partie externe seulement, le plus souvent. Ils sont souvent assez nombreux à chaque membre, et, d'après ce que j'ai pu observer, il semble qu'il y en ait toujours un nombre plus grand au poignet droit qu'au poignet gauche. D'autres bracelets sont fermés, ornés de groupes de traits transversaux sur la face externe, soit aplatis, sur la face interne surtout, la face externe étant décorée de bosselures. Ces types ne sont pas particuliers à ce groupe, surtout le dernier qui est même plus fréquent dans le groupe des Moidons. A part quelques très rares bracelets en ruban, la largeur maxima n'atteint guère que quelques millimètres.

Des anneaux fermés, souvent plus massifs que les bracelets, et alors à section circulaire, ou à surface externe décorée de bosselures, paraissent, d'après leurs dimensions, avoir été portés sur le gras des membres. N'en ayant jamais découvert moi-même (Castan n'en a pas trouvé non plus lui-même) et leur position exacte n'ayant été indiquée nulle part, il n'est pas permis de préciser, néanmoins, leur diamètre rend cette supposition très plausible et ne permet pas d'y voir des torques comme je l'avais d'abord cru pour quelques-uns.

Un seul véritable torques aurait été recueilli dans un tumulus de ce groupe, à Sarraz, sur le Fourré; c'est une tige de bronze fermant à crochet et d'où pendent, sur le devant, quelques courtes chaînettes; son diamètre, beaucoup trop large, donne à penser que, malgré l'affirmation de Castan, c'est là bien plutôt une ceinture qu'un collier. Du reste, Troyon dans ses « Habitations lacustres » figure une ceinture du même genre, provenant d'un tumulus suisse.

Ce groupe paraît bien homogène et les fibules seules, semble-t-il, peuvent nous permettre de classer chronologiquement les sépultures qui lui appartiennent, encore que des survivances puissent parfois se produire. J'ai, dès 1900 (Contribution à l'étude du premier âge du fer dans le Jura et le Doubs, *Anthropologie*, 1900), attiré l'attention sur l'importance du ressort dans la classification des fibules hallstattiennes de notre région. Le résultat de mes fouilles, dans la citadelle du Camp de Château-sur-Salins, a vérifié dans ses lignes principales l'ordre de succession que j'avais cru pouvoir établir. Contre la face interne du vallum occidental, j'ai découvert une série de foyers parfaitement stratifiés, dans lesquels, entre autres objets, j'ai pu recueillir un certain nombre de fibules, dont les types se succèdent verticalement ainsi qu'il suit.

α. Niveau à fibules à talon droit. Quatre de celles-ci sont nettement sans ressort, sur lesquelles trois sont à disque, plus une cinquième dont l'arc est brisé au point où se serait trouvé celui-ci. Enfin, dans les gravats qui à un endroit séparaient cette couche de la suivante, j'ai trouvé le talon d'une fibule du même genre et une portion de l'arc, avec le disque, d'une autre;

β. Niveau à fibules à ressort bilatéral court (fibules en arbalète à ressort court). Sept fibules de ce modèle, l'ardillon et la moitié du ressort d'une fibule du même genre, plus une fibule à talon droit, sans ressort, avec disque (tout à fait à la base du niveau en un point où celui-ci était très bien développé);

γ. Niveau avec fibules en arbalète à ressort allongé. Deux fibules à ressort allongé, une à ressort court et une troisième du même genre que celles-ci mais dont le ressort manque; quatre

fibules à ressort bilatéral court formées de deux parties séparées, l'arc et le talon d'une part, le ressort et l'ardillon de l'autre; l'arc de celles-ci est souvent élargi et orné de corail (en bandes transversales serties dans des crénelures); le talon retroussé représentant parfois une tête d'oiseau également ornée de corail. — C'est le niveau avec tessons attiques à figures noires.

δ. Niveau avec fibules en arbalète, plus une fibule brisée en fer appartenant certainement au type primitif du Latène I. Le même niveau a donné aussi un fragment de bracelet, ou peut-être de torques, dont l'extrémité aplatie porte une ouverture circulaire et forme ainsi une sorte d'anneau, ce qui le classe tout au début du Latène I. Tant dans cette assise que dans les rares foyers qui la séparent de la précédente j'ai recueilli quelques tessons attiques peints dont quelques-uns à palmettes rouges, du type le plus archaïque de la peinture en rouge sur fond noir; un autre, du même niveau, porte un petit rameau peint en couleur rouge appliquée sur le fond lustré noir. Vu la présence seulement des palmettes et celle du fragment ci-dessus, vu aussi l'absence de portions de personnages en rouge, sur les fragments peints de cette assise, il me semble très probable que ces débris sont ceux de vases du style mixte et que par conséquent le commencement, chez nous, de la période du Latène correspond aux tout premiers débuts de la figure rouge dans la technique des céramistes attiques, c'est-à-dire aux dernières années du VI^e^ siècle. On peut donc mettre le début du Latène I vers 500 ans av. J.-C.

Ces mêmes foyers intermédiaires entre γ et δ m'ont donné un débris bien net d'une de ces agrafes filiformes du Latène I qui étaient fixées à l'extrémité d'un crochet de ceinture (v. au Musée de Saint-Germain les numéros 3.071, 12.826 et 4.621, de Saint-Etienne-au-Temple, et de Saint-Rémy).

Pour en revenir à la chronologie des fibules du Hallstattien récent, on voit qu'on peut la résumer ainsi, chez nous : 1° fibules à talon droit, presque toujours sans ressort et le plus souvent à disque; 2° fibules en arbalète à ressort court; 3° fibules en arbalète à ressort long.

Toutes nos fibules à ressort bilatéral sont à talon coudé ou complètement recourbé. Les fibules à ressort unilatéral et à talon droit paraissent être des raretés, aussi ne crois-je plus devoir en faire, chronologiquement, une classe à part. Ce sont très probablement des importations d'origine italienne.

Bien entendu, comme je l'ai dit plus haut, il y a des survivances et par exemple la fibule à ressort bilatéral court se retrouve encore assez communément même avec des objets du début du Latène I.

Il considère même celles à bossette conique soit sur l'arc, soit au talon, comme appartenant tout à fait à la fin du Hallstattien et surtout au début du Latène I. C'est également à cette dernière période qu'il faut classer la fibule en arbalète à talon recourbé, se terminant par une bossette, sorte de bouton, recouvrant entièrement l'arc.

Le corail paraît avoir été utilisé dès une date très ancienne du Hallstatt II, car, au camp du Mont Guérin, près de Montmirey-la-Ville (Jura), où j'ai exploré quelques foyers datés par deux fibules de la première catégorie, l'une serpentiforme et l'autre à grosse timbale et talon droit, cette dernière portait un petit fragment de corail enchâssé à l'extrémité du talon, dans le prolongement de l'axe de celui-ci. Cela n'a rien d'étonnant car les mêmes foyers m'ont livré un fragment de poterie *absolument identique* aux morceaux d'amphore hellénique du camp de Château et celui-ci même m'a donné un très petit tesson étranger peint, qui proviendrait d'un vase de style géométrique, dans l'assise des fibules à talon droit.

Le mode de construction d'un grand nombre des principaux tumulus de ce groupe est très caractéristique. « Souvent le noyau central est un massif conique, formé par les assises circulaires de dalles mordant les unes sur les autres en manière de toiture; alors les cadavres d'hommes et d'animaux, couchés sur des lits de grosses pierres et abrités par des dalles arcboutées, sont compris dans la couche de terre qui enveloppe extérieurement l'édifice. Quelquefois, au contraire, le centre de la tombelle est un pâté de terre revêtu d'une calotte en pierres sèches; dans ce cas, les ossements apparaissent mêlés à la terre, immédiatement au-dessous des laves de la toiture », écrit Castan (Lettre au Ministre de l'Instruction publique sur l'Archéologie du pays d'Alaise, *Soc. Emul, du Doubs,* 1863), qui entend certainement par le mot terre, un mélange de terre et de pierres, comme celui qui forme ordinairement le sol, pour le distinguer des pierres d'assez grandes dimensions qui, sans mélange de terre, constituent le reste du tumulus. Ce qu'il faut retenir, c'est l'établissement d'un talus, sorte de premier tumulus, sur lequel étaient placés les corps recouverts ensuite d'une épaisseur, généralement assez faible, de pierres ou de pierres et terre mélangées. C'est là du reste, le mode de construction que j'ai moi-même constaté dans ceux des tumulus de ce groupe que j'ai pu explorer.

En lisant le texte des rapports de Castan, on constate que, parfois, au centre de la tombelle se trouvaient un ou deux corps, et que, le plus souvent, les autres paraissent avoir été placés entre le centre et le bord du tumulus, suivant une circonférence; quelque-

fois deux corps étaient placés côte à côte. C'est exactement la même disposition que j'ai pu constater : au centre, un, deux, ou trois corps même, puis les autres cadavres ayant été disposés sur une circonférence continue ou discontinue, parallèlement au bord de la tombelle et à une distance variable les uns des autres, et soit à égale distance du centre et du bord, soit plus rapprochés de l'un ou de l'autre; quelquefois deux corps se trouvaient placés côte à côte, le cercle se trouvant ainsi doublé localement. Il semble, d'après Castan, qu'il n'y ait parfois aucune inhumation au centre et que les sépultures se trouvent alors toutes dans le pourtour.

J'ai constaté une fois un corps couché, replié sur le côté, une autre fois un corps accroupi et, au tumulus de la Pouge, à Sarraz, fouillé par Castan, un corps paraît s'être trouvé dans la même position. Quelques tumulus explorés par le même, paraissent avoir possédé plusieurs couronnes, concentriques, de corps.

Enfin, les armes, que nous avons vu faire défaut dans les tombelles du groupe des Moidons sont loin d'être aussi rares, sans toutefois être très communes. On rencontre parfois des débris très altérés de couteaux ou coutelas en fer et l'épée à antennes s'est montrée deux fois, à Sarraz, sur le Fourré, et à Alaise, dans le tumulus de Combe-Bernon; en outre, sa présence est attestée deux autres fois, dans le tumulus du Souillard, à Sarraz, et à Déservillers, dans un tumulus à mobilier bien typique, par la présence des bouterolles sphéroïdales bien caractéristiques de cette sorte d'armes; ce qui fait quatre poignards à antennes dans la partie Sud-ouest du canton d'Amancey (avec celle de Fertans, leur nombre est porté à cinq pour la moitié occidentale seule de ce même canton.

Ce groupe nous est connu sur une bien moindre superficie de pays que le premier; les beaux tumulus s'y montrent beaucoup plus rares et bien moins fréquemment productifs. Nous le voyons seulement installé dans une zône commençant à l'Ouest dans la vallée de la Loue, aux alentours de Quingey, puis passant par Myon, Alaise, Sarray et toute la partie méridionale du plateau d'Amancey jusqu'à Silley. On le retrouve encore à Frasne, dans la direction de Pontarlier, et à Amondans, dans la partie Nord-ouest du plateau d'Amancey où il serait isolé au milieu du premier groupe.

Sur le plateau entre les vallées d'Arbois et de Salins il paraît représenté dans les tombelles de la Grange Perrey, fouillées par M. E. Boilley, mais ici seulement tout à fait à la fin de la période et surtout aux débuts du Latène I; toutes les autres tombelles ouvertes, jusqu'ici, au même endroit appartiennent au premier groupe.

Une faible distance, deux kilomètres au plus en ligne droite les

sépare de ceux de Parançot dont je vais parler immédiatement. De plus, tout à côté, séparé par la vallée de Pretin se trouve le camp de Chateau occupé par ce même groupe d'Alaise, qui présente là son plus beau développement à la fin même du Hallstattien.

Non loin de là, auprès d'Ivory, on le retrouve dans un groupe de tombelles, situées en partie sur le territoire de Mesnay, dans le bois de Parançot, mais dont la plus considérable est celle de Champ Peupin, sur Ivory. Là le groupe d'Alaise se montre établi très anciennement, car le tumulus de Champ Peupin fouillé par E. Toubin (une fibule) et un de ceux de Parançot (quatre fibules) ont donné exclusivement des fibules sans ressort et à talon droit; toutes sont à disque sauf une seule. Le seul tumulus du Hallstatt II qui, sur ce point, ait livré les restes d'un corps avec un mobilier du groupe des Moidons, avait été, postérieurement à l'ensevelissement de celui-ci, remanié et réaménagé pour recevoir des inhumations du groupe d'Alaise. (M. P., Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins, *Anthropologie*, 1904).

Plus au Sud, ce groupe ne se révèle guère que vers l'époque de transition entre le Hallstatt II et le Latène I, peut-être peu avant, pendant la deuxième moitié du VI^e^ siècle.

Il semble, quoique leur mobilier soit nul ou extrêmement pauvre et pas du tout typique, d'après leur mode de construction bien caractéristique, que certaines tombelles des environs de Gy, dans la Haute-Saône, appartiennent à une tribu de ce groupe, mais plus pauvre que celles du Jura Salinois.

Dans toutes les régions franc-comtoises où les tumulus franchement hallstattiens nous sont connus (et, à part les environs de Gy, dans la Haute-Saône, et dans le Doubs la région comprise entre Besançon et Salins avec quelques points du voisinage de Pontarlier nous n'avons aucun renseignement sur eux, faute de fouilles), les peuplades de ce groupe paraissent avoir vécu dans des sortes d'enclaves au milieu de celles du groupe des Moidons, tout au moins dans le Doubs méridional et les environs de Salins, car nous manquons complètement de matériaux pour la plus grande partie du Doubs et de la Haute-Saône, et dans tout le reste du Jura on n'en retrouve pas trace; la plaque de ceinture estampée en bronze mince de Charcier, au Musée de Dôle, peut provenir d'une sépulture du début du Latène I, ou s'être trouvée là en dehors de son milieu ordinaire; en tout cas, elle est une exception. — Il est bien évident que des groupes vivant ainsi côte à côte et en quelque sorte enchevêtrés, ont dû se pénétrer et que parfois des sépultures de l'un livrent quelques objets caractéristiques de l'autre. Ce fait se présente, mais il est bien loin d'être aussi fréquent qu'on pourrait le supposer et, dans certains cas, il pourrait bien s'agir, comme

pour le cas du tumulus de Parançot que j'ai cité, d'un mélange accidentel. C'est ce qui paraît s'être produit également dans le tumulus de la Grange Perrey, exploré par M. Boilley et qui a donné l'ornement abdominal discoïde. Les tombelles du groupe d'Alaise ayant livré quelques objets de celui des Moidons sont fort rares ; on ne peut guère citer qu'un tumulus d'Amondans avec quelques rouelles, celui des Coudres, à Clucy, avec une petite parure à pendeloques et enfin quelques tumulus de Parançot qui ont livré quelques petites appliques circulaires estampées ou en forme de calotte sphérique outre celui où le mélange est purement accidentel. Sur ce dernier point, entre les tombelles de la Grange Perrey et celles des Moidons Papillard appartenant au second groupe et toutes, surtout les dernières extrêmement rapprochées (un kilomètre environ), il est même surprenant que le groupe d'Alaise se montre aussi pur. Quelques tumulus du premier groupe ont également livré, mais assez rarement, quelques objets du second. Sur le plateau d'Amancey c'est d'abord un anneau de cuisse creux dans une tombelle de Flagey, aux Grands Poiriers il y a mélange très probablement accidentel avec le Latène I.

Au Château Murger (ou Gros Murger), il y a mélange avec des sépultures de l'Age du Bronze et du début du Latène I ; un fragment indique même la présence du premier groupe ; toutes ces fouilles ont été faites en 1837 et 1838.

De même au Camp de Mine et à Lizine, les pièces se montrent isolées ou très incomplètes (les tumulus de la même région et souvent ceux en question ont également livré des objets de l'Age du Bronze). Aux Moidons ce sont de très rares plaques de ceinture en bronze mince, celles-ci étant au contraire très communes à l'extrême fin du Hallstattien et au début du Latène I. J'ajouterai que les fragments d'anneaux de jambe du type des Moidons que l'on voit au Musée de Besançon, comme provenant d'Alaise et donnés par le comte de Chabons, doivent en réalité provenir des Moidons ; le donateur habitait Ivory tout à côté des Moidons et a dû, à l'exemple de nombreux autres amateurs, faire éventrer là quelques tumulus, pour se procurer des curiosités, après que l'attention eut été attirée sur ce magnifique champ funéraire par les travaux de Ch. Toubin, ses fouilles et celles de son frère Ed. Toubin.

Quelle est l'origine de ce groupe d'Alaise ? Nous n'en savons absolument rien, Toutefois on peut dire qu'il semble étranger, tout au moins dans le Sud du Doubs et dans le Jura. Il paraît plus pauvre et beaucoup plus apparenté par son mobilier aux peuplades de l'Allemagne du Sud que le groupe des Moidons, dans lequel, pourtant, les constructions avec voûtes de certains tumulus rappel-

lent celles décrites par J. Naue (Hügelgräber zwischen Ammer- und Staffelsee).

C'est à lui, ainsi que je l'ai fort bien constaté, qu'il faut attribuer une reconstruction à peu près complète des remparts de la citadelle du camp de Château-sur-Salins. Le retranchement occidental, non remanié depuis le Hallstattien est construit sur l'emplacement même d'un rempart plus ancien dont les restes, calcinés de façon à produire une masse de chaux (M. P., Note sur l'existence et l'âge de retranchements à calcination dans des camps préhistoriques du Jura salinois. *Bull. Soc. préhist. française*, 27 mars 1913), se sont montrés, en un point, conservés sur une très faible hauteur au milieu même du vallum plus récent. Les foyers les plus inférieurs qui s'appuyaient contre le vallum reconstruit étaient ceux à fibules sans ressort et à talon droit ; en dessous d'eux, existait une assise d'assez faible épaisseur, réduite parfois presque au remplissage des fentes de rocher, renfermant des poteries d'un tout autre caractère et tout à fait différentes de celles des foyers hallstattiens, parmi lesquelles de fragments que leur décor classe au Bronze III, et au Bronze IV.

C'est la même assise qui a donné à sa partie inférieure (surtout dans les fentes de rocher) les silex et haches polies en place ; ailleurs, ils étaient certainement à l'état remanié, car la fouille de 1910, qui a porté sur une quinzaine de mètres de longuenr, parallèlement au vallum le long de celui-ci, n'en a pas donné plus de dix et tous à la partie tout à fait inférieure. Le même niveau a donné aussi, à sa base même, quelques bronzes bien typiques de l'âge de ce métal (une épingle et un morceau de bracelet du Bronze IV) et dans sa partie supérieure, les deux seuls fragments hallstattiens du groupe des Moidons, une petite applique circulaire estampée en bronze mince et un fragment de brassard en bronze, que j'ai recueilli dans ce camp. L'âge de la reconstruction du vallum est donc ainsi limité dans le temps, supérieurement par les foyers les plus anciens qui s'appuient contre lui et qui sont caractérisés par les fibules, assez abondantes, à talon droit, des débris de bracelets filiformes, des débris de feuilles de bronze et des fragments de bracelets en lignite, de la forme à peu près torique, ou seulement de la grosseur du doigt, modèle qui dans la région, paraît spécial au groupe d'Alaise. Tous ces objets indiquent bien ce dernier. Inférieurement la limite est donnée par les fragments de poterie mêlés aux pierrailles du vallum, tessons absolument identiques à ceux des foyers appuyés contre celui-ci et parmi lesquels se retrouvent d'assez nombreux pieds et fragments de pieds ainsi que des rebords typiques, qui tous font défaut plus bas.

Une fouille contre le vallum oriental m'a donné des résultats qui

conduisent à la même conclusion. Ici, au-dessus d'une pente courte, mais rapide et rocailleuse, exactement sur la ligne de rupture de pente, est bâti un mur, hâtivement construit, de la fin de l'époque gallo-romaine, contre la face interne duquel étaient accumulées des pierrailles formant talus et retenues du côté de l'intérieur du camp par une série d'énormes blocs, véritables quartiers de rocher. Cet ensemble, mur et talus, reposent sur des foyers hallstattiens dont la partie supérieure a dû être balayée pour l'établissement des assises inférieures du mur. Ces foyers hallstattiens, offrent ici seulement deux niveaux, l'un, supérieur, formé par une assise de marne sur laquelle reposent des foyers et les débris provenant de l'incendie d'une case, l'autre inférieur moins important. Le premier a donné un fragment de l'anse d'une coupe attique, ayant reçu au four, un coup de feu qui a fait passer au rouge le vernis noir, ce qui indique une date assez reculée dans la fabrication de cette sorte de céramique, plus comme objet caractéristique, des débris d'une fibule en arbalète avec bossette au talon. L'assise inférieure a donné une notable portion, mais en très mauvais état aussi, d'une fibule à talon droit, c'est-à-dire du début du groupe d'Alaise. Cette assise inférieure repose sur un sol absolument vierge, sans aucune trace d'occupation humaine. De ce côté, pas une hache en pierre, pas un silex taillé, pas un tesson antérieur au Hallstatt II ne s'est montré, même à l'état remanié. D'après la disposition du sol, le retranchement hallstattien qui se trouvait devant les cases ne devait pas être à plus d'un mètre ou un mètre et demi au maximum du parement gallo-romain mis à découvert. Le rempart d'âge antérieur qui existait certainement de ce côté, n'avait donc certainement pas le même tracé que ceux du Hallstatt II et de l'époque des grandes Invasions, car dans tous nos camps, foyers et débris de cuisine sont toujours amassés contre la face interne du vallum et l'on en trouverait ici quelques traces ; il devait, à mon idée, être construit un peu en arrière ; mais aujourd'hui, il n'en demeure plus aucun vestige.

Les périodes d'occupation d'un camp doivent correspondre, en général à des époques de guerres et de troubles. Les strates du camp de Château nous présentent par conséquent une sorte de tableau, où est inscrit en quelque sorte un résumé de l'histoire du pays. Voici ce que nous y pouvons lire.

Tout d'abord, la période néolithique, malgré les nombreux silex et les haches et fragments de haches en pierre que l'on rencontre, soit en place, soit remaniés, peut fort bien ne pas être représentée ici, non plus que le début de l'Age du Bronze, malgré la présence d'une courte épingle à tête aplatie latéralement et brisée, car *aucun* tesson caractéristique antérieur au Bronze III ne

s'est montré, tandis qu'il s'est rencontré un certain nombre de fragments appartenant à la céramique alvéolée ; tout le matériel lithique peut fort bien se classer encore à cette période. Ainsi la première occupation certaine date ici du Bronze III ; or, nous avons vu qu'il semble que, vers la fin de cette période, les populations plaçant leurs morts dans des tombes plates se sont avancées jusqu'à Salins, là où antérieurement les rites funéraires usités étaient l'inhumation ou l'incinération, sous tumulus.

Le Bronze IV est bien représenté par des tessons, fusaïoles, une épingle et un morceau de bracelet, tous bien typiques ; le dernier, dont l'ornementation est d'un modèle commun sur les bracelets lacustres suisses, est certainement une importation.

Nous avons vu que, dans les montagnes du Doubs, jusqu'aux environs de Salins, la fin de l'Age du Bronze avait été une époque très troublée. De plus, tout au voisinage, les sépultures de la caverne des Planches, près Arbois, indiquent encore la pénétration momentanée dans la contrée d'un nouveau groupe de peuplades (soit envahisseurs, soit fuyant devant ceux-ci), tout à fait à la fin de l'Age du Bronze.

Vient ensuite le Hallstattien, pour lequel la petite applique et le fragment de brassard en bronze mince semblent dénoter un moment le refuge de tribus du groupe des Moidons, antérieurement ou pendant l'arrivée dans le pays du groupe d'Alaise envahisseur ou plutôt, me semble-t-il, venu, comme auxiliaire et allié, appelé comme plus tard Arioviste et ses bandes par les Séquanes, ou comme certaines populations barbares installées à titre d'auxiliaires, dans l'empire romain. Ce groupe d'Alaise s'installe alors dans le camp, reconstruit dans la citadelle, d'un côté, à l'Ouest, un rempart sur l'emplacement de celui antérieur à peu près complètement rasé, et du côté oriental un nouveau vallum absolument distinct de celui qui avait pu exister auparavant de ce côté. Il me semble que ces faits ne peuvent guère s'expliquer que par l'arrivée et l'installation de nouveaux venus, car il est probable que dans le cas contraire, il y aurait eu seulement réparation et renforcement des retranchements préexistants. De plus, dans le plus inférieur des niveaux à fibules, quelques tessons se sont rencontrés qui doivent provenir de vases apportés avec eux par les nouveaux venus et dont les débris, peu nombreux, ne se sont retrouvés, ni plus haut, ni plus bas. Ce sont des fragments d'une poterie jaune rougeâtre, présentant encore les restes d'une couverte de graphite, ainsi que plusieurs tessons de vases polychromes jaunâtres et rougeâtres.

Ces foyers, avec fibules à talon droit et sans ressort, ne s'étendaient pas aussi loin vers l'intérieur de la citadelle que ceux qui venaient au-dessus ; leur puissance était assez faible. Par places,

ils se sont trouvés séparés de ceux qui les surmontaient par une petite couche de gravats. Au-dessus d'eux, les foyers à fibules à ressort bilatéral court, assez puissants du côté Sud, dans ma fouille, indiquent une nouvelle période de guerres; il semble même que le camp ait alors été assiégé et que la faim s'y soit fait sentir, car, contrairement à ce qui s'est passé d'habitude dans nos camps et stations, on a été jusqu'à manger les chevaux et les chiens, dont les restes se montrent encore assez fréquemment, à *ce niveau*, dans les débris de cuisine. Au-dessus se montre une assise où apparaissent les fibules en arbalète à ressort long ainsi que les fibules faites de deux pièces distinctes (parmi lesquelles des fibules à tête d'oiseau). C'est là que se sont rencontrés d'assez nombreux tessons attiques du style à figures noires sur fond rouge. Cette zone indique une nouvelle période d'habitation. Cette fois, par exemple, il est fort possible qu'il ne s'agit plus d'un refuge momentané, mais bien d'un habitat prolongé, causé peut-être encore par un état d'insécurité ; toutefois cette dernière hypothèse est rendue peu probable par les relations commerciales suivies, existant alors avec les pays méridionaux, de même que par le soin avec lequel avait été établie la case principale sur un plancher de marne callovienne apportée là, puis damée et cuite. Ce sol de marne se poursuivait, en dehors de l'emplacement où elle avait été soigneusement aplanie et cuite, d'une manière continue sur une assez grande surface, parallèlement au retranchement, tantôt plus ou moins cuite, sur l'emplacement des foyers, tantôt simplement damée. Il me semble que ceci n'a pu être fait en vue seulement d'une occupation momentanée.

Enfin la couche archéologique tout à fait supérieure, qui appartenait au début du Latène I étant la dernière, le camp a du alors être ruiné et abandonné. Dans la terre végétale qui la recouvre se montrent seulement quelques tessons de l'époque burgonde peu avancée ; du côté oriental se sont montrés également quelques tessons gallo-romains.

Abandonné peu après le début du Latène I, l'emplacement n'a donc été réoccupé qu'à l'époque des grandes Invasions ; il est donc resté inhabité pendant huit ou neuf cents ans, et encore la nouvelle occupation n'a pas laissé comme traces des foyers superposés aux anciens au voisinage même des remparts, mais de simples traces d'habitat disséminées dans l'intérieur du camp. La citadelle, du reste, avait alors changé de place et s'élevait sur le rocher qui domine Pretin, où avait dû s'élever jadis un petit camp néolithique. De toute la citadelle hallstattienne et antérieure, seul le rempart oriental avait été relevé, qui transformait le plateau de Château en éperron barré (le barrage n'a que trente mètres de longueur au plus et suffit à interdire l'accès « du camp »).

Ce n'est pas seulement au camp de Château que les retranchements furent reconstruits à l'époque des fibules à talon droit; j'ai observé le même fait au camp du Mont Guérin à Montmirey-la-Ville (arrondissement de Dôle), où M. J. Feuvrier a signalé l'existence d'une station néolithique. J'ai trouvé là aussi des foyers avec fibules à talon droit accotés contre la face interne du vallum et reposant directement sur une mince couche de la fin du Néolithique ou du début du bronze qui s'enfonce beaucoup plus loin dans l'intérieur du rempart. Là aussi, à l'époque où étaient en usage les fibules les plus anciennes du Hallstatt II, il y a eu reconstruction ou tout au moins renforcement d'un rempart antérieur. Il ne faudrait pas croire, néanmoins, qu'entre la première occupation et celle qui date du Hallstattien, le camp soit resté inhabité; j'y ai en effet recueilli dans une taupinière, à l'intérieur, une moitié de fusaïole du Bronze IV.

A une dizaine de kilomètres de là, à Authume, des tumulus explorés par M. J. Feuvrier lui ont donné une fibule sans ressort, à disque et à talon droit, ainsi qu'un bracelet à peu près torique en lignite.

D'où vient ce groupe d'Alaise ? Les débris de vases polychromes jaunâtre et rougeâtre, couleurs bien tranchées, et dont la ligne de démarcation rectiligne indique l'origine bien intentionnelle, du même genre que ceux figurés par J. Naue (*Op. cit.*, pl. LIV, fig. 1 et pl. LI, fig. 3) et les tessons de vases rougeâtres frottés au graphite, de l'assise inférieure à fibules du camp de Château qui appartient au groupe d'Alaise, nous engagent à tourner nos regards vers l'Allemagne du Sud, ou tout moins sur une contrée un peu plus rapprochée de celle-ci. Il en est de même des *Hochäcker* d'assez grandes dimensions qui existent à Ivory, au voisinage immédiat des tombelles de Parançot-Champ-Peupin, qui appartiennent à ce groupe. Il faudrait donc retrouver aux époques antérieures, au Nord-est de la partie méridionale du Doubs, des tombelles avec le mode de construction caractéristique, c'est-à-dire avec corps placés à peu de profondeur relativement et disposés en couronne dans la périphérie. On aurait alors un indice de l'origine de ces peuplades.

Nous ne connaissons pas cette disposition dans la région antérieurement au Hallstatt II ; il est vrai que les sépultures connues de l'Age du Bronze, sont, comme on l'a vu, assez rares, et que, bien souvent, nous manquons de renseignements précis sur le nombre et la disposition des corps dans ces tombelles, bien que ceux-ci paraissent avoir été, en général, peu nombreux dans chacune d'elles. Il faut, toutefois, faire exception pour celle de Guyans-Vennes, dans les montagnes du Doubs, où les corps

paraissent avoir été nombreux. Celle-ci se trouve être la seule dont le mobilier soit connu, dans une région où les tumulus abondent pourtant. Il n'y a eu, en effet, de fouilles de tumulus dans le Doubs qu'au Sud d'une ligne allant de Besançon à Ornans puis de là à Pontarlier.

Il reste donc énormément à faire dans ce département et c'est là pourquoi je n'ose placer plus loin, vers le Nord-est, l'origine du Groupe d'Alaise. Il est fort possible que celui-ci se soit déjà trouvé installé, pendant la période ancienne de Hallstatt ou même l'Age du Bronze dans cette région. Un fait militerait assez en faveur d'une origine peu éloignée, c'est l'identité des rites funéraires relativement aux poteries, pierres brûlées et charbons avec ce que l'on a pu constater pour l'Age du Bronze et la période énéolithique. Toutefois, cette identité même peut encore provenir de l'influence de populations indigènes absorbées par des peuplades étrangères ; une assimilation de ce genre ne se produit jamais sans quelques actions en retour.

Dans les parties du pays occupées par ce groupe, on retrouve à côté des beaux tumulus qui lui appartiennent, ceux de la population foncière dont certains, quoique bien moins riche et n'appartenant pas à la race (?) ou caste (?) dominante, paraissent néanmoins, d'après leur taille, avoir servi de sépultures à des individus jouissant de quelque considération et d'une certaine importance relative Ces tumulus ne se distingnent de ceux de l'Age du Bronze ou de l'Enéolithique que par la facture de leurs tessons, quelques débris de fer très oxydé et des scories de fer ; on y trouve également des morceaux de meules. Certains de ces tumulus, à meules et à scories de fer sont souvent d'assez grande taille, et élevés et parfois de forme allongée, mais construits uniquement en grosses pierres ; les corps placés sur le sol même sont le plus souvent réduits à quelques mauvais fragments ou même à quelques esquilles d'os.

Pour en finir avec ce groupe je dois dire deux mots d'une modification qui s'y produit, aux environs immédiats de Salins, tout à fait vers la fin du Hallstattien. On avait pu déjà y remarquer une tendance à porter des bracelets filiformes assez nombreux aux poignets. Pendant la période des fibules en arbalète à ressort long, le mélange avec le groupe des Moidons commence à s'effectuer intimement ; tout au moins, dans celui-ci, on voit adopter fréquemment le costume du groupe d'Alaise, plaques de ceinture, anneaux de cuisse creux, fibules, boucles d'oreille en bronze creux, etc. (jamais les anneaux de jambe n'accompagnent soit la plaque de ceinture, soit les anneaux de cuisse), le tumulus, restant construit de même qu'auparavant. En même temps on voit apparaître de très nombreux bracelets filiformes excessivement fins couvrant

presque complètement les avant-bras et accompagnant presque toujours (peut-être même toujours) la plaque de ceinture en bronze mince.

Ceux-ci se trouvent le plus fréquemment avec des types, bracelets ou fibules des débuts du Latène I, mais néanmoins on les rencontre déjà dans quelques tombelles où ces derniers font encore défaut, ce qui semblerait démontrer que cette curieuse mode débute pendant la fin même du Hallstattien. La plupart des tumulus qui en ont livré et qui paraissent encore franchement hallstattiens appartiennent au groupe d'Alaise (Parançot; le tumulus de Clucy paraît les avoir présenté mais ils n'ont pas été recueillis, la tombelle ayant été ouverte à l'occasion d'un défrichement) et ont donné des fibules de l'extrême fin de cette période. Un tumulus des Moidons ouvert par Ch. Toubin et dont le mobilier a été donné par lui au Musée de Salins, a donné plus de trente de ces bracelets, un brassard en bronze mince, deux rouelles et un grelot ajouré; l'ensemble paraît bien provenir d'un seul et même corps que rien de postérieur au Hallstattien n'accompagnait. Au camp de Château, la couche à poteries attiques à figures noires renfermait un assez grand nombre de débris de ces bracelets filiformes très fins et bien reconnaissables de ceux antérieurs, toujours un peu plus gros et ne portant pas, comme beaucoup de ceux-ci, des groupes de stries transversales sur la face externe.

Cette mode a donc commencé au moins pendant la deuxième moitié du VI[e] siècle ; elle ne semble pas antérieure, car, si, comme on l'a vu des bracelets filiformes un peu plus gros étaient déjà portés assez nombreux dans le groupe d'Alaise à ses débuts, c'est surtout pendant la transition entre le Hallstattien et le Latène que nous voyons cette mode prendre un développement considérable. Ces bracelets qui, comme je viens de le dire, se distinguent facilement de ceux plus anciens du même genre, ne sont pas fermés sauf quelques-uns très rares, deux ou trois dans une série d'une trentaine en général. Il semble bien que nous sommes là en présence d'une modification locale du costume dans la partie du groupe d'Alaise établie aux alentours *immédiats* de Salins, modification qui se produit en même temps que commence à s'effectuer le mélange intime entre cette peuplade et celle du groupe des Moidons installée sur le plateau situé entre les vallées d'Arbois et de Salins. A ce moment elles paraissent arriver à l'apogée de leur richesse de leur développement, comme le démontrent les importantes transactions commerciales dont témoigne la présence des vases helléniques du camp de Château ainsi que le nombre relativement considérable des beaux et riches tumulus, de l'extrême fin du Hallstattien et de la transition entre cette période et celle de

Latène, dans la même partie de notre territoire ; tandis qu'au Nord de Salins, d'où l'accès dans la vallée où se trouve cette ville (et par conséquent ses sources salées) est beaucoup plus difficile, à travers des défilés et gorges étroites, est beaucoup plus pauvre en tombelles de la même période et que celles-ci, y sont aussi bien moins riches en général. Il semble qu'en même temps qu'il y avait fusion entre les tribus des environs immédiats de Salins, à l'Ouest et au Sud, la séparation de la partie du groupe d'Alaise, établie là, avec le gros resté au Nord se soit accentuée et que la possession des salines restée aux premiers ait été la cause de l'enrichissement que nous constatons.

Les deux tumulus à char, que nous connaissons en Franche-Comté, à part ceux de la Saône supérieure, se trouvent aux environs de Salins. Le plus ancien, situé à Sarraz sur le plateau d'Alaise est bien une tombe de chef guerrier. Il appartient à l'époque des fibules en arbalète à ressort court et à côté de lui, à quelques centaines de mètres, se trouve le plus riche tumulus de l'époque des fibules à talon droit. Le second, situé dans les Moidons Papillard, près de Chilly, a été exploré par M. de Morgan (V. au Musée de Saint-Germain) et appartient à l'époque de transition du Hallstattien au Latène I ou à la fin même du Hallstattien.

Période de transition entre le Hallstattien et le Latène I.

J'ai déjà, il y a près de dix ans, attiré l'attention sur cette période et en ai fait une coupure spéciale (Les fibules préromaines des environs de Salins ; *Revue arch.*, 1904). — Elle est caractérisée, chez nous, par l'apparition de types nouveaux, du Latène I très archaïque, associés à des types hallstattiens, persistant en grand nombre et subissant parfois quelques légères modifications. On se trouve, en somme en présence d'une industrie en voie d'évolution très marquée. Très souvent c'est seulement la présence d'un ou plusieurs bracelets, ou plus rarement même d'une fibule du Latène I primitive, qui vient nous faire voir que nous sommes en présence d'une tombelle dont le mobilier ne doit plus se classer au Hallstattien pur.

C'est presque exclusivement, jusqu'à présent, à part bien entendu les riches tumulus de la Saône supérieure, dans le Jura salinois, que se sont montrées les tombelles de cette période. D'un côté, ce sont celles d'Amancey, Lizine, Refranche et Myon, explorées les unes, déjà avant, les autres pendant les débats sur la question d'Alésia, de l'autre, celles de la Grange-Perrey explorées par M. E. Boilley et celles des Moidons Papillard, bon nombre des dernières ayant été ouvertes pour l'extraction de matériaux d'empierrement.

J'ai déjà montré que le groupe d'Alaise se montrait maintenant divisé en deux autres, un groupe septentrional et un groupe méridional, intimement lié, cette fois, à celui qui continue le groupe des Moidons, du Hallstatt II. Nous allons passer en revue les objets de type nouveau spéciaux à chacune de ces régions.

a) *Région méridionale* : Grange Perrey et Moidons Papillard. 1° *Bracelets*. Ceux-ci sont soit pleins, soit creux et alors faits d'une feuille de bronze assez épaisse, repliée et presque soudée sur ses bords par le martelage. La tige n'est jamais bien grosse ; elle n'est plus tout à fait filiforme et souvent plus volumineuse que dans les bracelets hallstattiens communs dans la région (sauf ceux plats et bosselés extérieurement) ; elle peut avoir de 0^m002 à 0^m004 d'épaisseur, le plus souvent elle est à peu près circulaire, plutôt elliptique fréquemment dans les bracelets creux. Ces bracelets sont soit fermés, soit ouverts et alors presque toujours à fermoir à cuvette, c'est-à-dire qu'une des extrémités pointuée, ou terminée par une petite tige pointue, s'engage dans une cavité ménagée dans l'autre extrémité, dans le prolongement de l'axe de la tige. La décoration consiste souvent en moulures ou ciselures assez peu saillantes, dépassant même rarement d'un peu le diamètre de la tige et se reproduisant de manière symétrique, plusieurs fois, trois ou quatre fois généralement de manière à diviser le bracelet en segments égaux ; parfois ce sont seulement trois, quatre ou plus, faibles renflements à peu près sphéroïdaux ou un peu allongés. Fréquemment aussi l'ornementation est géométrique et simplement incisée ou mieux gravée peu profondément ; ce sont alors surtout des chevrons ou dents de loup ; groupes de traits transversaux et traits longitudinaux, traits obliques s'entrecroisant, etc. ; elle peut être la même, sans différenciation, sur toute la longueur, ou bien présenter de distance en distance un détail, tel qu'un groupe de traits tranversaux, qui divise le bracelet en segments égaux et tous pareils. Ce dernier résultat peut aussi être obtenu par la disposition même du décor gravé placé alternativement à des distances régulières, tantôt plus haut, tantôt plus bas, sur la face externe du bracelet. Parfois encore l'ornementation des segments alterne, l'un étant décoré d'une façon et le suivant d'une autre.

Le décor gravé est celui des bracelets creux, mais se retrouve aussi sur des bracelets pleins.

D'autres modèles, mais moins communs se retrouvent encore ici à l'exclusion de la région septentrionale. Les uns présentent une petite ouverture circulaire ou une sorte d'anneau ouvert de dehors en dedans à chacune des deux extrémités.

D'autres, un peu aplatis offrent un petit trou, percé de dehors en dedans un peu avant une extrémité et symétriquement sur l'autre extrémité une petite pointe qui s'engage dans le trou précédent pour fermer le bracelet dont les deux extrémités se recouvrent ainsi un peu mutuellement. Dans d'autres, encore, à tige plate, une des extrémités se termine par un crochet s'engageant dans une ouverture pratiquée dans l'autre bout.

L'ornementation de ces dernières catégories se compose de dents de loup, chevrons, groupes de traits transversaux entre lesquels sont parfois placés de petits creux circulaires ou des cercles pointés.

2° Avec les anneaux de cuisse creux simplement gravés s'en montrent d'autres décorés ou repoussé.

3° Les *torques* excessivement rares au Hallstattien (un à Gevingey et un très douteux à Sarraz), se montrent cette fois, mais tout en restant assez rares. Outre le fragment du Camp de Château, avec ouverture circulaire à une extrémité, et qui paraît bien provenir d'un torques et non d'un bracelet, on en peut citer quelques-uns des Moidons. L'un est un cercle fermé, constitué par une grosse tige de bronze, présentant des renflements allongés peu saillants et symétriques, tout à fait semblable à un exemplaire d'un tumulus suisse, figuré par De Bonstetten. Un autre tumulus voisin du premier a donné trois torques. Le plus beau, d'un diamètre un peu trop considérable pour avoir été porté comme collier, est un grand cercle de bronze, portant de distance en distance des anneaux fixes, sur sa face extérieure. Dans les espaces réguliers entre ces anneaux sont figurés des serpents ondulés, fort bien ciselés en relief. Le second, brisé, porte quelques moulures très simples en un point qui paraît avoir été diamétralement opposé à l'ouverture. Enfin le troisième, en bronze creux ne diffère des anneaux de cuisse que par son diamètre (Collection E. Boilley).

4° *Fibules.* — Les fibules du type de Latène I, que nous rencontrons ici, paraissent de forme assez archaïque. Comme au Hallstattien pur, les fibules sont encore peu nombreuses et ce sont les fibules en arbalète, surtout celles à ressort allongé, qui dominent. Je ne m'occuperai ici que de celles du type de Latène I. Elles sont soit en fer, soit en bronze. Des premières généralement assez mal conservées, je ne dirai pas grand chose. Les unes sont à arc filiforme, les autres à arc un peu renflé et ont les unes quatre tours, les autres seulement deux, au ressort. L'arc est soit haut et coudé, soit allongé.

Plus intéressantes et mieux conservées sont les fibules en bronze. Toutes sont à deux tours de spire seulement au ressort et la queue

ou talon retroussé, se termine par une tête d'oiseau stylisée mais mais très reconnaissable.

L'arc peut être filiforme, et alors il est surélevé et parfois coudé et l'extrémité du talon n'arrive guère, au plus qu'au niveau du milieu de sa hauteur; le renflement formant la tête d'oiseau est assez petit mais très net et le bec porte une série de traits gravés transversaux sur sa face supérieure; il en existe parfois aussi quelques-uns sur le cou. Un autre type est à arc un peu surbaissé et plat, quoique assez étroit encore, et gravé de quelques traits. La tête d'oiseau est encore bien reconnaissable, mais ici l'extrémité du bec s'élargit, plus ou moins, en spatule en se relevant, tout comme dans le plus beau type de fibule à tête d'oiseau, de la fin du Hallstattien, que j'ai recueilli au Camp de Château. L'extrémité du bec porte parfois, daus un but de décoration quelques très courts sillons longitudinaux; la manière dont elle se relève, pourrait faire croire à une tendance vers la formation d'une sorte de griffe voulant s'accrochant à l'arc, mais il n'en est rien, c'est seulement là un caractère des becs en spatule, caractère ici un peu accentué dans la stylisation. Parfois, comme l'arc, le talon est complètement aplati et la tête d'oiseau se trouve transformée en un tout petit disque piriforme; les traits transversaux gravés ordinairement sur la face supérieure du bec, se transforment en série de coches latérales symétriques.

Dans toute cette catégorie de fibules à tête d'oiseau, l'extrémité du talon n'arrive jamais jusqu'au sommet de l'arc et elle ne monterait même jamais bien haut sans l'extrémité relevée du bec en spatule. Toutes ces fibules primitives du Latène I, paraissent procéder d'une réaction contre l'abus de l'allongement du ressort et la minceur de celui-ci qui lui donnait peu de résistance aux déformations, ainsi que contre l'emploi trop fréquent des timbales. Il semble que déjà les fibules en deux parties distinctes, le plus souvent ornées de corail, de l'assise à tessons attiques à figures noires du Camp de Château, proviennent d'une action analogue et marquent probablement le début d'un moment d'évolution intense, dans les types industriels, qui a abouti à la civilisation de Latène. La stylisation de la tête d'oiseau, où l'on voit déjà dans un modèle avancé, mais où le type originel est encore très distinct, apparaître une petite moulure sur le cou à la base de la tête et une autre sur le milieu du bec, a donné certainement naissance à certaines formes de queues de fibules du Latène I. D'autres dérivent directement des moulures qui terminaient le pied des fibules à talon droit; tel est par exemple le cas d'une fibule en fer d'un tumulus des Moidons à quatre tours de spire au ressort, ce qui la distingue de celles ci dessus à tête d'oiseau stylisée qui toutes ne possèdent

que deux tours de spire (sauf un exemplaire anormal de la Grange Perrey, qui possède trois tours de spire et est évidemment une sorte de monstre).

Outre les types ci-dessus qui lui appartiennent en propre, la région méridionale du Jura salinois a fourni quelques modèles qui, quoique nouveaux, ne lui sont pas spéciaux. Ce sont quelques bracelets à fermoir, non ornés ou très simples et une fibule en arbalète avec talon recourbé, portant une bossette ou timbale recouvrant tout l'objet, sauf le ressort. Un tumulus des Moidons a donné aussi de ces petites pendeloques en bronze, de forme généralement conique qui se sont retrouvées à Lunkhofeu et à Santa Lucia, d'après M. J. Déchelette, qui les classe au début de l'époque de Latène, opinion complètement confirmée ici par la présence des bracelets à fermoir à cuvette.

Il faut citer aussi un nouveau modèle de fibule à ressort bilatéral peu volumineux, mais assez court, enroulé autour d'un axe de bronze ou de fer, comme cela arrive souvent dans les fibules en arbalète. L'arc est surbaissé et élargi en barquette ou en sangsue et le talon recourbé porte une petite timbale hémisphérique.

Deux exemplaires en ont été trouvés, à ma connaissance, dans les Moidons et deux autres à Amancey. Les deux premières sont d'un travail beaucoup plus soigné et très bien fini, étant même très finement décorées, tandis que les deux autres sont beaucoup plus grossières et plus frustes. Nous allons voir que cette dernière remarque s'étend à tous les objets du début du Latène I, dans les mêmes régions.

Dans une de celles d'Amancey, comme dans une de celles des Moidons, le fil du ressort s'enroule autour de l'arc, avant de passer d'une extrémité de la spire à l'autre.

Les objets hallstattiens conservés appartiennent le plus souvent au groupe d'Alaise; ce sont notamment des fibules, la plaque de ceinture en bronze mince qui se trouve le plus communément, maintenant, avec les très nombreux bracelets filiformes, les anneaux de cuisse creux, les anneaux toriques portés sur le gras des membres, les boucles d'oreille de bronze creux en forme de croissant.

Ceux du type des Moidons sont moins nombreux, à part les brassards en lignite (ou jayet) qui se retrouvent aussi dans l'autre groupe. C'est, une fois, à ma connaissance, l'ornement abdominal discoïde découpé à jour et à centre renflé, avec cercles concentriques libres, une autre fois la parure de poitrine à pendeloques accompagnée du brassard en bronze mince tandis qu'un autre corps du même *caveau voûté*, renfermé dans le tumulus, portait une série d'anneaux de jambe d'un type nouveau et très évolué, formés chacun de deux parties assemblées par des goupilles (et

que j'avais cru d'abord, comme je l'ai dit plus haut, s'être trouvés aux bras).

Les très nombreux bracelets filiformes sont très usités et paraissent encore indiquer un groupe distinct quoique fortement mélangé avec l'autre. Cette mode a-t-elle persisté jusqu'à la fin même de l'époque de nos beaux tumulus? Nous n'en savons rien quoique la chose paraisse assez probable.

Une fois encore s'est présenté, avec les bracelets à fermoir et les petites pendeloques du début du Latène I, un objet que je crois devoir considérer comme la partie supérieure d'une trousse de toilette et dont les instruments, probablement en fer et disparus par suite de l'oxydation, devaient être simplement suspendus par un fil. C'est une petite plaque de bronze rectangulaire avec un anneau au bord supérieur et trois anneaux plus petits au bord inférieur. Cet objet (coll. E. Boilley), *qui ne provient pas* d'un tumulus ayant donné l'ornement abdominal à cercles libres concentriques entourant un disque ajouré à centre renflé, est presque identique à la partie supérieure d'une trousse de toilette de Flagey formée aussi d'une petite plaque rectangulaire avec un anneau assez grand sur un bord et trois autres plus petits au bord opposé. Deux autres trousses de Flagey sont du même genre, mais ne portent que deux anneaux au bord inférieur. Enfin, une trousse des Moidons même est formée d'une petite plaque rectangulaire avec anneau à la partie supérieure (mais ici placé transversalement), tandis que les anneaux sont remplacés par trois trous ronds.

b) *Région septentrionale.* — Cette période est représentée par quelques tombelles d'Amancey (Château (ou Gros) Murger, Grands Poiriers, Château Sarrazin, aux Charmes, plusieurs tombelles du Camp de Mine), de Refranche (sur le dessus de Bacchus, ou de Bacu), de Lizine et une des petites Chaux de Myon. — 1° *Fibules* du Latène I. Celles-ci, presque toujours à arc filiforme, présentent un ressort composé de quatre tours. Parfois, l'arc un peu aplati, mais toujours étroit, présente une décoration gravée, composée uniquement d'éléments rectilignes; un arc absolument filiforme, d'un tumulus de Lizine présente une série de sillons obliques qui lui donnent un aspect cordé. Le pied, ou talon, conservé sur bien peu d'exemplaires se termine par quelques moulures très simples et très peu saillantes, ou par un disque orné de corail, mais néanmoins la fibule reste d'un type très primitif.

A Lizine, au tumulus n° 4 du Cimetière des Goudas à Amancey, au tumulus n° 9 du Camp de Mine également à Amancey (Musée de Besançon) ce sont seulement des fragments de fibules à arc filiforme avec ressort à quatre tours de spire. Au tumulus n° 7 du Camp de

Mine c'est une fibule à quatre tours au ressort, à arc plat très mince et surélevé, dont le talon manque, avec une fibule en arbalète à bossette conique sur l'arc avec talon coudé à angle droit terminé par un tout petit bouton (plus une fibule brisée du Latène III). — Au château Sarrazin (Amancey), c'est une fibule à arc élevé très étroit, à ressort très volumineux composé de quatre tours, dont le talon se termine par un disque assez gros, horizontal, qui devait être décoré d'un fragment de corail; ici le talon n'arrive guère qu'à moitié de la hauteur de l'arc; le même tumulus a donné le disque, avec son fragment de corail, d'une fibule analogue. — Au Gros Murger ou château Murger (Amancey) c'est une fibule à quatre tours de spire au ressort, à arc assez élevé et étroit, plat, décoré de gravures rectilignes, avec talon se terminant par un tout petit disque, creux en-dessus et où devait être enchassé un morceau de corail, prolongé par une petite tige portant quelques incisions déterminant en quelque sorte des moulures à peu près inappréciables à l'œil; ce type paraît dérivé de la fibule à tête d'oiseau, mais plus évolué que ceux du groupe méridional; ici l'extrémité du talon n'arrive pas encore au sommet de l'arc. Le même tumulus a livré une fibule en barquette du modèle dont il a été question plus haut, ainsi qu'une petite fibule en arbalète à ressort court dans laquelle le fil du ressort passe extérieurement à l'arc, contrairement à ce qui se passe dans toutes celles de ce genre et conformément à ce qu'on remarque pour celles de la Tène I de la région. — Aux Grands Poiriers (Amancey), l'arc est filiforme, mais un peu plus allongé que dans les précédentes quoique encore assez élevé; le ressort est à quatre tours de spire, le talon se termine par quelques moulures très sobres et très peu sensibles et vient très peu avant son extrémité passer tangentiellement à l'arc; le même tumulus a également donné une fibule à arc en sangsue, à ressort bilatéral, avec bossette hémisphérique au talon. Dans ces deux fibules, le fil du ressort s'enroule autour de l'arc, en passant d'une extrémité à l'autre du ressort. Telles sont les seules fibules du Latène I qui nous soient connues de ce groupe.

On voit qu'elles sont notablement différentes de celles du groupe méridional.

2° *Fibules de tradition hallstattienne.* — Outre la petite fibule du Château Murger dont le passage du fil du ressort indique l'influence des fibules du Latène I de la contrée, et celle à bossette conique sur l'axe que nous avons vu déjà au Hallstattien (Clucy) et que nous retrouvons à la Grange Perrey (collection E. Boilley) et dans les Moidons (fouilles de Morgan, au Musée de Saint-Germain), nous trouvons quelques types nouveaux, mais de tradition hallstattienne, à Refranche et à Myon où les fibules

caractéristiques du Latène I ne se montrent pas, mais où les bracelets sont plus évolués qu'à Amancey et à Lizine, et ne permettent pas de faire remonter jusque dans le Hallstattien le mobilier des tombelles (sauf quelques objets de l'Age du Bronze) qui les renferment.

A Refranche, ce sont deux tombelles situées « au-dessus de Bacchus » (ou plutôt je crois « au-dessus de Bacu ») qui appartiennent à cette période. Elles ont livré trois fibules dont l'une appartient au type, déjà vu, à talon portant une bossette recouvrant toute la fibule, sauf le ressort. Une autre est en arbalète, à ressort assez long, avec bossette conique au talon; un fil qui suit la partie supérieure du ressort y forme une série de festons; enfin la troisième, à arc filiforme et à talon recourbé portant une bossette conique présente un ressort unilatéral formé de deux tours, l'un à peu près vertical et le second à peu près horizontal, l'ardillon à sa naissance traversant le premier tour; c'est là une forme de ressort unique, une monstruosité en quelque sorte. A Myon, c'est une fibule en arbalète à ressort court avec talon recourbé portant aussi une bossette conique, mais à arc allongé et surbaissé surmonté d'une crête de petits anneaux; un débris provenant du même endroit peut provenir d'une fibule de la Tène I dont ce serait le talon terminé par un tout petit renflement se prolongeant par une pointe.

3° *Bracelets.* — Ici, nous nous trouvons obligés de séparer, d'une part, Refranche et Myon, et de l'autre, Amancey et Lizine, comme pour les fibules, ce qui semble bien indiquer deux subdivisions distinctes.

Dans la première, il y a lieu de distinguer comme types caractéristiques les bracelets à fermoir et les bracelets ouverts. Les premiers présentent seulement des moulures au voisinage de chacune des extrémités de la tige. Un seul offre des moulures en un autre point, diamétralement opposé à l'ouverture. Ces moulures sont parfois assez accentuées, mais jamais beaucoup néanmoins. D'autres fois et cela semble un type plus primitif, les moulures ne dépassent guère, comme dimensions, le diamètre de la tige du bracelet et ne se distinguent pas ou très peu des portions, des mêmes parties du bracelet vers les extrémités, situées entre de simples sillons gravés faisant tout le tour de la tige, ici encore filiforme, d'un diamètre de deux à trois millimètres. Il existe toutes les transitions entre celles-ci et les belles moulures qui paraissent un peu plus récentes.

Dans un seul exemplaire, l'extrémité dans laquelle est pratiquée la cuvette du fermoir est un renflement un peu conséquent. Les bracelets ouverts, à extrémités affrontées sont encore formés

presque d'un gros fil de bronze. Leurs extrémités portent des sillons transversaux faisant tout le tour de la tige et donnant parfois naissance à des moulures dont les dimensions ne dépassent pas ou excessivement peu le diamètre de la tige, avec tendance à la formation de petits tampons aux extrémités. Parfois, comme aux Petites Chaux de Myon, les extrémités vont en s'évasant progressivement, portant d'abord une série de sillons circulaires transversaux, puis deux petites moulures assez peu sensibles, dont la dernière plus courte que la précédente est un petit tampon; ces deux mêmes bracelets, des Petits Chaux de Myon, absolument identiques (ils proviennent de la même sépulture que la fibule dont il a été question plus haut), portent, dans la moitié de la tige opposée à l'ouverture, trois faibles renflements allongés réguliers, l'un diamétralement opposé à l'ouverture et les deux autres symétriques par rapport à celui-ci; c'est par les détails de leur ouverture qu'ils se rattachent aux bracelets de Refranche, de même que la fibule à timbale conique au talon se rapproche également de celles de cette localité.

A Amancey, nous trouvons seulement deux bracelets à fermoir à cuvette, l'un tout uni, l'autre présentant un élargissement de la tige à l'une de ses extrémités dans laquelle s'engage l'autre un peu diminuée de largeur; ce dernier est orné de très fines stries obliques se recoupant et semblant figurer les écailles d'un serpent (aux Charmes, près Châchu). Un bracelet d'un tumulus du Cimetière des Goudas appartient à un des types les plus primitifs des bracelets à extrémités affrontées de Refranche; un autre du même endroit présente les deux extrémités progressivement évasées. Les autres bracelets, typiques de cette subdivision, sont à tige à section rectangulaire plus ou moins aplatie, décorée de motifs rectilignes entre lesquels s'intercalent parfois de petites cavités circulaires; ces dernières peuvent exister seules; l'ornementation est quelquefois formée aussi de coches ou de cannelures transversales ou obliques. Ces bracelets peuvent être soit fermés, soit ouverts et dans ce dernier cas une des extrémités vient assez souvent recouvrir l'autre. Un tumulus du Camp de Mine qui a livré des débris de fibules à arc filiforme du Latène I a donné aussi plusieurs bracelets larges, à ruban, fermant à agrafe. Un autre, large seulement d'environ un centimètre, mais dont le crochet terminant une extrémité est très allongé a été donné par un des tumulus de Refranche dont il a été question plus haut; un de ceux-ci a également donné un petit bracelet terminé par un anneau à chacune de ses extrémités; un bracelet qui paraît du même type (une des extrémités manque), a été rendu par le Château Sarrazin, tumulus qui, avec les débris d'une bouterolle à ailettes dans

laquelle se trouvait engagée l'extrémité des débris d'une épée rongée par la rouille, a donné une belle épée typique du Latène I et des fragments d'une autre semblable. Les armes ne paraissent pas, du reste, excessivement rares dans cette subdivision d'Amancey, et plus d'un tumulus du même endroit a donné la pointe de javelot en fer ou la pointe de lance de grande dimension en même métal.

Castan nous apprend que le tumulus de Lizine d'où proviennent les débris de fibules du Latène I renfermait les débris de longues armes en fer détruites par l'oxydation (en plus de ceux d'une épée du Hallstatt I).Dans le groupe méridional, les armes sont plus rares et, je ne saurais guère citer, dans les tumulus, qu'une épée très détériorée et une pointe de javelot découvertes par M. E. Boilley, à la Grange Perrey et dans mon tumulus N° 4 des Moidons, la trace d'une épée en fer complètement réduite en poussière de rouille, aux côtés d'un corps dont le crâne était également recouvert de débris d'oxyde de fer, impossibles à recueillir, au milieu desquels se trouvait encore fixée sur un fragment de fer très oxydé, une rondelle de bronze travaillé au repoussé, absolument analogue aux rondelles qui décorent certains casques de l'époque de Latène.

Enfin, les très nombreux bracelets filiformes, analogues à ceux du groupe méridional, se sont montrés une seule fois dans le groupe Nord, au Château Murger d'Amancey.

Dans cette subdivision d'Amancey, du groupe septentrional, le mobilier hallstattien conservé paraît avoir plus d'importance que dans le groupe méridional et appartient, à part les grands brassards en lignite et des agrafes, au groupe hallstattien d'Alaise. Les rares pièces du groupe des Moidons, sauf celles que je viens de citer, dont des restes se sont montrés dans ces tombelles, sont à l'état de débris beaucoup trop incomplets, de sorte qu'il est infiniment probable qu'elles proviennent de sépultures plus anciennes, remaniées; ces mêmes tumulus ayant livré aussi des traces de sépultures du Hallstatt I et de l'Age du Bronze, ont donc servi à bien des reprises différentes comme lieux d'inhumation.

Le grand nombre de types différents d'objets de chaque sorte, alors qu'au Hallstattien leur nombre est considérablement restreint, leurs groupements locaux, démontrent avec évidence que nous nous trouvons en présence d'une civilisation dont les types industriels subissent alors un intense mouvement d'évolution. C'est ainsi que les bracelets à extrémités affrontées de Refranche nous conduisent aux bracelets (et torques), à belles moulures aux extrémités et à tampons ou chapiteaux. Le point de départ de l'évolution de cette série nous est donné par les bracelets hallstattiens

les plus communs du groupe d'Alaise, faits d'un fil de bronze, parfois assez gros, portant seulement quelques coches ou traits transversaux incisés sur leur face externe, vers les extrémités ; on voit ces coches faire ensuite tout le tour de la tige vers ses extrémités, puis se transformer en sillons ; les moulures commençent alors insensiblement à se montrer, puis s'accentuent de plus en plus ; il en est de même dans les bracelets à fermoir de la même région. Certains bracelets hallstattiens d'Amondam et de Déservillers montraient déjà un léger élargissement des extrémités qui paraît être une indication de tendance vers la formation de chapiteaux affrontés qui doit dériver des modèles à tampons ou boutons plats que nous avons vus au Hallstattien ancien.

Le chiffre plus élevé encore de modèles différents que nous constatons dans le groupe méridional, va de pair avec sa richesse plus grande et le nombre beaucoup plus considérable de ses tumulus productifs. Celui-ci se trouve alors à son apogée de puissance et de richesse, dû à la possession des sources salées de Salins. La proximité immédiate de points stratégiques, fortifiés en grande partie naturellement, d'un vaste oppidum très facilement défendable, entouré de pentes abruptes, dont le seul accès quelque peu praticable à une colonne d'assaut, se trouvait large de 30 mètres au plus, et dominait une pente rocailleuse du côté de l'extérieur, oppidum présentant une source et une mare dans son intérieur, ont été certainement une des causes déterminantes de la prospérité de la région. Ajoutons à cela que ces salines, si bien défendues, se trouvent sur le passage d'une des plus grandes et des plus anciennes voies de communication de la vallée de la Saône avec la Suisse et même l'Italie, celle qui devint par la suite, la route romaine de la vallée de la Seine et de Dijon à Rome (*euntibus Romam quondam fuit iter*. Chronique de saint Bénigne, écrite vers 1050 ; in E. Clerc, *La Franche-Comté à l'époque romaine*) ; et l'on aura une idée de l'importance du passage dans lequel se trouvent situées ces sources salines, encaissées entre les montagnes les plus élevées de la bordure de la chaîne du Jura qui, de 450 à 500 mètres qu'elles atteignent ordinairement, sautent ici brusquement à 600, 650, 700, 750 et même 850 mètres d'altitude, dominant ainsi au loin tout le pays et fournissant, outre des forteresses à défenses en grande partie naturelles, des points d'observation et de signaux des plus remarquables. On s'explique ainsi le très grand nombre de stations et de tumulus qui, dès le Néolithique, couvrent littéralement toute cette contrée.

Il ne faudrait pas croire qu'il en est de même au voisinage de tous les endroits où se trouvent des sources salées. C'est ainsi que Grozon, près de Poligny, qui fut pourtant, d'après les restes que

l'on y retrouve, une ville importante à l'époque romaine, n'a rien donné qui puisse être antérieur à la conquête, à part quelques rares haches polies et une cachette de bronze dans le voisinage; dans toute la région voisine, sauf le Grimont (à 7 ou 8 kilomètres au moins), couronné par les ruines d'une forteresse médiévale et où fut, paraît-il, recueillie une monnaie gauloise, aucun des sommets des environs qui, s'il se trouvait auprès de Salins, porterait les restes d'un camp antique, ne montre traces d'anciennes fortifications, bien que le sol soit, la plupart du temps, dans ces endroits, encore en pâturages ou en broussailles. Il en est de même un peu plus loin, aux environs de Saint-Lothain, où se trouve également une source salée. Ce sont donc bien les conditions défensives exceptionnelles de la région et sa situation sur une grande voie commerciale, qui a fait l'importance considérable de Salins et de ses environs aux temps préhistoriques, surtout pendant la période hallstattienne récente et la transition entre celle-ci et le Latène I. La multiplicité des types industriels que nous y constatons alors, me porte à considérer le Jura salinois comme l'un des points où a pris naissance la civilisation de Latène, à la fin du VI^e^ siècle avant notre ère.

A quelle phase du Latène I les beaux tumulus disparaissent-ils de notre contrée? Si nous nous reportons à la classification de cette époque établie pour la Suisse par M. D. Viollier (Une nouvelle subdivision de l'époque de la Tène. *A. F. A. S.*, 1911; Congrès de Dijon), nous voyons tout d'abord qu'aucun des bracelets ou torques de notre région ne se retrouvent au Latène I^b^ et au Latène I^c^; un certain nombre sont identiques à des types de sa subdivision du Latène I^a^; les bracelets à fermoirs à cuvette paraissent seulement apparaître plus tôt chez nous et, de plus, nous avons un certain nombre de modèles qui ne paraissent pas se retrouver en Suisse. Pour les fibules, nous retrouvons les types bien caractéristiques du Latène I^a^, associés à d'autres qui font la transition avec ceux du Latène I^b^; mais aucun de ceux bien caractéristiques de cette dernière coupure ne se rencontrent dans nos tumulus, tandis qu'ils se montrent dans les tombes plates telles que celles de Servigney et des Vareilles, près de Besançon. Toutefois, trois fibules de nos tumulus méritent à ce sujet, une mention spéciale. La première, de mon tumulus N° 1 des Moidons (M. P. Contribution à l'étude du premier âge du fer, etc. *Anthr.*, 1900), à arc absolument filiforme, présente l'arc haut et coudé du Latène I^a^ caractéristique; mais l'extrémité du talon, portant quelques petites moulures peu saillantes et très simples, telles que celles qui terminent le pied de certaines fibules italiques à ressort unilatéral,

remonte, semble-t-il, un peu plus haut que le sommet de l'arc. Elle se trouvait au cou d'un individu inhumé avec un mobilier purement hallstattien, de sorte qu'elle est certainement d'un des types les plus anciens du Latène. La deuxième, du Château Sarrazin d'Amancey, par son ressort volumineux, son arc filiforme haut et court, se rattache au Latène I^{a}, de même que, par la disposition du talon, qui est loin d'arriver à la hauteur du sommet de l'arc; toutefois, le pied se termine par un disque, orné de corail; mais celui-ci est horizontal et non incliné et le morceau de corail était simplement un gros grain circulaire, de sorte que cette disposition ne se rattache nullement au Latène I^{b}. Enfin, la troisième, des Grands Poiriers (Amancey), à arc filiforme, présente un talon qui devient, vers son extrémité, tangent à l'arc et se terminant à peu près à la hauteur du sommet de celui-ci, doit néanmoins se classer au Latène I^{a}, son arc étant encore assez élevé et les moulures qui terminent le pied, très simples et peu sensibles.

Ainsi donc, c'est au début même du Latène I^{b} que cesse, tout au moins pour la classe dominante et pour la majeure partie de la population, la coutume de placer les morts dans des tertres funéraires, car nous ne connaissons *aucun* tumulus qui puisse se classer aux périodes b et c du Latène I, ainsi qu'au Latène II. Peut-être quelques tombelles appartiennent-elles à ces périodes? Mais alors ce seraient celles de pauvres gens et elles ne renfermeraient aucun mobilier. Au Latène III seulement, nous retrouvons quelques tumulus à incinération, peu importants, et quelques incinérations placées dans des tombelles plus anciennes, coutume qui se poursuit pendant l'époque gallo-romaine et qui nous indique seulement, semble-t-il, que le rite tumulaire a été conservé, sur quelques points, par les descendants des constructeurs de tumulus du Hallstattien. Ce changement brusque du rite funéraire, que nous constatons au début même du Latène I^{b}, et qui coïncide avec l'abandon du camp de Chateau, fut certainement causé par l'arrivée de populations nouvelles devant lesquelles une partie des anciens habitants, les castes dominantes tout au moins, quittèrent le pays. Quelques groupes, pauvres, restèrent seuls sous la domination des nouveaux venus et c'est à eux qu'est due la survivance de la coutume de placer les restes des défunts, sous tumulus, que nous constatons au Latène III et à l'époque gallo-romaine. Toutes nos sépultures franc-comtoises du Latène I^{b} et du Latène I^{c} sont des tombes plates.

Dans la Haute-Saône, sur les rives de la Saône supérieure, la période de transition entre le Hallstattien et le Latène, vit s'élever les énormes môles funéraires à incinération, des environs de

Gray, dont le plus ancien paraît celui d'Apremont, qui livra deux chars, un poignard de fer, dans un fourreau de bronze, certainement à antennes (la poignée est brisée; au Musée de Besançon), des bijoux d'or, une coupe d'or avec inscription, etc.; se placeraient ensuite les tumulus de Mercey-sur-Saône et de Savoyeux, fouillés par Perron ; puis, enfin, les tumulus de Mantoche, d'une période un peu plus avancée du Latène I, explorés par M. Gasser (*op. cit.*). L'épée en fer d'Apremont, au Musée de Saint-Germain, ne me paraît pas du tout du type de la grande épée du Hallstatt I; du reste, la présence de l'inscription en caractères nord italiques, sur la coupe d'or, rajeunit cette sépulture jusqu'aux débuts du Latène I (Musées de Saint-Germain et de Besançon).

Dans le Jura, au Sud de la région salinoise, à Châtillon-sur-l'Ain, une tombelle fouillée par M. Berlier (Musée de Lons-le-Saunier) a donné des objets hallstattiens, tels que les grandes boucles d'oreille en bronze creux, en forme de croissant, avec le bracelet à fermoir à cuvette et la fibule en arbalète à ressort long. Plus au Sud, à Lains, ont été trouvés les nombreux petits bracelets filiformes. Aux environs de Lons-le-Saunier, à Publy (Chevaux et Z. Robert, *op. cit.*), un tumulus a donné des fibules en arbalète, à ressort très allongé, d'un type autre et plus évolué que celles ordinaires du Hallstattien, avec une belle amphore hellénique, en bronze, du v^e^ siècle, d'après M. J. Déchelette.

Dans cette région de Lons-le-Saunier, dont les sources salées ont été connues et fréquentées dès le Néolithique, a existé un centre important aux temps préhistoriques. Un chemin devait conduire là, de la plaine à la montagne, de même qu'à Poligny il en existait un passant à la Pierre qui Vire et antérieur à la voie romaine située à quelques centaines de mètres à peine. Ces chemins, d'accès très difficile, n'avaient certainement pas l'importance de celui qui, traversant la vallée de Salins, gagnait doucement le plateau par le val d'Héry; de plus, comme l'a fort bien montré le Président E. Clerc (*Etude complète sur Alaise*), la contrée avoisinant Salins est toute sillonnée de routes antiques, faisant de cette localité un véritable carrefour et dont la plus importante devait être, sans contredit, celle dont le religieux du xi^e^ siècle (voir ci-dessus) a écrit « euntibus Romam quondam fuit iter ».

A Lons-le-Saunier, quelques fortifications antiques existent au voisinage des Salines; celle de Montmorot, découverte par M. Girardot, existait dès le Néolithique; d'autres devaient exister sur la colline de Pymont, ainsi que sur l'emplacement du château de l'Etoile ; mais elles étaient bien loin de protéger les salines d'une façon aussi complète et aussi efficace que celles qui domi-

naient la vallée de Salins ou gardaient l'entrée des défilés qui débouchent dans celle-ci ; leurs défenses naturelles et leur situation étaient aussi bien moins favorables ; la seule dont la superficie soit un peu considérable, le camp de Sermu-sur-Baume, est trop éloigné et son accès trop difficile pour d'autres que les habitants de la partie voisine du plateau, tandis qu'à Salins le camp de Château offre un vaste oppidum, pourvu d'eau, à environ trois kilomètres, à peine, des salines et que l'emplacement actuel du fort Saint-André, qui couvre une surface assez considérable, à pentes à pic ou abruptes de tout côté, sauf un isthme étroit qui le rattache au reste de la montagne, devait être déjà fortifié. Cette position, dominant de plus de 250 mètres, dont une centaine à pic, les salines qui se trouvent à son pied même, portaient encore, pendant la Guerre de Trente ans, d'après Girardot de Beauchemin, des restes de masures romaines, comme celles des bords du lac d'Antre (temple à Mars-Auguste). Il est certain que ces bâtisses romaines s'élevaient sur un emplacement occupé à l'époque gauloise et je ne doute pas que c'est là-même que s'est élevé, à la fin de l'indépendance gauloise, sur un emplacement déjà fortifié antérieurement, l'oppidum qui servit de refuge à la population et protégeait les salines lors de l'invasion des Cimbres et des Teutons. L'abandon de l'oppidum de Chateau, quand cesse l'époque des beaux et riches tumulus, me ferait croire alors à une possible décroissance de l'importance de Salins, soit que le fort Saint-André ait alors suffi comme refuge, soit que les nouveaux venus, comme les Gaulois d'Italie dont nous parle Polybe, n'aient pas fait usage des forteresses, et que, parmi les faits particulièrement notables qui les caractérisent, il faille noter, comme chez ceux-ci, ainsi que l'a fait remarquer A. Bertrand (*Archéologie celtique et gauloise*, 2e édition, p. 302), l'absence d'oppida.

Un autre fait qui a certainement contribué à l'importance de Salins est sa proximité d'un port de rivière, Port Lesney, ancien port sur la Loue, à une dizaine de kilomètres, où, depuis Verdun-sur-Doubs, les bateaux accèdent en ligne presque droite depuis la Saône, en remontant le Doubs d'abord, puis la Loue ensuite, tandis que l'ascension des premières pentes, par Poligny ou par Lons-le-Saunier, beaucoup plus pénible et difficile se faisait sur la bordure de la plaine bressane marécageuse, à une grande distance de tout cours d'eau navigable, et que de plus, pour gagner les passages afin de traverser la chaîne du Jura, il fallait venir faire un détour jusqu'à Champagnole, tandis qu'une fois sur le plateau au-dessus de Salins, on les trouvait en continuant à marcher droit devant soi, que l'on se dirige, comme le faisait la grande voie romaine traversant le Jura, sur Jougne, ou

bien sur les Rousses et Saint-Cergues, par Champagnole et Morez. Ce paraissent être là les deux seules voies antiques un peu importantes franchissant la chaîne du Jura; le passage direct de la vallée de l'Ain, à Saint-Laurent et Morez, par la Chaux du Dombief ainsi que le passage par la Faucille, présentent beaucoup plus de difficultés et sont bien loin d'offrir des traces aussi certaines et aussi nombreuses d'une fréquentation antique; en tout cas, ce ne pouvaient être que des voies tout à fait secondaires par rapport aux deux autres, dont la première, empruntée par les Romains, doit avoir été de beaucoup la plus importante. C'est seulement sous « la paix romaine » que Lons-le-Saunier et surtout Grozon purent se développer et atteignirent leur apogée, tandis que Salins présentait alors la même étendue qu'enceignirent ses murailles au moyen âge. Pendant tout le moyen âge et la période qui suivit jusqu'au XVIII[e] siècle, époques assez troublées, Grozon, sans défenses naturelles, fut vite déchu et tomba au rang de simple village, tandis que Lons-le-Saunier, protégé par quelques châteaux du voisinage, devenait un bourg fortifié. Salins, au contraire, à cause de sa position stratégique et de ses défenses naturelles qui le rendaient presque inattaquable et qui tout au moins n'auraient pas permis à un assaillant de se maintenir dans la place s'il avait pu réussir, par hasard, à y pénétrer, devenait l'une des villes les plus importantes de la province, au point de disputer à Dôle le titre de « caput Burgundiæ ». Ce n'est qu'après la conquête française que Lons-le-Saunier commença à reprendre de l'importance.

*
* *

J'espère qu'on excusera ces digressions, destinées à expliquer pourquoi, par sa situation géographique, la région salinoise fut jadis un centre si important, surtout pendant le Hallstatt II et la transition de celui-ci au Latène I, où le commerce fut des plus actifs avec les pays méridionaux et pourquoi nous y constatons alors l'existence d'un centre commercial et industriel si florissant, aux mêmes époques, ayant certainement sa part dans la formation de la civilisation de Latène. Je dois encore ajouter que la contrée est assez fertile, même sur les plateaux dominant Salins, principalement celui où se trouve la forêt des Moidons et que ceux-ci sont à la fois une région de grande culture et d'élevage. Parmi les débris de cuisine du camp de Château, la chèvre et le porc dominent en quantité à peu près égale; les axes osseux des cornes des premières indiquent des animaux d'assez belle taille. Il est probable que tous deux étaient utilisés pour des salaisons, celles

de chèvre étant même meilleures que la chair fraîche du même animal (sauf quand il est très jeune). Les salaisons de la Séquanie étaient renommées en Italie, au temps d'Auguste ; et il est infiniment probable que cette renommée datait déjà de loin. La région devait être alors moins boisée qu'actuellement. Au milieu des des forêts, à peu près dans tous les endroits cultivables, on retrouve des restes de clôtures de champs et des murgers, produits de l'épierrement de champs, maintenant complètement recouverts de bois. C'est surtout après les épouvantables dévastations commises, au XVII^e^ siècle, par les Français et leurs alliés, les Suédois de Bernard de Saxe-Weymar, pendant la terrible Guerre de Dix Ans, après laquelle la population de la province se trouva réduite à un dixième de ce qu'elle était auparavant, que les forêts prirent l'extension qu'elles possèdent aujourd'hui. Enfin le nom latin de Salins, Salinæ, semble indiquer que là étaient les Salines par excellence, les plus importantes de la contrée.

Avant de terminer cette étude, j'ajouterai que cette période de transition du Hallstattien au Latène, qui correspond au Latène I^a^ de M. D. Viollier, me paraît susceptible, chez nous, de se subdiviser encore en deux coupures. A la première appartiendraient les types de fibules du Latène, que le savant conservateur du Musée de Zurich considère comme les plus anciens, ceux à arc filiforme surélevé, parfois coudé, les bracelets à fermoir à cuvette les plus simples, ceux sans moulures ou à moulures imperceptibles ou à peu près déterminées par des sillons plutôt que véritables moulures ciselées, ainsi que les bracelets à extrémités affrontées, offrant les mêmes caractères, ainsi que des anneaux (Camp de Mine) et torques (les Moidons) offrant des renflements allongés, peu sensibles, mais réguliers. A la deuxième se classeraient les fibules du Latène I de nos tumulus, à arc un peu surbaissé et plat, ainsi que les bracelets à fermoir à belles moulures, tels que certains de ceux de Refranche et ceux dont une extrémité porte une petite tige pointue s'engageant dans la cuvette ménagée à l'autre extrémité, tandis que, dans les plus anciens, c'est simplement le bout appointé.

Pour le moment, je m'en tiendrai là ; mais je crois qu'une étude détaillée de chacune des sépultures à mobilier de nos tumulus de cette époque, en tenant compte de la position de chacune d'elles dans nos tumulus, nous permettra d'augmenter sensiblement le nombre des types spéciaux à chacune de ces coupures.

*
* *

On se demandera, peut-être, quelle est la part respective des Gaulois, Celtes, Ligures, etc , dans toutes ces civilisations, qui se se sont succédées sur notre sol franc-comtois. Je me contenterai de répondre qu'à mon avis nos populations hallstattiennes, surtout le groupe d'Alaise, car, pour celui des Moidons je reste beaucoup plus indécis, sont Celtes ; par conséquent nos tumulus énéolithiques et du bronze sont peut-être aussi l'œuvre d'ancêtres des populations celtiques. Mais, je le répète, cela est fort douteux ; et il n'y a que le groupe d'Alaise que j'ose qualifier de Celtique avec quasi certitude.

SÉANCE DU MERCREDI, 30 JUILLET 1913 (APRÈS-MIDI).

Présidence de M. Léon COUTIL (Paris).

VI. — CAMPS & ENCEINTES

PRÉHISTOIRE EN GÉNÉRAL

Le Souterrain-refuge du Bois de Bède, Commune de Pouzauges (Vendée).

Découverte et Description.

PAR LE Dr

Emile BOISMOREAU (Saint-Mesmin-le-Vieux, Vendée).

AVANT-PROPOS.

Généralités sur les Souterrains du Bocage vendéen, spécialement ceux de la vallée de la Sèvre Nantaise. — Leurs légendes; liste et situation des Souterrains. — Nécessité d'une description scientifique. — Comment on visite un souterrain et comment on le décrit.

Les souterrains sont très fréquents en Vendée et certains ont été décrits d'une façon remarquable (1). Toutefois leur description scientifique est de date très récente; et ceux de notre département n'ont été vraiment étudiés que ces dernières années par les soins de notre ami, M. le Docteur Marcel Baudouin, dont nous sommes heureux d'être l'élève.

(1) Marcel BAUDOUIN. *Découverte, fouille et étude du Souterrain-refuge du Moulin-Neuf, à La Roche-sur-Yon (Vendée)*, 1908. — Marcel BAUDOUIN. *Découverte, fouille et description du Souterrain aujourd'hui détruit de la Minerie à Girouard (Vendée)*, 1910. — Marcel BAUDOUIN. *La Grotte-Cachette ou Souterrain de la Brunetière à La Roche-sur-Yon (Vendée)*, 1911. — Léon AUDÉ. *Le Souterrain de Réaumur. Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 1860, p. 212. — Léon AUDÉ. *Le Souterrain-refuge de la Cacaudière. Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 1860. — Dr E. BOISMOREAU. *Découverte et étude du Souterrain-refuge des Vergnauderies, près La Mautruère, commune de Montournais (Vendée)*, 1912. — Dr E. BOISMOREAU. *Découverte, description et fouille du Souterrain-refuge de Montboisé, commune de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée). Congrès préhistorique d'Angoulême (Compte*

Les Souterrains du Bocage de la Vendée sont peut être plus nombreux que dans la plaine. La nature du sol est constitué le plus souvent par de la granulite, en *chaple*, qui se prête facilement au forage des galeries. D'autre part, la Sèvre Nantaise, qui coule au centre du Bocage, a été, de tout temps, un *chemin naturel*, une voie de communication préhistorique, dont il importait, pour les riverains, de surveiller les berges et le cours (1).

Dans la plupart des fermes ou habitations anciennes, on signale des Souterrains. Ils sont situés dans les bâtiments, au voisinage ou dans les champs; parfois même ils sont très éloignés des maisons.

Quelques-uns, les plus rares, sont assez bien conservés; les autres sont aujourd'hui inaccessibles, effondrés ou comblés quelques jours après leur découverte. Beaucoup n'ont jamais été visités, les paysans ayant une véritable répugnance à entrer dans ces galeries souterraines, sur lesquelles on raconte tant d'histoires! La plupart du temps ils comblent de suite, dans la crainte d'accidents, les excavations fortuites qui se décèlent au moment des labours.

Les souterrains inconnus, les plus nombreux, ne sont découverts, en effet, que par l'effet du hasard. Et c'est toujours la même histoire... La charrue, qui disparaît tout d'un coup dans le sol, par suite de l'effondrement de la voûte de la galerie ; ou le bœuf qui tombe dans un trou!

Les paysans n'attachent pas d'importance à ce phénomène; ils y sont habitués, et, suivant la coutume, se hâtent de combler l'excavation.

L'existence de ces souterrains est cependant soupçonné, parfois, par les gens de la campagne et défraie les sujets de conversations des veillées d'hiver. Ce sont des histoires fantastiques de souterrains très profonds et très vastes, d'une longueur considérable. Il s'y mêle des faits de la Grand'Guerre; les Chouans se réfugiaient dans ces cachettes; on y disait la Messe et parfois même on s'y battait dans l'ombre!

On sait qu'il y a de vastes souterrains là haut, dans les bois, sur la colline. Lorsque l'hiver vient et dénude les arbres, on aperçoit bien, sous les roches, une entrée béante et noire ; mais qui oserait descendre dans ces trous? On raconte tant de choses! On dit que le Souterrain est plein des ossements des Chouans, murés dans

rendu, 1912). — Dr E. Boismoreau et Lucien Rousseau. *Découverte, étude et description du Souterrain-refuge de la Haute-Fosse, commune de Mouilleron-en-Pareds (Vendée)* (*Bulletin de la Société préhistorique française*, 1913).

(1) Nous verrons, dans la suite, que presque tous les Souterrains-refuges constituent des *postes d'observation* des grandes voies naturelles : vallées, ruisseaux, rivières, etc.

leur repaire par les Bleus, enterrés vivants! On dit qu'il renferme un trésor prodigieux; mais on dit aussi, et cela est plus sûr, qu'il est hanté par des âmes de pécheurs morts sans confession, et habité par des fadets et des lutins et qu'on y entend venir la nuit des bruits sourds et mystérieux...

Y descendre? Et pourquoi faire? Quel besoin aurait-on d'aller chercher là dedans ? L'appât même d'un trésor ne saurait vaincre la crainte mystérieuse de beaucoup de Chouans vis-à-vis des souterrains.

En voici un exemple. On nous annonce, un jour, qu'un Souterrain s'ouvrait dans le bourg de Montournais et aboutissait au Moulin-Bonnet, à 6 ou 700 mètres. Le souterrain était, soi-disant, vaste; un homme pouvait s'y tenir facilement debout.

Tout cela était une légende ; personne n'avait osé visiter le souterrain pour s'assurer du fait. L'entrée était dans une cave; elle était solidement fermée par une barre de fer cadenassée; elle permettait à peine le passage d'un homme. Elle aboutissait à un conduit étroit et bas, taillé dans le schiste, qui finissait en cul-de-sac, au bout de quelques mètres. C'était là le fameux souterrain...

La plupart des souterrains connus ont été peu ou pas explorés. Ils ne l'ont presque jamais été suffisamment dans notre région du Bocage; on s'est contenté de descriptions ou de notes sommaires.

Il y a là, cependant, un vaste champ d'études qui éclairera une page de l'histoire de la civilisation obscure et troublée. « Quelle patience ! Quel travail ! », dit M. le Dr Marcel Baudouin. « De tels hommes ont du être traqués comme des bêtes fauves ! » On se figure, en effet, le pénible travail des ancêtres, qui creusèrent ces galeries pour s'y terrer et la dure existence qu'ils passèrent au fond de ces trous.

Les conclusions des travaux récents sur ce sujet ne permettent pas de dater d'une façon précise la fondation de tous ces souterrains. On a prétendu même (1) qu'ils remonteraient à l'âge de la pierre polie. — Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'en réunissant des observations, des descriptions de refuges, surtout le résultat des fouilles pratiquées d'une façon méticuleuse et scientifique, que l'on arrivera à réunir les données qui permetteront de résoudre le problème (2).

(1) F. Parenteau prétend avoir trouvé des *haches polies* dans des Souterrains-refuges. — Les souterrains seraient alors de l'époque néolithique: assertion qui semble bien osée, actuellement. [F. Parenteau. *Collection Léon Ballereau*. Introduction. — Nantes, Forest et Grimaud, 1875].

(2) Ce que nous avons fait pour le Souterrain de Montboisé.

Voici les listes des principaux Souterrains d'une partie du Bocage Vendéen. Ils sont presque tous situés dans la vallée de la Sèvre, sauf ceux de Pouzauges, Montournais, et quelques-uns des Deux-Sèvres. — Nous les avons classés par communes.

COMMUNES	LIEUX-DITS	OBSERVATIONS
Pouzauges	*Les Echardières.*	Pas décrit.
	Bourblard.	Pas décrit.
	Sous la Ville.	Inconnu.
	La Cacaudière	*Décrit* (inaccessible aujourd'hui).
	Le Vieux Château.	Souterrains de Château (XIII[e] sièc.).
	Puy Papin.	Caves souterraines (Souterrains pas décrits).
	Le Bois de Bède.	Objet de notre étude.
Montournais	*Puy Morin.*	Comblé. La voute apparaît de la route. Est creusé dans le châple; impossible à étudier actuellement.
	Sous le Bourg.	Connu; étudié par nous; très petit.
	La Fumoire.	Signalé par un effondrement en 1896; entrée inconnue; pas visité; pas décrit.
	La Mautruère.	Connu; décrit par nous.
	La Gazelière.	Caves du XII[e] siècle.
	La Tourtelière.	Aujourd'hui comblé.
	Perrier.	Sous l'étable; entrée comblée.
Saint-Mesmin	*La Roche Fenioux.*	Magnifique souterrain, avec sièges, niches; très vaste, découvert au moment de la construction d'une étable. On y a trouvé de la *vaisselle d'étain...* Pas décrit, comblé en partie; très difficile à retrouver actuellement.
	La Loge.	Inconnu.
	La Grossière.	Entrée repérée. Le souterrain s'est revelé par un effondrement.
	Sous le Bourg.	Une partie a été vue par nous.
	L'Audrière.	Exploré par nous, sera décrit plus tard.
	La Parillère.	Exploré par nous; sera décrit plus tard.
	L'Ermitage.	Inconnu.
	La Becquinière.	Inconnu.
	La Chemillardière.	Inconnu.
	Martinet.	Entrevu par nous; il est sous une grange dans le village; les trous de cheminée étaient très nets
Réaumur	Le Bourg.	Connu et *décrit*; presque comblé actuellement.
La Flocellière	*Thurat.*	Entrée connue.
	La Bretonnière.	Pas décrit.
	Kerennic.	Souterrain de Château.
Les Chateliers	*La Butte.*	*Décrit* en quelques mots.
	La Bréchoire.	Inconnu.
	La Maronière.	Inconnu.
La Pommeraie	*Brie.*	Inconnu.
	Touche Prée.	Inconnu.
	La Poissonnière.	Inconnu.
	Sous l'église.	Inconnu.

Certains des souterrains ci-dessus sont *soupçonnés* et nous ne les mentionnons que dans le but d'orienter les recherches.

Aux environs, il y a :

Départements	COMMUNES	LIEUX DITS	OBSERVATIONS
Vendée	Mallièvre	*Le Vieux Château.*	Connu ; pas décrit.
	Treize-Vent	*Le Tiller.*	
	»	*La Chataigneraie.*	
	Saint-André	*La Roche.*	Connu; décrit en partie; entrée inaccessible aujourd'hui.
	»	*Les Noues.*	Visitée par nous. Cave du XIII^e siècle.
	»	*Lavaud.*	Comblé aujourd'hui.
	Cerizay	*Le Puy Guillon.*	Visité par nous; décrit par nous.
	»	*Sous l'église.*	Inconnu.
Deux-Sèvres	Le Pin	*Sous l'église.*	
	Combraud	*Prouet.*	Connu; on y aurait trouvé des meubles (?). — Entrée inconnue.
	»	*La Patelière.*	
	Rorthais	*La Gallinière.*	
	Saint Jouin	*Les Petites Souches.*	*Décrit* en partie.
	La Porte Boissière	*Le Presbytère.*	
	Saint-Aubin de Baubigné	*La Saunerie.*	
	Saint-Amand-sur-Sèvre	*La Miséricorde.*	
	»	*Puits Jourdain.*	

Ce n'est là qu'une ébauche de liste, bien incomplète! D'un jour à l'autre, d'autres souterrains peuvent se révéler, par un effondrement de leur voûte, sous une charge trop lourde. Il est regrettable que ces faits très fréquents passent inaperçus en somme et que les paysans mettent tant de hâte à combler ces excavations.

Une simple visite d'une de ces galeries ne saurait fournir des renseignements précis et intéressants. Une description complète nécessite un travail assez long et assez méticuleux. Avec ces données, on peut établir une *observation,* qui restera complète, en dépit des éboulements qui peuvent se produire dans la suite et modifier plus ou moins la topographie.

Nous avons découvert, visité et décrit plusieurs souterrains du Bocage vendéen, en suivant les conseils experts de notre ami, M. le Dr Marcel Baudouin.— Nous résumons, en quelques lignes, la marche à suivre dans ce genre d'étude.

1° Indiquer le mode de découverte, la date, les circonstances, les personnes présentes; noter la grandeur de l'excavation acciden-

telle produite ; sa profondeur, ses particularités, la nature du sol.

2° Repérer très exactement l'endroit sur la carte, sur le cadastre ; prendre des repères dans le champ ; noter l'altitude, les coordonnées géographiques ; mentionner les voies d'accès aussi méticuleusement que possible.

3° Recueillir toutes les légendes, contes, histoires ; en un mot le Folklore se rapportant au souterrrain ; ceci est très important.

Cela fait on peut commencer la visite du monument ; mais il est nécessaire de s'habiller en conséquence.

Prendre des sous-vêtements usagés, flanelle, chemise, chaussettes, etc. ; la terre ou la poussière du souterrain passe partout. Ne pas s'habiller très chaudement, la température n'étant jamais basse dans ces galeries. Comme vêtements, des « bleus » de chauffeur, qui sont constitués par une solide toile, ample et robuste. Comme chaussures des bottes montantes ou de bons souliers ; sur la tête, une casquette.

Dans les poches mettre des allumettes ou une lampe électrique.

Dans un sac, à portée de la main, mettre divers instruments : une boussole, une forte corde, une ficelle solide et longue, un couteau, un crayon et du papier, des bougies, une corne de chasse bruyante, de petit modèle.

Le sac est en toile solide, fermant bien et porté en bandoulière. A la main on peut tenir une petite pelle de $0^{m}60$ de hauteur avec son manche.

Avec cet attirail on peut faire une première visite.

Ne jamais descendre seul. Laisser toujours au moins deux personnes à la surface du sol ; prévenez-les qu'en cas de danger vous cornerez. Les assistants conservent les outils de gros travail : pelles, pioches, marteaux, burins, bois pour étayer, leviers en fer, etc.

Lors d'une première visite, si vous craignez de vous égarer, prenez une ficelle, que vous attachez à l'entrée et que vous déroulez au fur et à mesure de vos investigations ; en retournant, elle vous servira de fil d'Ariane !

Avancez lentement ; remarquez si le sol est vierge de traces et regardez bien la voûte ; si elle paraît solide, en plein chaple durci, avancez sans crainte ! Si elle est friable, avec des craquelures, des crevasses, si le sol est comblé d'éboulis récents, méfiez-vous ! En ces cas la prudence est de règle. Mais supposons que tout va bien. Vous ne tarderez pas à arriver à un point de bifurcation ; quelquefois trois galeries s'ouvrent devant vous. *Prenez toujours votre droite* ; allez jusqu'aubout et revenez ; explorez la seconde galerie et ainsi de suite.

Généralement, vous visiterez un souterrain, dont l'entrée est *artificielle*, déterminée par un effondrement, et vous aurez au fond de ce puits, deux galeries. Revenez en arrière ; explorez l'autre conduit, de la même façon.

Déjà une impression générale se dégage de votre première visite. Vous ferez ainsi de nombreux voyages, en utilisant la boussole, le mètre, etc. Vous trouverez l'entrée naturelle, que vous dégagerez ; vous prendrez le plan du souterrain.

A ce moment vous aurez besoin de conseils. Voici la marche à suivre.

1° Faites une étude d'ensemble du souterrain : orientation, disposition générale, nombre de galeries, leur aspect, etc.

2° Ensuite abordez l'étude particulière de chaque région : entrée, mode de fermeture, état dans lequel elle a été trouvée ; veillez aux détritus, terre, racines, pierres, qui recouvrent cette entrée ; tamisez même, vous trouverez toujours quelque chose. Passez à la région qui avoisine cette entrée : aspect du terrain, *ce qu'on voit* à l'horizon de ce point, voies d'accès, etc. Examinez le couloir d'entrée : parois, voûte, marches, mesurez ; allez lentement avec soin. Notez toutes les particularités qui se présentent à vous. Jamais vous ne prendrez trop de notes. Ayez des yeux. Voyez les portes et demandez-vous quelles étaient leur destination. Notez toujours.

3° Vous voici dans le souterrain proprement dit. Notez la profondeur, l'aspect de la voûte, la nature du sol ; n'allez pas trop vite ; vous alliez oublier de prendre un croquis de l'aspect du couloir d'entrée vu du souterrain ; et, derrière vous, avez-vous remarqué ce petit mur en pierres sèches ? Vous croyez, sans doute, que le mur en chaple a cédé et que les constructeurs l'ont remplacé par une construction plus solide, destinée à soutenir la voûte. Erreur ! Voyez avec quel soin on a ménagé des ouvertures entre les pierres. Passez votre mètre au travers ; vous voyez comme il s'enfonce ! Alors la signification de ce mur, sa destination changent n'est-ce pas ? C'est là un *ouvrage défensif* et si nous vivions à l'époque des habitants de ce refuge, si nous avions pénétré comme aujourd'hui dans leur repaire, il est à craindre que, déjà, nous serions « ad patres » ! Mais oui. Au travers de ces interstices des pierres, des yeux habitués à l'ombre vous ont vu. Dans un éclair, une pointe acérée d'acier ou de silex a glissé entre les joints des blocs de granite et s'est enfoncé dans votre poitrine, sans bruit, sans un cri, dans le silence, dans l'ombre.

Donc, regardez ; rien n'est naturel ici ; tout a été voulu, conçu, exécuté par l'homme !

Maintenant, décrivez votre galerie ; inspectez les parois, la

voûte, le sol, les empreintes des portes, les cheminées d'aération, les cachettes, les conduits acoustiques, etc. Mesurez, notez, dessinez.

Vous arrivez à une chambre. Mesurez, cubez, inspectez partout. Et ainsi de suite pour tout le souterrain.

Voyez les annexes, les diverticules en cœcum; cherchez l'utilisation. Eclairez-vous bien, prenez des projecteurs d'auto si vous voulez, mais gare la casse et attention aux explosions.

Vous avez tout vu ? Bien sûr ? Allons encore un tour; vous avez dû oublier quelque chose d'important; et, quand vous voudrez, chez vous, rédiger votre mémoire, vous le regretterez; soyez en sûr.

Maintenant c'est fait. Vous avez la longueur, la largeur, la hauteur du souterrain, vous avez la capacité; vous pouvez dire combien de personnes séjournaient dans ce refuge ou auraient pu y séjourner. Vous avez bien remarqué les amorces de galeries et longtemps vous avez fatigué vos méninges, en contemplant les traces très nettes des instruments qui ont foré les galeries. Enfin vous avez le plan exact, avec ses profils, ses coupes, etc. Tout ceci a pris du temps; et vous avez hâte maintenant de fouiller, de découvrir non pas des trésors, mais des objets sans valeur intrinsèque, humbles vestiges de nos ancêtres et dont la possession vous donnera peut-être autant de joie.

4° Mais, avant de tout bouleverser, examinons encore le souterrain; faisons-en l'*étude géologique*, c'est-à-dire la pétrographie, la stratigraphie; prenons des échantillons de pierres, de « châple ». Etudions la géologie de la région avoisinante et, encore une fois, prenons des notes.

5° Et maintenant fouillons! Mais vous n'allez pas, j'espère, tenter de sortir tout seul la terre qui encombre votre souterrain. Il vous faut des ouvriers choisis avec soin et *assurés* contre tout accident et un matériel.

D'abord un treuil, des échelles, des sceaux ou des baquets, des cordes, des pelles, des pioches, des tamis, et... l'autorisation du propriétaire. — C'est souvent ce qui est le plus difficile à obtenir...

Ces fouilles vont durer plusieurs jours; elles coûteront assez cher; il faudra surveiller attentivement nuit et jour, enclore votre chantier. Enfin tout s'est effectué normalement, sans accident.

Vos trouvailles sont mises avec soin dans des caisses, les plus fragiles dans des boîtes avec de l'ouate. Vous prenez une photo de l'entrée et vous partez après avoir bouché soigneusement l'entrée du souterrain (1).

(1) Il est préférable de l'enclore, comme a fait M. le Dr M. Baudouin pour le souterrain du *Moulin neuf*, que l'on peut visiter désormais, moyennant une faible contribution.

Ces trouvailles seront étiquetées, étudiées, décrites ; et de cette étude vous tirerez les conclusions nécessaires.

Alors vous posséderez une grande partie des données permettant de déterminer l'époque d'occupation du souterrain-refuge ou ses occupations suscessives. Vous comprendrez sa raison d'être, sa destination, sa fonction.

Vous chercherez si, dans la région, il n'existe pas d'autres refuges analogues ; vous tenterez de dater votre monument. Soyez sobre d'hypothèses et souvenez-vous que les *faits* seuls ont une valeur scientifique. Laissez aux maîtres le droit de conclure.

Introduction.

Découverte de Souterrain-refuge de Bède. — Découverte de l'Entrée. — Description qu'a fait le frère René du Souterrain de Bède. — Critiques. — Division de l'étude.

Nous étions en tournée d'exploration, avec M. le Dr M. Baudouin, qui nous initiait aux premières notions de cette étude difficile qu'est la Préhistoire. Nos recherches avaient du reste été fructueuses dans une partie de la Vendée encore mal connue, le Bocage. Un ami de Pouzauges me demanda si nous connaissions le *Puits du Bois de Bède*, commune de Pouzauges, qui, paraît-il, était intéressant. Qu'était-ce au juste ? Un puits funéraire ? Un trou de mine ? L'orifice éboulé d'un souterrain ? — Nous décidâmes, M. le Dr M. Baudouin et moi, de nous y rendre de suite.

Un guide nous conduisit, à travers un épais *taillis*, jusqu'à un orifice irrégulièrement circulaire, ayant un mètre dans son plus grand diamètre et 0^m60 dans le plus petit. Ce trou était taillé, comme à l'emporte-pièce sur la surface du sol, et, descendant verticalement, dans la terre, formait une sorte de Puits, de 6 mètres de profondeur environ. (*Fig.* 1).

Au fond on distinguait un amas de pierres et de terre éboulée et, de chaque côté, les ouvertures de deux boyaux souterrains, semblant se diriger dans le sol parallèlement à la surface extérieure.

Autour de l'orifice s'étendait un bois taillis très épais, au milieu des jeunes chênes ; c'était une végétation exubérante de toutes sortes : fougères, ronces, genêts, ajoncs, etc. Il était plutôt pénible de se frayer un chemin à travers tous ces obstacles.

D'ores et déjà nous étions bien fixés sur la nature de ce puits, qui n'était que le résultat de l'effondrement d'une partie de la voûte d'un Souterrain-refuge, dont nous apercevions les conduits souterrains tout au fond de l'excavation.

Toutefois la nature du sol, dans le puits, qui était de la terre,

commandait de prendre quelques précautions, en cas d'éboulement. On remarquait, sur les parois du puits, des trous analogues à ceux que l'on trouve dans quelques puits et qui permettent sans échelle de descendre et de remonter. Ceci semblait prouver que le Souterrain avait été visité avant nous.

M. le Dr M. Baudouin, à l'aide d'une échelle, descendit le premier et tenta, à droite et à gauche une exploration rapide du souterrain. Nous descendîmes également et, du premier voyage que nous fîmes, nous acquîmes la certitude que ce souterrain était vaste et divisé en nombreuses chambres.

M. le Dr M. Baudouin, devant repartir le soir même, nous laissa seul, nous chargeant de découvrir l'Entrée, le puits effondré ne semblant constituer qu'une issue accidentelle (*Fig.* 1).

Le soir même, nous redescendions dans le souterrain que nous visitions entièrement. C'était le 1er juillet 1911. Nous découvrîmes facilement la partie initiale du souterrain, qui montait vers la surface du sol, mais était obstruée à son extrémité.

Il ne restait plus qu'à rétablir la communication, interceptée depuis de longues années sans doute.

Creuser et dégager cet orifice, étant à l'intérieur du souterrain, était difficile et dangereux. Nous opérâmes de la façon suivante. Voyant quelle était la direction approximative du couloir d'entrée, nous fîmes placer un ouvrier dans cet endroit, aussi loin qu'il lui était possible d'avancer; il était muni d'une corne de chasse puissante.

Nous nous plaçâmes dans une direction que nous croyions être la bonne, dans le taillis, en écoutant attentivement, l'oreille à terre. Une première fois, nous crûmes entendre, mais sans résultat. Nous remarquâmes alors, non loin de notre trou, à cinq à six mètres environ, assez près d'un rocher, une dépression du sol à peine sensible (1). Nous creusâmes. Cette fois nous entendîmes fort bien la corne de chasse et même la voix.

Après quelques coups de pioche, nous tombions sur les pierres, formant la voûte du conduit souterrain.

Le lendemain, avec des leviers de fer, nous pûmes déplacer les pierres assez volumineuses, qui fermaient l'entrée et rétablir la communication obstruée. L'entrée du souterrain était découverte.

Avec une petite pelle, nous dégageâmes facilement le passage de la terre qui l'obstruait en partie et pénétrâmes aisément dans le Souterrain. Il ne restait plus qu'à l'étudier en détail.

Quelques jours après, nous apprenions que ce Souterrain avait

(1) Cette dépression était à 9 mètrss du Puits d'effondrement.

été visité autrefois et que le frère René, du pensionnat Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre, en avait fait une description dans la *Revue du Bas-Poitou*.

Le tome XVI, année 1903, de cette intéressante revue contient, en effet, une étude sur les Souterrains-refuges pré-romains de la vallée de la Sèvre Nantaise, canton de Pouzauges et de Châtillon, et une note sur le refuge du bois de Bède, commune de Pouzauges (Vendée), avec quelques croquis (*Fig.* 1).

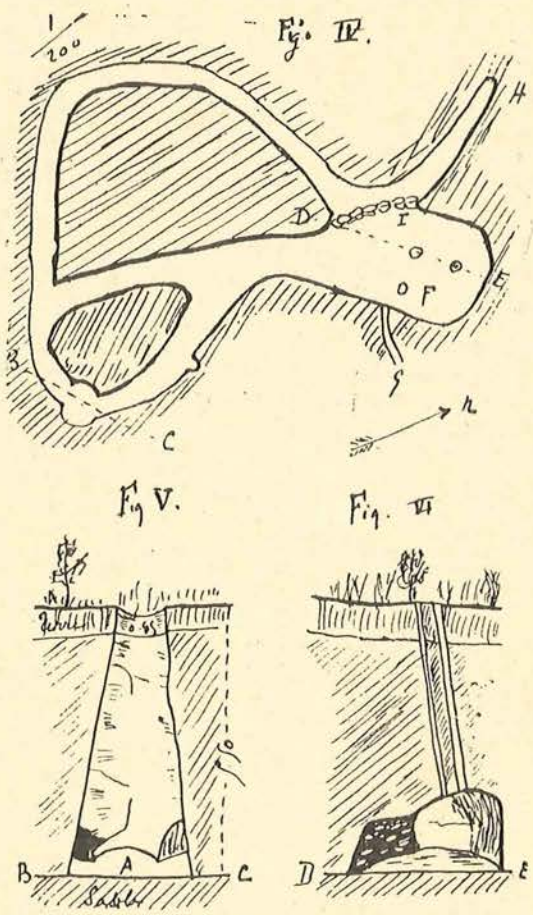

Fig. 1. — Croquis du Frère René, dans sa description du *Souterrain du Bois de Bède* (Extraits de la *Revue du Bas-Poitou*, 1903).

Voici *in extenso*, les quelques lignes que le frère René a consacré à notre souterrain (1).

Refuge du Bois de Bède, commune de Pouzauges (Vendée). — « On ne « peut entrer aujourd'hui dans ce « souterrain que « par un puits d'environ 6 mètres « de profondeur, « ouvert dans un « épais taillis (point « A de la figure V; « coupe du puits « fig. V).

« Au fond de ce puits s'ouvrent deux galeries : l'une conduit « en prenant la droite à une salle assez vaste (F; fig. IV), dans la « voûte de laquelle on a pratiqué trois tubulures, ou prises d'air, « qui vont, en suivant une direction oblique, rejoindre la surface « du sol (fig. IV, point F; et coupe, fig. VI).

(1) *Revue du Bas-Poitou*, 16e année, 1903, 1re livraison, p. 20 et suivantes.

« La seconde galerie qui part du puits A prend à gauche, s'en va « faire un coude assez long et revient passer près de la salle F, « dont elle n'est séparée que par un mur de pierres sèches. A « partir de cet endroit, cette galerie qui mesurait de 0^m60 à un « mètre de largeur, va en diminuant et n'atteint bientôt plus que « 0^m45. A partir aussi de ce point, la galerie remonte brusque- « ment vers la surface du sol ; à son extrémité, aujourd'hui com- « blée, devait donc se trouver l'entrée normale du souterrain.

« Dans un but de défense évident, le mur de séparation (fig. IV) « présente entre les pierres dont il est formé des interstices vou- « lus, permettant de surveiller l'étroit couloir d'entrée et rendant « aussi possible, contre ceux qui entraient, l'usage d'une arme « effilée, un épieu par exemple.

« Dans le souterrain de Bède, la hauteur des voûtes permet en « général à un homme de taille moyenne de se tenir debout. On « y remarque aussi une particularité que j'ai constaté du reste en « d'autres cachettes : dans la salle F (fig. IV), à 0^m60 environ du « sol, s'ouvre en plein massif de « chaple », un conduit tubulaire, « horizontal, d'à peu près 0^m20 de diamètre, qui doit certainement « aboutir à un autre refuge et mettre en relation verbale les réfu- « giés des deux asiles ».

Telle est la description du Souterrain de Bède faite par le frère René.

En comparant les deux plans, celui du frère René (*Fig.* 1) et le nôtre (*Fig.* 4), on se rendra immédiatement compte de la différence considérable entre les deux souterrains !

Nous pensons, toutefois, que c'est bien le même, quoique, dans le même article, en citant les souterrains des environs, il parle de celui de *Bède* et de celui du *Bois de Bède.*

Toutefois la présence du puits de 6 mètres, des prises d'air, du mur de défense, les mots « souterrain du Bois de Bède », certains passages de la description, nous incitent à croire que c'est bien le même refuge que celui que nous allons décrire.

Mais nous sommes surpris de voir qu'une très importante partie du souterrain, la plus longue, n'est pas mentionnée : celle qui s'ouvre dans le puits également. On ne décrit pas les chambres du souterrain, l'escalier et le mode de protection du couloir d'entrée. On ne remarque pas que trois galeries s'ouvrent, en réalité, dans le puits. En admettant que des éboulements aient pu modifier la topographie du souterrain, on ne peut expliquer des différences aussi considérables !

Le souterrain, qui fait l'objet de cette étude, est moitié plus grand que celui décrit par le frère René en 1903; des fouilles prochaines vont, sans nul doute, nous le montrer encore plus considérable (1).

Il semble résulter de tout ceci que le souterrain du Bois de Bède avait sans doute été visité en partie avant nous, mais d'une façon incomplète. La description qu'on en a donné n'est qu'un aperçu succinct, superficiel, incomplet également. On se demande même si c'est bien le même souterrain que celui que nous allons décrire.

Ceci démontre, une fois de plus, l'importance de données précises en la matière et l'inutilité des descriptions qui ne reposent sur rien d'exact. Ce n'est pas à coups de plumes que l'on arrive à décrire ces refuges; il faut de patientes recherches, s'armer de la boussole, du mètre, de la pioche, de tous les outils indispensables à qui veut faire de la Préhistoire.

C'est cette étude scientifique que nous nous proposons de faire, en suivant les savants conseils de notre confrère Marcel Baudouin.

Nous divisons notre étude en trois parties :

1° Considérations générales, voies d'accès, situation topographique du souterrain, folklore.

2° Architectonique, étude d'ensemble, étude des diverses parties du souterrain prises isolément et des annexes.

3° Considérations d'ensemble.

Considérations générales. — Voies d'accès. — Situation topographique. — Altitude. — Folklore.

Le Souterrain est situé dans le bois de Bède, taillis faisant partie de la Métairie de Bède, commune de Pouzauges, arrondissement de Fontenay-le-Comte (Vendée) (*Fig.* 2).

Nous sommes en plein Bocage vendéen, dans cette contrée si pittoresque qui s'étend entre la rive gauche de la Sèvre Nantaise et les collines de Gatine. La région est assez boisée par les taillis de Bède, du Relais, de Puy Pelé, sans doute fort anciens, comme les chemins qui les traversent. Ce sont des bois de chênes, de châtaigniers et de sapins.

A l'extrémité des bois, près du souterrain, l'horizon s'étend large et magnifique. On domine la vallée où serpente le ruisseau du Moulin Bonnet et du Baradeau, qui forme l'étang de la Tesserie, en voie de disparition aujourd'hui, mais qui dut, autrefois, avoir de grandes dimensions. Au loin apparaissent la Sèvre Nantaise avec le beau château du Déffent, les Chateliers au profil de moyen âge, et tout près, les métairies voisines : Bède, Puy Giraud, la Baillargère, les Barres, la Funerie, etc...

(1) Ces fouilles n'ont pu être exécutées, vues les difficultés très considérables qu'elles auraient présentées.

A gauche, on entrevoit le château de la Cacaudière, les collines de Pouzauges ; à droite des bois et des champs de labour.

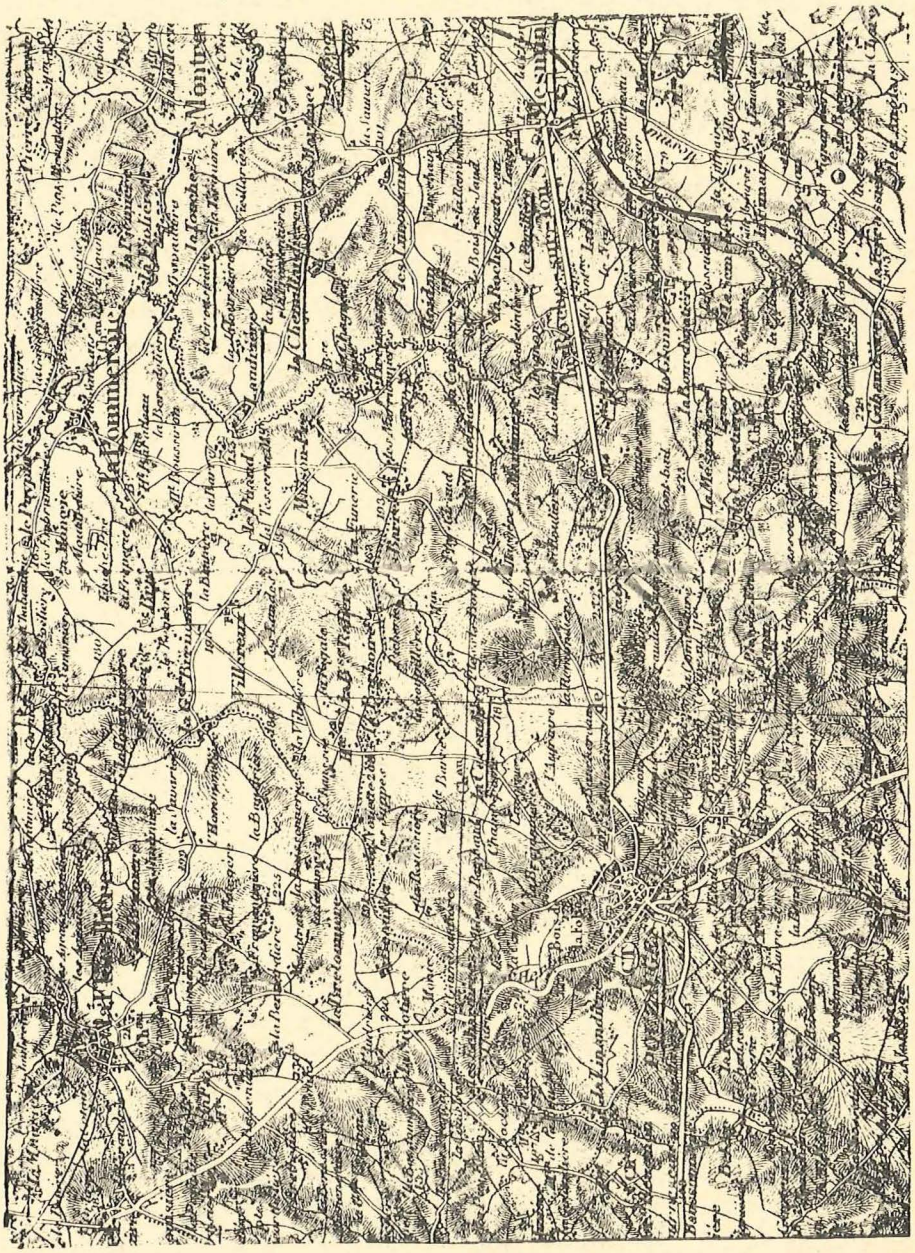

Fig. 2. — Carte des Environs de Pouzauges, au voisinage du Souterrain-refuge du Bois de Bède, d'après la *Carte de l'État-major* au 1/80 000 (Type 1889). — *Légende* : Les Villages soulignés, sont ceux qui ont des Souterrains où on en soupçonne la présence. — S, Souterrain-refuge de Bède.

Le *Bois de Bède* est dans la commune de Pouzauges, à 4 kilomètres environ de cette ville et au Nord-est. Deux routes y conduisent : celle de Bressuire aux Sables, en prenant un routin à

droite en arrivant au Relais, celle dite « petite route des Barres », en tournant à gauche, en arrivant à la ferme de Bède. De toute façon, que l'on suive l'une ou l'autre route, on est obligé de passer par un chemin de traverse, que l'on prend à Bède ou au Pas. Le souterrain est éloigné de toute habitation ; il est dans un lieu presque désert. Un chemin relie Bède au *Pas* (*Fig.* 3).

En passant par le Pas, on suit ce chemin pendant 8 à 900 mètres, jusqu'au point où le taillis que l'on a à sa gauche, fait place à un champ labouré. Le chemin se dirige du Sud au Nord ; le champ labouré est au Nord-ouest (*Fig.* 3).

Avant d'entrer dans ce champ, on passe dans un terrain inculte, qui a 15 ou 20 mètres ; puis on traverse la haie et on débouche dans le champ.

On cotoie la lisière du bois pendant environ 60 à 80 mètres, en laissant à sa droite deux rochers, peu volumineux. Quelques

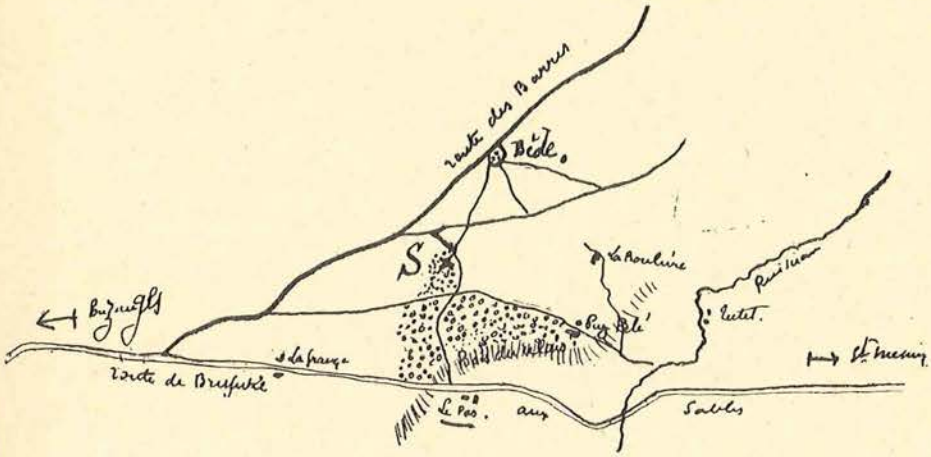

Fig. 3. — Routes qui conduisent au souterrain de Bède.

mètres plus loin, on rencontre un rocher un peu moins considérable, qui est placé juste à la lisière du bois. A ce point précis débouche le routin qui mène à l'excavation souterraine, et qui ne fait qu'une trentaine de mètres à peine.

A cet endroit on se trouve éloigné de 800 mètres de toute habitation. Les villages les plus proches sont le Pineau et la Baillargère, au Nord-ouest.

Cadastre. — Nous n'avons pu nous procurer le relevé du cadastre de la région, celui de la commune de Pouzauges étant en réfection. Nous y suppléons par une carte (*Fig.* 3).

Le souterrain se trouve dans le bois de Bède, faisant partie de la ferme de Bède, commune de Pouzauges, appartenant à M. Niveleau, propriétaire à Varades (Loire-Inférieure).

Coordonnées géographiques. — Elles sont les suivantes :
Latitude Nord : 46°48 (51ᵍ995). *Longitude Ouest* : 3°07 (3ᵍ46).
Altitude. — On se trouve en un point assez élevé. Le sommet de la côte du Pas atteint 232 mètres, le bois de Bède se trouve à la même hauteur, un peu plus haut peut-être, de même que le moulin de la Remondière qui est à 230 mètres. — L'altitude moyenne oscille entre 230 et 235 mètres.

Notons, en passant, que, vue son élévation, le point est fort bien choisi, pour surveiller la vallée qui s'étend jusqu'à la Sèvre Nantaise (*Fig.* 2).

Le bois de Bède se trouvant à 232 mètres d'altitude, l'étang de la Tesserie, voisin, n'est qu'à 158 mètres ; la vallée descend donc rapidement vers le ruisseau du Baradeau et la Sèvre Nantaise.

Nous avons cherché à recueillir des faits de tradition orale dans cette région, se rapportant au souterrain. Il était absolument ignoré avant qu'une charrette, chargée de bois, ne vint déterminer l'effondrement d'une partie de la voûte, il y a quelques trente ans.

Depuis les langues ont marché. — On a dit que ce souterrain avait été fréquenté pendant la guerre de 1793 ; qu'il communiquait avec un autre beaucoup plus vaste. Mais nous avons vainement cherché des légendes ; et notre échec s'explique peut être par l'éloignement assez considérable du souterrain de toute maison d'habitation. La découverte de ce souterrain est donc relativement peu ancienne ; on peut parfaitement admettre la version de la charrette chargée, déterminant l'effondrement.

Le puits, en tous les cas, est connu depuis assez longtemps. Il est même étonnant que l'on n'aie pas songé à l'obstruer, car il constitue, pour les personnes et les animaux qui s'engagent dans le bois de Bède, un véritable danger.

Il est probable que cet excavation aura servi dans la suite de réceptacle d'animaux crevés, que l'on aura jetés par l'orifice, ainsi que les paysans ont coutume de faire en pareil cas. C'est ce qui expliquerait la présence d'ossements de moutons et de chiens dans le puits.

Depuis plusieurs années, toutefois, il semble que le Souterrain ait été plutôt oublié ; son sujet défrayait rarement les conversations des populations de la campagne ; et le taillis de Bède était plutôt fréquenté par des chasseurs que par les curieux.

Architectonique. — Etude d'ensemble. — Etude des différentes parties du souterrain, prises isolément et des annexes.

D'une façon générale, le Souterrain du bois de Bède est constitué par un couloir irrégulièrement creusé, évitant soigneusement la ligne droite, dessinant des courbes et des replis tortueux, formant

des chambres plus ou moins vastes, avec des galeries de hauteur très variable. Toutes ces parties sont, sous terre, à une profondeur qui varie de 0 à 7 mètres et plus.

Le puits d'effondrement le divise en deux parties bien distinctes. Dans son ensemble, le grand axe du Souterrain est Nord-sud. Son entrée est Ouest-est. D'une façon générale, en arrivant dans le taillis de Bède, on remarque d'abord l'entrée, que nous avons découverte, et l'excavation du puits. En suivant une ligne droite, ces deux points qui sont dans la direction Est-ouest, sont à 9 à 10 mètres de distance. L'orifice extérieur du Puits a déjà été décrit (*Fig.* 1).

L'entrée se présente sous la forme d'un trou circulaire, ayant 0^m70 de diamètre à sa partie supérieure et 0^m40 à sa partie inférieure. Sa profondeur est de 1^m30 environ; la terre fait une épaisseur de 0^m35 à 0^m40. En regardant cette excavation, on aperçoit très nettement les pierres plates qui forment la voûte du corridor d'entrée (*Fig.* 4).

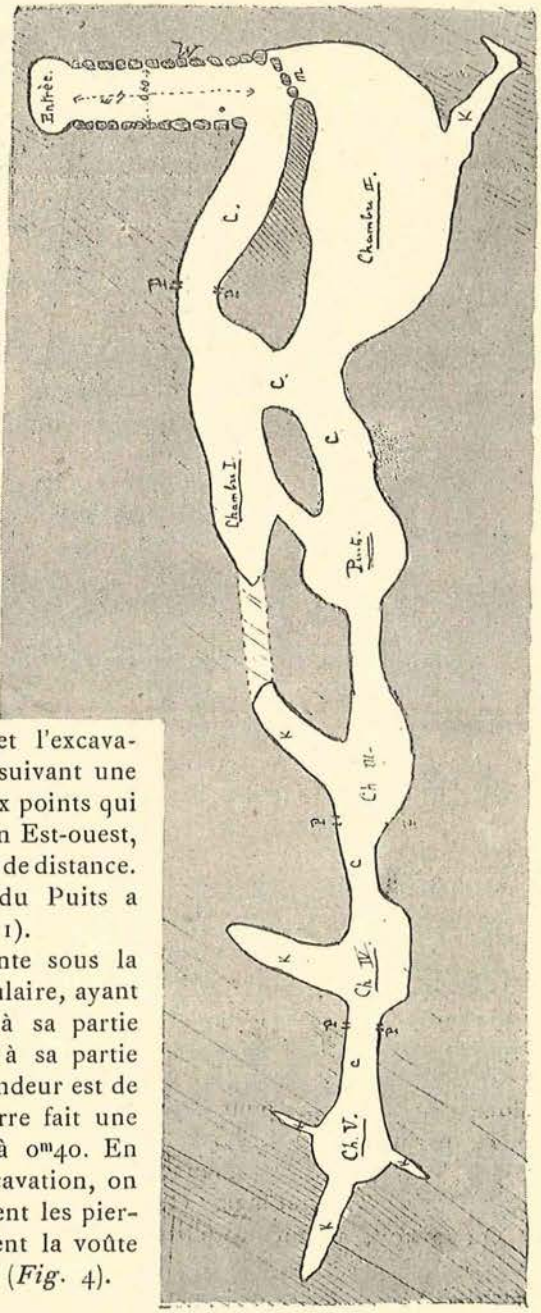

Fig. 4. — Plan schématique du Souterrain du Bois de Bède. — *Echelle* : $0^m01 = 100$. — *Légende* : M, mur du couloir d'entrée; — m, meurtrière; — C, C, corridors-couloirs; — K, tuyaux acoustiques, ébauches de galeries, trous d'air, amorces de galeries; — P, portes; — : : : Le pointillé indique une galerie actuellement éboulée. — Ch. Chambres.

Etudions maintenant la partie souterraine. On peut la diviser en plusieurs parties :

A
1° L'*Entrée*.
2° Le *couloir d'entrée*.
3° La *galerie*, aboutissant à la première bifurcation.
4° La *galerie*, droite, qui va au puits.
5° La *galerie* gauche qui va à la grande Chambre.
6° Cette grande *Chambre* et ses annexes.
7° La *galerie* qui va de la grande Chambre au Puits.

B
Le Puits.

C
1° La *galerie*, aboutissant à la première chambre du côté Sud.
2° La première *Chambre* et ses annexes.
3° La *galerie* qui aboutit à la deuxième chambre.
4° Cette deuxième *Chambre*.
5° La *galerie* qui fait suite.
6° La troisième *Chambre* et ses annexes.
7° Le *cul-de-sac* terminal.

Chacune de ces parties présente des particularités très intéressantes : escalier, voûte en pierres taillées, mur de défense, prises d'air, diverticules, etc..., que nous décrirons dans la suite.

Etudions chacune de ces parties.

1° *L'Entrée*.— Immédiatement au fond du trou que nous avons creusé, se trouve l'Entrée proprement dite. Elle commence une galerie, basse et étroite, qui forme le couloir, en quelque sorte. Cette entrée est obstruée et fermée par une grosse pierre, irrégulièrement taillée, mais affectant une forme ovale et reposant sur les deux parois d'un petit mur de pierres sèches. Cette pierre était à environ 0^m30 de profondeur et recouverte de terre. Elle est en granite du pays. Elle mesure 0^m20 dans la partie la plus épaisse, car elle fait un peu le dôme ; elle fait 0^m60 dans sa partie la plus large, 0^m40 dans l'autre (1). La terre qui la recouvrait, est légère, friable, nous y avons découvert des fragments de poteries anciennes.

Cette pierre, soulevée, ouvre l'entrée du souterrain. Ses dimensions sont suffisantes pour livrer passage à un homme et son poids relatif permet de la déplacer avec assez de facilité avec un peu d'aide. En dessous commence la Galerie souterraine (*Fig.* 4), *voûtée en pierres*, qui mène au souterrain proprement dit.

On conçoit, aisément, qu'il était indispensable, vue la mobilité

(1) En réalité, au moment de nos premières fouilles, nous ne sommes pas tombé exactement sur cette pierre, mais un peu en arrière, c'est-à-dire sur les dernières pierres plates qui forment la voûte du souterrain. Ceci nous a permis de nous rendre exactement compte du mode de fermeture, sans le modifier en quoi que ce soit.

de la terre à cet endroit, de la retenir par un dispositif en pierres, afin d'éviter des éboulements, que des passages successifs et réitérés, au niveau de l'entrée, n'auraient pas manqué de produire.

C'est pourquoi, la pierre de fermeture, la porte en définitive, repose, bien à plat, sur la partie supérieure du mur qui constitue les parois latérales du corridor d'entrée.

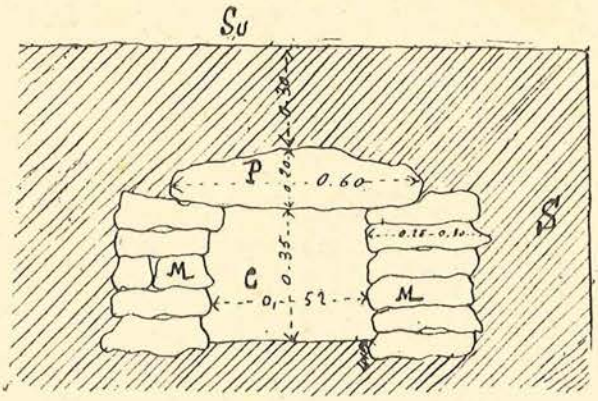

Fig. 5. — Schéma de l'Entrée et du mode de fermeture. — *Echelle* : 5/100. — *Légende* : Su, surface du sol ; — P, Pierre de fermeture ; — M, M, Mur latéral en pierres sèches ; — C, couloir d'entrée ; — S, Sol

Ce mur est en pierres sèches, sans aucun mortier. Ce sont des pierres de granite, irrégulièrement *taillées*, assez petites, d'une dimension approximative et générale de 0^m15 de largeur, 0^m20 à 0^m25 de longueur et 0^m18 d'épaisseur. Les pierres sont soigneusement placées les unes sur les autres, la supérieure essayant d'épouser le plus possible les contours de l'inférieure. Il n'y a pas de grands espaces entre ces pierres (*Fig.* 5).

Elles reposent sur le sol, directement. Les inférieures ne sont pas plus volumineuses que les autres. Elles s'enfoncent dans la terre, actuellement de 0^m10 à 0^m15 environ.

Au-dessous de la pierre de fermeture, nous avons donc une galerie constituée en haut par la pierre, à droite et à gauche par le mur, en bas par le sol, le tout détermine une galerie qui va en avant et en arrière. La largeur de cette galerie est de 0^m60 ; la hauteur de 0^m25. La profondeur, à l'ouest, est de un mètre environ, la hauteur va en diminuant progressivement et n'atteint plus bientôt que 0^m20 (1). A l'extrémité un petit mur, à angle droit, en pierres, termine la galerie. A l'Est, commence la véritable entrée.

(1) Dimensions prises avant les fouilles, qui pourront modifier notablement ces mesures.

Au-dessus de la portion Ouest non recouverte par la pierre de fermeture qui ne fait que 0^m40 d'épaisseur, alors que le conduit fait un mètre, une partie de la voûte, de 0^m60 environ, est formée de pierres de granit plates, disposées de la même façon que la grosse pierre de fermeture, mais plus petites.

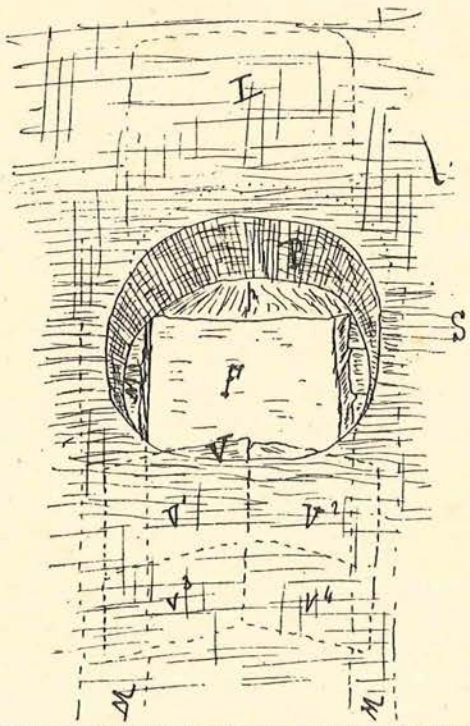

Fig. 6. — Détail de l'Entrée du souterrain. — *Echelle* : 5/100. — *Légende :* S, niveau du sol dans le taillis; — P, paroi du trou circulaire, profond de 1 mètre, atteignant le fond F du souterrain. Cet orifice artificiel, fait par nous, a rencontré *p*, la pierre de fermeture, M, le mur en pierre sèche sur lequel reposent V, V^1, V^2, V^3, V^4, grosses pierres de la voûte. — I, infundibulum. — Le pointillé figure les diverses parties du couloir cachées sous la terre. On voit que, dans nos recherches de l'entrée, nous avons eu la chance de ne pas déplacer p, la fermeture que nous avons pu étudier *en place*, tout à notre aise. — Nous avons dû déplacer deux grosses pierres V, V, de la voûte, afin de pénétrer dans le couloir.

La portion terminale ne monte pas vers le sol, mais semble lui être parallèle (*Fig.* 4).

Discussion. — La grosse pierre semble bien être le mode de fermeture du souterrain, la porte, en définitive.

Plus loin, le peu d'élévation du mur latéral, le mode de construction de la voûte en pierres plus petites, difficilement applicables en cas d'alerte, semblent exclure l'idée d'une sortie immédiatement à l'extrémité du couloir d'entrée. Mais, alors, comment expliquer ce diverticule de un mètre, dépassant l'entrée? Dans quel but l'a-t-on creusé, au lieu de terminer brusquement le couloir par un mur perpendiculaire à la grosse pierre de fermeture?

Faut-il supposer que cette pierre constituait la dernière partie de la voûte du couloir; qu'elle était inamovible, d'après ses fonctions, que le peu d'élévation du conduit s'explique par l'amas des terres éboulées peu à peu depuis de longues années, et que l'entrée proprement dite s'obturait simplement à l'aide de quelques pierres et de terre, ou simplement de branches d'arbres? Nous ne le croyons pas. 1° Nous avons trouvé des fragments de poteries déjà an-

ciennes dans la terre qui recouvrait la pierre que nous croyons être celle de fermeture. Si cette terre n'avait pas été souvent remuée, comment expliquer leur présence?

2° A la suite de passages et de fermetures réitérées, les petites pierres, qui constituent la voûte de l'infundibulum terminal, auraient nécessité un temps assez long à replacer ; la terre se serait facilement infiltrée entre les interstices, alors que la grosse pierre se fermait d'un seul coup. Nous pensons donc qu'elle représente bien la Porte.

Comment expliquer la présence de ce Diverticule? (*Fig.* 7; I, Etait-ce une cachette d'ustensiles prêts à avoir sous la main, en cas de sortie? La « guérite » d'une sentinelle, placée aux avant-postes?

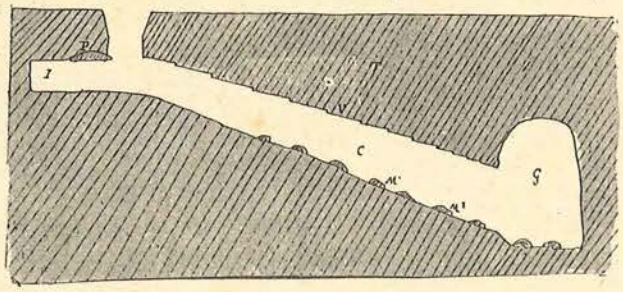

Fig. 7. — Coupe longitudinale du Couloir d'entrée. — *Echelle* : 2/100. — *Légende* : S, surface du sol ; — E, Entrée artificielle faite par nous ; — P, pierre de fermeture ; — I, infundibulum; — C, couloir d'entrée; — V, voûte avec ses pierres; — M¹, M², pierres formant Marches; — G, galerie souterraine ; — T, terre.

Nous pensons plutôt qu'elle servait à permettre à un homme, placée en avant de l'entrée, d'aider son compagnon, placé dans l'entrée du corridor, à déplacer la pierre d'entrée trop lourde pour une seule personne : ce qui n'aurait pas été possible, si le couloir se fut terminé brusquement, immédiatement après cette pierre, deux hommes ne pouvant se tenir de front dans le corridor d'entrée.

On peut supposer encore qu'en cas d'alerte et de nécessité absolue de masquer le plus possible cette entrée, un homme restait à la surface du sol, dissimulait le mieux possible la pierre de fermeture, se glissait ensuite dans l'étroite ouverture de l'infundibulum, en ramenant avec précaution, avec lui quelques pierres légères et de la terre pour masquer l'orifice. — Les Souterrains du type de celui du Bois de Bède sont des souterrains-refuges à caractères défensifs; on imagine la science consommée que devaient employer ses habitants, pour dissimuler leur retraite, vis-à-vis d'adversaires qui n'ignoraient rien de leur savante tactique.

2° *Couloir d'Entrée.* — Lorsqu'on a passé par l'orifice que recouvre la pierre d'entrée on penètre dans le couloir du souterrain

(*Fig.* 7 ; C). C'est un conduit peu près rectiligne, ayant 4^{m}50 de profondeur, o^{m}60 à o^{m}55 de largeur, et une hauteur variant entre o^{m}60, o^{m}50 et un mètre. En haut, une voûte de pierres plates, posées en faisant un angle de 45°, en bas le sol avec des pierres faisant escalier; de chaque côté, un petit mur de pierres sèches (*Fig.* 8). La pente du couloir est très prononcée (*Fig.* 7).

On peut distinguer dans ce couloir : 1° la partie *supérieure* ou voûte; 2° la partie *inférieure*; 3° les *côtés* latéraux; 4° les deux *extrémités*.

La voûte. — Il est aisé de comprendre que ce couloir montant vers la surface du sol ne pouvait être creusé simplement dans la terre ou le « chaple ». L'épaisseur de la terre, diminuant de plus en plus, n'aurait pas offert de garanties suffisantes contre les éboulements.

La partie supérieure est donc voûtée, au moyen de larges pierres plates, posées sur le mur latéral et se rejoignant à la partie supérieure, en formant le sommet d'un triangle isocèle (*Fig.* 9).

Ces pierres sont en granite du pays et grossièrement *taillée*. Elles s'imbriquent à la façon des tuiles d'un toit, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure que la voûte descend, les pierres les plus hautes débordent les plus basses. De cette façon aucun éboulis de terre de peut se produire. Ces pierres ont les dimensions suivantes, en moyenne : hauteur, o^{m}60 ; largeur, o^{m}40 ; épaisseur, o^{m}20 à o^{m}25.

La voûte, tout entière, est formée par seize pierres, de chaque côté. Il n'y a pas de traces de « prises d'air ». La solidité de cette voûte est parfaite (*Fig.* 9).

La partie inférieure est le sol, qui a une pente assez prononcée. La terre est friable et légère ; il n'y a pas de dallage en dessous, mais quelques grosses pierres, de distance en distance, qui retiennent la terre, assurent un point d'appui aux pieds dans la montée ou la descente, forment *escalier* en définitif. C'est un escalier des plus primitifs. (*Fig.* 7; M^{1}, N^{2}), Ces pierres, irrégulières, plutôt rondes, mais qui ne présentent pas de traces de travail, font o^{m}20 de diamètre environ. Elles tiennent assez solidement en terre, bien que quelques-unes d'entre elles aient déjà roulées au fond du souterrain. Actuellement il subsiste encore quatorze pierres qui forment escalier. Le sol ne réalise pas un plan incliné parfait ; il forme une surface de pente irrégulière (*Fig.* 7).

On constate, d'après ce profil, que deux mètres environ après l'entrée, le couloir descend tout d'un coup d'une façon beaucoup plus accentuée qu'au début : ce qui explique que la hauteur de la voûte augmente au fur et à mesure que l'on descend.

Les côtés latéraux sont formés par les deux petits murs de pierres sèches, qui ont une hauteur de o^{m}35 à l'entrée, sous la

pierre de fermeture ; 0^m50 au milieu ; 0^m60 dans la partie la plus basse (*Fig.* 8 et 9).

L'épaisseur de ces murs est de 0^m25 environ. On ne constate pas la présence de mortiers dans les interstices des pierres, qui sont en granite du pays. Le mur s'enfonce de 0^m20 à 0^m30 dans le sol. Pas de cachettes dans les pierres ; pas de solution de continuité. La construction est, en somme, solide et robuste ; les pierres sont soigneusement placées les unes sur les autres ; nos maçons modernes ne feraient pas mieux !

Les deux extrémités constituent l'entrée proprement dite et déjà décrite et l'abouchement du couloir dans le souterrain. Il se présente de la façon suivante : en bas le sol ; en haut les pierres de voûte en sommet de triangle isocèle ; des deux côtés le mur. La *Fig.* 7 explique suffisamment l'impression que produit cette entrée. Les dimensions sont les suivantes : hauteur 1 mètre ; largeur 0^m60 ; base du triangle isocèle ; 1 mètre à 0^m40 du sol.

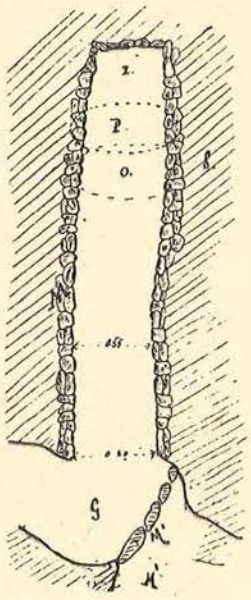

Fig. 8. — Coupe du Couloir suivant un plan incliné, à 0^m05 du sol ; — 1, infundibulum d'entrée ; — P, pierre de fermeture ; — O, orifice artificiel, fait par nous ; — S, terre ; — M, mur en pierres sèches, supportant la voûte ; — G, galerie souterraine, — M^1, « meurtrière ». — *Echelle* : 2/100.

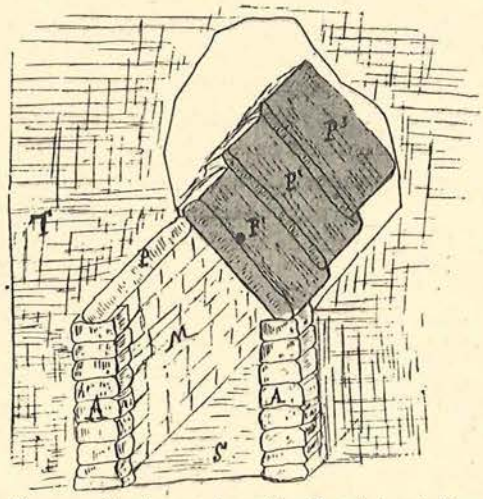

Fig. 9. — Abouchement du corridor d'entrée dans le Souterrain. — *Echelle* : 5/100. - S, sol du couloir ; — P, P^1, P^2, P^3, pierres de la voûte, posées en sommet de triangle isocèle. Dans le dessin, à droite, on a schématisé le mode de position de ces pierres, qui s'imbriquent les unes sur les autres ; — M, mur latéral en pierres sèches ; — A, A, pilier ; — T, terre.

La longueur du couloir, avec le diverticule d'entrée, dépasse 5 mètres. Nous étudierons plus loin comment était utilisé ce couloir d'entrée, le mode d'entrée, et de sortie, etc.

Nous arrivons maintenant dans le Souterrain proprement dit et nous continuons notre visite.

3° *Galerie aboutissant à la première bifurcation* : *Antichambre*. — Après avoir péniblement descendu, à reculons et sur le ventre, le couloir d'entrée, nous *tombons* dans le souterrain.

En face de nous, nous avons ce couloir, que nous venons de franchir ; à droite, un mur de pierres sèches, faisant 0^m40 sur 0^m45 de largeur et de hauteur, constitué par des pierres de $0^m20 \times 0^m10 \times 0^m05$ de dimensions, avec quelques blocs plus gros, s'appuyant d'un côté au petit mur de la voûte, de l'autre à la paroi du souterrain. Derrière nous la paroi du boyau souterrain.

A gauche, faisant un angle obtus avec le corridor, une galerie, qui s'enfonce dans la terre et dont la partie supérieure forme une voûte en bonnet d'évêque.

Cette portion du souterrain est particulièrement intéressante et mérite une description détaillée. Elle constitue l'Antichambre et possède *des caractères très nets de défense,* soigneusement dissimulés (*Fig.* 10).

Le sol qui forme la base descend rapidement vers la galerie de gauche ; il est recouvert d'une épaisse couche de terre provenant des éboulements causés par les montées et descentes successives dans le corridor. La hauteur est de 1^m20 environ.

Le mur de pierres sèches, que nous trouvons à notre droite, est percé de trous, de « meutrières », à peine visibles, ménagés entre les interstices des pierres, mais permettant toutefois le passage d'une arme quelconque : épieu, flèche, lance, etc. ; les vides permettent également de *voir* la personne qui descend!

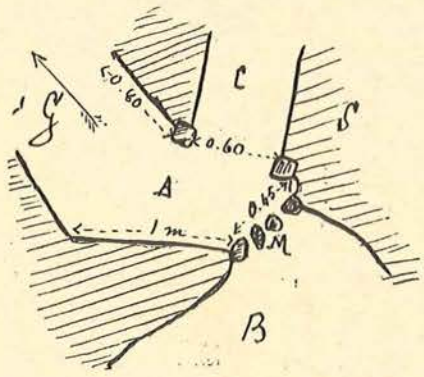

Fig. 10. — Détail de l'*Antichambre*. — A, Antichambre ; — C, Corridor d'entrée ; — M, mur à meurtrières ; — S, sol ; — B, grande Chambre (décrite plus loin). — La flèche indique la direction du souterrain. — *Echelle* : 2/100.

En effet, ce mur d'observation et de défense est bien en face le couloir d'entrée, qui, au passage d'une personne s'éclaire plus ou moins, lorsqu'on lève la pierre d'entrée. Des yeux habitués à l'obscurité peuvent *voir* l'individu qui descend. De même on peut échanger le mot de passe, la consigne en un mot, à travers les meurtrières et, en cas d'ignorance de la part de l'intrus, le massacrer

immédiatement, *sans qu'il puisse se défendre*. S'il ne connaît pas le repaire, en effet, il ne peut savoir d'où provient la voix qui l'interpelle; même éclairé, il ne peut soupçonner la présence d'une sentinelle derrière ce mur; et, le saurait-il qu'il n'a ni la place, ni le temps de se mettre en garde! Il exécutera d'autant moins cette manœuvre, qu'il descend dans le souterrain les pieds en avant et présente son dos au garde qui le surveille. Descend-il la tête en avant? Le couloir est trop étroit pour lui assurer le libre exercice de ses bras.

De toute façon, si c'est un ennemi, il est presque fatalement condamné à mort!

L'imagination se plait à évoquer les drames sanglants et silencieux qui se sont passés, dans cet étroit et obscur boyau, avec l'acharnement et la cruauté que ces hommes primitifs apportaient dans la lutte. Ces galeries, basses et ténébreuses, ont, elles aussi, leur sauvage poésie.....

Derrière le mur en pierres sèches, formant meurtrière, se trouve une vaste Chambre, la plus grande du souterrain, et qui était sans nul doute la plus fréquentée.

Ce mur de pierre est donc un *ouvrage d'observation et de défense*. Il permettait d'examiner, de voir le nouvel arrivant, de l'interpeller, de le blesser en engageant une arme au travers des pierres, pendant que d'autres se hâtaient de *fermer les portes*, car le souterrain en possède de très nombreuses.

Deux, trois cadavres au maximum, obstruaient facilement cette première chambre et rendaient impossible l'accès du souterrain aux assiégeants.

Nous insistons sur *ces ouvrages de défense* du souterrain, qui sont tout à fait caractéristiques, parfaitement conservées, et qui prouve chez les constructeurs un art, une tactique, une grande compréhension de la guerre et de la défense ! Les habitants de ce repaire, à l'époque de sa fondation, devaient être en luttes fréquentes les uns contre les autres.

Ajoûtons que, de tous les souterrains que nous connaissons ou dont nous avons lu les descriptions, c'est le seul qui possède ces particularités. Le couloir voûté, fermé avec une lourde pierre, cette antichambre, ce mur faisant meurtrière, font de ce refuge un véritable Fort souterrain!

Continuons notre visite; nous constatons, sur les parois, les traces très nettes des outils qui ont foré la galerie; sur tout le parcours du souterrain, elles sont sensiblement les mêmes.

Le souterrain est creusé dans du « chaple », qui est ici particulièrement dur. Les éboulements de la voûte ou des parois sont des

plus minimes; il n'y a pas eu d'altérations notables. Quelques veines de cailloux blancs, assez rares, sillonnent la granulite décomposée, et, à la clarté de la lampe, mettent une teinte blanche sur le fond grisâtre de la galerie.

Le sol va, descendant assez rapidement, de 0^m25 à 0^m30 par mètre environ. Le souterrain s'enfonce donc notablement dans la terre. Le sol ne présente rien de particulier, sauf des amas de terre et de gros cailloux, qui, venant du couloir d'entrée, ont coulé jusque là.

Si on fouille le fond de ce sol, on retrouve le châple à une profondeur de 0^m06 à 0^m10. Le châple y est parfaitement reconnaissable et est assez dur.

La largeur de la galerie, prise au ras du sol, est de 0^m70; à la partie moyenne du boyau, elle est de 0^m75 ; elle fait 0^m73, avant de s'incurver pour former la voûte. D'après ces dimensions, on s'imagine la forme du conduit ; sa hauteur est de 1^m35 en moyenne. La longueur du souterrain jusqu'au point où il se divise en deux conduits est de 8 mètres. On y remarque plusieurs particularités intéressantes: des empreintes de porte, des ossements laissés sur le sol, des dépressions dans les parois de la galerie, la forme très caractéristique de la voûte, l'aspect et la constitution d'un « pilier » soutenant cette voûte; et, au fur et à mesure que l'on avance, des éboulis de plus en plus importants, qui diminuent la hauteur primitive.

On désigne, sous le nom de *portes*, des trous cubiques, taillés en profondeur dans le chaple, faisant en moyenne 0^m08 à 0^m10 au carré, profonds d'autant. Ces dépressions sont sculptées avec soin et situées en haut et en bas d'une galerie, à 0^m20 du sol, à 0^m30 de la voûte. Elles sont placées, d'une façon symétrique, des deux côtés. Ces trous étaient destinés à recevoir une pièce de bois, qui s'y encastrait et formait une charpente transversale, en haut et en bas, sur laquelle on appliquait des planches ou des madriers solides, verticalement, système qui constituait, en définitive, un mode de fermeture, une porte, en un mot, d'une grande solidité.

A l'inverse de nos portes actuelles, celles-ci n'étaient pas mobiles et ne pouvaient tourner sur des gonds, puisqu'elles n'en avaient pas. On trouve cependant, dans des souterrains, des portes avec des gonds. Il en existe une, d'origine *romane*, à l'entrée du Souterrain du Puy-Guillon, commune de Cerisay (Deux-Sèvres), que nous avons étudié (1). M. le Dr Marcel Baudouin en a également rencontré une, à peu près semblable, dans la Grotte-cachette ou Souterrain de la Brunetière, à La Roche-sur-Yon (Vendée).

(1) *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, 1914.

Ces portes permettent de dater un souterrain. Elles sont, en effet, contemporaines à la construction des *Châteaux en pierre,* qui remontent, dans notre pays, à l'an mille. Toutefois, très souvent, les souterrains ont subi plusieurs occupations successives. Au début, ils ont pu être une grotte artificielle, d'une époque extrêmement ancienne ; puis un refuge ; puis un souterrain, agrandi et modifié, avant l'occupation romaine de la Gaule ou après. Le souterrain se modifie encore dans la suite et prend des *caractères défensifs* ; la pierre entre dans sa construction, comme dans celui qui nous occupe ; plus tard le souterrain se modifie encore, et, si un château s'élève dans son voisinage ou même au-dessus de lui, il acquiert des aspects caractéristiques : portes; voûtes maçonnées; escalier en pierres, etc. Ces souterrains là sont les plus récents et remontent au XII^e^ ou XIII^e^ siècle.

Une étude approfondie d'un souterrain permet de reconnaître si, malgré des caractères assez récents, du moyen âge, par exemple, le monument n'est pas beaucoup plus ancien et n'a pas subi des occupations successives. Quoi qu'il en soit, lorsque l'on rencontre des Portes, caractérisées par des *encoches* dans les murs latéraux des galeries, on peut affirmer que l'on se trouve en présence d'un souterrain très ancien. Un des plus beaux modèles de portes que nous ayions vu est celui du Souterrain-refuge des Vergnauderies, près La Mautruère, commune de Montournais (Vendée), que nous avons étudié et décrit, et dont nous donnons, dans notre travail, un dessin détaillé. Les portes étaient très nombreuses ; et nous verrons dans la suite que le Souterrain de Bède en était abondamment pourvu.

A 2 mètres de l'antichambre, on trouve, en effet, une première Porte, bien taillée dans le « chaple », ayant les dimensions caractéristiques que nous avons données. Il y avait donc, à cet endroit, un second mode de fermeture, la pierre d'entrée constituant le premier (*Fig.* 4).

Sur le sol, dès nos premières visites, nous avions remarqué la présence de nombreux ossements, que nous avons recueillis avec soin. Les uns étaient au ras du sol, disséminés un peu partout; d'autres étaient dans la profondeur de la terre, à 0^m20 environ. C'étaient des os de chiens et de lapins, ainsi que nous le montra un examen attentif. Le crâne du chien était caractéristique ; c'était celui d'un animal assez âgé et d'une taille moyenne. Ces ossements pouvaient avoir 25 à 30 ans de date. Il est à supposer qu'ils proviennent d'animaux, tombés dans le souterrain par le puits artificiel.

On remarque, dans la galerie que nous étudions, au ras du sol ou dans la hauteur, quelques dépressions, trous, anfractuosités,

creux, qui n'ont pas de caractères bien significatifs, à part les empreintes de portes que nous avons signalées.

La particularité la plus intéressante de cette partie du souterrain c'est la *voûte*. Elle est très nette, très caractéristique et très bien conservée, les éboulis ayant été presque nuls dans cette région.

C'est le type de la forme en *bonnet d'évêque*. Les deux courbes qui constituent cette voûte se rejoignent au milieu, au point géométrique, ou à peu près. Les caractéristiques de cette voûte sont : largeur : 0^m70, hauteur : 0^m36. Ces dimensions, assez restreintes, permettent d'obtenir une voûte très solide. En réalité, elle n'a pas subi de grandes modifications depuis l'époque de sa construction (1).

Nous poursuivons notre excursion dans le souterrain pendant 8 mètres. A ce moment, nous nous trouvons en présence d'une bifurcation. La galerie dans laquelle nous avons cheminé n'est pas droite, mais décrit une courbe assez accentuée à concavité dirigée vers la gauche au moment où nous arrivons à la bifurcation; nous avons tourné de 45° environ.

4° *Galerie droite aboutissant au puits.* — Le souterrain s'élargit; mais les éboulis de plus en plus nombreux exhaussent considérablement le sol. Nous nous trouvons en présence d'un carrefour : à droite, une galerie à demi éboulé se dirige vers le puits artificiel, formé lors de l'effondrement de la voûte. On aperçoit la lumière du jour au fond de ce boyau. Devant nous une galerie se poursuit, que nous étudierons dans la suite. Celle qui va vers le puits est actuellement en très mauvais état. Des éboulements importants, provenant d'un effondrement, l'obstruent presque complètement. La hauteur est considérablement réduite ; au début, elle atteint 0^m90; mais après un parcours de 3 à 4 mètres, elle se confond avec le niveau du sol.

La largeur, au début, est également assez considérable, 1^m30 environ; mais elle diminue très vite.

La galerie n'est pas droite; elle décrit également une courbe assez accentuée, surtout dans sa portion terminale, pour lui permettre de gagner le puits (*Fig.* 4).

Lors de nos premières visites, cette galerie se terminait en infundibulum, où l'on trouva une quantité d'ossements d'ani-

(1) On peut dire que chaque souterrain a sa voûte particulière. En fait le travail n'est jamais absolument le même. C'est ainsi que, dans celui des Vergnauderies, nous avions une voûte à *arc rampant* très nette. A l'Oudrière et à Puy-Guillon, les voûtes diffèrent également. Enfin, actuellement, nous fouillons un Souterrain-refuge, dont la voûte est de très grande dimension et nullement ogivale, plutôt ronde et presque surbaissée.

maux! A la pelle et à la pioche, nous avons rétabli la communication avec le puits; mais il nous a été impossible de restaurer complètement cette portion du souterrain, qui est presque détruite.

Nous n'insistons pas davantage sur ce point. Disons seulement qu'à l'origine cette galerie constituait un vaste boyau, qui permettait d'aller de la chambre transformée actuellement en puits, jusqu'à l'entrée du souterrain, sans passer par la grande chambre que nous allons étudier bientôt.

Nous revenons sur nos pas ; nous nous retrouvons au carrefour précédent.

Ce point du souterrain est intéressant. Trois galeries, en effet, viennent s'y aboucher, quatre même, si l'on compte l'entrée de la grande chambre (Voir le plan d'ensemble, *Fig.* 4).

Ces embranchements déterminent un espace assez considérable; aussi la voûte est-elle intéressante à examiner.

A notre droite, en effet, on remarque un véritable pilier, sculpté dans le chaple, qui soutient une partie de la voûte. C'est à ce point que viennent se rejoindre les arcs qui la constituent. La hauteur de ce pilier est actuellement de 0^m90; mais cette dimension est loin d'être réelle, car il y a des éboulis considérables en cette région du souterrain.

Ce pilier affecte une forme ronde, dont les deux tiers font partie de la paroi de la galerie; le diamètre est de 1^m50 environ. Par suite des passages successifs, le pilier est légèrement poli!

5° *Galerie aboutissant à la grande chambre.* — C'est celle qui se présente devant nous. Elle est très peu longue. Là encore les éboulis sont nombreux et la hauteur est, de ce fait, très réduite; elle n'atteint pas un mètre, alors qu'à l'origine elle devait faire 1^m50 à 1^m80.

Cette galerie fait à peine 2 mètres de longueur; elle ne présente rien de particulier. La voûte ayant subi de nombreux éboulis s'est considérablement modifiée.

6° *La chambre centrale.* — Nous pénétrons alors dans la chambre centrale, qui constituait la portion la plus souvent habitée du refuge. Son grand axe est Nord-est-Sud-ouest, et atteint 4^m50 de longueur. Le petit axe, dans sa partie la plus large, fait 3 mètres.

La voûte atteint une hauteur de un mètre. Les éboulis son considérables. En entrant on remarque, à 2 mètres environ de ce point, une cheminée fort bien conservée, mais en partie bouchée; elle n'arrive pas à la surface du sol; elle est obturée à 0^m90 de sa naissance.

Son diamètre est de 0^m15 environ. Elle se dirige obliquement

vers le sol. Au fond de la chambre, à un mètre du fond, on remarque également la présence de deux cheminées, ayant les mêmes caractéristiques (*Fig.* 4; *m*).

Dans l'angle Sud-ouest, on remarque le *Mur à meurtrières* que nous avons décrit.

Du côté opposé, on remarque le trou acoustique, que le frère René a parfaitement vu et décrit. Il se trouve presque au ras du sol, fait 0^m20 de diamètre, avec une ouverture assez irrégulièrement ronde et s'enfonce profondément en terre. Il s'agit, sans nul doute, d'un appareil d'acoustique faisant communiquer cette chambre avec un autre souterrain.

Etant donnés les soins que les habitants du souterrain ont pris de munir cette chambre d'appareils d'aération, de défense et de relations, il est certain qu'elle constituait la pièce la plus importante du Refuge.

Les éboulis ne permettent pas de prendre ses dimensions exactes et on ne peut calculer son cube d'air.

7° *Galerie allant de la chambre au puits.* — Elle mesure 1^m50 de largeur et sa hauteur atteint 0^m60. Sa direction oblique légèrement vers la gauche. Elle fait, en moyenne, 2 mètres de longueur.

Rien de particulier à signaler, sauf des éboulis considérables.

B. *Le Puits.* — C'est un vaste trou, d'une profondeur de 5^m50, cylindrique, d'une largeur de 1^m80. On remarque, au fond, un éboulis, dont la hauteur atteint plus d'un mètre. Cette partie du souterrain étant purement accidentelle, il n'y a pas lieu de s'y intéresser davantage.

C. *Deuxième partie du Souterrain.* — Immédiatement après avoir traversé le Puits, on *descend* dans la portion la plus étroite, la plus basse, du refuge. Cette partie est absolument inédite. D'une façon générale, elle est constitué par quatre chambres reliées entr'elles par quatre couloirs. Ici encore les caractères de défense sont bien significatifs, car chaque couloir était soigneusement formé au moyen de *portes*. Il fallait pour attendre l'assiégé faire l'assaut de chacune de ces barricades! Cette portion du souterrain dépasse 10 mètres.

1° *Première galerie aboutissant à la première chambre.* — Elle n'est pas longue et fait un mètre; elle est très basse : 0^m60 ; elle s'enfonce dans le sol (pente prononcée). Les éboulements sont rares. La voûte, ogivale, est bien solide. On remarque une *porte* à la fin de ce petit couloir. Une seule personne peut s'y engager, et ans des conditions défavorables quant à sa défense.

2° *Première Chambre.* — Ce passage franchi, on tombe dans une chambre fort intéressante. Elle a 3 mètres de longueur et 1^m20 de largeur. Une porte l'obturait autrefois et la séparait de la portion terminale du souterrain. Sa hauteur est de 1^m70. Elle est fort bien conservée ; peu d'éboulements. A droite, on remarque un boyau obstrué, se dirigeant vers le Nord et d'un diamètre, au début, de 1^m10 (*Fig.* 4; n° III).

3° *Couloir suivant.* — Un passage de 0^m80 de longueur sur 0^m43 de largeur nous conduit, pendant 0^m80, dans une autre chambre. La hauteur de ce boyau est de 0^m80. D'après ces dimensions on se rend compte qu'il est très rétréci. La voûte est toujours semblable, en bon état.

4° *Chambre II.* — Elle fait 1^m30 de longueur, autant de large. Sa hauteur est de un mètre. Elle est plus petite que l'autre. Elle est creusée en calotte, irrégulièrement. On y respire assez mal.

Notons, toujours à droite, un conduit d'aération obstrué, montant vers le sol, d'un diamètre de 0^m60 (*Fig.* 4; n° IV).

5° *Couloir suivant.* — Une porte le défend. Puis on pénètre par un *étroit* boyau, de 2 mètres de longueur, d'une hauteur de 0^m60, d'une largeur de 0^m50, un peu éboulé à droite dans la chambre terminale.

6° *Chambre terminale.* — C'est la dernière : celle où il fallait vaincre ou mourir... On y remarque trois cheminées d'aération, preuve que les habitants du repaire y escomptaient un séjour assez long. Elle est bien défendue par la porte du couloir, qui y donne accès. Le boyau terminal, formant cheminée d'air, diminue progressivement de diamètre. Il est creusé en plein chaple et doit être profond, par rapport à la surface du sol. Il fait un mètre de diamètre au début (*Fig.* 4; n° V).

La cheminée d'aération de droite, située non pas dans la voûte, mais sur la paroi de la chambre, fait $0^m35 \times 0^m35$. Elle est obstruée par des rochers. Celle de gauche fait $0^m12 \times 0^m12$.

La chambre elle-même a un mètre de hauteur et 1^m31 de largeur. Elle ne pouvait contenir qu'un très petit nombre de personnes.

Considérations d'ensemble.

Notre intention n'est pas de nous étendre très longuement sur ces considérations. Le Souterrain, aujourd'hui en fort mauvais état, ne permet pas des mensurations bien exactes.

La *longueur* du refuge est assez considérable ; si l'on suppose déplié ce conduit et ses chambres, elle dépasse 25 mètres.

La *largeur* varie beaucoup; la grande chambre est vaste, alors que le petit couloir donnant accès à la Chambre IV (*Fig.* 4), ne fait que $0^{m}43$. Ces dimensions s'expliquent aisément par des considérations de défense.

La *hauteur* est très difficile à déterminer dans la première partie du souterrain, où les éboulements sont parfois considérables. Il est probable que l'on ne pouvait se tenir debout que dans la grande chambre. On sait et il est prouvé, du reste, que les habitants de ces refuges étaient de petite taille; nous n'y reviendrons pas.

La *capacité* du souterrain est bien difficile à calculer. Très approximativement, se basant sur les dimensions de ceux que nous avons étudiés déjà, nous pouvons admettre que 35 à 40 personnes pouvaient y séjourner quelque temps, grâce aux mesures d'aération prises.

L'*orientation* n'a pas l'importance de la *situation*; nous avons insisté sur ce fait.

La *constitution* générale du refuge est très intéressante; elle est unique, croyons-nous. L'entrée constitue, en effet, un mode de pénétration dans un souterrain, qui ne semble pas avoir encore été décrit dans la région. Puis cette succession de couloirs et de chambres, bout à bout, en ligne droite dans la portion terminale, est à noter. Il existe, à Grand'Jean, dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), un souterrain constitué sur le même type (1).

C'est une succession de chambres reliées par de très étroits et très bas passages. L'analogie est frappante; toutefois on ne peut pousser la comparaison plus avant, des siècles séparant peu-être ces deux monuments.

Notons qu'il n'y a pas de *niches* dans le Souterrain de Bède; il est donc plus ancien que ceux des Vergnauderies et de la Haute-Fosse.

Ce souterrain a été creusé à la tige pointe, très certainement; les traces sont bien visibles.

Les voûtes sont caractéristiques : bien ogivales, quand elles ne sont pas éboulées.

Mais l'*Entrée*, avec son mode de fermeture, son couloir et son escalier, est encore et surtout la caractéristique de ce refuge; c'est pourquoi nous avons insisté tant sur ces détails; ils sont de la plus haute importance. Les fouilles ne nous ont pas permis de dater ce monument, puisque nous n'avons pu les effectuer, le propriétaire

(1) M. le Dr Vigen la mentionne comme Souterrain dans les *Notes sur les Souterrains-refuges de la Charente-Inférieure*, in Compte rendu du Congrès Préhistorique de France Angoulême, 1912. — Cette grotte, superbe, a été incomplètement explorée.

voulant nous imposer des conditions inacceptables, bien que M. le Dr Marcel Baudouin voulut bien en faire tous les frais. Nous respectons le droit du propriétaire, tout en lui exprimant ici notre regret. Elles auraient été, du reste, longues et très pénibles.

Dans ces conditions, il n'est pas possible de se prononcer, quant à sa *date de fondation*. Si on compare l'entrée avec le Souterrain de la Haute Fosse, on se rend compte de la grande différence qui les sépare. Néolithique ? Certainement non, car ce souterrain a été creusé avec un outil de *bronze* ou de *fer* ! Nous avons trouvé des *poteries* du moyen âge à l'entrée (1).

Il est donc antérieur à cette époque, comme l'indique son entrée : *Gaulois*, *pré romain* ou *post-romain* ? Peut-être ?

Nous le croyons antérieur au IVe siècle ; nous aurions voulu le prouver ; l'intransigeance de son propriétaire ne nous l'a pas permis. C'est d'autant plus regrettable, qu'il est, aujourd'hui, presque complètement détruit, et que son exploration est difficile et désormais très dangereuse !

M. Marcel Baudouin. — En ce qui concerne le mode de construction du Couloir d'Entrée du souterrain de Bède, je connais une construction ancienne, où l'on retrouve quelque chose d'analogue (2) : c'est le *Temple du Mont-Guthe, à Délos* (A. Lebègue, 1876) : ce qui indique pour l'Orient l'*Age du Fer* comme en France, et presque même l'époque *historique*.

Ce caractère là n'est donc pas suffisant pour dater chez nous cette construction, qui ne paraît pas cependant devoir être antérieure au Mérovingien.

(1) Identification faite par M. le Dr Marcel Baudouin.

(2) Toit formé de grandes dalles, à peine travaillées et arcboutées. — A. Lebègue a écrit (p. 71) : « C'est tout à fait primitif [par rapport à celui des *Grecs* bien entendu], trop grossier pour appartenir à aucune architecture et indiquer la civilisation d'aucun peuple. » — Cela prouve que A. Lebègue ne connaissait alors que l'Architecture *historique*, dite classique !

Les Enceintes et Défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dole.

PAR

Julien FEUVRIER (Dole, Jura),

Conservateur du Musée d'Archéologie.

Préliminaires.

Lorsqu'en 1906 la *Société préhistorique française* instituait dans son sein une Commission spéciale pour l'étude des Enceintes, je poursuivais depuis quelques années le projet d'étudier, au point de vue préhistorique, la petite région dont la ville de Dole est le centre. Des archéologues et des historiens franc-comtois, Edouard Clerc, Désiré Monnier, Marquiset, Rousset, m'avaient fourni les éléments d'un Inventaire provisoire des Enceintes ; j'en avais déjà fouillé quelques-unes et reconnu que deux d'entre elles, notamment, qui passaient pour avoir une origine gallo-romaine, remontaient certainement au Néolithique.

Je résolus alors, sans abandonner mes recherches pour un travail d'ensemble, d'accorder une attention particulière à la question des Enceintes.

Le IX[e] Congrès préhistorique de France devant cette année tenir ses assises dans le Jura, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'offrir, sur ce sujet, à mes collègues de la *Société préhistorique française*, ainsi qu'aux archéologues du Pays comtois, les résultats de mes investigations, que, j'en ai l'espoir, d'autres préhistoriens, plus jeunes et plus alertes, voudront, un jour prochain, compléter.

L'étendue territoriale, sur laquelle ont porté mes recherches et que je dénommerai région de Dole, se délimite ainsi : au Nord, la rivière de l'Ognon, depuis son confluent avec la Saône jusqu'à Courchapon (Doubs) ; au Nord-est, une ligne droite partant de cette localité pour aboutir à Rozet sur le Doubs ; à l'Est, le cours du Doubs de Rozet à Byans, une ligne passant par Lombard et Mesmay et venant atteindre la Loue à Champagne (Jura), puis le cours de la Loue jusqu'à Port-Lesney ; de l'Est au Sud, une ligne

droite se dirigeant de Port-Lesney à Chaumergy (Jura); du Sud à l'Ouest, la limite du département entre Chaumergy et Annoire; à l'Ouest et au Nord-ouest, une ligne droite d'Annoire à Losne (Côte-d'Or), puis le cours de la Saône jusqu'à l'Ognon au Nord de Perrigny-sur-l'Ognon (Côte-d'Or) (*Fig.* 1).

La région offre du Nord au Sud une longueur de 53 kilomètres

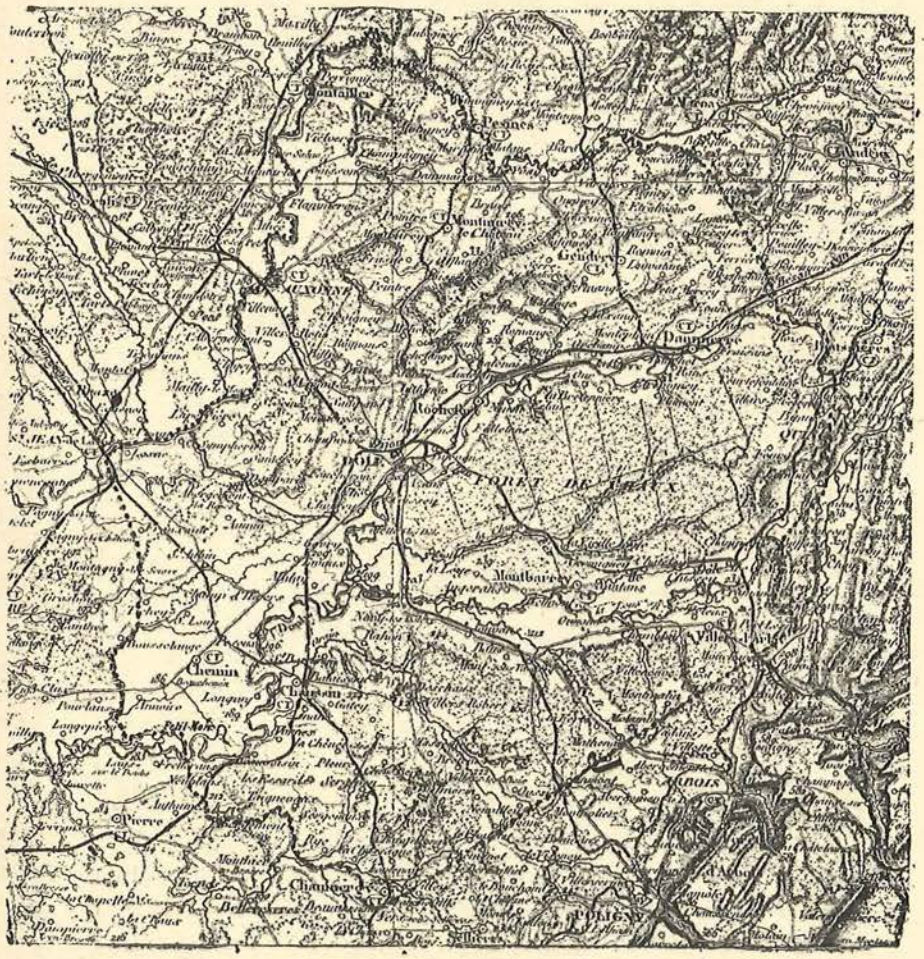

Fig. 1. — Carte de la Région de Dole (Jura). — Situation des Camps et Enceintes décrites.

et de l'Est à l'Ouest, 45 kilomètres; en superficie, elle mesure de 1.480 à 1.500 kilomètres carrés.

Entre les limites données plus haut sont compris : tout l'arrondissement de Dole, à l'exception de 9 communes du canton de

Chaumergy à l'extrême Sud, voisines de Lons-le-Saunier; 16 communes de l'arrondissement de Poligny; 18 communes du département du Doubs, appartenant aux cantons d'Audeux, Boussières et Quingey; et enfin 16 communes de la Côte-d'Or, sur la rive gauche de la Saône, dépendant des cantons de Pontailler, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Seurre.

Assemblage d'éléments hétérogènes? — Nullement. A l'époque de la Gaule indépendante et pendant la domination romaine, la région tout entière faisait partie du pays des Séquanes, confiné à l'Ouest par la Saône qui formait limite avec les Eduens. Après les invasions barbares, elle constitua la partie méridionale du *Pagus Amavorum*, dont la septentrionale s'étendait au nord de l'Ognon jusqu'au-delà de Gray. Les fortunes politiques diverses, éprouvées depuis lors par les actuelles parties de ce coin de terre, sont donc d'influence totalement nulle sur les données des problèmes qui se sont présentés au cours de cette étude.

La région de Dole revêt des aspects qui diffèrent très sensiblement avec la nature du sol.

Au Nord du sillon du Doubs, le terrain accidenté, sec et pierreux, présente des plissements du jurassique moyen et du supérieur, alignés du Nord-est au Sud-ouest, plissements balafrés de failles, tronçonnés par des cluses où circulent de petits ruisseaux venant se perdre dans la Saône ou le Doubs. Pas de relief continu : au-dessus des vallées, des barres rocheuses, des corniches vite interrompues, des plateaux souvent arides inclinés vers le Nord-ouest où s'égrènent des tumuli; parfois, sur les bords du Doubs, des terrasses horizontales où le calcaire se recouvre d'alluvions caillouteuses. Du sein de ces plissements jurassiques surgit, boisé et dans le même alignement, le petit massif granitique de la Serre, aux formes plus molles.

La physionomie du pays se révèle la même, mais avec un caractère plus accentué dans le périmètre délimité par la boucle du Doubs à Osselle, la Loue et l'extrémité du massif de la forêt de Chaux qui appartient au Tertiaire supérieur.

Au Sud-ouest de Dole, dans l'angle obtus formé par le Doubs et son affluent la Loue, s'étend un vaste plateau incliné du Nord au Sud qui fait partie de ce que nous appelons ici la Bresse jurassienne. Il se présente lui-même sous forme de petits plateaux et de mamelons surbaissés, laissant entre eux des vallons dans le thalweg desquels fluent des ruisseaux le plus souvent de faible débit, tributaires de l'Orain et de la Brenne. Les parties basses sont occupées par des prairies, des marécages et de nombreux étangs; les niveaux supérieurs, par des champs et des bois dans

lesquels se rencontrent fréquemment des mares. Les habitations se disséminent à travers le pays sur les mamelons et leurs pentes.

La constitution géologique est aussi peu variée que l'aspect : des sables, des graviers et des argiles pliocènes se superposent en couches horizontales de puissance variable, matériaux sur lesquels s'étalent quelquefois, surtout vers le Nord, des nappes de cailloux roulés d'origine quaternaire. Des alluvions modernes occupent le fond des dépressions.

De même à l'Ouest, en grande partie boisée, une bande du tertiaire supérieur, inégale en largeur, établit la limite entre le bassin de la Saône et celui du Doubs.

Un troisième aspect nous est donné par les terrains d'alluvions modernes qui remplissent les vallées des trois grands cours d'eau, Saône, Doubs et Loue : pays plat où circulent paresseusement des ruisseaux absorbés par ces rivières, sol fertile, arbres rares.

Tels sont les différents aspects de la région.

Située à l'un des grands carrefours de l'Europe occidentale, la région de Dole a dû être habitée de bonne heure. Néanmoins on n'a jusqu'ici constaté la présence certaine de l'homme qu'à la fin du quaternaire (1). Les stations néolithiques ne sont pas rares sur les reliefs des terrains jurassiques ; on les rencontre également sur le pliocène au bord des marécages de la Bresse jurassienne, ainsi que sur les rives de la Saône et du Doubs.

Le Bronze s'est trouvé à Brans, Dole, Tavaux, Molay, Saint-Aubin ; dans le Doubs à Longwy ; dans la Saône, la grande voie fluviale de l'Est de la Gaule, de Pontailler à Saint-Jean-de-Losne.

Le Fer est représenté par des tumuli hallstattiens au Nord et à l'Est de Dole et par des sépultures de la Tène dans la basse vallée du Doubs.

Après Désiré Monnier, nous avons également repéré sur le tertiaire un certain nombre de mardelles.

Devant ces multiples témoignages de la présence de l'homme, dans la région de Dole, à tous les âges de la Préhistoire, on est amené à penser que les travaux défensifs n'y doivent pas faire défaut. Et en effet, nous avons pu noter 28 enceintes, un ouvrage fortifié non fermé et 63 mottes.

Pour l'exposition des résultats de notre enquête, un ordre méthodique s'imposait. Une classification par époques, non seulement eût été prématurée, mais impossible, il n'y fallait pas songer.

(1) Grotte magdalénienne du *Trou de la mère Clochette*, à Rochefort, découverte et fouillée par moi de 1905 à 1908.

Ayant remarqué, après d'autres préhistoriens, que la nature géologique du sol conditionnait la forme des enceintes, nous avons adopté pour les décrire, le classement suivant qui ne préjuge en rien leur ancienneté.

1° Enceintes proprement dites et défenses non fermées :
   a) du jurassique et du granitique ;
   b) du tertiaire;
   c) des terrains d'alluvions ;

2° Mottes, quelle que soit la constitution géologique du sol.

Dans la catégorie *a* se voient des sommets couronnés d'un vallum, des éperons ou des croupes de monts barrés; dans *b* on trouve : enceintes rectangulaires—les plus nombreuses, — utilisation des marais ou des ravins au bord des terrasses; dans *c* utilisation des cours d'eau.

Quant aux mottes, la nature du sol n'a aucune influence sur leur forme : ce sont partout des troncs de cône en terre à bases circulaires de hauteurs variables, entourés d'un ou deux fossés.

Jusqu'au commencement de ce siècle, un seul de ces ouvrages défensifs, avait été l'objet de fouilles par des archéologues, mais dans beaucoup on n'avait pas manqué d'y chercher *le trésor*. Depuis, nous en avons interrogé plusieurs; on lira plus loin ce qu'ils nous ont répondu.

A quelques exceptions près, les plans à l'échelle qui accompagnent la présente étude, ont été levés par nous; et nous les avons tous dessinés. Pour les mottes, nous n'avons donné que ceux des plus intéressantes.

Chacun des articles dont se compose ce travail est suivi, lorsqu'il y a lieu, d'un index bibliographique.

Les noms des communes, à l'exception de celles du Jura, sont suivis du nom du département, Doubs ou Côte-d'Or, auquel elles appartiennent.